

BAROMETRE DJEPVA SUR LA JEUNESSE 2017

RAPPORT D'ETUDE

Document réalisé en collaboration avec l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), à la demande de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)

Lucie Brice, Radmila Datsenko, Nelly Guisse, Sandra Hoibian et Sophie Lautié

142, rue du Chevaleret
75013 PARIS

Tél. 01 40 77 85 10
Fax 01 40 77 85 09



Sommaire

Introduction	3
I. Un léger regain d'optimisme dans un contexte qui reste incertain.....	6
1.1. En toile de fond, des signaux d'embellie économique, un contexte encore incertain.....	6
1.2. Un état d'esprit chez les jeunes davantage tourné vers l'avenir, qui oscille entre confiance et inquiétude	6
1.1. Une confiance inégalement partagée entre les.....	9
1.2. Des jeunes plus exigeants sur leur situation actuelle	13
II. L'envie de participer autrement	16
2.1. Des jeunes en quête de reconnaissance.....	16
2.2. Une stabilisation de la participation associative.....	20
2.3. Un désir d'engagement qui reste élevé	29
2.4. L'attrait du service civique conforté.....	44
2.5. Une progression de l'engagement en ligne	51
III. Élections 2017 : une offre politique qui ne reflète pas les attentes des jeunes	55
3.1. Trois jeunes sur dix estiment que, de manière générale, le vote est efficace pour que les choses bougent.....	55
3.2. Deux-tiers des jeunes en âge de voter avaient participé au premier tour des élections présidentielles en 2012.....	58
3.3. À trois mois des élections, la moitié des jeunes déclarent qu'ils iront « certainement » voter...	61
3.4. Les trois-quarts des jeunes sont favorables à l'interdiction du cumul des mandats et à l'organisation plus fréquente de référendums ; seule une minorité souhaite autoriser le vote dès 16 ans	71
IV. Une expérience internationale plus difficile d'accès pour les moins diplômés et les plus précaires	76
4.1. Le départ à l'étranger est deux fois plus fréquent chez les plus diplômés	76
4.2. La poursuite des études est le premier motif de départ.....	79
4.3. La maîtrise des langues étrangères et l'accroissement des capacités d'adaptation sont plus fortement valorisés cette année comme bénéfiques du départ à l'étranger	80
4.4. La reconnaissance des acquis de l'expérience internationale est aussi fréquente qu'en 2016 : la moitié des jeunes en a bénéficié	83
4.5. Un jeune sur deux n'a pas les moyens financiers de partir à l'étranger	85
V. Les difficultés de mobilité : un frein à l'insertion des jeunes	89
5.1. Les deux-tiers des jeunes ont accès à un moyen de transport motorisé et les trois quart ont des transports en commun à proximité	91
5.2. Après la voiture, les transports en commun sont le second moyen de transport privilégié par les jeunes.....	93
5.3. Pour améliorer leurs trajets quotidiens, les jeunes attendent avant tout des aides pour limiter leurs dépenses	96
5.4. Six jeunes sur dix ont dû renoncer à une activité sociale, de loisir, à un emploi ou une formation en raison de difficultés liées aux déplacements.....	99
5.5. Les déplacements quotidiens sont une source d'autonomie pour beaucoup, d'angoisse pour certains	104
VI. La notoriété des dispositifs sociaux pour les jeunes s'améliore	109
6.1. Le paiement des charges courantes (loyer, factures, courses) et l'accès à un emploi sont les deux principales attentes vis-à-vis des pouvoirs publics.....	109
6.2. Un jeune sur cinq pense ne pas avoir bénéficié d'une aide à laquelle il aurait pu prétendre en 2016	112
6.3. Le manque d'information : premier frein au recours aux aides.....	113
6.4. Une typologie du non-recours.....	117
6.5. La notoriété des principales prestations sociales progresse.....	119
Bibliographie	123
Annexe 1 – Précisions méthodologiques	130
Annexe 2 – Caractéristique des classes de la typologie sur le non-recours	133
Annexe 3 – Questionnaire	135

Introduction

Le passage à l'âge adulte ne serait être uniquement appréhendé au prisme de seuils identifiés à franchir, mais serait un processus dynamique fait d'allers-retours, de bifurcations et adossé à des représentations sociales de ce que signifie « être adulte »¹.

Les jeunes occupent aujourd'hui une position à part sur le marché du travail, marquée par une plus grande instabilité et précarité que pour leurs aînés : taux de chômage élevé², importance des emplois courts³ et des allers-retours entre emploi et chômage, niveaux de ressources plus faibles que la moyenne des Français⁴, taux de pauvreté élevé⁵. Des difficultés qui se sont accrues ces dernières années, les jeunes étant les plus exposés à la conjoncture économique, et qui restent prégnantes malgré la légère embellie économique. Les jeunes font souvent également face à un autre défi majeur de plus en plus difficile à relever dans leur accès à l'autonomie : quitter le foyer parental et accéder à un logement autonome qu'ils pourront assumer financièrement, dans un contexte d'augmentation des prix de l'immobilier, de manque de stabilité professionnelle, etc.⁶.

Face à ces enjeux, de nombreux dispositifs ont été développés au cours du temps dans l'optique d'améliorer les conditions de vie des jeunes, notamment au travers de mesures dans les domaines de la formation, de l'insertion sociale et professionnelle, de l'accès au logement, de la santé, des loisirs, de la mobilité (internationale ou quotidienne) ou bien encore de l'engagement.

La seconde vague du baromètre DJEPVA sur la jeunesse s'inscrit dans une volonté de proposer, aux pouvoirs publics, corps associatifs, et plus généralement à tous les acteurs mobilisés par la jeunesse des **indicateurs récurrents sur les conditions de vie, les modes de vie, aspirations et attentes des jeunes**. À la demande de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) et avec l'appui de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) le CRÉDOC a réalisé la seconde édition du baromètre DJEPVA sur la jeunesse, une **enquête**

¹ Valérie Becquet, « VAN DE VELDE Cécile. *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe* », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 169 | octobre-décembre 2009, mis en ligne le 05 octobre 2010, consulté le 18 juillet 2017. URL : <http://rfp.revues.org/1661>

² 23.3% de la population active des 15-24 ans est au chômage contre 9.7% en moyenne selon l'INSEE. Parmi les demandeurs d'emploi inscrit à Pôle Emploi, en mai 2017, 31% sont âgés de 18 à 30 ans (Données Dares).

³ Dares, Entre 2000 et 2012, forte hausse des embauches en contrats temporaires, mais stabilisation de la part des CDI dans l'emploi, Dares Analyses, juillet 2014, n°056 : Moins d'un jeune de 15 à 24 ans sur deux, salarié du secteur concurrentiel, est en CDI contre 90% des 25-49 ans. <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2014-056-2.pdf>

⁴ 20 250 euros 2014 constants chez les 18-24 ans en 2014 contre 23 270 en moyenne dans l'ensemble de la population

⁵ Le taux de pauvreté au seuil de 60% culmine en 2014 chez femmes de 18 à 29 ans où il atteint 21.2 % (il est de 18.3% chez les jeunes hommes de 18-29 ans), Source : INSEE <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2408170#graphique-Donnes>

⁶ Ainsi le taux de propriétaires accédants ou sans emprunt chez les ménages dont le chef de famille a moins de 30 ans est de 13.6% selon la dernière enquête logement 2013. Il était de 15.1% en 1984.

Le taux de surpeuplement en 2013 est de 16.7% chez les ménages dont la personne de référence est âgée 18 à 39 ans, 54.2% de ces foyers ont au moins un défaut majeur de qualité dans leur logement, soient les deux taux les plus élevés mesurés dans les différentes classes d'âge <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1287961?sommaire=1912749>

nationale auprès de 4 500 jeunes âgés de 18 à 30 ans⁷. En 2017, le dispositif d'enquête a été étendu aux territoires ultramarins (La Réunion, la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique).

Ce dispositif est adossé à l'enquête permanente du CRÉDOC sur les Conditions de vie et Aspirations des Français, qui existe depuis 1978 et permet de resituer les analyses portant sur les jeunes sur des données de contexte général, et de comparer certains des résultats à ceux observés dans d'autres tranches d'âge.

Plusieurs thèmes⁸ ont été abordés dans cette étude, dont plusieurs avaient déjà fait l'objet de mesure en 2016, permettant des comparaisons dans le temps :

- **Les aspirations** : l'état d'esprit actuel, la satisfaction vis-à-vis de la vie actuelle et les perspectives futures.
- **La participation citoyenne** (*nouvelle thématique introduite en 2017*) : la forme de participation à la vie publique jugée la plus efficace pour que les choses bougent, participation à une manifestation ou à une grève, signature d'une pétition, l'intention de vote au premier tour des prochaines élections présidentielles, les raisons du vote et de l'abstention à ce premier tour, l'opinion quant à différentes pistes de renouvellement du système politique français.
- **L'engagement associatif** : l'adhésion associative, l'engagement bénévole, les freins et leviers à l'engagement bénévole.
- **L'opinion sur le service civique** : la connaissance du dispositif et l'envie de s'engager.
- **La mobilité et l'expérience internationale** : les départs à l'étranger (hors vacances) au cours des cinq dernières années, les motifs de départs, les apports et freins d'une expérience internationale, la reconnaissance des acquis de l'expérience de mobilité.
- **La mobilité quotidienne** (*nouvelle thématique introduite en 2017*) : l'équipement en véhicule motorisé, la proximité de transports en commun, le moyen de transport utilisé pour les trajets quotidiens, le vécu vis-à-vis des déplacements, les renoncements pour causes de difficultés de transport et les pistes prioritaires d'amélioration pour les trajets quotidiens.
- **L'accès aux droits sociaux et aux soins** : le non recours aux droits sociaux, les motifs de non recours, la connaissance des dispositifs sociaux et les attentes d'aides des pouvoirs publics.

⁷ Les bornes fixées pour étudier la jeunesse peuvent varier selon les différents travaux de référence mobilisés par exemple dans ce rapport. Les bornes fixées pour la jeunesse sont mouvantes selon les thématiques d'intérêt et largement discutées dans la littérature. Voir par exemple Roudet, Bernard. « *Qu'est-ce que la jeunesse ?* », *Après-demain*, vol. n ° 24, nf, no. 4, 2012, pp. 3-4. Celui-ci rappelle que « *La jeunesse est une réalité sociale : elle n'existe pas en soi, de façon stable et intemporelle. Elle est produite par la société dans des contextes historiques, sociologiques, économiques ou juridiques déterminés. Elle s'inscrit dans une stratification par âge de la société qui fixe les calendriers et les modalités de passage d'un âge à un autre et qui organise les statuts et les rôles sociaux selon l'âge.* »

⁸ Le questionnaire complet est disponible en annexe

En préambule, notons quelques informations **descriptives** sur la population des « jeunes » qui recouvre des réalités hétérogènes. Relevons notamment que :

- Les plus jeunes (18-24 ans) sont plus souvent étudiants (51%), célibataires (55%), sans enfants (88%). Alors que leurs aînés sont plus souvent en emploi (69%), vivent en couple (62%), avec des enfants (39%).
- Un peu plus de la moitié des 18-24 (58%) ont un niveau bac ou plus, quand cela concerne près des deux-tiers des 25-30 ans (64%), ces derniers ayant plus souvent achevé leurs études.
- Les plus jeunes sont dans des foyers qui s'imposent un peu moins souvent des restrictions (55%) que leurs aînés (62%), qui sont plus nombreux à avoir décohabité et bénéficient moins souvent de l'aide matérielle de leurs proches.

Tableau 1 – Quelques caractéristiques des jeunes en fonction de leur âge

	18-24 ans	25-30 ans	Ensemble
Situation d'activité			
En emploi	26%	69%	46%
Étudiant	51%	6%	30%
Au chômage	16%	16%	16%
Autre inactif	7%	9%	8%
Situation conjugale			
En couple avec une personne qui vit dans le logement	23%	62%	41%
En couple avec une personne qui ne vit pas dans le logement	22%	11%	17%
Non	55%	27%	42%
Présence d'enfants			
Oui	12%	39%	25%
Non	88%	61%	75%
Niveau de diplôme			
Brevet des collèges maximum	27%	14%	21%
CAP, BEP ou équivalent	15%	22%	19%
Bac. ou équivalent	35%	25%	30%
Supérieur au baccalauréat	23%	39%	30%
S'impose régulièrement des restrictions sur certains postes du budget			
Oui	55%	62%	59%
Non	30%	30%	30%
Nsp	15%	7%	12%
Total	100%	100%	100%

Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017

I. Un léger regain d'optimisme dans un contexte qui reste incertain

1.1. En toile de fond, des signaux d'embellie économique, un contexte encore incertain

Avant d'aborder la situation des jeunes en particulier rappelons que l'année 2017 est marquée par une **amélioration du moral économique des Français en général**, qui poursuit une embellie, timide, mais régulière. Celle-ci intervient depuis deux ans, après une crise financière ayant débuté en 2008 et entraîné l'économie française dans une phase de récession/stagnation pendant près de sept ans. La baisse inédite du pouvoir d'achat des ménages⁹, l'accélération de la désindustrialisation de la France¹⁰ et la hausse du chômage qu'elle a généré avaient eu un effet dévastateur sur le moral économique de la population, tombé au plus bas. Après une année 2015 qui marquait un léger redoux, les principaux indicateurs de l'enquête Conditions de vie et Aspirations du CRÉDOC confirment l'amélioration du climat économique au début 2017.

Les signaux d'une amélioration du moral sont particulièrement nets sur le front de l'emploi. Les ménages ont également le sentiment de retrouver quelques marges de manœuvre financière. Toutefois cette amélioration du moral se déroule dans un climat **d'incertitude** élevé par rapport à l'avenir : la reprise est moins rapide qu'en 1995 et nos concitoyens ont plus de mal à se remettre de la crise qu'il y a vingt ans, les bas revenus profitent moins de celle-ci, le contexte terroriste et l'année d'échéance présidentielle font régner un climat d'incertitude¹¹.

Dans ce contexte, les jeunes montrent des signes d'un gain de confiance dans leur avenir, bien que ce gain de confiance soit timide en raison de multiples incertitudes.

1.2. Un état d'esprit chez les jeunes davantage tourné vers l'avenir, qui oscille entre confiance et inquiétude

Nous avons, comme l'an dernier, interrogé les 18-30 ans sur leur état d'esprit, en leur demandant de le qualifier d'un mot ou d'une phrase courte. La comparaison des résultats par rapport à l'an dernier montre, par les mots choisis, une plus grande **attention portée envers l'avenir** : une part plus importante se dit d'une part **« optimiste »** avant tout (20% des jeunes en 2017 contre 11% en 2016, +9 points), et à l'opposé, suivant une progression plus mesurée, une proportion un peu plus importante que l'an dernier se dit spontanément **inquiète ou craintive par rapport à l'avenir** : en 2017, **19%** des jeunes se montrent inquiets contre 15% en 2016 (+4 points), et 4% se disent perdus (+2 points). Le contexte général de reprise incite probablement les jeunes à porter leur attention

⁹ Le revenu disponible brut n'a pas connu de baisse dans les années qui ont suivi la crise, en revanche le pouvoir d'achat des ménages a baissé en 2012 et en 2013 de 0,9% et 0,4% respectivement, pour ensuite retrouver une croissance. Source : Comptes nationaux – Base 2010, Insee, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2383678?sommaire=2383694>

¹⁰ D'après l'Insee, la désindustrialisation – qui se traduit par la baisse du poids de la valeur ajoutée manufacturière dans la valeur ajoutée totale – a été accentuée à partir de 2008. La crise financière a fait brutalement chuter les taux de marge dans l'industrie manufacturière, baisser la productivité (en raison notamment d'absence d'ajustement des salaires), ce qui a généré de nombreuses fermetures de sites industriels et la délocalisation. Source : Insee, « L'industrie manufacturière en France depuis 2008 : quelles ruptures ? », décembre 2012

¹¹ Pour plus de détail, voir « L'émancipation », Note de conjoncture sociétale, édition 2017, CRÉDOC, mars 2017

davantage sur l'avenir : cette reprise sera-t-elle pérenne ? vont-ils en profiter ? ou resteront-ils la « variable d'ajustement »¹² notamment du marché de l'emploi ?

Figure 1 – Quel mot (ou phrase courte) décrit le mieux votre état d'esprit actuel ? (question ouverte)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Recodification a posteriori en thématiques – Nuage de mots constitué en fonction du nombre d'occurrences de la thématique (taille des mots proportionnelle au nombre d'occurrences)
Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

Le regard sur le **présent** est un peu plus négatif qu'en 2016 :

- les jeunes sont moins nombreux à se déclarer « heureux, épanouis » en 2017 (9% contre 21% en 2016),
- on note une légère progression de la part des jeunes qui se disent tristes (+3 points par rapport à 2016)

C'est surtout ce constat plus négatif sur le présent qui nourrit un **sentiment négatif en augmentation** passant de 32% en 2016 à 42% en 2017 (soit une hausse de 10 points). Les évocations neutres régressent. Les positions sont donc plus **tranchées** que l'an dernier.

Toutefois, et au total de ces différentes évolutions, comme en 2016, les jeunes restent plus souvent dans un état d'esprit positif (48%), que dans un état d'esprit globalement négatif (42%).

¹² INSEE, 30 ans de vie économique et sociale, Edition 2014, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1374377>

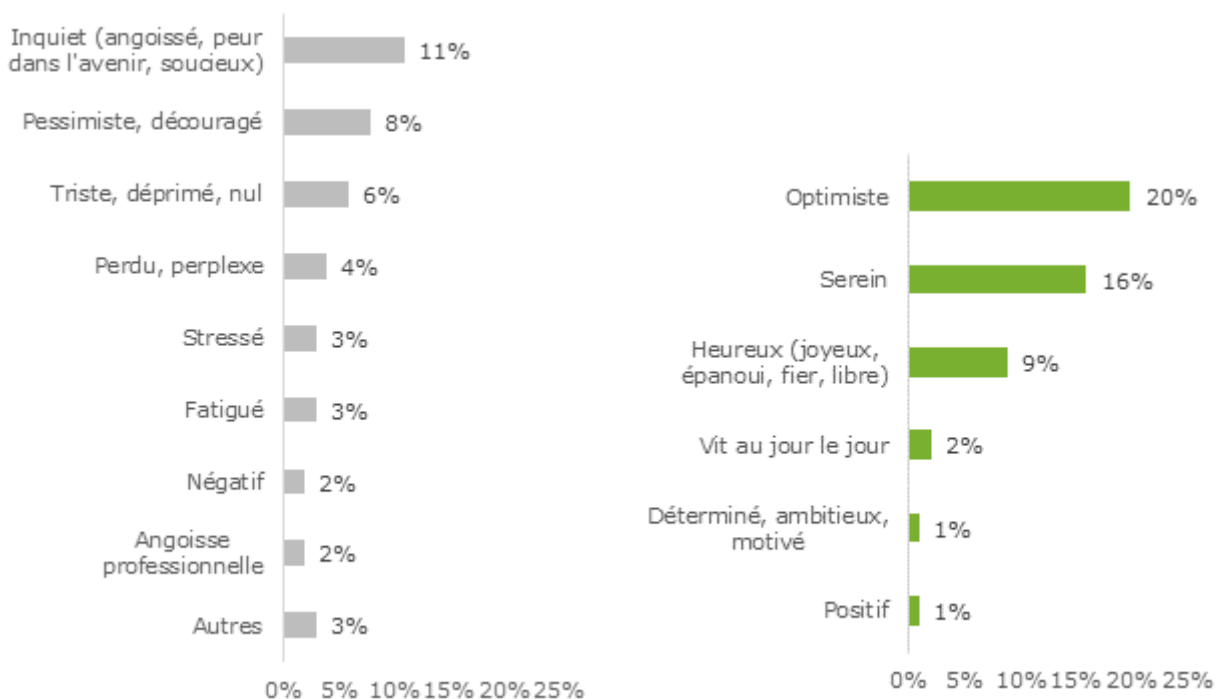
Cette analyse met en évidence que les jeunes sont surreprésentés dans les secteurs et les statuts d'emploi les plus exposés aux fluctuations conjoncturelles. Une analyse de même nature pourrait être proposée dans le domaine du logement par exemple. Selon la dernière enquête nationale logement, le taux de propriétaires a baissé chez les ménages dont la personne de référence a moins de trente ans, (13.6% en 2013 contre 15.1 en 1984) tandis que le mouvement d'accession à la propriété profitait surtout aux plus âgés (74% d'entre eux sont propriétaires aujourd'hui contre 56% en 1984)

Graphique 1 – L'état d'esprit des jeunes en 2017 (en % des réponses après recodification des réponses)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans

Cumul état d'esprit négatif = 42%

Cumul état d'esprit positif = 48%



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

Le pessimisme, l'inquiétude, le sentiment d'être perdu – tant de notions qui définissent **un état d'esprit négatif** – ont particulièrement **progressé chez les jeunes hommes** (+11 points contre +7 points chez les jeunes femmes), même s'ils restent moins nombreux à définir leur état d'esprit par un terme négatif (37% d'entre eux le font, tandis que 47% des jeunes femmes sont dans ce cas). La progression de l'état d'esprit négatif est également particulièrement prononcée chez **les plus jeunes** (18-24 ans) (+13 points contre +5 points parmi les 25-30 ans), **les jeunes les moins diplômés** (n'ayant aucun diplôme ou niveau BEPC/Brevet des collèges) (+14 points chez les jeunes sans diplôme, +21 points chez les jeunes ayant un BEPC/Brevet des collèges contre +8 points parmi les jeunes avec un Bac+5), mais également chez **les étudiants** (+15 points contre +7 points parmi les jeunes en emploi et +3 parmi les jeunes au chômage).

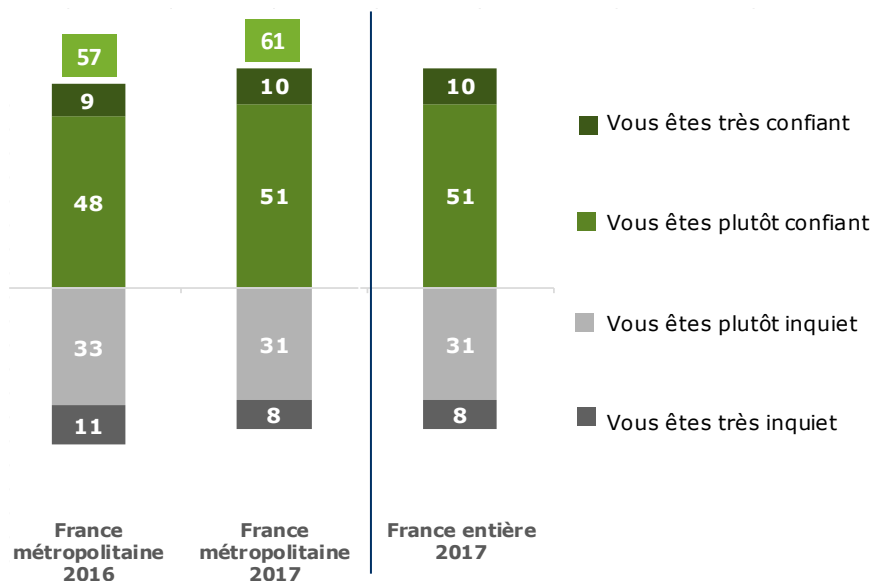
A l'inverse, les jeunes qui sont en couple avec une personne qui vit dans le même logement et ceux qui ont des enfants résistent mieux au basculement dans un état d'esprit négatif.

1.1. Une confiance inégalement partagée entre les jeunes

Interrogés cette fois de manière plus binaire, et spécifiquement sur leur avenir, les jeunes portent un regard qui est majoritairement optimiste. **61%** des jeunes interrogés en 2017 se disent **confiants dans leur avenir** (parmi eux, 10% sont très confiants), 31% sont inquiets et 8% sont très inquiets. Sur ce point, l'année 2017 est marquée par une **évolution positive par rapport à 2016** : la part des jeunes qui se disent très ou plutôt confiants dans leur avenir progresse de 4 points.

Graphique 2 – Comment voyez-vous votre avenir dans les trois ans qui viennent ? (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



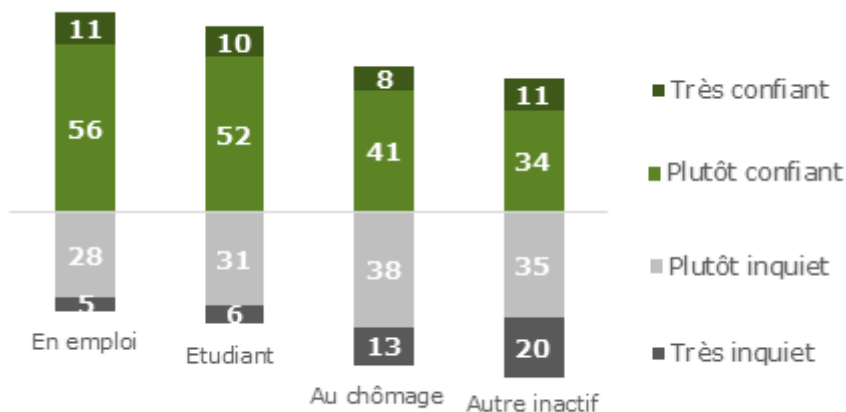
Source : Injep-Crédoc, Baromètres Djepva sur la jeunesse, 2017 et 2016.

Ainsi, les jeunes **hommes** se disent plus souvent confiants par rapport aux jeunes femmes (63% contre 59% respectivement). Les **25-30 ans** sont également plus souvent confiants dans leur avenir que les 18-24 ans et c'est en regardant leurs situations de plus près que l'on peut comprendre d'où vient cette différence. Les jeunes qui ont entre 25 et 30 ans sont plus souvent actifs que les 18-24 ans, or **l'emploi est un élément particulièrement rassurant** quand il s'agit de se projeter dans l'avenir : plus de deux tiers des jeunes qui ont un emploi sont confiants dans leur avenir. Parmi eux, ceux qui sont les plus rassurés sont les jeunes qui travaillent en contrat à durée indéterminée ou déterminée (à 69% et 67% respectivement), ainsi que ceux qui travaillent **à leur compte** (69%), et ce malgré l'instabilité que le statut d'indépendant peut induire. Un travail de recherche mené en 2016 par le Crédoc sur les nouvelles formes d'emploi montre que les jeunes sont plus attirés que leurs aînés par le travail indépendant, notamment grâce à la liberté ou la flexibilité dans la conjugaison de vie professionnelle et privée que cette forme d'emploi peut offrir¹³. En revanche, les jeunes en contrats plus précaires (en intérim ou contrat aidé) sont nettement moins confiants (54% et 55% respectivement).

¹³ Alberola E., Aldeghi I., Hoibian S., « Les mutations du travail. L'envie d'être salarié domine, sauf chez les jeunes qui aspirent à plus de liberté », Cahier de recherche N° C334, Décembre 2016.

Graphique 3 – Comment voyez-vous votre avenir dans les trois ans qui viennent ? (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans, France entière

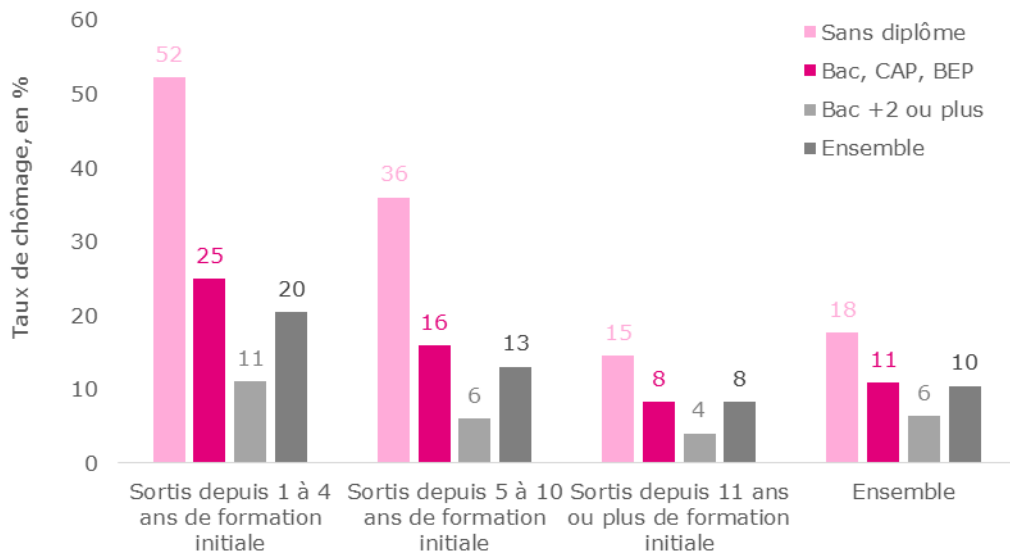


Source : Injep-Crédoc, Baromètres Djepva sur la jeunesse, 2017.

Davantage que la situation d'activité, le niveau de diplôme fait apparaître des clivages importants s'agissant du regard porté par les jeunes sur leur avenir. La **confiance dans l'avenir est d'autant plus grande que le niveau de diplôme est élevé** : 71% des diplômés du supérieur sont confiants dans leur avenir, alors qu'ils sont 64% parmi les titulaires du baccalauréat, 54% parmi les titulaires du CAP/BEP et 48% parmi les jeunes ayant un Brevet des collèges au maximum.

In fine, le lien qui existe entre la perception de l'avenir et le niveau de formation est implicitement le même que celui observé avec la situation d'activité. La configuration du marché de l'emploi est telle que les personnes les plus diplômées sont celles qui connaissent le moins de difficultés pour trouver un emploi et ceci est particulièrement vrai pour les jeunes ayant peu d'expérience. Ceci est particulièrement criant lorsque l'on s'intéresse au taux de chômage des jeunes selon la durée écoulée depuis la fin de la formation initiale en fonction du niveau de diplômé atteint : par rapport aux diplômés d'un niveau bac +2 ou plus, les sans-diplômes sont plus de quatre fois plus nombreux (en proportion) à être au chômage 1 à 4 ans après la fin de leur formation initiale.

Graphique 4 – Taux de chômage selon le niveau de diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale en 2016



Source : Insee, Enquête Emploi 2015.

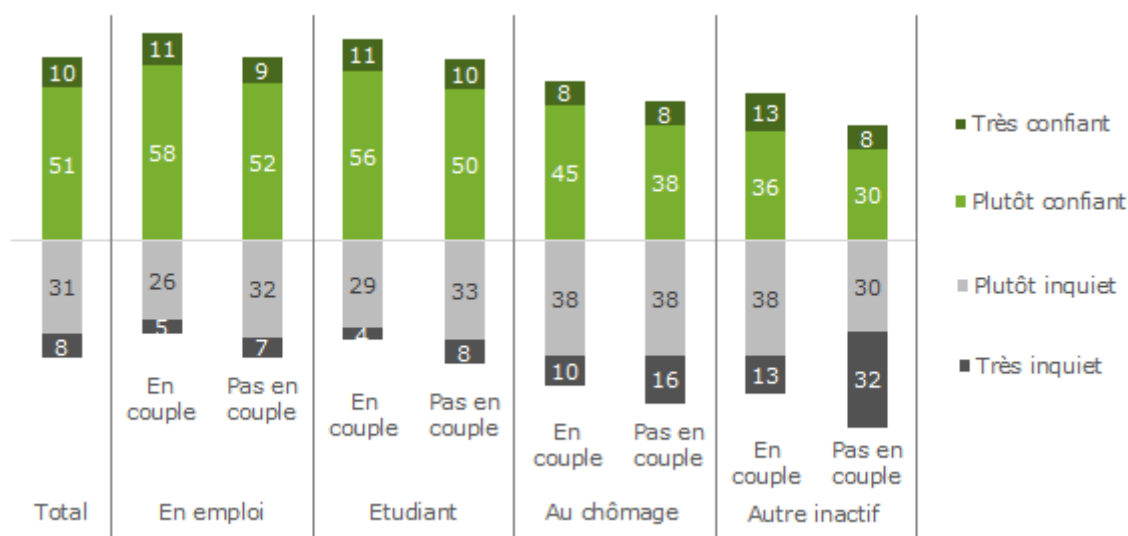
Ainsi, un faible niveau de formation est un facteur de risque face au chômage, or, comme nous l'avons vu, le chômage est une situation particulièrement anxiogène pour les jeunes.

La confiance des jeunes dans l'avenir n'est toutefois pas basée uniquement sur l'emploi et les perspectives d'emploi que leur offre leur diplôme. Le fait d'avoir fondé **un foyer, une famille** a un **impact** très important sur le regard que portent les jeunes sur leur avenir. À des situations professionnelles comparables, les jeunes qui sont en couple (cohabitants ou non) ont systématiquement plus souvent confiance dans leur avenir que les jeunes qui ne sont pas en couple. Le fait d'avoir des enfants produit le même effet.

Graphique 5 – Perception de l’avenir selon la situation conjugale et la situation d’activité (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans, France entière

Comment voyez-vous votre avenir dans les trois ans qui viennent ?



Source : Injep-Crédoc, Baromètres Djepva sur la jeunesse, 2017.

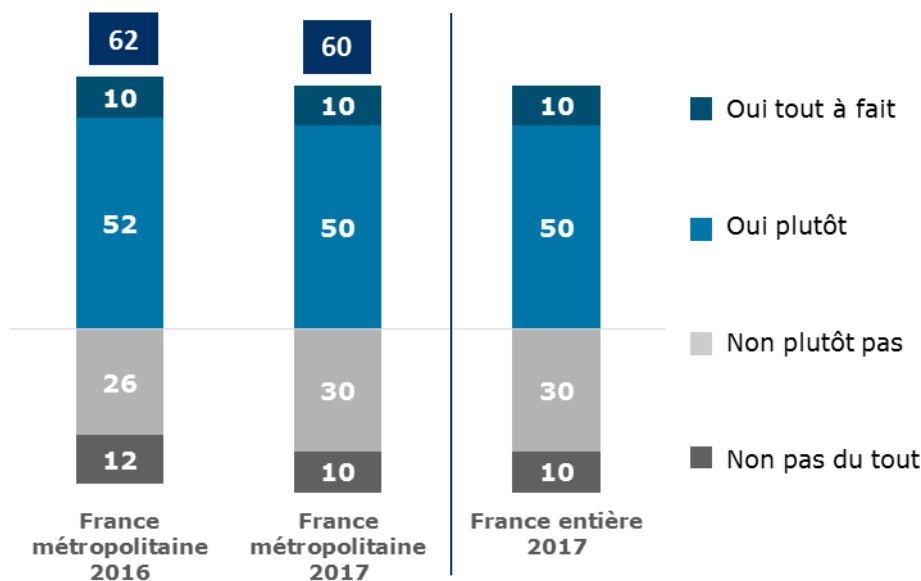
La progression de la confiance en l’avenir observée entre 2016 et 2017 (+ 4 points en moyenne) ne concerne pas l’ensemble des jeunes de la même manière. Ce sont les jeunes **diplômés du supérieur**, les **actifs** occupés qui retrouvent davantage d’optimisme quant à leur avenir. La vie affective et familiale est également un catalyseur d’optimisme puisque les jeunes qui sont **en couple** (et qui habitent avec leur conjoint) sont plus nombreux à basculer dans une vision plus confiante de leur avenir par rapport aux jeunes qui ne sont pas en couple (+6 et +4 points respectivement dans la part des jeunes qui se déclarent « très » ou « plutôt » confiants dans leur avenir). De même, la progression de la confiance dans l’avenir est plus forte chez les jeunes **qui ont un enfant** (+7 points) que chez ceux qui n’en ont pas (+3). Ces facteurs (emploi, couple et enfants) sont plus répandus chez les jeunes entre 25 et 30 ans que chez les 18-24 ans, ce qui explique que ce sont les **25-30 ans** qui connaissent une plus forte progression de confiance dans l’avenir que leurs cadets (+7 et +3 points respectivement).

1.2. Des jeunes plus exigeants sur leur situation actuelle

Interrogés sur leur épanouissement actuel, les jeunes se disent majoritairement (**60%**) satisfaits de leur vie actuelle. Probablement en liaison avec une amélioration de la situation économique et des perspectives, ils considèrent un peu moins cette année (-2 points) que **leur vie « correspond à leurs attentes »**. C'est un processus qu'on observe souvent en sciences sociales : les attentes progressent d'autant plus que les perspectives s'améliorent.

Graphique 6 – De manière générale, votre vie actuelle correspond-elle à vos attentes ? (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètres Djepva sur la jeunesse, 2017 et 2016.

Les différences en termes de satisfaction selon le sexe et l'âge sont minimales : on peut seulement relever que les jeunes femmes se prononcent moins souvent de manière très affirmative (« oui, tout à fait ») et « non, pas du tout » que les jeunes hommes, de même que les 25-30 ans sont moins catégoriques sur cette question par rapport aux 18-24 ans.

L'environnement familial, le couple, les enfants sont également des éléments qui contribuent à l'épanouissement des jeunes. Les **jeunes qui sont en couple** et qui habitent avec leur conjoint sont plus souvent satisfaits de leur vie (67%) que les jeunes qui ne sont pas en couple (53%). Les **jeunes qui ont des enfants** sont également plus enclins à dire que leur vie correspond à leurs attentes (65%) que les jeunes qui n'ont pas d'enfants (59%).

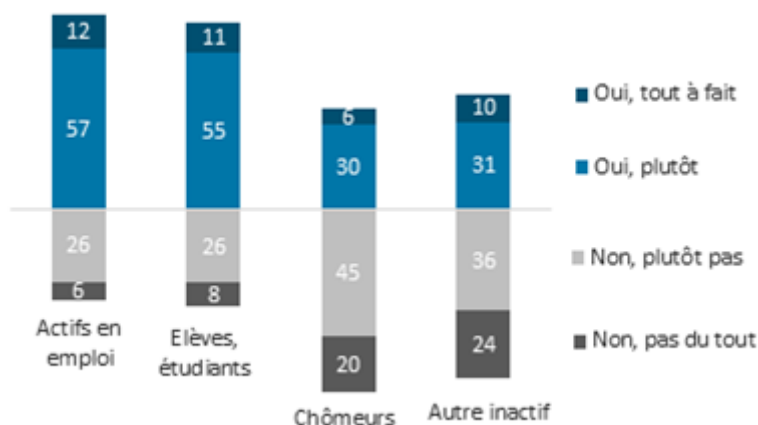
La satisfaction des jeunes vis-à-vis de leur vie dépend fortement de leur situation professionnelle : **les jeunes en emploi** déclarent le plus souvent (69%) que leur vie correspond à leurs attentes, suivis de près par **les étudiants** (66%). Les jeunes **au chômage** et **autres inactifs** (sans activité ou invalides) sont à l'inverse **moins souvent satisfaits** de leur vie (respectivement 36% et 41%).

L'insatisfaction des jeunes qui sont dans ces situations découle probablement des difficultés qu'ils rencontrent dans leur insertion professionnelle mais aussi de la moindre **socialisation** et des **privations financières** qui peut en découler. Le chômage et l'inactivité chez les jeunes induisent une fragilité prononcée. En effet, pour ne citer que quelques effets constatés dans la littérature, les jeunes au chômage ou inactifs ont deux fois plus souvent des retards de paiement que l'ensemble des jeunes, trois fois plus souvent des restrictions de consommation et une fois et demi plus souvent un logement jugé trop petit¹⁴ ; ils subissent également des répercussions de leur situation sur le plan psychologique puisqu'ils sont significativement plus souvent sujets à la détresse psychologique que les autres, et ce indépendamment de la situation socioéconomique du foyer et des antécédents en termes d'accidents de vie¹⁵.

Graphique 7 – Satisfaction vis-à-vis de la vie actuelle selon la situation d'activité (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans

De manière générale, votre vie actuelle correspond-elle à vos attentes ?



Source : Injep-Crédoc, Baromètres Djepva sur la jeunesse, 2017.

Plusieurs autres pistes d'explications permettent d'appréhender la place que semble occuper l'emploi dans la satisfaction de la vie actuelle chez les jeunes.

- Rappelons d'abord que les marqueurs sociaux qui sont traditionnellement pris en compte pour étudier le passage dans la vie adulte sont l'acquisition de l'autonomie financière, de l'autonomie résidentielle (qui correspond à la décohabitation), l'expérience conjugale (le fait d'être en couple cohabitant) et le fait d'avoir des enfants¹⁶. Dans le franchissement de ces étapes vers l'autonomisation, les Français placent l'emploi en première position¹⁷. Ceci

¹⁴ D'après l'enquête SRCV-SILC 2005. Source : « L'indépendance des jeunes adultes : chômeurs et inactifs cumulent les difficultés », Insee Première n°1156, septembre 2007

¹⁵ D'après l'enquête décennale santé de l'Insee de 2000. Source : « La souffrance psychique des adolescents et des jeunes adultes », Rapport du groupe de travail, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Haut Comité de la santé publique, Février 2000

¹⁶ Voir Arnett J.J., « Young people's conceptions of the transition to adulthood », Youth & Society, vol. 29, n° 1 :3-23, 1997

¹⁷ Dans l'enquête European Social Survey de 2006, 43 000 individus dont 2 000 Français ont été interrogés sur l'importance des différents marqueurs sociaux dans la transition vers l'âge adulte. Il leur a été demandé

s'explique probablement d'une part par le fort taux de chômage en France et d'autre part parce que l'accès à un emploi constitue souvent une **porte d'entrée vers les autres processus d'autonomie** : étape nécessaire à l'acquisition de l'autonomie **financière** mais aussi de l'autonomie **résidentielle**, puisqu'il correspond souvent à l'une des conditions d'accès au marché du logement (que ce soit en location ou en accession), et par voie de conséquence à la **cohabitation conjugale**.

- Il existe par ailleurs en France une forte **valorisation** sociale du travail. Dans son ouvrage de 1989¹⁸, Philippe d'Iribarne écrit que la France demeure « *la patrie de l'honneur, des rangs, de l'opposition du noble et du vil, des ordres, des corps, des états, qui se distinguent autant par l'étendue de leurs devoirs que par celle de leurs privilèges* ». La question de la **place qu'un individu va prendre dans la société** est donc très importante. Sur ce plan, l'enjeu est particulièrement fort pour les jeunes puisque les choix qu'ils font vont conditionner leur destin social¹⁹. Il est ainsi possible que les jeunes manifestent ici aussi pour partie une forme de **pression** sociale entourant leur capacité à « décrocher un emploi ».

En comparaison avec 2016, les **jeunes qui ont passé le cap de la vie adulte** (en ayant un emploi, en étant en couple avec une personne qui vit sous le même toit, ou encore en ayant des enfants) ont aussi vu leur **satisfaction vis-à-vis de leur vie baisser** légèrement (-2 points sur le cumul des « Oui tout à fait » et « Oui, plutôt »). Les données issues de l'enquête Conditions de vie et aspirations 2017 du Crédoc portant spécifiquement sur les jeunes montrent pourtant une amélioration de la situation des moins de 30 ans sur plusieurs indicateurs : ils sont moins nombreux qu'en 2016 à s'imposer des restrictions sur leur budget (-5 points), à souffrir de nervosité (-7 points) ou encore d'insomnies (-2 points)²⁰. Ce décalage nourrit l'hypothèse que les **attentes des jeunes ont tendance à s'élever dans un contexte de reprise économique**, toute modérée soit elle.

d'hierarchiser les différents événements sur une échelle de 1 (pas du tout important) à 5 (très important). Les répondants français ont placé l'emploi à plein temps en 1^{ère} position lui donnant une note de 3,60 en moyenne, soit la note la plus élevée accordée à l'emploi parmi tous les pays interrogés. En deuxième position se trouvent les enfants (avec une note de 3,01) et le départ du foyer parental (2,97), et en troisième position la vie en couple (2,61).

Voir Ferreira V.S., Nunes C., « Les trajectoires de passage à l'âge adulte en Europe », Politiques sociales et familiales, n°102, 2010.

¹⁸ D'Iribarne P. « La logique de l'honneur. Gestion des entreprises et traditions nationales », Paris, Seuil, 1989.

¹⁹ Cécile Van De Velde a mené une étude sociologique pour identifier les trajectoires qui mènent à la vie adulte dans laquelle elle a identifié quatre formes d'expériences du « devenir adulte » : « Se trouver », « S'assumer », « Se placer », « S'installer ». « Se placer », caractéristique de la jeunesse française d'après la chercheuse, consiste à faire des choix qui permettent de s'élever socialement, faire en sorte de donner la meilleure image possible. Cette trajectoire est par ailleurs marquée par l'urgence : il faut s'intégrer à tout prix, le plus vite possible et de manière définitive.

Van De Velde C., « Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe. », Presses universitaires de France, coll. « Le lien social », 2008.

²⁰ « L'émancipation », Note de conjoncture sociétale, édition 2017, CRÉDOC, mars 2017

II. L'envie de participer autrement

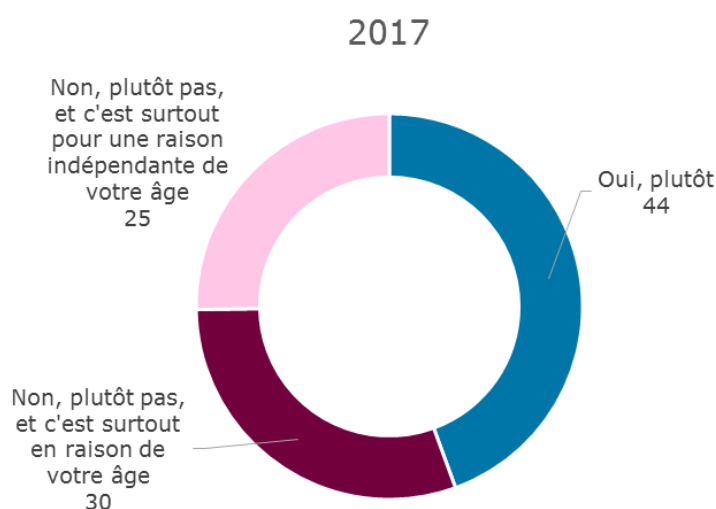
2.1. Des jeunes en quête de reconnaissance

Plus d'un jeune sur deux (55%) estime que son avis ne compte pas réellement au sein des espaces dans lesquels il évolue (entreprise, école, université, association, club de loisir ou de sport, etc.). **30% estiment que le défaut d'écoute est lié à leur âge.**

En 2016, 47% des jeunes pensaient que leur avis ne comptait pas vraiment dans les espaces dans lesquels ils évoluent. La hausse observée doit cependant être nuancée par le changement d'approche dans la formulation de la question. En effet, en 2016 la question était posée en deux temps : on demandait dans un premier temps aux répondants s'ils avaient le sentiment que leur avis compte, puis pour ceux qui répondaient « oui, plutôt », s'ils pensaient que la situation était surtout liée à leur âge ou à autre chose. Le changement de formulation en 2017 en une question unique, intégrant d'ores et déjà les motifs de défaut d'écoute, a pu, par son caractère plus explicite, encourager les répondants à indiquer qu'ils ne se sentaient pas assez écoutés.

Graphique 8 – Pensez-vous que votre avis compte au sein des espaces dans lesquels vous évoluez (entreprise, école, université, association, club de loisir ou de sport, ...) ? (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

Ce sentiment de manque d'écoute doit être lu à l'aune de la « **soif générale de reconnaissance** »²¹ qui s'est diffusée dans la société au cours des dernières décennies. Des chercheurs ont ainsi montré que le désir de reconnaissance occupe aujourd'hui une place centrale dans la compréhension des revendications et des conflits socioculturels, qu'il semble alimenter. Longtemps centrés sur des enjeux de redistribution, d'accès universel à l'éducation, à la sécurité matérielle et alimentaire, à la

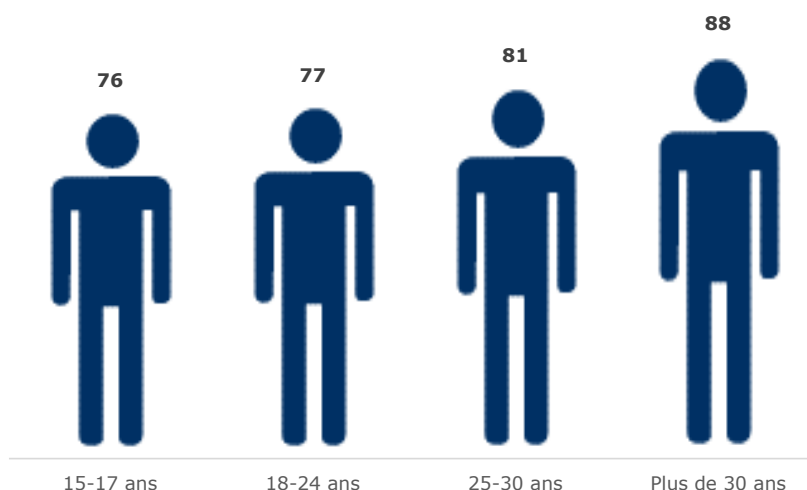
²¹ Caillé Alain, « Introduction », dans *La quête de reconnaissance. Nouveau phénomène social total*, sous la direction de Caillé Alain. Paris, La Découverte, « TAP/Bibliothèque du MAUSS », 2007, p. 5-14. URL : <http://www.cairn.info/la-quete-de-reconnaissance--9782707153326-page-5.htm>

protection, les conflits socioculturels s'en affranchissent pour partie devant le constat suivant : la possession matérielle ne suffit pas au bien-être et à s'affranchir de difficultés sociales (inégalités hommes-femmes, stigmatisation, etc.). On constate en ce sens que **malgré les signes de reprise économique et l'amélioration du moral économique des Français depuis 2016, la relative embellie ne se traduit pas par une plus grande satisfaction sociétale** : 86% des Français estiment que la société française a besoin de se transformer profondément et la confiance envers les institutions continue de diminuer. Relevons que le désir de changement de société, s'il se fait moins fort chez les jeunes qu'auprès de leurs aînés, n'en reste pas moins souhaité par plus des trois quart d'entre eux.

Graphique 9 – Un changement profond de la société souhaité par une majorité de Français (en %)

Estimez-vous que la société française a besoin de se transformer profondément ? (en %)

Champ : ensemble des répondants



Source : Crédoc, Enquête Conditions de Vie et Aspirations, janvier 2017

Pour Axel Honneth²², la reconnaissance se décline en trois axes, la « sollicitude personnelle », la « considération cognitive » et « l'estime sociale », qui viennent nourrir l'individu dans son identité individuelle et son rapport de confiance face au monde à travers, respectivement, un sentiment de sécurité physique (confiance en soi), d'accès égal à des droits (le respect de soi) et de reconnaissance de ses « capacités et qualités » (l'estime de soi). **Les jeunes générations apparaissent plus spécifiquement sensibles à ces enjeux de construction individuelle et de « confiance de base »**^{23,24}. De manière convergente à notre enquête, en 2016, 76% des jeunes estimaient que la société française n'accordait pas une place aux jeunes pour qu'ils réussissent leur vie (une proportion en hausse de +5 points par rapport à 2011)²⁵, ce qui témoigne d'une difficulté à accéder à une telle

²² Honneth Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf, coll. « Passages », traduit de l'allemand par Pierre Rusch (éd. or. Kampf um Anerkennung, 1992), 232 p., 2002.

²³ Erikson Erik, 1972, *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, Flammarion, Paris.

²⁴ Le Breton David, « 2. L'épreuve comme reconnaissance : ordalie et jeunes générations », dans *La quête de reconnaissance. Nouveau phénomène social total*, sous la direction de Caillé Alain. Paris, La Découverte, « TAP/Bibliothèque du MAUSS », 2007, p. 44-57. URL : <http://www.cairn.info/la-quete-de-reconnaissance--9782707153326-page-44.htm>

²⁵ Observatoire du vote des jeunes, ANACEJ-IFOP, « Les jeunes et l'élection présidentielle de 2017 à un an du scrutin », 2016

construction individuelle et donc à une reconnaissance. Et peut-être aussi au sentiment que les générations plus âgées ont une part de responsabilité dans les difficultés rencontrées par les jeunes, en conservant des situations privilégiées (emplois stables, propriété du logement, pouvoir d'achat) auxquels les jeunes n'espèrent plus vraiment accéder.

Dans le cadre de travaux réalisés pour l'ONPES en 2015²⁶ et actualisés en 2017²⁷ à partir de l'enquête Conditions de vie et Aspirations, le CRÉDOC a interrogé les Français sur le sentiment « d'invisibilité sociale », entendu comme le sentiment d'être confronté personnellement à des difficultés importantes que les pouvoirs publics ou les médias ne voient pas. En 2017, plus de six personnes sur dix partagent le sentiment que leurs difficultés personnelles sont invisibles des institutions. Ces travaux ont montré que plutôt qu'une absence totale de visibilité médiatique ou un défaut complet de prise en compte par les pouvoirs publics, le sentiment d'invisibilité résulte davantage de l'impression que les élites ont une **mauvaise appréhension des difficultés rencontrées**, notamment par les catégories de population en situation de précarité, sans doute également en lien avec le désir de construction individuelle et de reconnaissance. Plus que l'âge, l'étude avait montré l'importance du **niveau de vie** dans la compréhension de ce phénomène.

La situation des jeunes par rapport à leur insertion sociale et économique a un effet sur le sentiment que leur avis compte dans les espaces dans lesquels ils évoluent.

Les diplômés du supérieur (48%), actifs occupés (47%) et plus particulièrement en CDI (49%), les habitants des grandes agglomérations²⁸ (46%), les propriétaires (47%) ont plus souvent le sentiment que leur avis compte. À l'autre extrémité du spectre, les non diplômés (38%), les chômeurs (39%), les habitants de communes rurales (42%) ont moins souvent l'impression de n'être pas pris en compte. Et le fait de ne pas être entendu **en raison de son âge** est plus fort au sein de ces dernières catégories de population.

Les 18-24 ans (35%), les étudiants et les autres inactifs (34%) sont plus nombreux à invoquer leur âge comme motif de non-reconnaissance. Pour les 25-30 ans ne se sentant pas écoutés, l'âge n'apparaît pas comme la première justification. Ils sont proportionnellement plus nombreux à estimer que l'absence de prise en compte de leur avis est liée à un autre facteur (30%).

²⁶ Elodje Albérola, Lucie Brice, Nelly Guisse et Sandra Hoibian, « La France des invisibles », *Collection des rapports du CRÉDOC n°327*, 2016

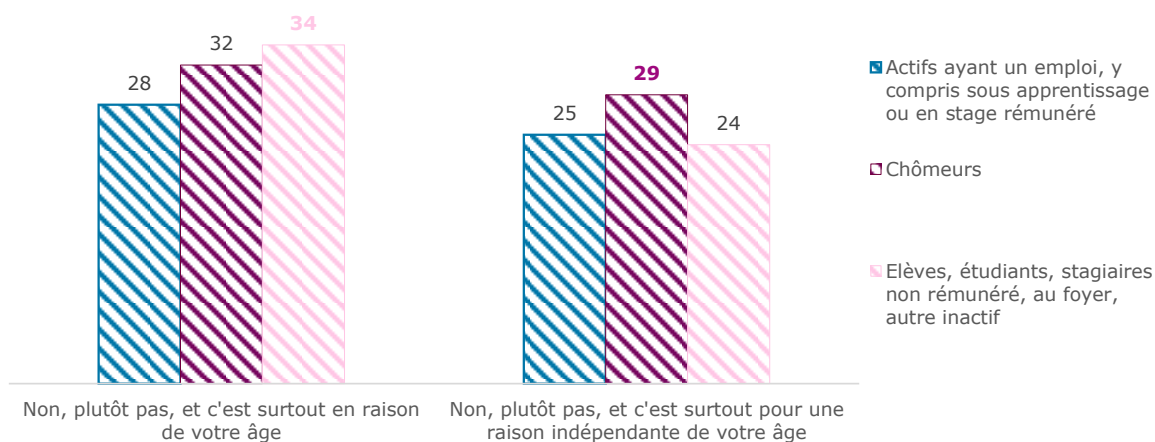
²⁷ Lucie Brice, Patricia Croutte, Radmila Datsenko, Nelly Guisse, Sandra Hoibian, Jorg Muller « L'émancipation », *Note de conjoncture sociétale*, Édition 2017

²⁸ Habitants des unités urbaines de 200 000 habitants et plus

Graphique 10 – Sentiment que son avis ne compte pas selon le statut d'activité (en %)

Pensez-vous que votre avis compte au sein des espaces dans lesquels vous évoluez ? (en %)

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



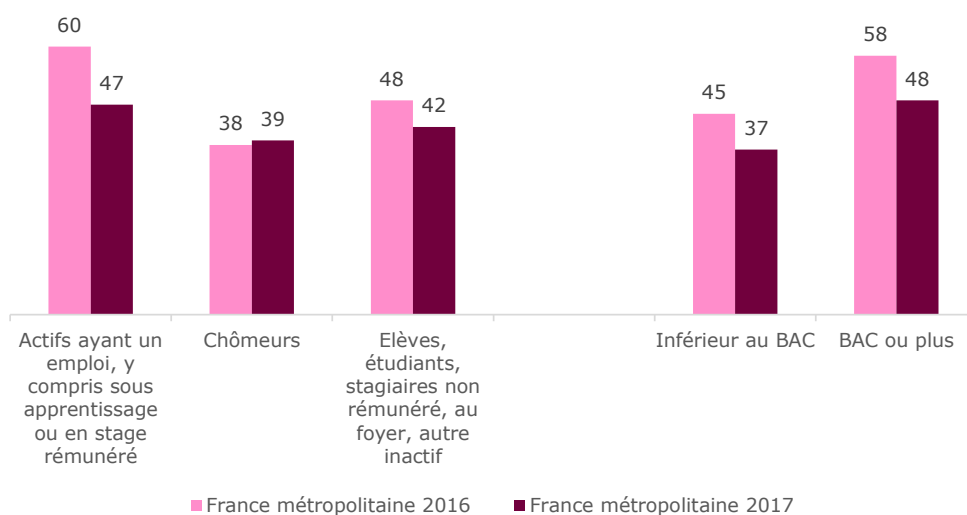
Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017

Le clivage socioéconomique sur ce plan s'est toutefois atténué entre 2016 et 2017 : en 2016, 60% des actifs occupés estimaient que leur avis était pris en compte contre 48% des étudiants et inactifs et 38% des chômeurs. De même, les écarts entre diplômés et non diplômés ont légèrement diminué, passant de 13 à 11 points de différence.

Graphique 11 – Proportion de personnes qui estiment que leur avis compte selon le statut d'activité et le niveau de diplôme (en %)

Pensez-vous que votre avis compte au sein des espaces dans lesquels vous évoluez ? – Réponse oui plutôt

Champ : ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2016 et 2017

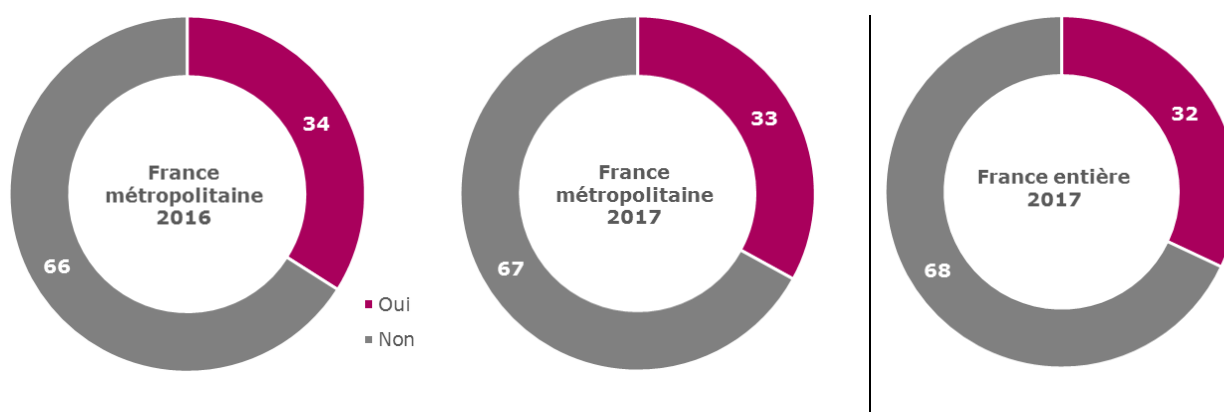
2.2. Une stabilisation de la participation associative

2.2.1. Un tiers des jeunes sont adhérents d'une association et un tiers sont bénévoles

En 2017, on observe **une stabilisation de la participation aux activités d'une association par rapport à 2016 : un tiers des jeunes fait partie d'une association.**

Graphique 12 – Faites-vous partie ou participez-vous aux activités d'une association (sportive, culturelle, de loisirs, de jeunes, humanitaire, politique ...) ? (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017 et 2016.

Cette relative stabilité de la participation associative des jeunes n'est pas nouvelle et avait été notée lors de l'édition précédente du baromètre, en 2016²⁹. Entre 1991 et 2008, un peu plus d'un tiers des jeunes de 18-29 ans faisait ainsi déjà état d'un engagement associatif à l'occasion des enquêtes Valeurs réalisées avec la participation de l'INJEP et de l'Association pour la recherche sur les systèmes de valeurs (ARVAL)³⁰. Elle s'inscrit dans un contexte plus général de stabilité de la participation associative au sein de l'ensemble de la population française depuis trente ans³¹.

La participation des jeunes à la vie associative reste conditionnée – à l'image de celle de leurs aînés³² par **leur insertion dans la société**, qui favorise en retour la capacité à s'engager et à faire entendre sa voix. Les adhérents à une association sont ainsi plus fréquemment des actifs occupés (36%), des diplômés (37%) mais aussi des personnes en couple avec une personne vivant hors de leur logement (36%).

Si les hommes restent davantage engagés dans des activités associatives, **l'écart entre la participation des hommes et des femmes s'atténue sensiblement**, passant de 10 points en 2016 à 6 points en 2017. Au sein de l'ensemble de la population française, une réduction des

²⁹ Aldeghi Isa, Guisse Nelly, Hoibian Sandra, Jauneau-Cottet Pauline, Maes Colette, « Baromètre DJPEVA sur la jeunesse 2016 », *Collection des rapports*, n°332, Paris, CRÉDOC, juin 2016, p30

³⁰ Lardeux, Laurent 2016, « Les évolutions de l'engagement des jeunes : fossilisation et fertilisation », in *Jeunes sans parole, jeunes en paroles*, dir. Marie-Madeleine Gurnade, Cédric Ait-Ali, l'Harmattan.

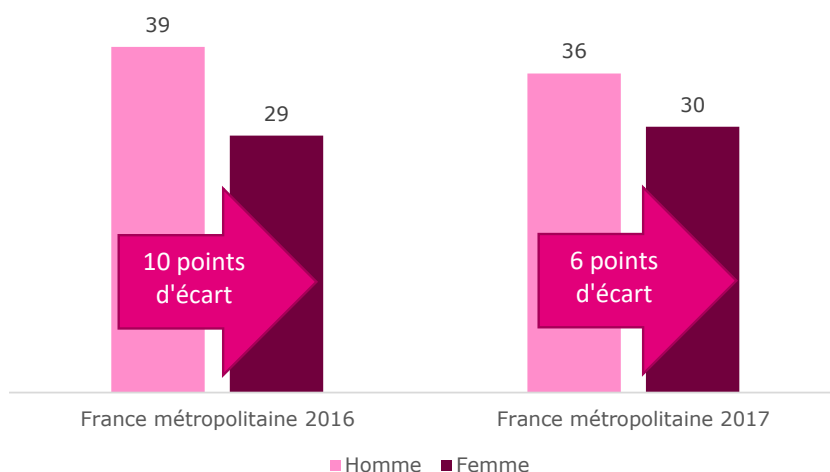
³¹ Burriland Carine, Gleizes François, « Trente ans de vie associative : une participation stable mais davantage féminine », *Insee Première*, n°1580, Insee, janvier 2016.

³² Burriland Carine, Gleizes François, op.cit.

écarts de participation entre femmes et hommes est également observée³³. La population d'adhérents s'est féminisée progressivement au cours des trente dernières années : en 1983, seules 34% des femmes se déclaraient adhérentes d'une association pour 53% des hommes (Enquête Insee, Ined « Contacts entre les personnes ») tandis qu'en 2013, 40% des femmes se déclarent adhérentes pour 44% d'hommes (Enquête INSEE, SRCV-Silc). Par ailleurs on verra ensuite que les écarts de participation bénévole ont aussi tendance à se réduire.

Graphique 13 – Évolution de la participation à une association, suivant le sexe. (en %)

Faites-vous partie ou participez-vous aux activités d'une association (sportive, culturelle, de loisirs, de jeunes, humanitaire, politique ...) ? Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017 et 2016.

Le baromètre DJEPVA sur la jeunesse distingue la participation associative de l'engagement bénévole. Un jeune peut en effet faire partie d'une association sans y consacrer du temps bénévole, et inversement. Néanmoins, nous le verrons infra, les deux formes d'engagement sont étroitement liées.

Un tiers des jeunes sont bénévoles. Ce niveau d'engagement bénévole, s'il reste supérieur à celui repéré en 2015 (26%), est en léger retrait par rapport à 2016 (35% en France métropolitaine, soit 2 points d'écart).

Ce taux de jeunes bénévoles est supérieur à celui repéré par IFOP dans le cadre de l'étude L'Évolution de l'engagement bénévole associatif en France de 2010 à 2016, pour France Bénévolat d'après le sondage IFOP de mars 2016³⁴. Cette étude fait en effet état d'un engagement bénévole en association pour 21.3% des jeunes de 15 à 35 ans.

Cet écart pourrait en premier lieu s'expliquer par l'âge du public enquêté (18-30 ans vs 15-35 ans). En outre, la formulation des questions diffère et l'enquête ne définit pas l'engagement bénévole de manière identique. Là où les 21.3% de jeunes bénévoles entre 15-35 ans s'appliquent uniquement à

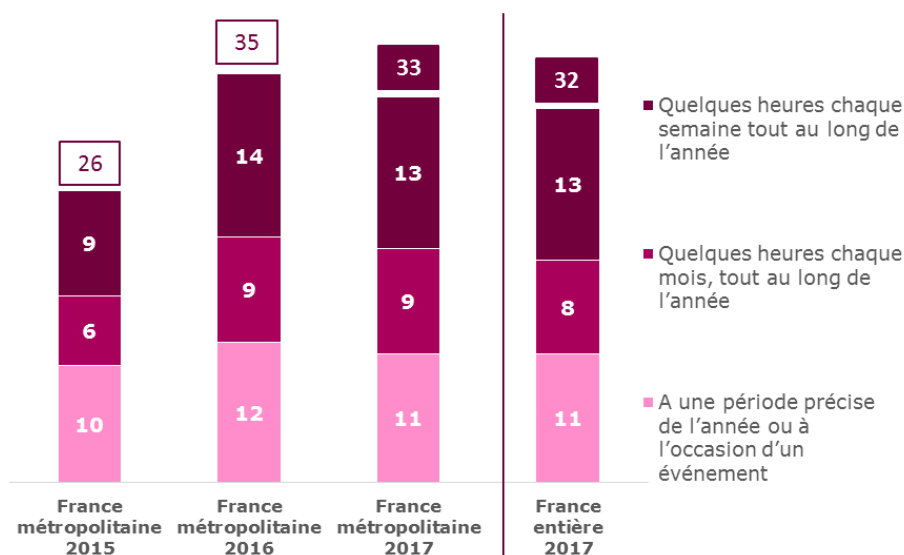
³³ Burricand Carine, Gleizes François, op.cit.

³⁴ L'Évolution de l'engagement bénévole associatif en France de 2010 à 2016, étude de France Bénévolat d'après le sondage IFOP de mars 2016, p4. Voir aussi : Haut Conseil à la Vie Associative, *Bilan de la vie associative 2015-2016*, La documentation française, 2017.

l'engagement dans une « association » en excluant la participation à une « autre organisation politique, religieuse, syndicale, municipale... », le présent baromètre adopte une définition plus large, en l'incluant.

Graphique 14 – À quelle fréquence donnez-vous bénévolement de votre temps au sein d'une association ou d'une autre organisation : parti politique, syndicat, etc. ? (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans (Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2016 et 2017)
Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans (enquête Conditions de vie et Aspirations)



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017 et 2016 ; Enquête Conditions de vie et Aspirations, 2015³⁵.

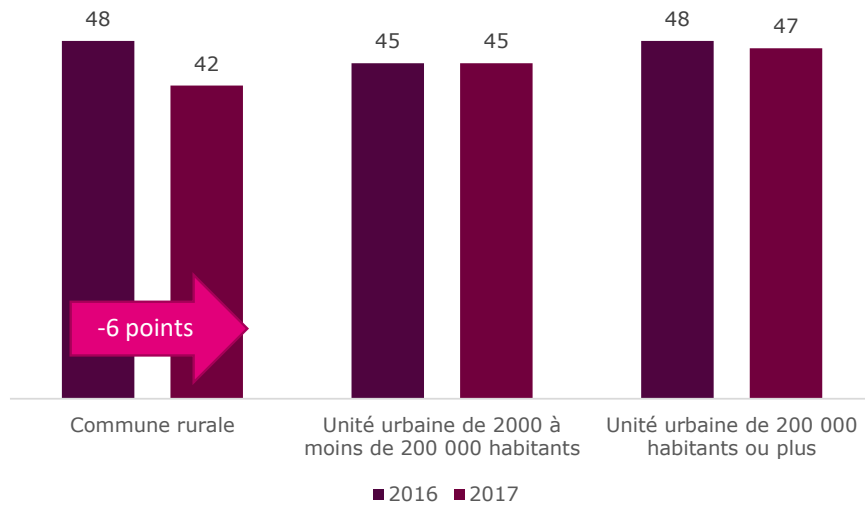
Rappelons qu'en 2016, porté par la volonté de se rendre utile dans un contexte de terrorisme, l'engagement bénévole régulier avait en effet connu une progression importante par rapport à 2015³⁶, notamment auprès des plus jeunes et des peu diplômés. Dans l'ensemble, **la légère baisse de l'engagement bénévole observée cette année est plus marquée chez les catégories de jeunes qui étaient déjà les plus éloignées de l'engagement associatif** quelle que soit sa forme, et qui avaient réagi au contexte d'attentats par un fort désir d'engagement. Les non diplômés, les personnes au chômage, consacrent moins de temps qu'en 2016 à une activité bénévole (entre 3 et 18 points d'écart sur l'engagement hebdomadaire, mensuel ou ponctuel entre 2016 et 2017). Le recul le plus net est observable auprès des habitants des **communes rurales**. En 2016, ils étaient 48% à déclarer s'engager de manière bénévole contre 42% en 2017. Ce changement était sans doute pour partie occasionné par le contexte d'attentats, ayant suscité la large volonté de s'engager, y compris auprès des jeunes les plus éloignés de ces formes de participation. Les profils de jeunes ruraux s'engageant ou désirant s'engager (les femmes, les personnes au chômage) demeurent similaires entre 2016-2017. Les jeunes ruraux désirant s'engager ont ainsi pu se mobiliser davantage de manière temporaire. L'année 2017 représenterait à ce titre le début d'un retour à la normale.

³⁵ Les résultats de 2017 et 2016 sont tirés du baromètre DJEPVA sur la jeunesse dont l'interrogation a été menée en ligne auprès de 4 000 jeunes métropolitains de 18-30 ans en 2016 et de 4 541 jeunes français de 18-30 ans. Le point de comparaison 2015 présentés est extrait de l'enquête Conditions de vie du CRÉDOC de décembre-janvier 2015 menée en face-à-face et portent sur 395 jeunes métropolitains de 18-30 ans.

³⁶ Aldeghi Isa, Guisse Nelly, Hoibian Sandra, Jauneau-Cottet Pauline, Maes Colette, « Baromètre DJPEVA sur la jeunesse 2016 », *Collection des rapports*, n°332, Paris, CRÉDOC, juin 2016, p30, p38-40

Graphique 15 – Évolution de l'engagement bénévole, suivant la catégorie d'agglomération. (En %)

Seriez-vous prêt à devenir bénévole pour une cause ? Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017

En 2017, le **profil** des jeunes bénévoles est très similaire à celui des adhérents à une association, avec une **surreprésentation des actifs occupés, et les urbains** (Graphique 16). Les données observées l'an dernier étaient probablement liées à un contexte spécifique d'attentats ayant mobilisé les plus jeunes. Ces sur-représentations sont en effet cohérentes avec celles observées par l'INSEE au sein de la population générale³⁷ : les bénévoles étant plus souvent des hommes, en couple, plutôt diplômés (effet à partir du niveau baccalauréat). Le recoupement entre bénévoles et adhérents à une association n'est pas surprenant puisque la vie associative repose fortement sur le don de temps bénévole, plus encore que sur le don monétaire : « *symboliquement, c'est du bénévolat que la vie associative tire une part essentielle de sa légitimité, ne serait-ce que parce que l'association est le produit de l'initiative bénévole* »³⁸.

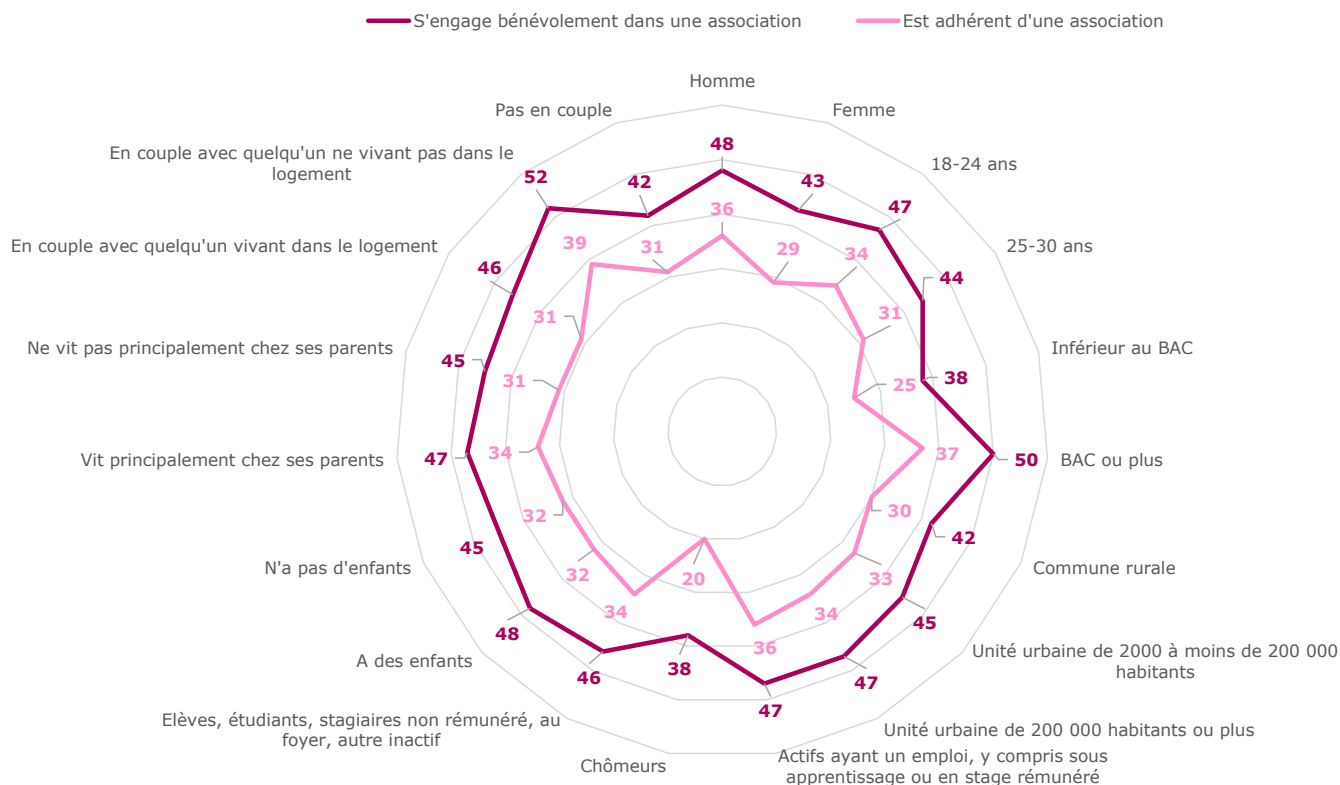
Les différences de positionnement selon le sexe observées au niveau de l'adhésion à une association se retrouvent au niveau de l'engagement bénévole, particulièrement lorsque l'engagement bénévole auprès d'une association est très régulier : 16% des hommes consacrent quelques heures chaque semaine au bénévolat contre 10% des femmes. Contrairement à la participation à une association qui voit se réduire les écarts entre sexe entre 2016 et 2017, l'écart hommes / femmes dans l'activité bénévole pratiquée très régulièrement reste similaire (6 points de pourcentage).

³⁷ Prouteau L., Wolff F.-C., 2004, « Donner de son temps : les bénévoles dans la vie associative », *Économie et statistique* n°372, p12

³⁸ Prouteau L., Wolff F.-C., 2004, *op. cit.*, p4

Graphique 16 – Profil des bénévoles et des adhérents à une association (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans (Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2016 et 2017)
Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans (enquête Conditions de vie et Aspirations)

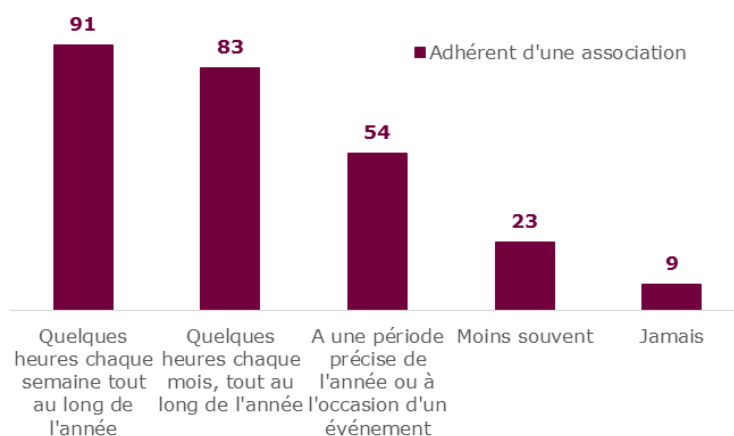


Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017

91% des jeunes consacrant quelques heures chaque semaine à une activité bénévole sont par ailleurs adhérents d'une association. À l'opposé, seuls 9% des jeunes participant à une association ne donnent jamais leur temps bénévolement.

Graphique 17 – Fréquence de l'activité bénévole en fonction de la participation à une association (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés adhérent d'une association de 18 à 30 ans.



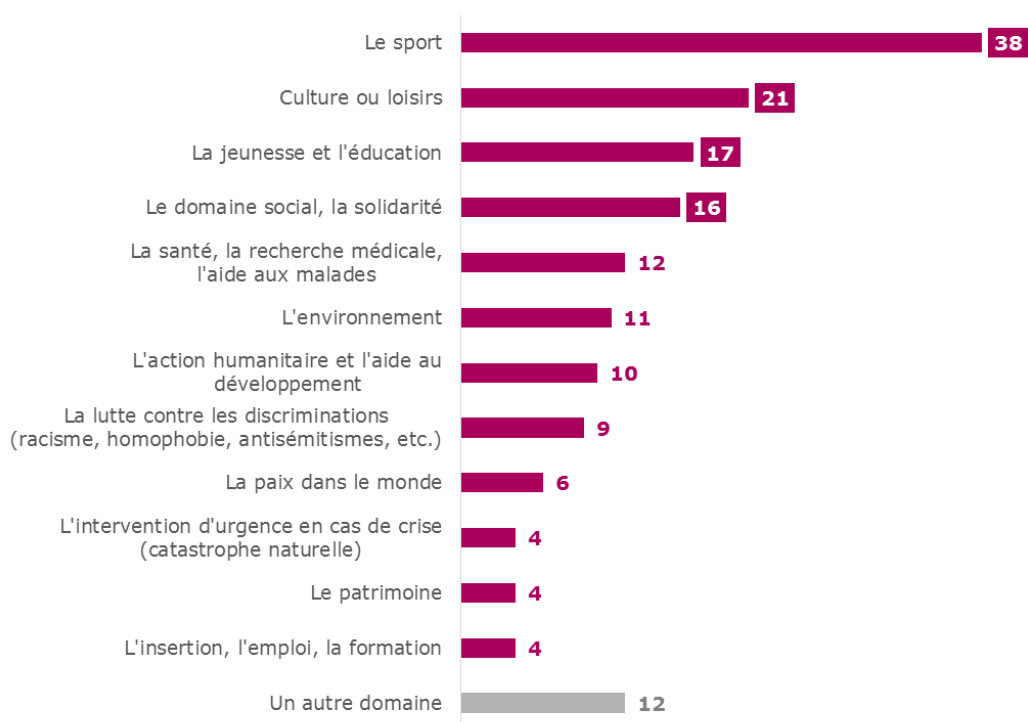
Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017

2.2.2. Le sport, la culture et les loisirs, premiers domaines investis par les jeunes bénévoles

Les jeunes bénévoles s'engagent en premier lieu dans le sport (38% des bénévoles), la culture et les loisirs (21%) ainsi que le domaine de la jeunesse et de l'éducation (17%).

Graphique 18 – Dans quel(s) domaine(s) donnez-vous bénévolement de votre temps au sein d'une association ou d'une autre organisation ? (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans donnant de leur temps bénévolement quelques heures chaque semaine tout au long de l'année, quelques chaque mois ; tout au long de l'année ; et à une période précise de l'année ou à l'occasion d'un événement (Effectif : 1 460)



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

Les domaines d'engagement bénévole demeurent fortement liés au sexe. L'engagement bénévole des jeunes semble pour partie reposer sur des représentations genrées : près de la moitié des hommes s'engagent dans le domaine sportif tandis que les femmes se concentrent dans les domaines social, sanitaire ou humanitaire. Ces différences selon le sexe s'observent aussi au-delà de l'engagement, dans les pratiques et goûts. Les hommes, et en particulier les jeunes hommes pratiquent plus régulièrement un sport que les jeunes femmes³⁹, sont plus souvent licenciés de fédérations sportives⁴⁰. Et la dernière enquête emploi du temps de l'INSEE montre ainsi qu'au sein des pratiquants (quels que soit leur âge) les hommes consacrent 2h21 en moyenne à des activités sportives contre 1h30 chez les femmes. L'enquête sur les pratiques culturelles du DEPS, montrait en

³⁹ INJEP - L'Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse, Pratiques physiques et sportives, Modes de vie, sociabilité repères, les fiches Repères, juin 2012, http://www.injep.fr/sites/default/files/documents/fr20_sport.pdf

⁴⁰ INJEP, Les Chiffres-clés du sport, mars 2017 http://www.injep.fr/sites/default/files/documents/chiffres_cles_du_sport_2017.pdf

2008, que 30% des hommes qui déclarent manquer de temps pour leur temps libre aimeraient avoir davantage d'activités physiques et sportives. Les femmes sont quasiment aussi nombreuses (signe que d'autres facteurs les freinent probablement dans leurs pratiques). En revanche, les femmes montrent une appétence plus marquée que les hommes pour les activités artistiques.

Graphique 19 – Si vous disposiez de plus de temps choisiriez-vous ...

Champ : Ensemble des 15-75 ans qui déclarent manquer de temps

Sur 100 personnes déclarant manquer de temps	Effectifs	Se reposer, ne rien faire	Suivre des cours	Activités physiques ou sportives	Activités artistiques	Se cultiver	S'occuper de leur famille	S'occuper du domicile
ENSEMBLE	3264	9	7	28	15	11	15	15
Sexe								
Hommes	1469	9	6	30	10	11	16	18
Femmes	1795	9	7	26	18	12	14	13

Source : Enquêtes sur les pratiques culturelles des Français, Ministère de la culture- DEPS, 2008

Des centres d'intérêt confirmés par une étude menée par le CRÉDOC pour Universcience en 2012⁴¹ qui montrent 42% des hommes et seulement 12% des femmes citent l'actualité sportive ou le sport comme centre d'intérêt. Et à l'inverse les spectacles, le cinéma, le théâtre, les concerts, etc. attirent souvent des jeunes femmes.

Ces différences s'inscrivent dans des parcours en matière d'orientation scolaire et de choix de carrière professionnelle qui, chez les jeunes pourraient encore reposer sur l'existence de stéréotypes de genre⁴². Le choix d'un domaine plus ou moins « féminisé » ou « masculinisé » repose sur une dynamique de construction identitaire du jeune en tant que fille/femme ou que garçon/homme faisant appel à ces stéréotypes. Ce choix est alors instrumentalisé pour « prouver, à soi-même et aux autres, que l'on est une fille/femme féminine, un garçon/homme masculin [et] est lié [...] au besoin de reconnaissance mutuelle défini par Axel Honneth. »⁴³ (voir plus haut pour la définition d'Axel Honneth).

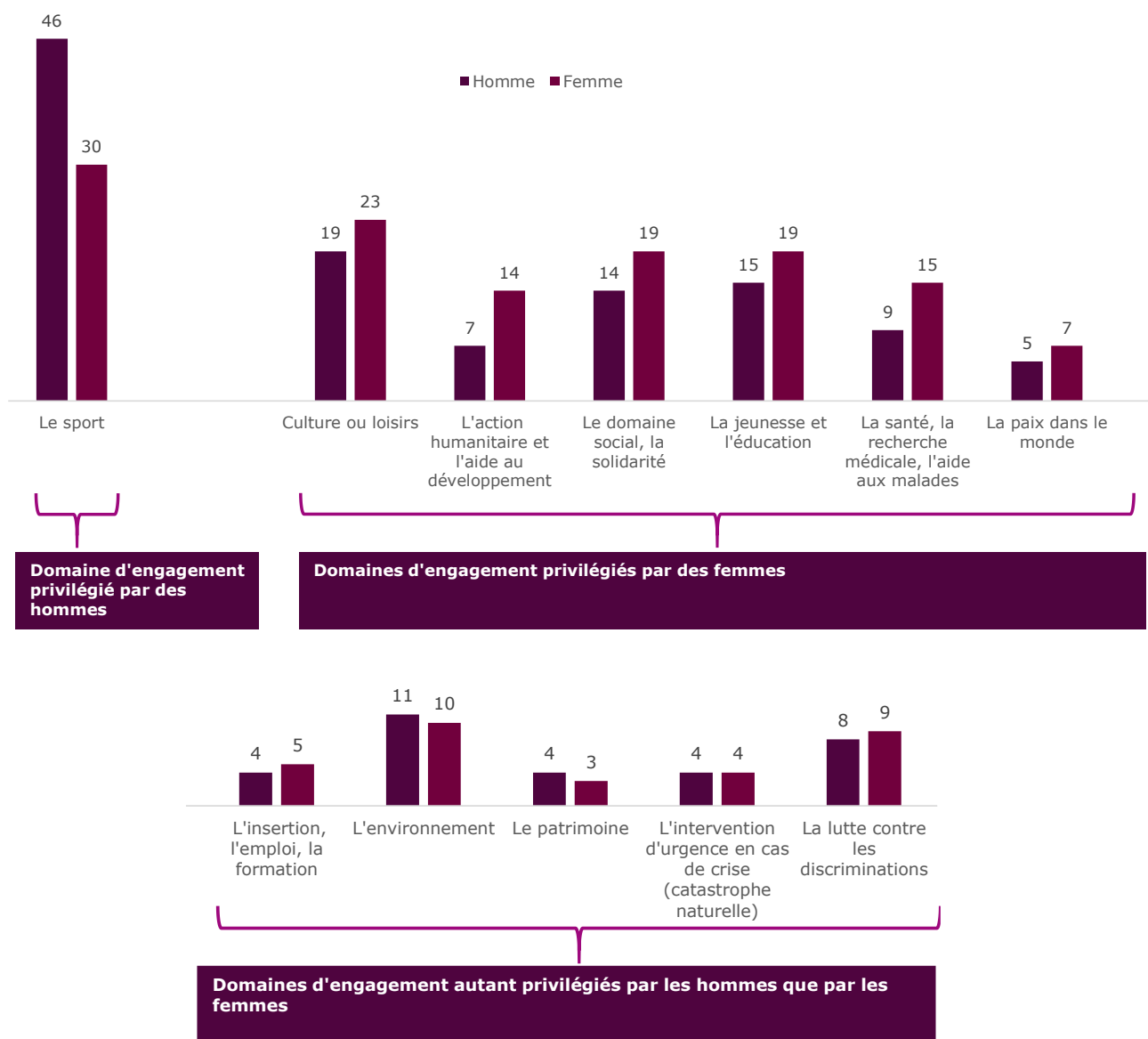
⁴¹ Régis Bigot, Emilie Daudey et Sandra Hoibian (CRÉDOC), Marie-Claire Habib, Aymard de Mengin (Universcience), La curiosité scientifique des Français et leur désir de développer leurs connaissances, avril 2013, Collection des rapports du CRÉDOC n°289, <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R289.pdf>

⁴² Brice Lucie, Mordret Xavier, Van de Walle Isabelle « Futures scientifiques : rapport d'évaluation », février 2013, http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Final_AP3_48_Evaluation_janv_2013.pdf

⁴³ Vouillot Françoise, « L'orientation aux prises avec le genre », Travail, genre et sociétés, 2007/2 (N° 18), p. 87-108. DOI: 10.3917/tgs.018.0087. URL: <http://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2007-2-page-87.htm>

Graphique 20 – Domaines d'engagement bénévole selon le sexe (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans donnant de leur temps bénévolement (Effectif : 1 460)



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

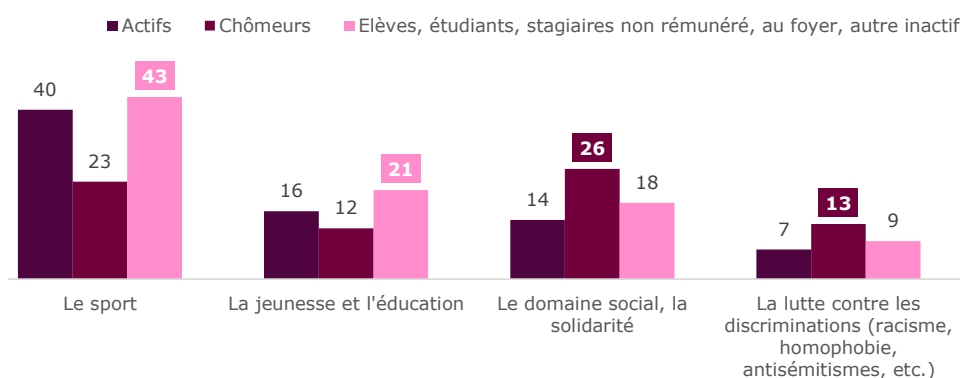
La différence observée selon le sexe dépasse l'idée d'une conception « genrée » des domaines d'engagement. Elle intègre également la difficulté pour les femmes d'accéder à des postes et responsabilités au niveau associatif lorsqu'elles s'orientent vers un domaine moins « féminisé », en miroir des difficultés également vécues dans le monde du travail. Érika Flahault et Anne Guardiola montrent ainsi qu'au sein de chaque domaine, « les rapports sociaux traditionnels (catégories socioprofessionnelles, âge, sexe) agissent dans le champ associatif de façon tout aussi efficace que dans les autres domaines de la vie sociale, mais sur un mode sans doute moins visible, en raison des

principes associatifs tels que la liberté d'engagement et la « bonne volonté »⁴⁴. Lorsqu'elles s'engagent dans une association, les femmes ont ainsi moins de chance d'en assurer la présidence que les hommes et tout particulièrement dans les domaines de la chasse et de la pêche, des sports et de la défense des droits. Seules exceptions, les domaines de l'action caritative et humanitaire et l'action sociale comptent autant de femmes présidentes que d'hommes.⁴⁵

Au-delà du lien avec le sexe, **les domaines d'engagement correspondent à des champs de préoccupations quotidiennes des jeunes, en lien avec leur situation d'activité**. Ainsi, les étudiants s'engagent-ils plus volontiers dans les actions en faveur de la jeunesse et de l'éducation, les chômeurs dans les activités sociales et de solidarité ainsi que dans la lutte contre la discrimination, les plus diplômés dans la culture, les parents d'enfants pour la lutte contre les discriminations et assurer la paix dans le monde.

Graphique 21 – Différences d'engagement par domaine suivant le statut d'activité (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans donnant de leur temps bénévolement (Effectif : 1 460)



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

Nous verrons plus loin que ce positionnement à l'aune des réalités quotidiennes, voire des difficultés rencontrées, a également une incidence sur les domaines dans lesquels des aides sont attendues de la part des pouvoirs publics.

⁴⁴ Flahault Érika, Guardiola Anne, « Genre et associations en Europe : le pouvoir en question », Informations sociales, 2009/1 (n° 151), p. 128-136. URL: <http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2009-1-page-128.htm>

⁴⁵ *Ibid.*

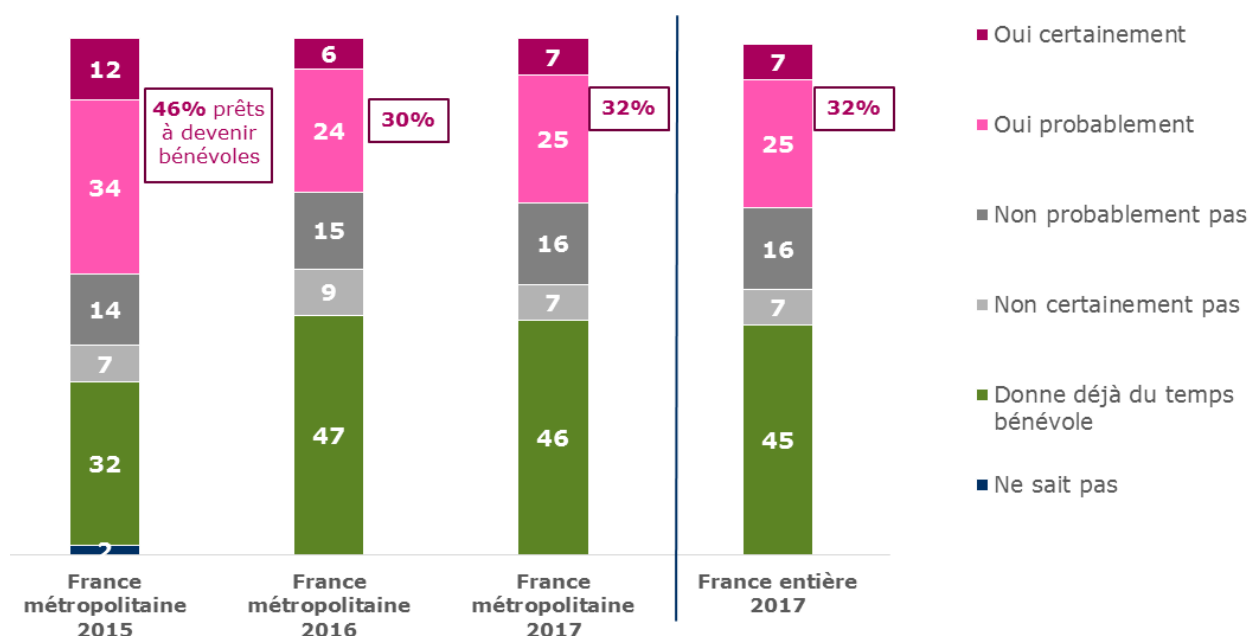
2.3. Un désir d'engagement qui reste élevé

2.3.1. Près du tiers serait prêt à donner de leur temps

En 2017, 32% des jeunes de 18-30 ans sont prêts à donner leur temps au service d'une activité bénévole. Cette proportion est en légère augmentation par rapport à 2016 +2 points et compense le léger tassement de l'engagement effectif constaté sur la même période (-1 point). Au total le « vivier » potentiel de bénévoles (lorsque l'on cumule les bénévoles actuels et les jeunes prêts à le devenir) reste stable.

Graphique 22 – Seriez-vous prêt à devenir bénévole pour une cause ? (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017 et 2016 ; Enquête Conditions de vie et Aspirations, 2015⁴⁶.

Parmi les personnes n'étant pas déjà bénévoles, le désir de s'engager s'amplifie par rapport à 2016 auprès :

- des élèves, étudiants et autres inactifs : +7 points.
- des urbains : +5 points d'augmentation auprès des habitants des communes de 200 000 habitants ou plus
- des jeunes de 18-24 ans : + 4 points
- des femmes : sept femmes non bénévoles sur dix se déclarent prêtes à donner de leur temps pour une cause +4 points d'augmentation par rapport à 2016.

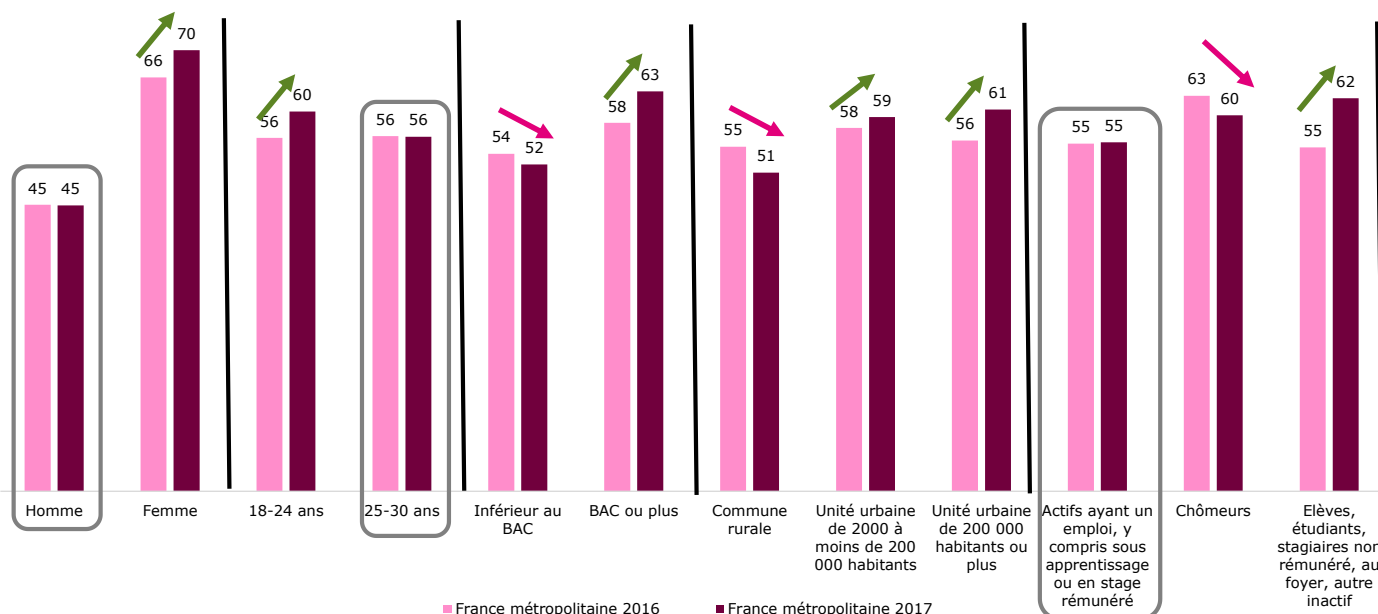
⁴⁶ Les résultats de 2017 et 2016 sont tirés du baromètre DJEVA sur la jeunesse dont l'interrogation a été menée en ligne auprès de 4 000 jeunes métropolitains de 18-30 ans en 2016 et de 4 541 jeunes français de 18-30 ans. Le point de comparaison 2015 présentés est extrait de l'enquête Conditions de vie du CRÉDOC de décembre-janvier 2015 menée en face-à-face et portent sur 395 jeunes métropolitains de 18-30 ans.

Le désir d'engagement reste stable auprès des hommes, des 25-30 ans et des actifs occupés n'étant pas déjà bénévoles : pour rappel, il s'agit là des profils souvent déjà engagés dans une activité bénévole.

Les populations les moins insérées ou qui rencontrent plus de difficultés sur le marché du travail (non diplômés, en commune rurale, au chômage), qui consacrent moins souvent de leur temps à une activité bénévole par rapport à 2016, sont également moins disposées que l'an dernier à accorder de leur temps à une activité bénévole dans l'absolu.

Graphique 23 – Progression du désir d'engagement auprès des jeunes non bénévoles (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans ne donnant pas déjà de leur temps bénévolement, en France métropolitaine (Effectif 2016 : 2 126 Effectif 2017 : 2 399)



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017 et 2016

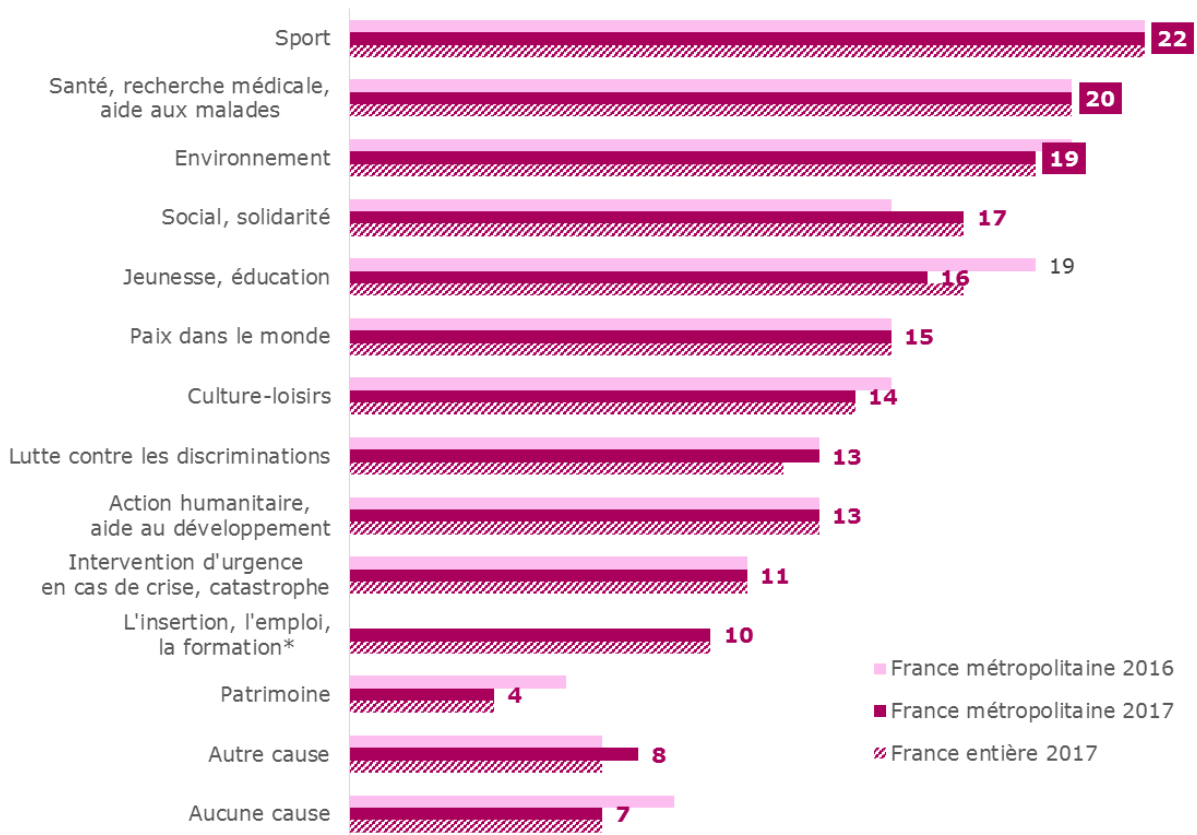
2.3.2. Le social et la solidarité mobilisent davantage cette année, derrière le sport, la santé et l'environnement

En 2017, le domaine sportif, le domaine de la santé, de la recherche médicale et de l'aide aux malades, et le domaine environnemental sont les causes qui donneraient le plus envie aux jeunes de s'engager ou de s'engager davantage.

Les autres causes (social, culture, lutte contre les discriminations, etc.) mobilisent moins de 2 jeunes sur 10. Le patrimoine est la cause la moins susceptible de susciter l'engagement des jeunes : seuls 4% des jeunes la citent.

Graphique 24 – Quelles sont les deux principales causes qui vous donnerait envie de vous engager ou de vous engager davantage ? (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans

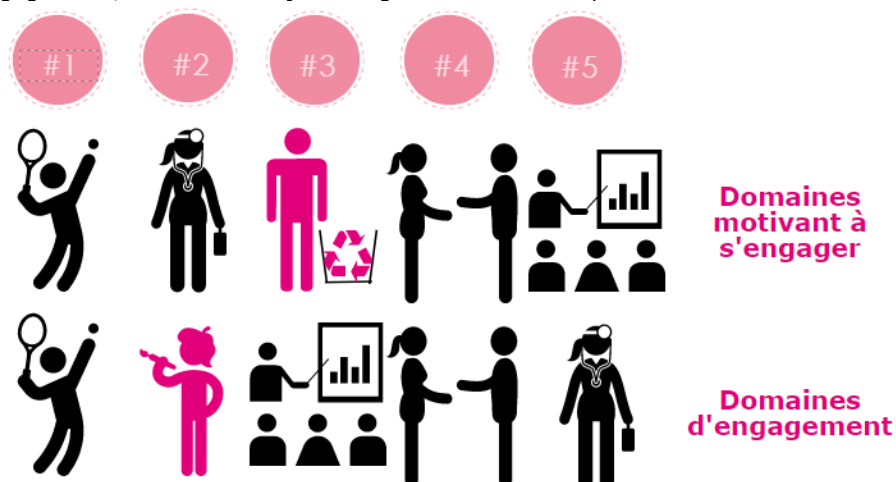


Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017 et 2016.
 Précaution de lecture : L’item signalé par * « l’insertion, l’emploi, la formation » a été ajouté lors de cette seconde vague du baromètre DJEPVA sur la jeunesse. En raison de cette modification, la comparaison avec la vague 2016 est à prendre avec précaution.

Les domaines susceptibles de motiver l'engagement des jeunes recourent en grande partie ceux dans lesquels les jeunes s'engagent déjà le plus.

Graphique 25 – Comparaison des domaines d'engagement et des domaines motivant l'engagement (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans donnant de leur temps bénévolement (Effectif : 1 460) pour les domaines d'engagement / Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans pour les domaines motivant l'engagement



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

Légende : personnage de tennisman : sport ; personnage de médecin : santé, recherche médicale et aide aux malades ; figure de poubelle de recyclage : environnement ; discussion entre deux personnages : social, solidarité ; Présentation d'un graphique par un personnage : jeunesse et éducation ; personnage de peintre : Culture et loisirs. Les personnages en rose sont ceux n'apparaissant que dans une seule catégorie (« domaines motivant à s'engager » ou « domaines d'engagement »)

Le sport occupe dans les deux cas la première position : 22% des jeunes estiment ce domaine motivant. La santé, le social et la jeunesse et l'éducation, domaines fortement investis par les jeunes bénévoles, sont aussi mis en avant comme des causes d'engagement.

On relève des différences dans cette comparaison entre domaines d'engagement et domaines motivant l'engagement :

- la faible adhésion à la culture et aux loisirs, domaine pourtant au cœur de l'engagement bénévole des jeunes ;
- la présence de l'environnement à la troisième position des facteurs de mobilisation, alors qu'il ne mobilise que 11% des bénévoles ;
- de même, la paix dans le monde se trouve être une cause motivant près de 15% des jeunes alors qu'elle n'est un facteur d'engagement effectif que pour 6% des jeunes bénévoles.

L'environnement et la paix dans le monde apparaissent ainsi comme des domaines d'engagement aujourd'hui peu investis mais ayant un potentiel de développement important chez les jeunes puisqu'ils sont souvent évoqués par des jeunes ne s'y engageant pas par ailleurs. Ces deux sujets font fréquemment les titres de l'actualité, sous forme d'enjeux pour l'avenir de la planète. L'environnement serait susceptible de motiver un engagement auprès de 21% des jeunes hommes ou encore 20% des diplômés du supérieur prêts à devenir bénévoles. La paix

dans le monde est un domaine davantage mobilisateur pour les plus jeunes : 18% des 18-24 ans n'étant pas bénévoles et souhaitant l'être jugent cette cause motivante.

Il existe une concordance entre les profils des jeunes les plus intéressés par certains domaines et ceux s'y engageant effectivement le plus.

Ainsi, les hommes citent plus fréquemment le sport comme une cause pouvant motiver leur engagement et sont effectivement plus souvent bénévoles dans ce domaine que les femmes.

De même, les domaines de la santé et du social motivent davantage les catégories de population s'y engageant déjà :

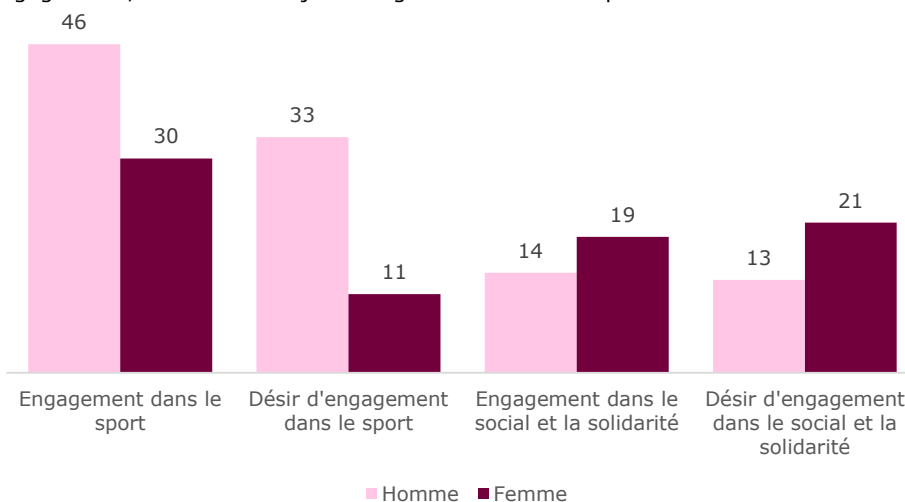
- les femmes,
- les personnes vivant en couple,
- les personnes ayant des enfants,
- les diplômés.

L'environnement est une cause d'engagement particulièrement appréciée des diplômés.

Dans l'ensemble, **les écarts entre sexe sont plus prononcés au niveau du désir d'engagement que de l'engagement effectif**, notamment dans le domaine sportif et le social, la solidarité.

Graphique 26 – Comparaison de l'engagement bénévole et du désir d'engagement bénévole dans le domaine sportif et le domaine social, solidarité selon le sexe (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans donnant de leur temps bénévolement (Effectif : 1 460) pour les domaines d'engagement / Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans pour les domaines motivant l'engagement

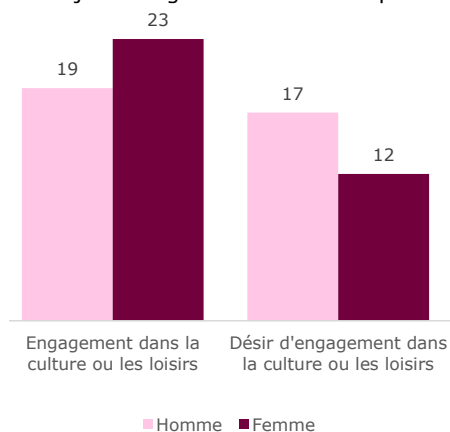


Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

Le domaine de la culture et des loisirs obéit toutefois à une logique différente. Objet d'un bénévolat très investi par les femmes, la culture et les loisirs motivent aussi fortement les jeunes hommes.

Graphique 27 – Comparaison de l'engagement bénévole et du désir d'engagement bénévole dans le domaine de la culture ou des loisirs selon le sexe (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans donnant de leur temps bénévolement (Effectif : 1 460) pour les domaines d'engagement / Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans pour les domaines motivant l'engagement



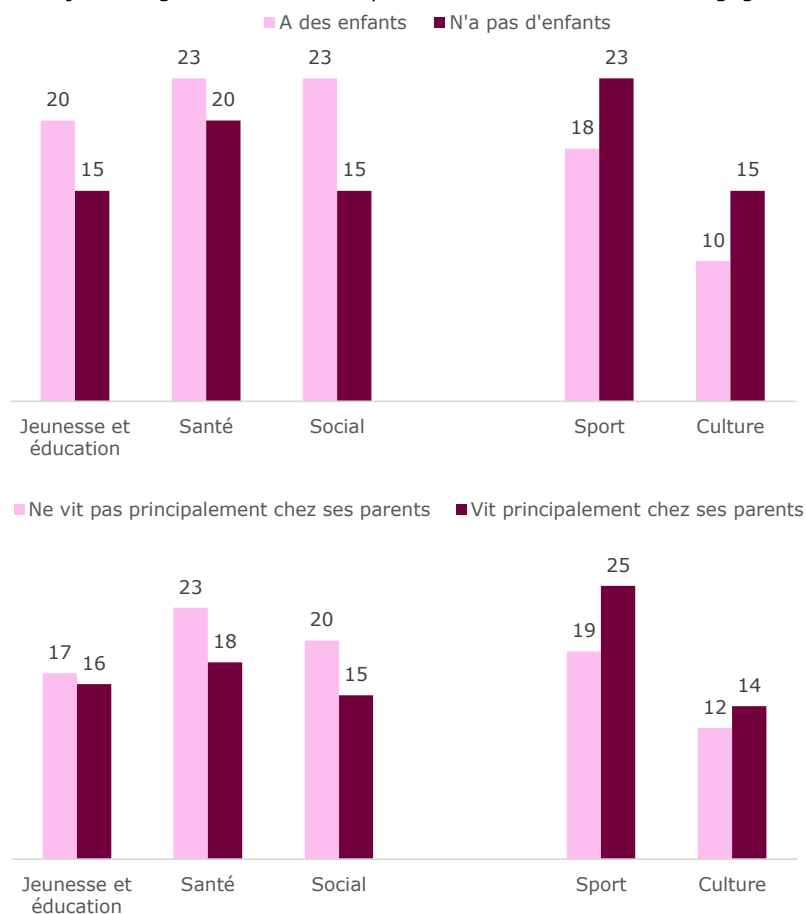
Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

La paix dans le monde intéresse un profil atypique car moins favorisé. Cette cause, qui attire en moyenne 15% des répondants de manière stable depuis 2016, suscite un intérêt renforcé auprès des **non diplômés** (18%) et des locataires de logements social (22%).

La **situation familiale** alimente des préoccupations spécifiques (éduquer son enfant, trouver un emploi), moteurs de l'engagement. Les jeunes célibataires ou qui vivent chez leurs parents sont ainsi plus sensibles aux domaines récréatifs (sports, culture et loisirs) tandis que ceux ayant des enfants se déclarent motivés par des thématiques d'intérêt général (la santé, le social, la jeunesse et éducation).

Graphique 28 – Proportion de jeunes ayant envie de s’engager selon la situation familiale et de logement (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans pour les domaines motivant l’engagement, France entière



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

Le statut économique et la confiance en l’avenir des répondants influencent également les causes d’engagement. Ainsi, 17% des personnes au chômage et 13% des personnes inquiètes pour l’avenir auraient envie de s’engager en faveur de l’insertion, l’emploi et la formation contre 10% des répondants en moyenne.

L’analyse de l’évolution des domaines moteurs de l’engagement en 2016 et 2017 est instructive. Relevons en préambule que les deux questions n’ont pas été posées exactement de la même manière : un nouvel item ayant été ajouté en 2017 (« l’insertion, l’emploi, la formation »). Ce nouvel item recueillant 10% des réponses, il est logique de voir une légère baisse des taux de réponse sur les autres domaines d’engagement, les jeunes étant invités à sélectionner les deux principaux moteurs de leur engagement. Un domaine fait exception : **l’engagement au service d’une cause sociale, de la solidarité connaît une légère augmentation** (+2 points) par rapport à 2016.

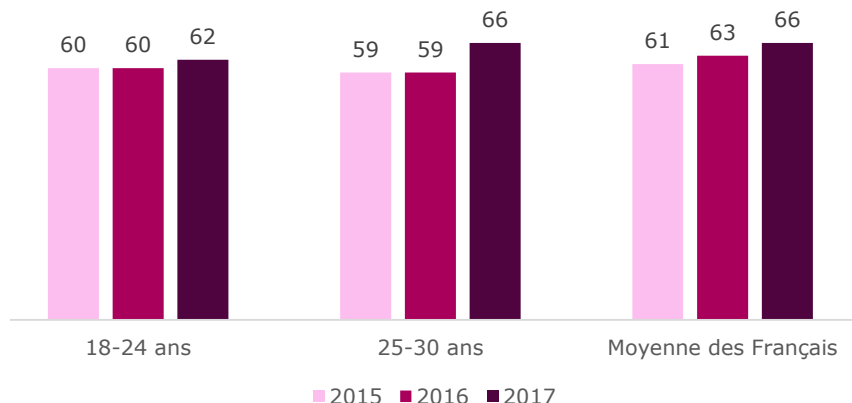
Le plus grand intérêt pour cette cause coïncide avec un renforcement au sein de la population française de l’empathie à l’égard des plus démunis. Suite à la crise de 2008, l’opinion avait fait preuve de plus de sévérité à l’égard des catégories les plus modestes de la population, appelées à se sortir seules de leurs difficultés. Depuis 2015 et l’amélioration progressive des conditions économiques, cette vision s’éclipse au profit de l’idée que si certaines personnes vivent dans la pauvreté, c’est avant

tout parce qu'elles « n'ont pas eu de chances » et non pas parce qu'elles n'auraient « pas fait d'effort ». Ce regain d'empathie est particulièrement manifeste auprès de la population âgée de 25 à 30 ans (Graphique 28).

Graphique 29 – Progression de l'empathie dans la population française (en %)

« Entre les deux raisons suivantes, quelle est celle qui, selon vous, explique le mieux que certaines personnes vivent dans la pauvreté ? »

Champ : Ensemble de la population résident en France entière âgée de 15 ans et plus – Réponse « C'est plutôt parce qu'elles n'ont pas eu de chance » (vs. « C'est plutôt parce qu'elles n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir ».)

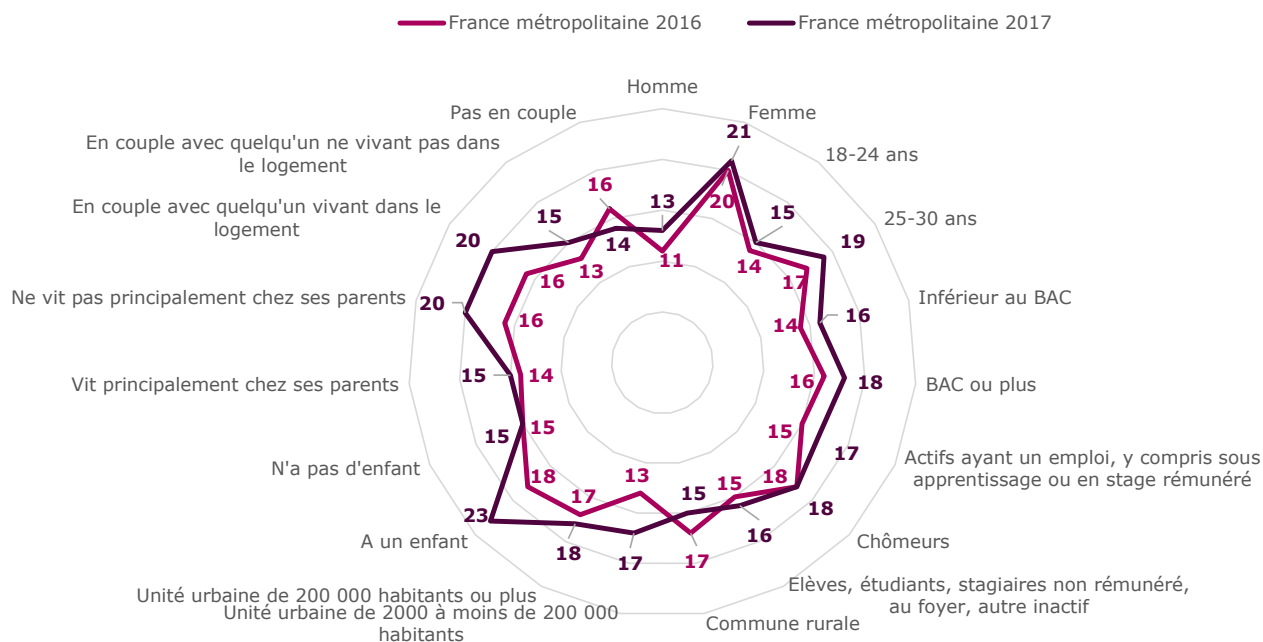


Source : Crédoc, Enquête Conditions de Vie et Aspirations, janvier 2015, 2016 et 2017

L'envie de s'engager pour défendre une cause sociale ou de solidarité s'accroît aussi un peu plus dans cette tranche d'âge des 25-30 ans (Graphique 29). Plus généralement, les actifs occupés, les diplômés, les personnes en couple avec quelqu'un vivant le même logement, les personnes ne vivant pas chez leurs parents et celles avec un enfant sont celles les plus concernées par cette dimension sociale.

Graphique 30 – Progression de l'intérêt pour la cause sociale et de solidarité (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans en France métropolitaine



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017 et 2016

Les femmes restent particulièrement sensibles à la question, sans augmentation par rapport à 2016.

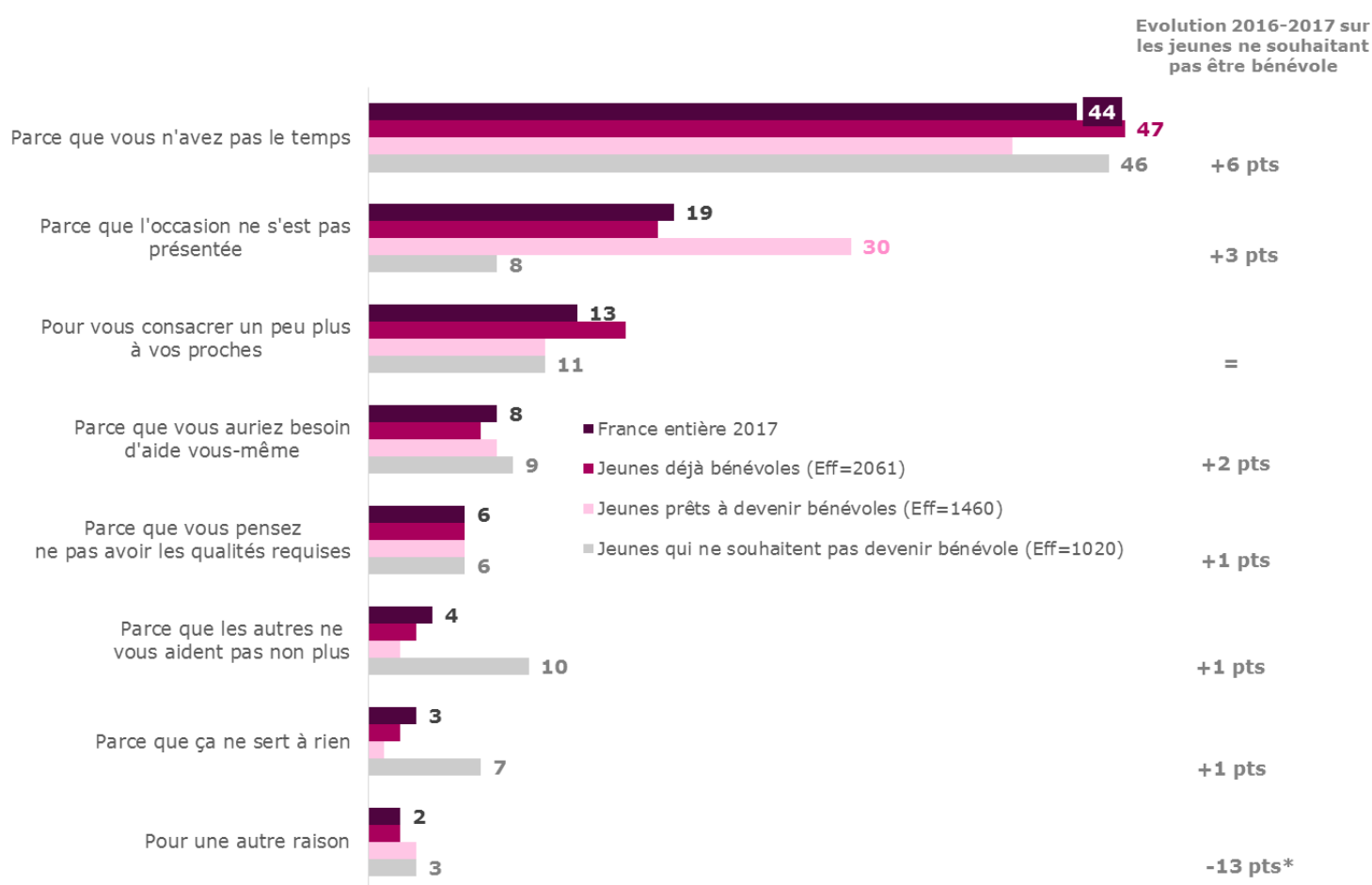
2.3.3. Le manque de temps : premier frein à l'engagement bénévole pour près d'un jeune sur deux

Si la situation personnelle détermine pour partie les causes poussant à s'engager, elle tempère également le désir d'engagement.

- ❖ En effet, **le manque de temps est le premier frein** mis en avant par les jeunes, qu'ils soient ou non bénévoles. Cette justification est même plus souvent citée que l'an dernier comme frein à l'engagement parmi ceux ne souhaitant pas être bénévoles (+6 points). Il s'agit de la plus forte hausse observée.

Graphique 31 – Si vous ne souhaitez pas donner de votre temps bénévolement / ou davantage de votre temps / ou devenir bénévole, c'est avant tout ... (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017 et 2016.

*Précaution de lecture : pour la vague 2017, les jeunes répondants l'item « pour une autre raison » ont été invité à préciser leur réponse. Ce n'était pas le cas en 2016. En raison de cette modification, la comparaison avec la vague 2016 est à prendre avec précaution. Les évolutions sur des questions ayant fait l'objet de modifications sont difficilement interprétables. Par conséquent l'évolution par rapport à la vague 2016 présentée dans le graphique ci-dessus n'est là qu'à titre d'information.

Le statut familial engendre des effets au prime abord paradoxaux. Le manque de temps est en effet plus souvent cité comme frein à l'engagement :

- par les bénévoles célibataires et sans enfants ;
- par les non bénévoles en couple ou qui ont des enfants qui ne souhaitent pas s'engager.

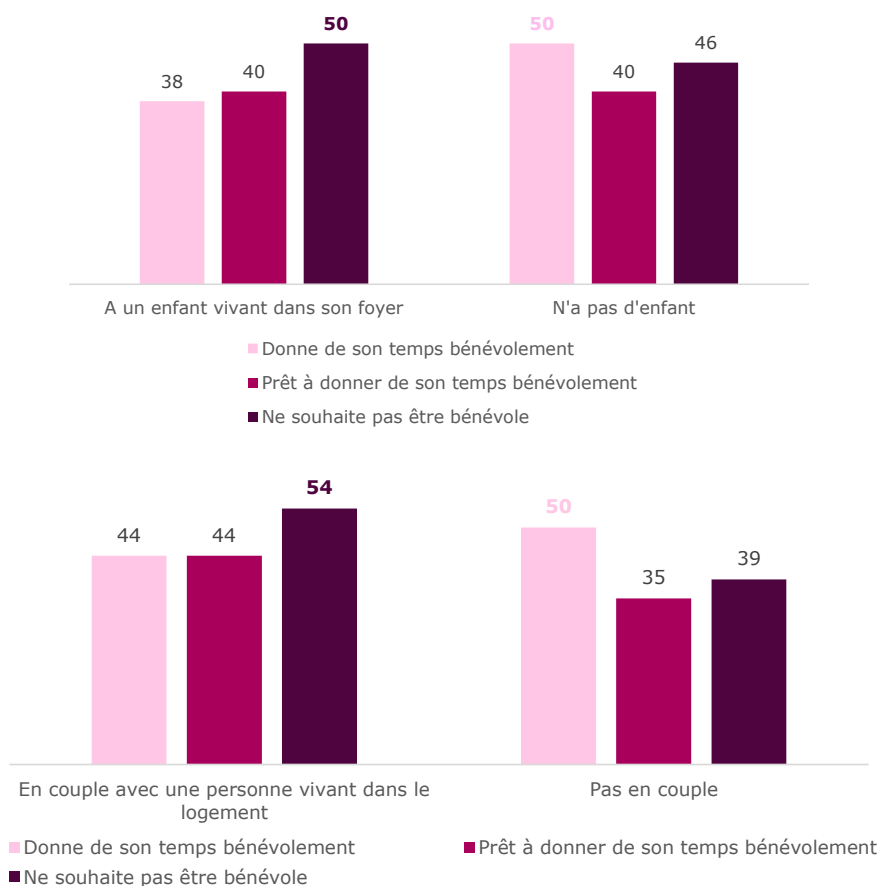
Une première lecture de ces résultats pourrait laisser supposer le choix d'une réponse refuge par ces populations, cachant un manque d'intérêt qui n'oserait pas s'avouer. Notre hypothèse est autre. Plus le niveau de vie et de diplôme d'un pays, d'un individu, s'élève et plus le temps est une ressource recherchée. Des travaux récents du Crédoc ont montré une sorte d'intensification des rythmes de vie, au travers d'une multiplication des priorités de vie⁴⁷. Dans un tel contexte, **l'engagement associatif entre en concurrence avec d'autres activités**. Cet arbitrage temporel explique certainement pour partie le fait que les bénévoles célibataires et sans enfants, dont on suppose la ressource en temps plus importante que ceux en famille, mettent davantage le manque de temps comme frein à leur engagement : leur ressource en temps est tout aussi susceptible d'être morcelée et d'empêcher un engagement horaire plus conséquent. Relevons à ce titre que la multiplication des activités, y compris simultanées ou lors de temps « morts » favorisée par l'usage des nouvelles technologies, est particulièrement répandue auprès des jeunes⁴⁸.

⁴⁷ Régis Bigot, Émilie Daudey et Sandra Hoibian, 2013, « La société des loisirs dans l'ombre de la valeur travail », Cahier de recherche n°305, CRÉDOC, décembre, <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C305.pdf>

⁴⁸ Régis Bigot, Patricia Croutte, Émilie Daudey, 2013, La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française, rapport CRÉDOC, novembre 2013 <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R297.pdf>

Graphique 32 – Proportion de jeunes considérant le manque de temps comme un frein à l’engagement selon leur statut familial et leur degré d’engagement (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans en France entière – « Parce que vous n’avez pas le temps »



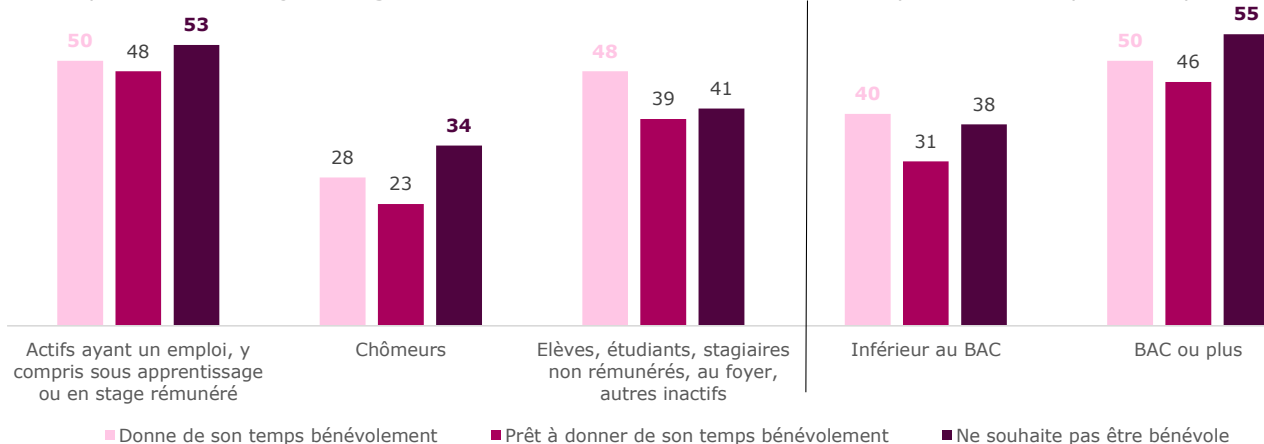
Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017

Le manque de temps est aussi un peu plus souvent mis en avant par les 25-30 ans (49%) et les femmes (49%) pour justifier leur souhait de ne pas s’engager dans une activité bénévole (contre 46% en moyenne pour l’ensemble des personnes ne souhaitant pas être bénévoles).

Le statut d’occupation et le niveau de diplôme ont un effet semblable sur la perception du manque de temps comme un frein à l’engagement quel que soit la relation à l’égard du bénévolat : les plus insérés économiquement citent davantage le manque de temps, avec environ la moitié des actifs occupés et des diplômés de niveau BAC ou plus qui s’y réfèrent, quelle que soit leur situation actuelle au regard de l’engagement bénévole (Graphique 33).

Graphique 33 – Proportion de jeunes considérant le manque de temps comme un frein à l’engagement selon leur statut d’activité, leur niveau de diplôme et leur degré d’engagement (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans en France entière – « Parce que vous n’avez pas le temps »



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017

Les personnes les mieux insérées socialement et économiquement (diplômées, en emploi, plus âgées) ont donc une plus grande disposition à s’engager mais connaissent aussi de plus grandes difficultés à concilier leur vie privée et professionnelle avec l’idée d’un engagement.

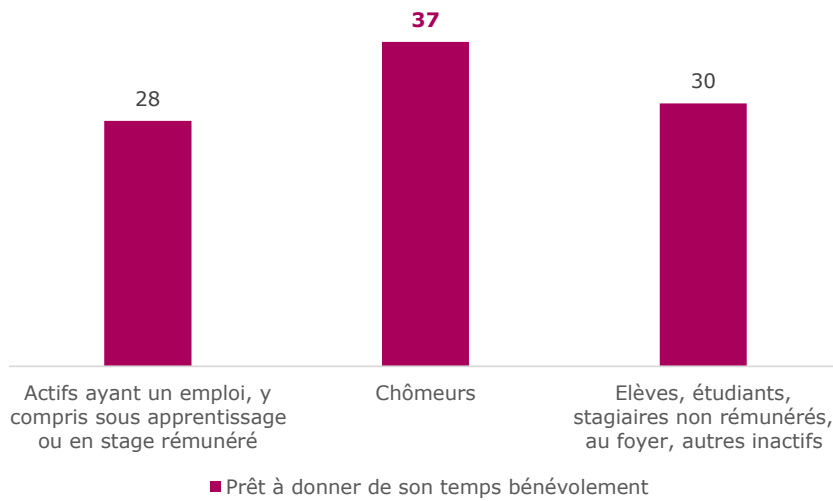
❖ L’engagement est alors redouté comme une activité chronophage. Le **désir de passer du temps avec ses proches** plutôt que dans une activité bénévole est fort, particulièrement auprès des femmes (+6 points auprès de celles ne souhaitant pas devenir bénévoles) qui doivent bien souvent déjà composer avec une « double journée » ; et des parents (+9 points auprès de ceux ne souhaitant pas devenir bénévoles).

❖ Au second rang derrière le manque de temps, **l’absence d’opportunité** est citée comme frein à l’engagement par près d’un jeune sur cinq. Cette raison est particulièrement répandue auprès des personnes prêtes à s’engager sans être déjà bénévoles : 30% d’entre eux l’évoquent sans distinction d’âge, de sexe, de niveau de diplôme. Ce résultat met en exergue **l’importance d’aller à la rencontre des jeunes afin de leur donner la possibilité de traduire leur désir d’engagement en des actions concrètes.**

Signe qu’une précarité professionnelle peut être compatible avec un engagement bénévole, les personnes au chômage prêtes à s’engager sont nombreuses à souligner le manque d’occasions rencontrées en la matière comme frein principal à cet engagement (37%), un frein plus souvent cité que l’inutilité perçue d’un engagement (modalité non citée par les chômeurs souhaitant être bénévoles) ou l’absence des qualités requises (5%).

Graphique 34 – Proportion de jeunes prêts à donner de leur temps bénévolement et considérant le manque d’occasions rencontrées comme un frein à l’engagement selon leur statut d’activité, (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans en France entière

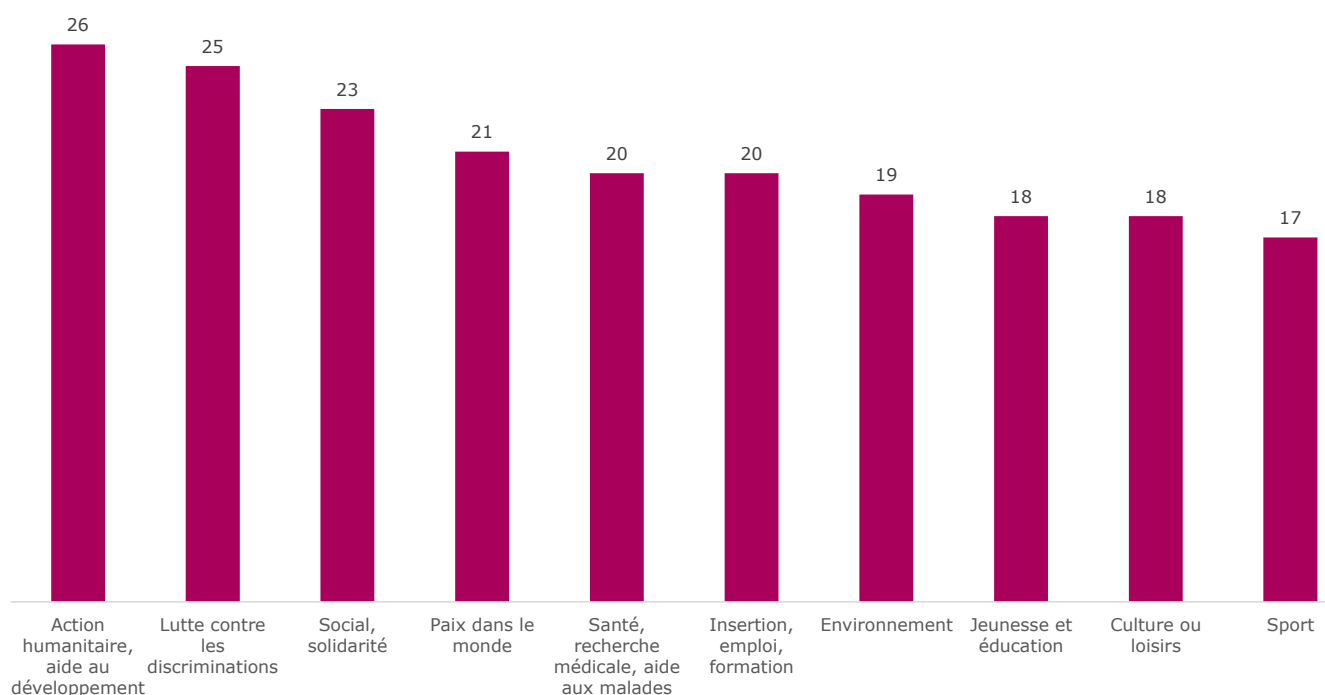


Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017

57% des personnes voyant le manque d’opportunités comme un frein sont des femmes. Cela s’explique pour partie par leur surreprésentation au sein des répondants non bénévoles mais qui souhaitent s’engager, plus prompts à opter pour ce frein, mais aussi par la plus grande propension des femmes bénévoles à y voir une entrave à un volume d’engagement plus prononcé de leur part. En outre, la plus forte propension des femmes à citer ce frein s’explique par les thématiques plus souvent investies ou visées par ces dernières - le social, la solidarité, la santé, l’humanitaire ou encore la paix dans le monde – potentiellement plus difficiles d’accès, là où l’engagement sportif privilégié par les hommes pourra trouver un débouché plus local (association sportive par exemple) et peut-être plus accessible.

Graphique 35 – Proportion de jeunes considérant le manque d’occasions comme un frein à l’engagement selon l’une des deux principales causes motivant à s’engager (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans en France entière – « Parce que l’occasion ne s’est pas présentée »



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017

❖ Le troisième frein à l’engagement bénévole est le **besoin d’être aidé soi-même**. S’il demeure marginal, avec moins d’une réponse sur dix, ce frein à l’engagement est davantage mis en avant par des catégories de population effectivement les plus vulnérables : au chômage (+5 points), moins souvent satisfaites de leur vie (+6 points) ou moins confiantes en leur avenir (+5 points). Les moins diplômés sont également plus nombreux à évoquer ce frein et tout particulièrement ceux dont le niveau est inférieur au bac (+5 points). Au sein des trois sous-groupes (bénévoles, aspirants bénévoles et réfractaires au bénévolat), des nuances existent présentées dans la Figure 2.

Figure 2 : Jeunes considérant le besoin d'aide pour eux-mêmes comme un frein à l'engagement, selon leur degré d'engagement actuel et leur statut sociodémographique

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans en France entière



Note de lecture : Le schéma ci-dessus met en évidence les catégories de population ayant tendance, plus que la moyenne de la population, à citer une des modalités de réponses proposées. Ainsi, les jeunes au chômage déclarent plus souvent (+7 points par rapport à la moyenne) être bénévoles.

Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017

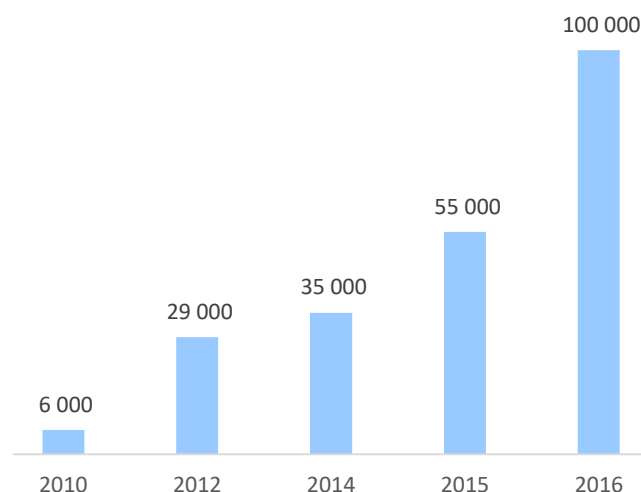
2.4. L'attrait du service civique conforté

2.4.1. Un dispositif en expansion

Créé par la loi du 10 mars 2010, le service civique est un dispositif d'engagement volontaire au service de l'intérêt général. Ouvert sans condition de diplôme à tous les jeunes de 16 à 25 ans (et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap), le service civique leur donne l'occasion de réaliser une mission de six à douze mois dans le secteur public ou au sein d'une association, en France ou à l'étranger. Il ouvre le droit à une indemnité mensuelle versée par l'État et complétée par la structure d'accueil (frais de subsistance, d'équipement, d'hébergement et de transport), pour un montant minimum total de près de 500 euros net⁴⁹.

Depuis sa création il y a six ans, le service civique connaît une progression importante. En cinq ans, le nombre de contrats signés chaque année a pratiquement été multiplié par 3, passant de 13 000 en 2011 à 38 000 en 2015. Fin 2015, près de 120 000 jeunes avaient signé un contrat et plus de 52 000 étaient en cours de mission. Le dispositif bénéficie d'une impulsion politique forte, notamment depuis les attentats qui ont frappé la France à deux reprises en 2015, et qui ont de fait, beaucoup touché les jeunes. Lors de ses vœux le 11 janvier 2016, puis lors d'une conférence le 5 février 2016, le Président de la République François Hollande faisait part de sa volonté de rendre le service civique « universel » et de permettre à tous les jeunes qui souhaitent s'engager de le faire. En 2016, on comptait près de 92 000 volontaires⁵⁰ ayant réalisé une mission de service civique, soit une augmentation de 75% sur un an. L'Agence du Service Civique a pour objectif de porter le nombre de volontaires à 150 000 dès 2017. Avec en ligne de mire, un jeune sur deux qui ait bénéficié du dispositif en 2020.

Graphique 36 : Nombre de volontaires ayant effectué un service civique



Source : Baromètre Ifop pour l'Agence du Service Civique, 2016.

D'après les données publiées par l'Agence du service civique, sur le plan sociodémographique, les jeunes volontaires ont un profil très proche de celui de l'ensemble des jeunes de leur génération. Les hommes (42% des jeunes en mission en 2015) et les niveaux infra BAC (25% contre 30% en

⁴⁹ En 2017 : une indemnité de 472,97 € par mois pris en charge par l'État et une prestation complémentaire de 107 euros versée par l'organisme d'accueil.

⁵⁰ Agence du Service Civique : Rapport d'activité 2016 à paraître au 2ème trimestre 2017. <http://www.service-civique.gouv.fr/page/rapport-d-activite-2016>

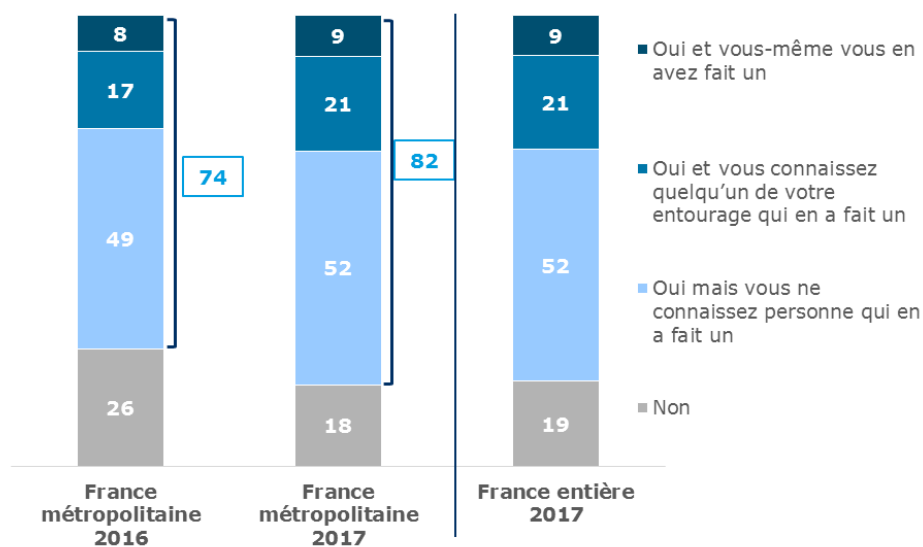
population générale) sont légèrement sous-représentés. 12% des volontaires en mission en 2015 sont domiciliés dans les quartiers prioritaires de la ville. Ces jeunes sont moins diplômés que la moyenne des volontaires et 29% sont en situation de décrochage scolaire contre 18% dans l'ensemble. En 2015, 73% des volontaires étaient en mission au sein d'associations, 26% au sein du secteur public (services de l'État, établissements publics ou de collectivités)⁵¹. La plus grande distance entre les jeunes en situation de précarité et le service civique s'exprime plus particulièrement au niveau de la connaissance même du dispositif.

2.4.2. La notoriété du service civique progresse : 8 jeunes sur 10 en ont entendu parler

En un an, la notoriété du service civique a progressé. En 2017, 82% des jeunes en ont déjà entendu parler contre 74% en 2016.

Graphique 37 – Avez-vous déjà entendu parler du service civique ? (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017 et 2016.

⁵¹ Baromètre Ifop pour l'Agence du Service Civique, 2015.

Encadré 1 : La mesure de la notoriété du service civique dans le baromètre

La question posée dans le cadre du baromètre DJEPVA sur la jeunesse à propos de la notoriété du service civique comprend un item portant sur la réalisation d'un service civique. En 2016, cette question avait donné lieu à surestimation du nombre de jeunes déclarant avoir réalisé un service civique par rapport aux données officielles constatées, et ce, malgré l'introduction du texte suivant présentant le dispositif : « Le Service civique s'adresse aux jeunes qui choisissent de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général, au sein d'une association ou d'une collectivité locale. Le jeune reçoit de l'État autour de 500 euros nets par mois et un soutien complémentaire, en nature ou en argent, de l'organisme d'accueil. »

En 2017, afin de vérifier la lecture attentive du texte de présentation du service civique, une question test a été posée à sa suite dans le questionnaire en ligne administré aux métropolitains et aux Réunionnais⁵².

« Parmi ces affirmations sur le service civique une seule est vraie, saurez-vous la retrouver ?

(Une seule réponse possible - aléatoire)

- . Le service civique permet aux jeunes de réaliser une mission d'intérêt général dans une association ou une collectivité locale.....1
- . Le service civique est un service militaire2
- . Le service civique c'est la journée d'appel à la défense3

Dans le cas d'une mauvaise réponse, le message suivant s'affichait à l'écran : « le service civique n'est ni l'équivalent d'un service militaire, ni la journée d'appel à la défense mais la possibilité pour les jeunes de réaliser une mission d'intérêt général dans une association ou une collectivité locale ».

Dans le cas d'une bonne réponse, le message suivant était affiché : « Félicitations, vous avez donné la bonne réponse ! Le service civique permet aux jeunes de réaliser une mission d'intérêt général dans une association ou une collectivité locale. »

La question sur la notoriété du service civique suivait ensuite, dans une formulation identique à celle de 2016.

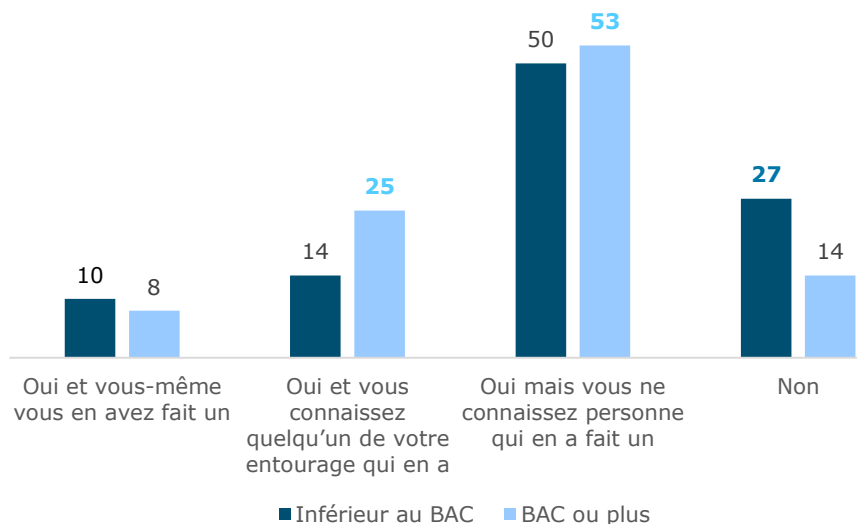
Malgré ces précautions, la part de jeunes qui déclarent avoir effectué un service civique reste surévaluée en 2017. Pour cette raison, nous nous focalisons dans cette partie sur le taux de notoriété du dispositif, et avons repris dans la première partie les données publiées par l'Agence du service civique sur le nombre de bénéficiaires et leur profil.

⁵² Les jeunes de Guadeloupe, Martinique et Guyane ont été interrogés par téléphone sans adaptation spécifique du questionnaire pour limiter la surreprésentation des jeunes ayant effectué un service civique.

Les **actifs occupés et les plus diplômés** ont davantage de chances de connaître le service civique de nom. Les non diplômés sont en outre moins nombreux à connaître une personne dans leur entourage ayant réalisé un service civique (- 10 points) (Graphique 38).

Graphique 38 – Notoriété du service civique selon le niveau d'études (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans

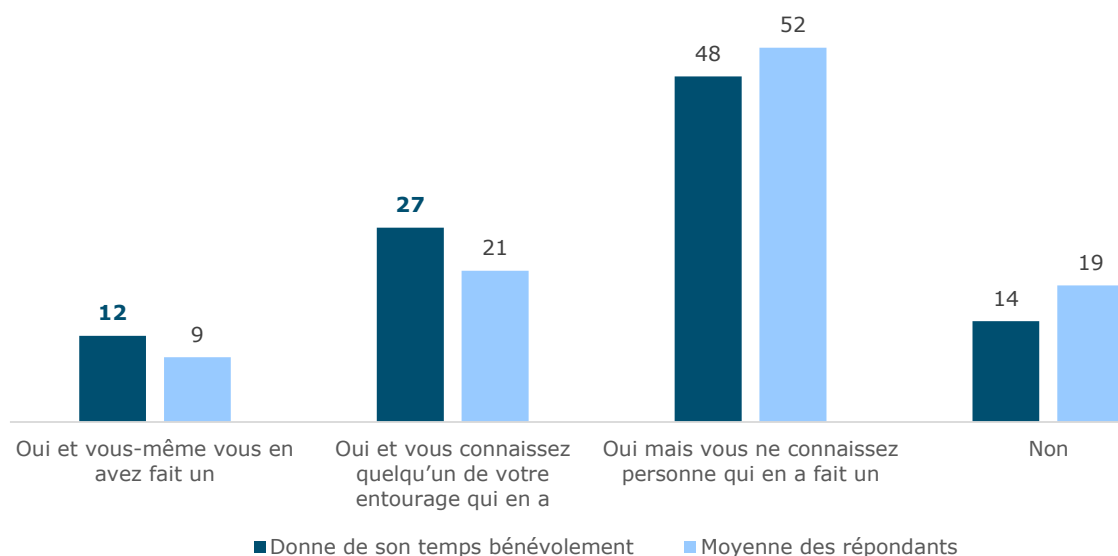


Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017

L'engagement bénévole rend la connaissance et l'engagement dans le service civique plus fréquents.

Graphique 39 – Notoriété du service civique selon l'engagement bénévole (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



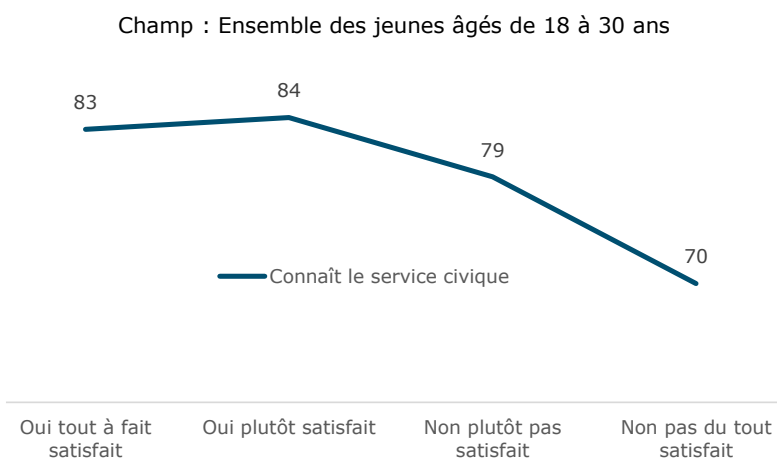
Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017

La connaissance du service civique est moins répandue parmi les catégories de population traditionnellement confrontées au non-recours (les non diplômés, les habitants de communes rurales ou encore les personnes au chômage) **et les personnes généralement plus en distance des pouvoirs publics**. « Seuls » 77% des habitants des communes rurales comme des chômeurs ont déjà entendu parler du service civique (-9 points par rapport à la moyenne des jeunes). Ils sont en particulier moins nombreux à connaître une personne dans leur entourage à avoir fait un service civique (17% des habitants des communes rurales et 17% des chômeurs contre 21% des jeunes en moyenne).

78% des personnes ignorant si elles ont ou non été dans une situation de non-recours ne connaissent pas le service civique (contre 82% en moyenne). De même, 70% des personnes refusant toute aide des pouvoirs publics connaissent le service civique.

Les personnes ne connaissant pas le service civique sont plus souvent pessimistes à l'égard de leur vie et de leurs perspectives d'avenir : 70% des jeunes se déclarant totalement insatisfaits de leur vie connaissent le service contre 83% de ceux totalement satisfaits (Graphique 40).

Graphique 40 – Notoriété du service civique selon le niveau de satisfaction à l'égard de sa vie (en %)

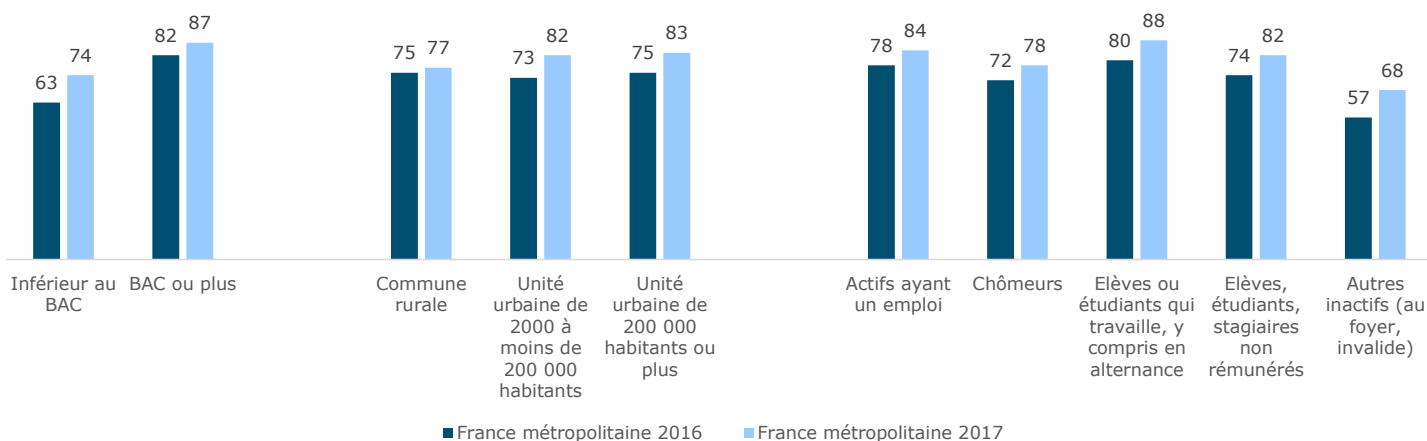


Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017

On observe un **nivellement de la diffusion de la notoriété** du dispositif au sein des catégories de la population. En effet, **la connaissance du service civique, qui connaît une progression de +8 points par rapport à 2016, est plus forte chez les non diplômés et les habitants des communes rurales**. Elle s'accroît également quel que soit le statut d'activité, avec une diminution des écarts dans le niveau de connaissance entre les jeunes travaillant (actifs occupés, élèves et étudiants rémunérés) et les jeunes ne travaillant pas qu'ils soient au chômage, élèves et étudiants non rémunérés ou, surtout au foyer ou invalide. (Graphique 41).

Graphique 41 – Progression de la connaissance du service civique (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans de France métropolitaine – Connaît le service civique



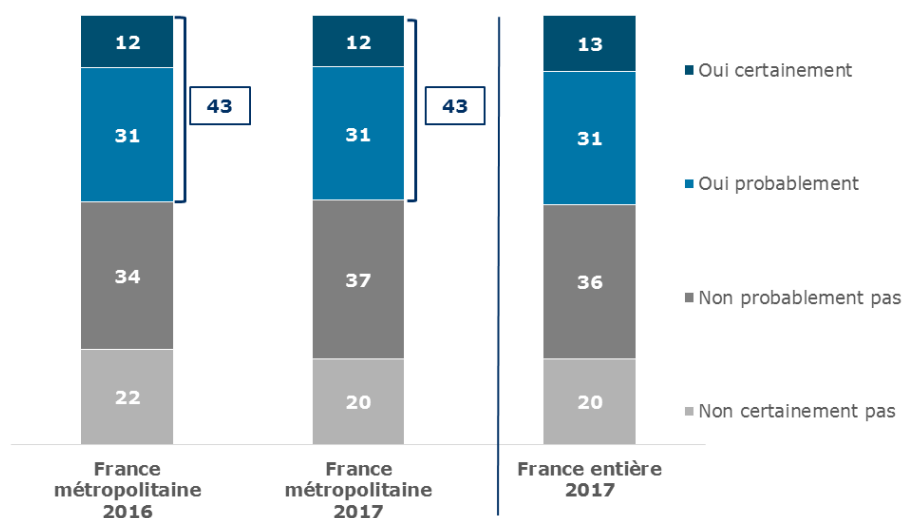
Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017 et 2016.

2.4.3. L'intérêt pour le service civique ne faiblit pas

L'intérêt pour le service civique reste fort entre 2016 et 2017. **44% des jeunes se déclarent intéressés à l'idée d'en effectuer un.** Rappelons que le dispositif bénéficie d'une image positive dans la population française en général et chez les jeunes en particulier. En 2016, les motivations avancées par ces jeunes dans le baromètre Djepva pour la jeunesse sont diverses, avec en tête l'envie d'être utile à la société (1 jeune sur 5) et le souhait de bénéficier d'une activité rémunérée (17%). Les jeunes sont également nombreux à y associer des avantages pour leur insertion sur le marché du travail, qu'il s'agisse de développer des compétences, d'acquérir une première expérience professionnelle, de préciser leur projet d'insertion, ou encore de développer leur réseau.

Graphique 42 – Seriez-vous intéressé par un service civique ? (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017 et 2016.

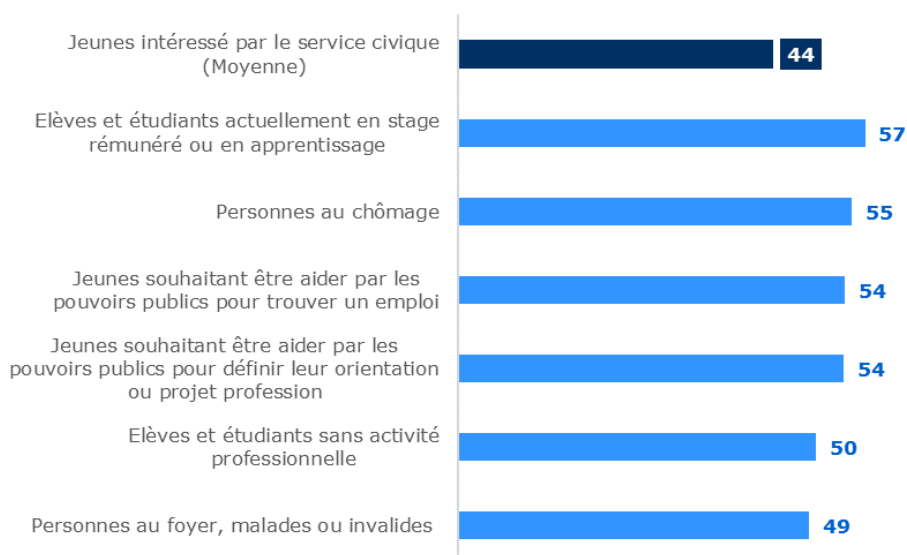
Les jeunes les plus intéressés correspondent en général à la cible principale du service civique en termes d'âge (**les 18-24 ans**) même si plus d'un tiers des 25-30 ans (38%) serait également prêt à en entreprendre un.

Les plus intéressés sont aussi les jeunes les plus en difficulté en termes d'insertion professionnelle ou projetant peut-être une entrée prochaine sur le marché du travail (Graphique 43) :

- les élèves et étudiants actuellement en stage rémunéré ou en apprentissage (+13 points) ou sans activité professionnelle (+6 points)
- les personnes au chômage (+11 points)
- les personnes malades, invalides ou au foyer (+5 points)
- enfin, 54% des personnes souhaitant recevoir une aide de la part des pouvoirs publics pour définir leur orientation ou leur projet professionnel seraient partantes pour réaliser un service civique, de même que 54% de celles souhaitant être aidées pour trouver un emploi.

Graphique 43 – Profils des jeunes intéressés par un service civique ? (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans intéressé par un service civique



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

Les personnes n'étant pas encore installées dans une vie familiale sont également mieux disposées envers le service civique, notamment celles ne vivant pas avec un conjoint.

Par contraste, les jeunes actifs occupés, vivant en couple, entre 25 et 30 ans sont moins intéressés.

Les diplômés se déclarent également plus motivés (+5 points) que les non diplômés. Pour les diplômés du supérieur, le service civique semble ainsi à même de servir d'antichambre de la vie active. L'effet de connaissance pourrait expliquer pour partie ce positionnement différent : la notoriété du service civique est en effet plus importante parmi les diplômés. Or **la notoriété du service civique** a un effet important sur l'intérêt exprimé par les jeunes à l'égard de ce dispositif : 46% des

jeunes ayant déjà entendu parler du service civique se déclarent intéressés à l'idée d'en faire un contre 37% de ceux ne le connaissant pas.

La relation au bénévolat influence également le positionnement du jeune à l'égard du service civique : 49% des jeunes prêts à devenir bénévoles sont aussi prêts à entreprendre un service civique, de même que 53% de ceux déjà bénévoles.

2.5. Une progression de l'engagement en ligne

L'engagement en ligne progresse : **41% des jeunes de 18 à 30 ans ont signé une pétition ou défendu une cause sur Internet, un blog, un réseau social** alors qu'ils n'étaient que 35% en 2015 (Graphique 44). La multiplication des plateformes citoyennes, notamment dans un contexte d'échéance électorale présidentielle explique peut-être cette évolution. Depuis 2013, le terme de *civic tech*, apparu aux États-Unis, désigne un ensemble d'outils numériques (sites de pétition, plateformes collaboratives, sites de données libres) permettant l'engagement citoyen, bénévole, associatif sur Internet. Le numérique étant omniprésent dans la vie des jeunes, ces *civic tech* pourraient être perçues comme les prémisses d'un renouvellement de la participation démocratique à l'aune de la « révolution numérique »⁵³. Pour certains, moins optimistes, les nouvelles technologies ne seraient qu'un nouvel espace technique d'expression au même titre que l'agora antique ou la télévision et n'être favorable à la démocratie qu'à la condition de la restauration d'un lien de confiance entre citoyen, en tant que personne et non simple algorithme, et politique⁵⁴.

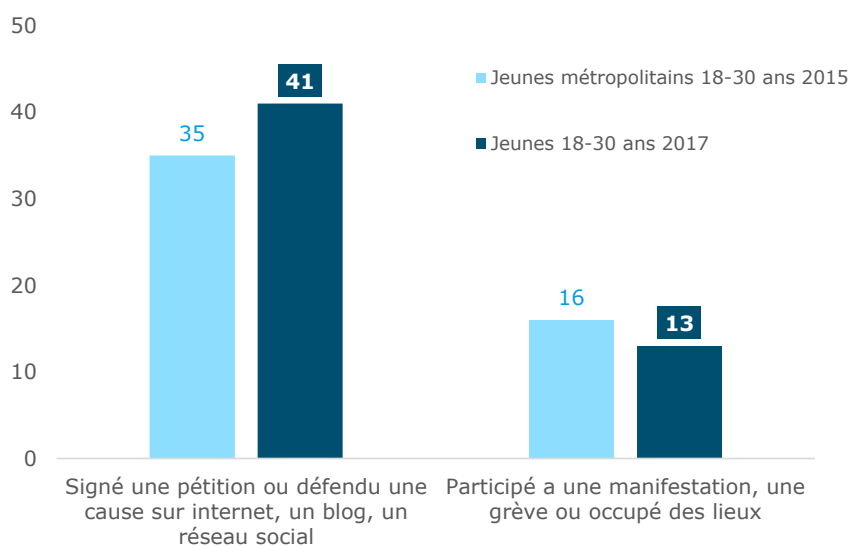
Parallèlement à la montée de cette participation en ligne, celle, physique, à des manifestations, à des grèves ou à l'occupation de lieux est en diminution puisqu'elle ne concerne plus que 13% des jeunes de 18 à 30 ans en 2017 contre 16% en 2015. Cette année-là, la survenue d'attentats avait pu favoriser la participation à de tels événements, notamment au travers de la participation aux marches républicaines organisées suite aux attentats contre Charlie Hebdo en janvier 2015.

⁵³ Luthereau Alexandra, « Les Civic Tech veulent soigner la démocratie », *Alternatives économiques*, 2017/4 (N° 367), p. 62-62. URL: <http://www.cairn.info/magazine-alternatives-economiques-2017-4-page-62.htm>.

⁵⁴ Merchier, Maurice « Vers la transdémocratie ? », *Le Débat* 2016/5 (n° 192), p. 55-66.

Graphique 44 – Au cours des douze derniers mois, avez-vous ... ? (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans (Baromètre DJEPVA sur la jeunesse) ; ensemble des jeunes métropolitains de 18 à 30 ans (enquête Conditions de vie et Aspirations)⁵⁵ ; ensemble des Français de 15 ans et plus (enquête Conditions de vie et Aspirations (CDV))



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017 ; Enquête Conditions de vie et Aspirations, 2015 et 2017.

Les jeunes de **18 à 24 ans** sont les plus engagés que ce soit en ligne (+2 points) ou par la participation à des événements physiques : 15% d’entre eux ont pris part à une manifestation au cours des 12 derniers mois contre 10% des 25-30 ans.

Toutefois, l’engagement en ligne est de moins en moins l’apanage des jeunes générations. L’enquête *Conditions de Vie et Aspirations* du Crédoc révèle qu’en 2017, 46% des plus de 30 ans ont eu recours à cette forme de participation sur les 12 derniers mois. Par rapport à 2015, où les jeunes mobilisaient plus que leurs aînés cette forme d’expression, on observe en 2017 une mobilisation accrue d’Internet par les plus de trente ans, peut être renforcée par le contexte de pré-élections présidentielles.

Vivre près d’un grand centre urbain rend la participation à une manifestation un peu plus répandue : 14% des jeunes habitants une unité urbaine de 200 000 habitants ou plus se sont rendus à une manifestation au cours des 12 derniers mois. Les habitants des communes de moins de 200 000 habitants s’y rendent moins. De même, seuls 10% des chômeurs ont participé à une manifestation, quand cela concerne 14% des étudiants. La présence d’un enfant dans le foyer tend à limiter cette forme d’engagement : seuls 5% des jeunes parents l’ont fait au cours des 12 derniers mois.

L’engagement en ligne paraît de prime abord plus accessible : les jeunes parents ont plus souvent recours à cette forme d’expression (+3 points) et les personnes au chômage s’en saisissent tout autant que les étudiants ou les actifs occupés. **L’engagement en ligne semble pour partie déterminé par la capacité d’expression en public, lié notamment au capital culturel**. En effet, la détention d’un diplôme du niveau baccalauréat ou plus favorise l’expression d’une opinion ou la

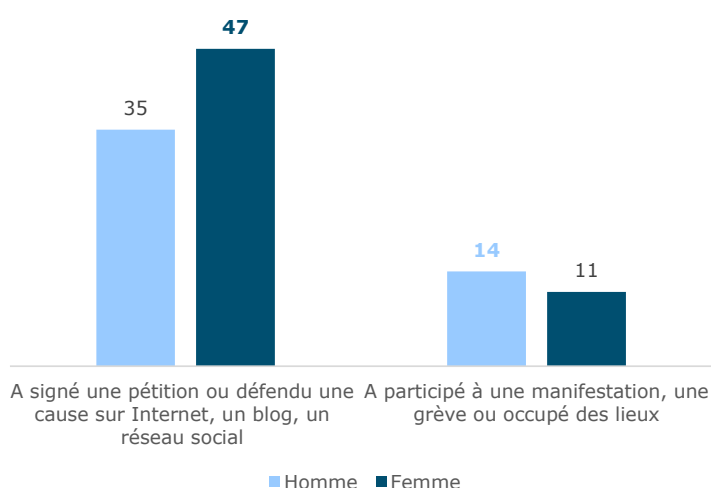
⁵⁵ Les résultats de 2017 sont tirés du baromètre DJEPVA sur la jeunesse dont l’interrogation a été menée en ligne auprès de 4 541 jeunes français de 18-30 ans. Le point de comparaison 2015 présentés est extrait de l’enquête Conditions de vie du CRÉDOC de décembre-janvier 2015 menée en face-à-face et portent sur 395 jeunes métropolitains de 18-30 ans.

défense d'une cause sur Internet, moins accessible aux peu diplômés : 45% des diplômés de niveau bac ou plus ont participé à une pétition ou défendu une cause en ligne contre 35% des non diplômés. Le niveau de diplôme apparaît plus central que le niveau de ressources financières : les locataires de logements sociaux (+3 points) et les personnes disposant de moins de 1200 euros par mois pour vivre au sein de leur foyer (+2 points) y ont plus recours que la moyenne des répondants.

On note en outre une plus grande participation en ligne **des femmes** que des hommes. Ceci fait écho à un positionnement différent entre les femmes et les hommes par rapport au numérique. En 2016, les femmes faisaient montre d'une appétence plus forte pour Internet que les hommes : 31% des femmes internautes de plus de 12 ans indiquaient ne pouvoir se déconnecter que quelques heures, ou au plus une journée avant de ressentir un manque (contre 25% des hommes internautes de plus de 12 ans). Les femmes internautes (68%) sont également plus nombreuses à estimer qu'il est important d'avoir accès à Internet pour se sentir intégré dans notre société (contre 63% des hommes internautes de plus de 12 ans)⁵⁶.

Graphique 45 – Participation à des pétitions en ligne et à des manifestations selon le sexe

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



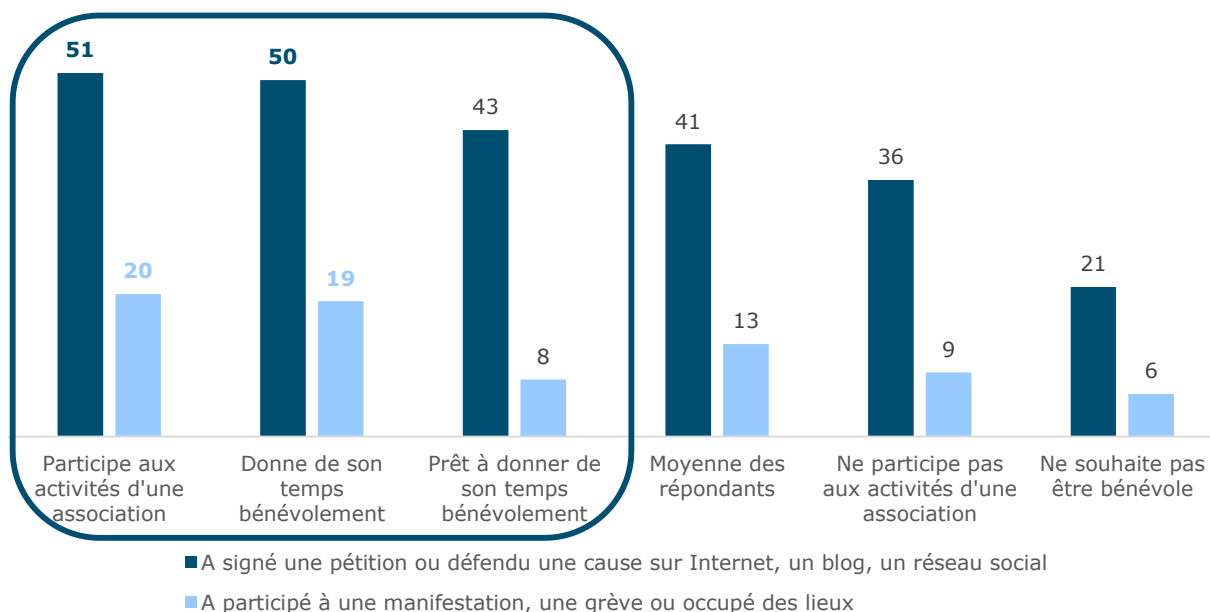
Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017

La sensibilisation générale à l'engagement pour certaines causes apparaît déterminante dans l'engagement en ligne ou par des manifestations. Ainsi, les jeunes membres d'associations, bénévoles ou désirant devenir bénévoles se saisissent plus que les autres des formes de participation en ligne ou des manifestations. À l'inverse, les jeunes ne souhaitant pas s'engager pour défendre une cause sont dans l'ensemble plus réfractaires à tout engagement, y compris ponctuel et en ligne. Cet engagement n'est donc ni anecdotique dans la vie du jeune ni déconnecté d'un engagement ou d'un désir d'engagement plus profond. Loin d'être concurrentes, **les différentes formes de participation à la vie publique tendent à se cumuler.**

⁵⁶ CROUTTE Patricia, LAUTIE Sophie, HOIBIAN Sandra, Le baromètre du numérique, CGE, ARCEP, Agence du Numérique, 2016.

Graphique 46 – Participation à des pétitions en ligne et à des manifestations selon l’engagement bénévole et associatif

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017

Les manifestations sont davantage le fait de jeunes confiants dans leur avenir (14%) et satisfaits de leur vie (14%) que de ceux méfiants envers l’avenir (11%) et insatisfaits (10%)

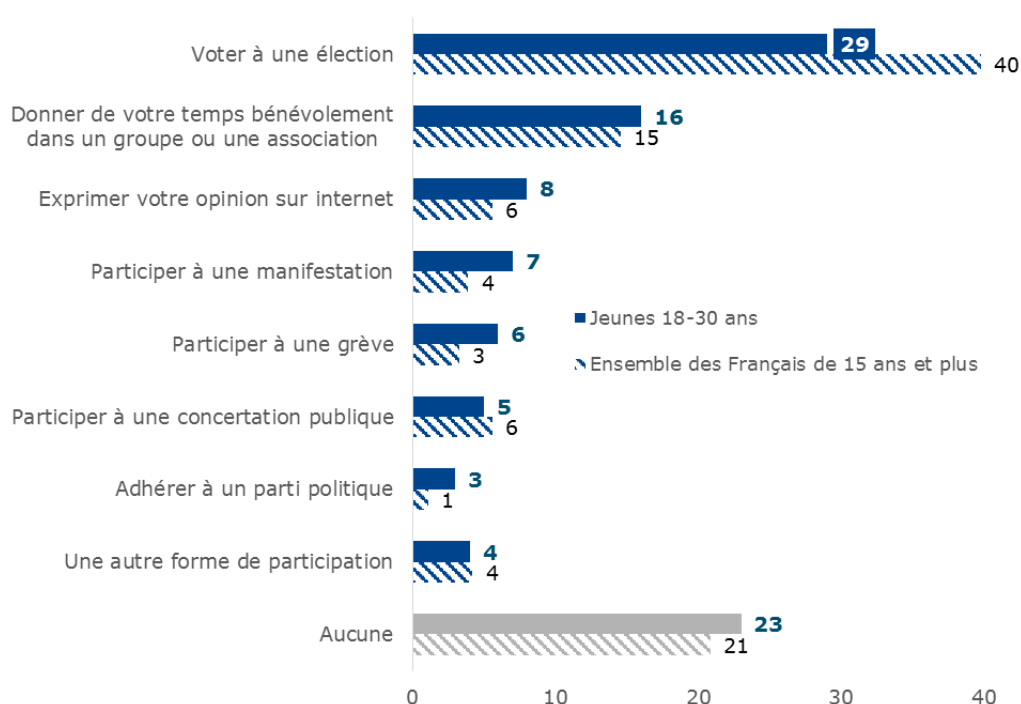
III. Élections 2017 : une offre politique qui ne reflète pas les attentes des jeunes

3.1. Trois jeunes sur dix estiment que, de manière générale, le vote est efficace pour que les choses bougent

Le vote à une élection est le mode de participation jugé le plus efficace pour faire changer les choses par les Français de 18 à 30 ans. Cette contribution conventionnelle à la vie publique est moins plébiscitée par les jeunes que par leurs aînés. La progression de l'intérêt pour le vote avec l'âge n'est pas un phénomène inédit : les Français les plus âgés manifestent traditionnellement leur préférence pour des formes de participations conventionnelles. En 2007 déjà, 70% des 65 ans et plus estimaient que le vote était l'outil de participation le plus efficace, contre 59% de l'ensemble des Français⁵⁷. Cette nuance étant apportée, il n'est tout de même pas anodin de constater que, même au sein de cette classe d'âge davantage mobilisée par d'autres modalités d'action, le vote reste la modalité d'action jugée la plus efficace sur le réel.

Graphique 47 - Parmi les différentes formes suivantes de participation à la vie publique, laquelle vous semble la plus efficace pour contribuer à ce que les choses bougent ? (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans (Baromètre DJEPVA sur la jeunesse) ; ensemble des Français de 15 ans et plus (enquête Conditions de vie et Aspirations (CDV))



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017 ; Enquête Conditions de vie et Aspirations, 2017.

⁵⁷ MUXEL, Anne, « Les Français et le vote à la veille de l'élection présidentielle de 2007 », CEVIPOF, 2007.

En toile de fond, rappelons que, lors de différents événements récents (vote pour le Brexit ou à l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis ou l'exclusion des candidats les plus médiatiques et installés dans le cadre des primaires organisées par différents partis en France) l'envie de changement « radical » s'était exprimée par les urnes.

L'adhésion au vote est plus forte parmi les personnes les mieux insérées dans la société : chez les jeunes, elle se renforce avec l'âge mais aussi avec le niveau de diplôme, l'acquisition d'un logement en tant que propriétaire, d'un emploi et, plus généralement, d'un niveau de revenus permettant de ne pas s'imposer de restrictions budgétaires (Figure 3). Sans doute en lien avec ce confort de vie, les personnes favorisant le vote sont plus satisfaites de leur vie actuelle (+3) que les autres répondants et plus souvent empreinte d'un état d'esprit positif (+2 points), caractérisé par une certaine sérénité (+2 points).

Les jeunes convaincus de l'efficacité du vote se saisissent logiquement davantage de cette **forme de participation à la vie publique** : 89% des jeunes qui estiment que le vote est la forme de participation à la vie publique la plus efficace indiquent en effet qu'ils iront voter avec certitude à l'élection présidentielle de 2017. Anne Muxel a par ailleurs montré que le clivage politique avait une incidence sur cette préférence pour le vote, celui-ci étant plus apprécié des Français se positionnant à droite de l'échiquier politique⁵⁸.

A l'inverse, les jeunes s'engageant en ligne et surtout ceux qui participent à des manifestations perçoivent moins que la moyenne des jeunes le vote comme la forme de participation la plus efficace pour influencer le cours des choses.

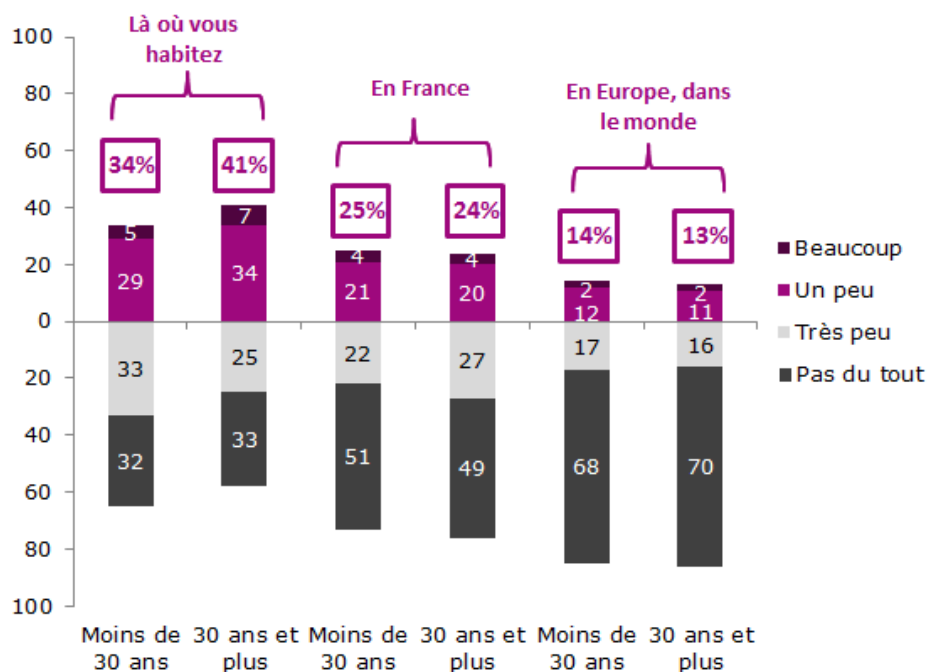
- Les personnes ayant défendu une cause ou signé une pétition sur Internet, si elles placent toujours le vote en tête des formes de participation les plus utiles, valorisent plus que la moyenne la participation à une concertation publique ou l'expression d'une opinion sur Internet (+2 points), la participation à une manifestation ou à une grève (+3 points) ou encore le bénévolat (+5 points).
- Pour les jeunes ayant participé à des manifestations, à une grève ou occupé des lieux au cours des 12 derniers mois, le vote n'arrive qu'à la seconde position des formes de participation les plus utiles. 32% d'entre eux estiment que la participation à des manifestations est la participation la plus utile (contre 13% des jeunes en moyenne). Cet engagement correspond ainsi à une véritable conviction que les choses peuvent changer par ce biais.

Avec 23% des réponses, l'idée qu'aucune forme de participation à la vie publique ne fait changer les choses est la deuxième modalité la plus citée chez les jeunes. Résultat qui entre en écho avec un certain désillusion et le sentiment de ne pas être écouté qui émerge dans l'enquête.

⁵⁸ Muxel Anne, « Les Français et le vote à la veille de l'élection présidentielle de 2007 », CEVIPOF, 2007 ou encore Muxel Anne, « L'enquête électorale française : comprendre 2017 - L'entrée des primo-votants dans l'arène électorale de la présidentielle », La Note n°19, vague 3, CEVIPOF, 2016.

En 2015, une précédente étude réalisée par le Crédoc⁵⁹ à la demande de l'INJEP et de la DJEPVA avait montré que les jeunes se montrent globalement peu confiants quand il s'agit de leur capacité d'action individuelle, un scepticisme d'autant plus diffus que l'échelle géographique considérée est grande.

Graphique 48 - Avez-vous le sentiment que vous pouvez, à votre niveau, contribuer à ce que les choses bougent... ? (En %)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », début 2015

Contrairement aux jeunes qui privilégient le vote, les répondants qui estiment qu'aucune forme de participation ne peut contribuer à ce que les choses changent sont dans **une situation plus désavantagée**. Ils sont plus souvent peu diplômés, d'un niveau inférieur à celui du bac, vivent plus souvent dans des communes rurales (où d'autres travaux du CRÉDOC Pour le CGET ont montré que le sentiment de délaissement par les pouvoirs publics culmine) et sont également plus souvent au chômage (Figure 3). Une plus grande partie refuse de répondre à la question portant sur ses ressources (+5 points). Ces personnes sont globalement en **retrait de la vie publique** : elles sont moins souvent membres d'une association (-4), et n'ont pas signé de pétition en ligne (-6) au cours des 12 derniers mois. Plus que les autres, elles se déclarent réticentes à faire un service civique (+4 points).

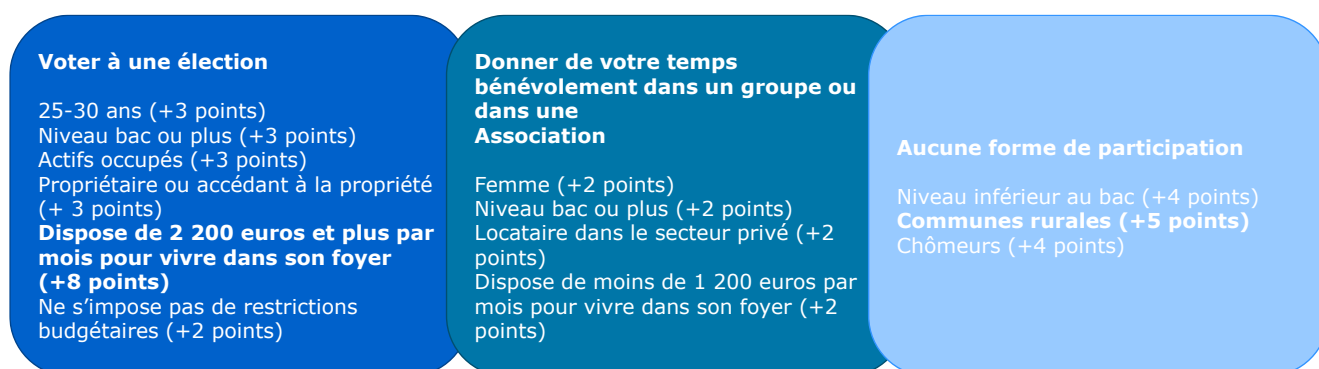
Les jeunes estimant que la forme de participation la plus utile pour faire changer les choses est le **bénévolat**, (troisième modalité la plus citée) doivent également faire face à des conditions d'existence plus difficiles que les partisans du vote : ils sont plus souvent locataires dans le privé et disposant de moins de 1 200 euros par mois pour vivre. Ces répondants sont aussi plus souvent

⁵⁹ Guisse Nelly, Hoibian Sandra (Crédoc) « Des jeunes investis dans la vie de la cité », Rapport réalisé à la demande de la DJEPVA et de l'INJEP, mai 2015

diplômés d'un niveau équivalent ou supérieur au bac et les femmes sont surreprésentées (Figure 3). Davantage que les autres, **ils s'engagent d'ores et déjà dans la vie publique par une activité bénévole** (+5 points), la participation aux activités d'une association (+5 points) ou encore par la signature de pétition et la défense de causes sur Internet (+5 points). Ces jeunes sont aussi plus enclins à vouloir réaliser un service civique (+5 points). En revanche, ils sont plus nombreux à ne « probablement » pas aller voter à l'élection présidentielle de 2017 (+4 points). Il est possible que la déception à l'égard de la démocratie représentative ressentie par ces jeunes diplômés et défavorisés ait pu entraîner un glissement de leur désir de participation vers un engagement associatif sans doute jugé plus concret.

Figure 3 : Profil des jeunes selon la forme de participation à la vie publique jugée la plus efficace pour « faire contribuer à ce que les choses bougent »

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans en France métropolitaine



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017

Au sein de la population française dans son ensemble⁶⁰, l'adhésion au vote est aussi fonction de l'âge et des revenus. Plus on est âgé et aisé, plus on considère le vote adapté pour faire évoluer les choses : 58% des 70 ans et plus et 51% des personnes disposant de hauts revenus optent ainsi pour le vote contre 40% des Français en moyenne. À l'inverse, les plus jeunes privilégient davantage la participation bénévole par rapport à leurs aînés.

3.2. Deux-tiers des jeunes en âge de voter avaient participé au premier tour des élections présidentielles en 2012

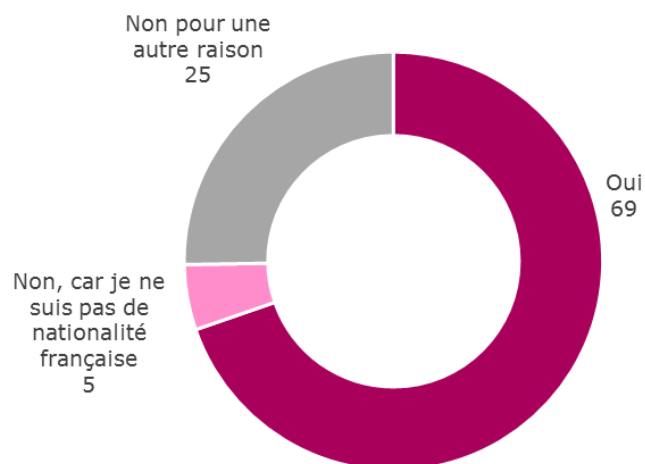
Plus des deux tiers des jeunes âgés de 18 ans ou plus en 2012 déclarent être allés voter. En 2012, le taux d'abstention des moins de 25 ans inscrits sur les listes était de 19% soit un taux inférieur à celui constaté ici (25%)⁶¹. Les différences peuvent provenir de différentes raisons : mécaniquement, tous les 25-30 ans ayant voté en 2012 ne sont plus dans notre population de « jeunes » cinq ans plus tard en 2017, les données issues du baromètre DJEVPA sur la jeunesse portent sur l'ensemble des jeunes en âge d'aller voter en 2012, qu'ils soient ou non inscrits sur les listes électorales.

⁶⁰ Source : CRÉDOC, enquêtes « Conditions de vie et aspirations » ; 2017.

⁶¹ Insee, enquête Participation électorale, 2012.

Graphique 49 – Avez-vous voté au premier tour des élections présidentielles de 2012 ? (en %)⁶²

Champ : Jeunes âgés de 18 ans ou plus en 2012 (eff=2 739 jeunes)

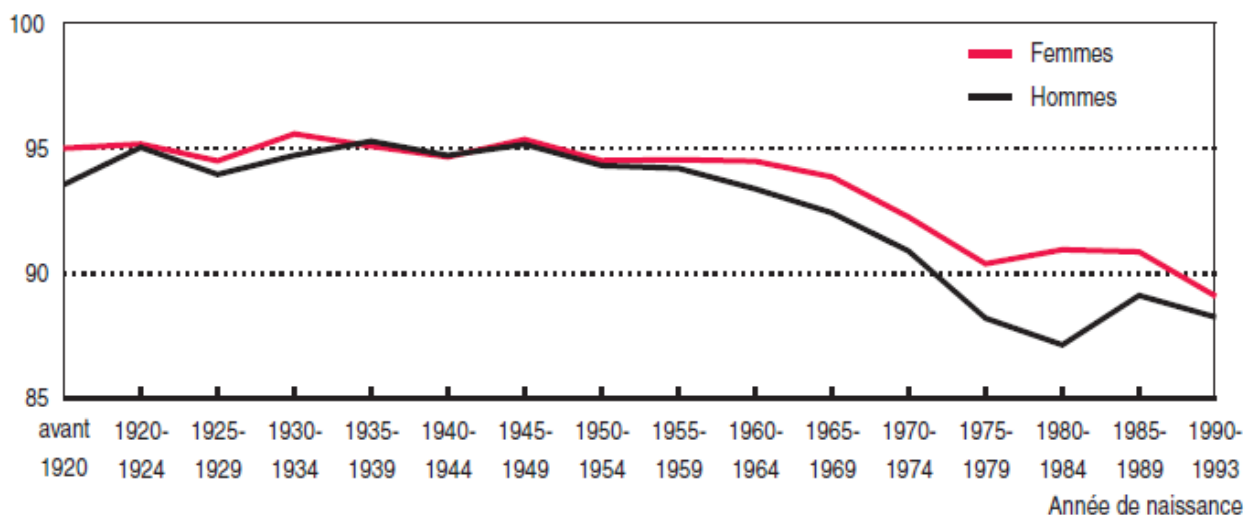


Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

Au sein de notre échantillon, et sur des populations quasi-comparables (personnes nées entre 1987 et 1994, qui avaient 18 à 25 ans en 2012 et 23-30 ans en 2017) la proportion d'hommes (71%) en âge de voter en 2012 déclarent s'être effectivement déplacés, soit plus souvent que les femmes (68%) du même âge, avec toutefois un écart constaté plutôt dans le sens inverse avec les éléments chiffrés de l'INSEE sur ces élections⁶³.

Graphique 50 – Inscription sur les listes électorales selon le sexe et l'âge (en %)

Champ : Français résidant en France métropolitaine



Source : Insee, enquête Participation électorale, 2012.

⁶² En moyenne 74% des 19-32 ans ont voté au premier tour des élections présidentielles de 2012. Niel X. et Lincot L., « L'inscription et la participation électorales en 2012, Qui est inscrit et qui vote », *INSEE Première* n°1411, Septembre 2012.

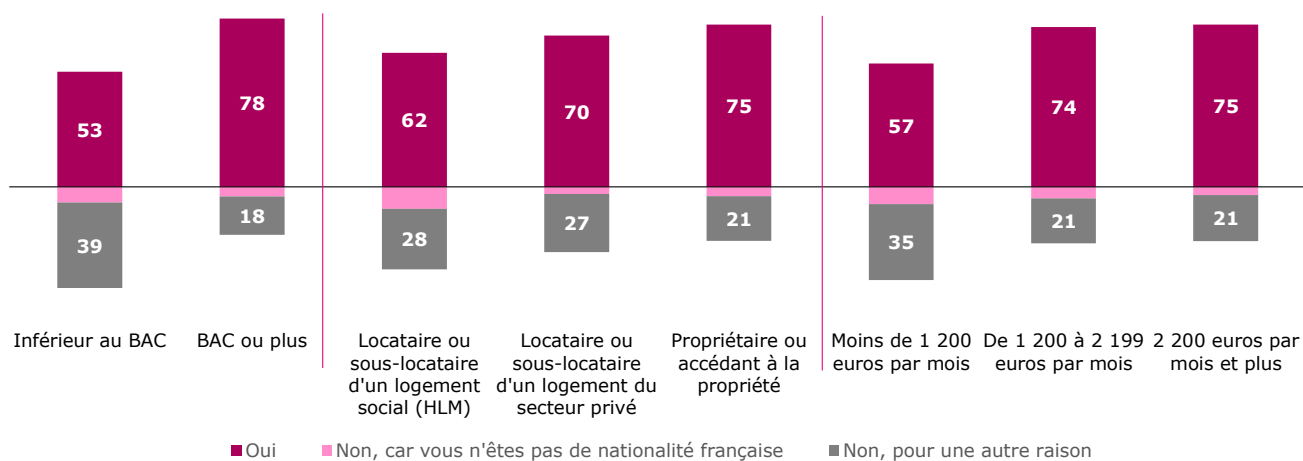
⁶³ Niel X. et Lincot L., « L'inscription et la participation électorales en 2012, Qui est inscrit et qui vote », *INSEE Première* n°1411, Septembre 2012.

Les écarts les plus manifestes concernant la participation électorale de 2012 déclarée dans notre enquête sont liés **aux niveaux de diplôme et de ressources**, en cohérence avec les données officielles de la participation électorale (Graphique 52) :

- 78% des jeunes dont le niveau de diplôme est équivalent ou supérieur au bac déclarent avoir participé à l'élection présidentielle de 2012 contre 53% des personnes dont le niveau de diplôme est inférieur au bac (CAP, BEP, brevet des collèges, non diplômé).
- 75% des propriétaires ou accédant à la propriété ont voté en 2012 contre 62% des locataires du secteur social.
- 75% des personnes disposant de 2 200 euros par mois ou plus pour vivre dans leur foyer contre 57% de celles disposant de moins de 1 200 euros.

Graphique 51 – Participation déclarée aux élections de 2012 par les jeunes ayant 18 à 25 ans à l'époque en fonction du niveau de diplôme, du statut d'occupation et du niveau de ressources (en %)⁶⁴

Champ : Jeunes âgés de 18 ans ou plus en 2012 (eff=2 739 jeunes)



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

De manière générale, **les individus s'engageant régulièrement dans la vie publique ont plus fréquemment voté à l'élection présidentielle de 2012**. Il en va ainsi des jeunes participant à des manifestations ou à des grèves (+10 points), appartenant ou participant aux activités d'une association (+7 points), signant des pétitions ou défendant des causes sur Internet (+5 points) ou bénévoles (+2 points).

En cohérence avec leur état de pensée, **les personnes percevant le vote à une élection comme un moyen de faire changer les choses sont des électeurs assidus**. 84% de celles alors en âge de voter ont participé à l'élection présidentielle de 2012, soit 15 points de plus que la moyenne des répondants. Les personnes privilégiant le bénévolat pour faire évoluer la société ont également un peu plus souvent participé à ces élections (+2 points).

⁶⁴ En moyenne 74% des 19-32 ans ont voté au premier tour des élections présidentielles de 2012. Niel X. et Lincot L., « L'inscription et la participation électorales en 2012, Qui est inscrit et qui vote », *INSEE Première* n°1411, Septembre 2012.

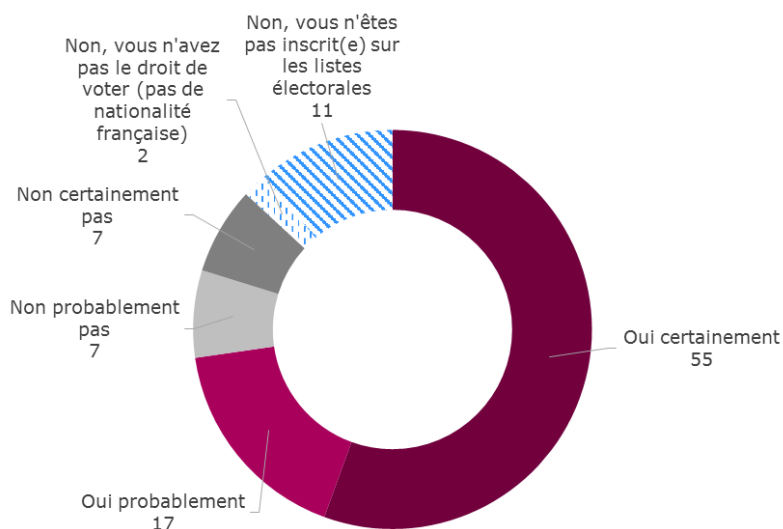
3.3. À trois mois des élections, la moitié des jeunes déclarent qu'ils iront « certainement » voter

Interrogés à trois mois de l'élection présidentielle sur leurs intentions de vote, **près de sept jeunes sur dix étaient disposés à se rendre dans les bureaux de vote** à l'occasion du premier tour des élections présidentielles de 2017 : 55% des jeunes déclaraient qu'ils s'y rendraient « certainement » et 17%, un peu moins sûrs d'eux, indiquaient aller « probablement » voter. Parmi les jeunes peu disposés à voter, 7% n'étaient pas encore totalement décidés (« probablement pas »), 7% l'étaient (« certainement pas ») et 11% n'étaient pas inscrits sur les listes électorales. D'autres travaux montrent que **l'indécision des électeurs en amont de l'élection présidentielle de 2017 était, dans l'ensemble, forte** : selon la vague 12 de l'ENEF 2017 du CEVIPOF, à un mois du premier tour, 66% des personnes inscrites sur les listes électorales en moyenne pensaient aller voter et jusqu'à 51% pour les moins de 35 ans. Les primo-votants se déclaraient particulièrement tentés par l'abstention⁶⁵. Suite au premier tour de l'élection, l'abstention a de fait, selon un sondage, été plus fréquente chez les jeunes et a décliné avec l'âge : 29% des 18-24 ans et 28% des 25-34 ans inscrits sur les listes électorales se sont abstenus de voter contre 16% des 60-69 ans ou encore 12% des 70 ans et plus^{66,67}.

Notre échantillon comptait par ailleurs 2% des répondants déclarant être de nationalité étrangère, sans la possibilité de voter à cette élection (Graphique 52).

Graphique 52 – Cette année, avez-vous l'intention d'aller voter au premier tour des prochaines élections présidentielles ? (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

⁶⁵ CEVIPOF, L'enquête électorale française : comprendre 2017, vague 12/mars 2017

⁶⁶ IPSOS SOPRA STERIA, 1^{er} tour présidentielle 2017 : sociologie de l'électorat, <http://www.ipsos.fr/decrypter-societe/2017-04-23-1er-tour-presidentielle-2017-sociologie-l-electorat>

⁶⁷ Point méthodologique à noter dans le cadre de la comparaison entre ces données : les données du baromètre Djepva sur la jeunesse portent sur l'ensemble de la population, inscrite ou non sur les listes électorales, tandis que les résultats du CEVIPOF et d'IPSOS se rapportent exclusivement à des personnes inscrites sur les listes électorales.

La question de l'intention de vote posée dans le baromètre est ici restreinte au premier tour. En effet des travaux portant sur 2012 montraient que la participation entre le premier et le second tour évolue peu : une majorité de la population se déplace aux deux tours de l'élection⁶⁸.

Pour Olivier Galland, « *la jeunesse française est coupée en deux, certains s'en sortent et d'autres non* ». Les plus certains de leur intention d'aller voter sont ceux « qui s'en sortent », les plus âgés et les plus insérés dans la vie économique, tandis que les plus opposés, voire même les non-inscrits, sont les plus jeunes, les plus précaires professionnellement, ceux qui ne « s'en sortent pas » et « tendent à désertier les urnes et à renier les fondements de la démocratie »⁶⁹. En 2012, l'analyse de l'abstention par classe d'âge de l'INSEE révélait déjà ces disparités, avec une participation fortement en lien avec l'insertion sociale et professionnelle, l'abstention étant plus conséquente parmi les plus jeunes générations et les moins diplômés⁷⁰. Autrement dit, **la participation était portée par une jeunesse plus dorée que celle s'étant abstenue, plus précaire**. On retrouve cette distinction dans les intentions de vote exprimées par les 18-30 ans à l'occasion des élections présidentielles de 2017. A un mois du premier tour de l'élection présidentielle de 2017, Anne Muxel notait, sur la base de l'enquête ENEF, la plus grande indécision des jeunes étudiants prêts à voter, dont 54% estimaient pouvoir encore changer d'avis, par rapport aux jeunes actifs, dont 44% déclaraient pouvoir finalement renoncer à voter⁷¹. A trois mois des élections, le baromètre DJEPVA sur la jeunesse permettait également de distinguer :

- **Les électeurs « certains »** d'aller voter sont plus souvent des jeunes de 25 à 30 ans (+6 points), des diplômés d'un niveau bac ou supérieur (+9 points) ou encore des actifs occupés (+7 points). On compte également plus de femmes (+3 points) qui, nous le verrons (cf.3.3.1, p65), associent davantage le vote à un devoir citoyen que les hommes.
- À l'opposé, **les personnes certaines de ne pas vouloir aller voter sont plus jeunes et moins bien insérées professionnellement** : des jeunes de 18 à 24 ans (+2 points), des personnes dont le niveau de diplôme est inférieur au bac (+4 points) et des chômeurs (+4 points). Il s'agit également plus souvent d'hommes (+2 points).
- De manière similaire, les **personnes non inscrites** sur les listes sont également plus souvent des jeunes de 18 à 24 ans (+3 points), des personnes dont le niveau de diplôme est inférieur au bac (+9 points) et des chômeurs (+6 points). Elles se distinguent néanmoins de celles inscrites qui sont sûres de ne pas aller voter par une plus forte proportion d'étudiants (+5 points) et d'habitants de communes rurales (+3 points). Ces catégories correspondent à celles effectivement moins souvent inscrites sur les listes et moins nombreuses à s'être déplacées pour voter en 2012⁷².

⁶⁸ Niel X. et Lincot L., « L'inscription et la participation électorales en 2012, Qui est inscrit et qui vote », *INSEE Première* n°1411, Septembre 2012.

⁶⁹ Olivier Galland, « Une jeunesse française divisée. Entretien avec Olivier Galland », *Études* 2012/1 (Tome 416), p. 33-43.

⁷⁰ Lardeux Laurent, INJEP, « Participation, engagement, citoyenneté : les jeunes et le vote », *Les Fiches repères*, L'observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse, 2015. Analyse à partir des données de l'INSEE.

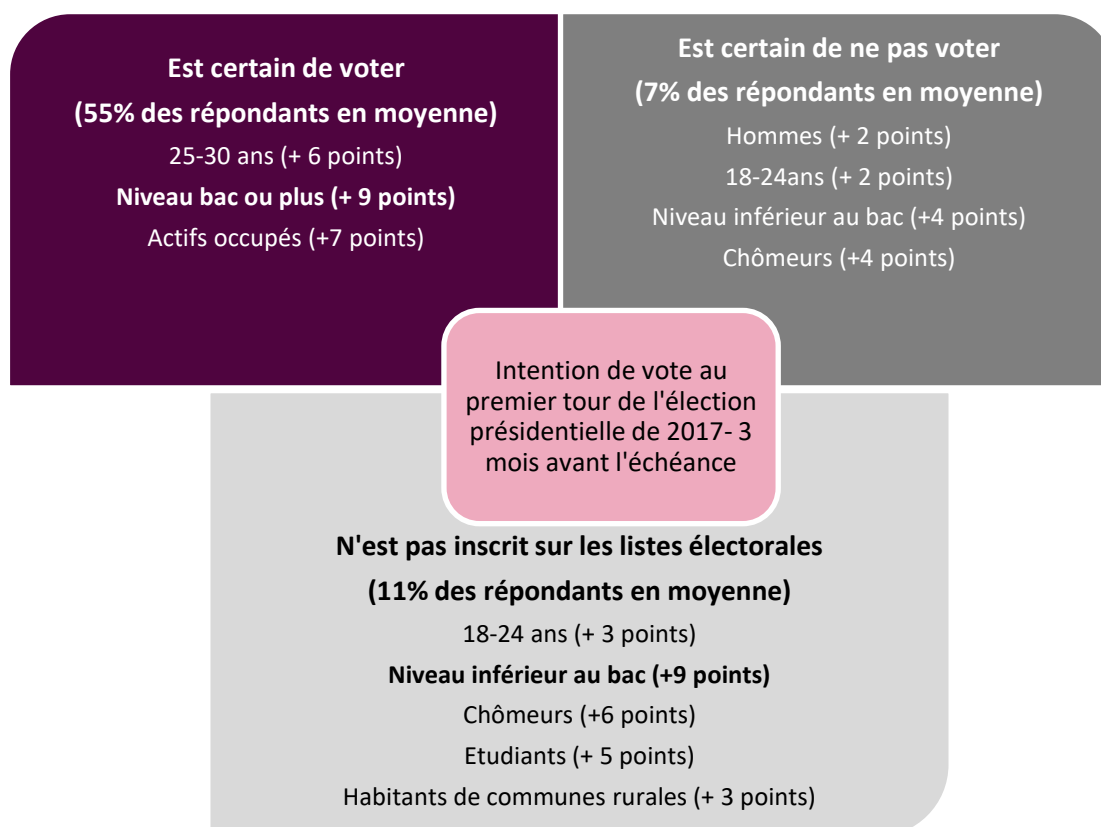
⁷¹ Muxel, Anne, « Présidentielle : les jeunes électeurs encore plus déroutés que leurs aînés », *Le Point*, 25/03/2017
URL : http://www.lepoint.fr/presidentielle/presidentielle-les-jeunes-electeurs-encore-plus-deroutes-que-leurs-aines-25-03-2017-2114675_3121.php

⁷² Niel X. et Lincot L., « L'inscription et la participation électorales en 2012, Qui est inscrit et qui vote », *INSEE Première* n°1411, Septembre 2012.

La plus grande réticence de ces populations à aller voter ne doit pas masquer le fait qu'une majorité d'entre eux est globalement disposée à voter au cours du premier tour de l'élection présidentielle, traditionnellement plus mobilisatrice que les autres élections : 67% des 18-24 ans indiquent qu'ils iront certainement ou probablement voter ou encore 65% des chômeurs ou 57% des personnes dont le niveau est inférieur au bac.

Figure 4 : Intentions de vote selon les caractéristiques sociodémographiques des 18-30 ans

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans en France métropolitaine



Note de lecture : Le schéma ci-dessus met en évidence les catégories de population ayant tendance, plus que la moyenne de la population, à citer une des modalités de réponses proposées. Ainsi, les jeunes âgés de 25-30 ans déclarent plus souvent (+6 points par rapport à la moyenne) être certains de voter au premier tour de l'élection présidentielle de 2017 à 3 mois de l'échéance.

Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

Ces résultats rejoignent ceux recueillis en 2016 par le CEVIPOF sur l'intérêt pour l'élection présidentielle des primo-votants : les actifs occupés se déclaraient alors plus intéressés par l'élection présidentielle de 2017 que les jeunes chômeurs. Dans leur ensemble, 57% des primo-votants indiquaient alors qu'ils iraient voter⁷³.

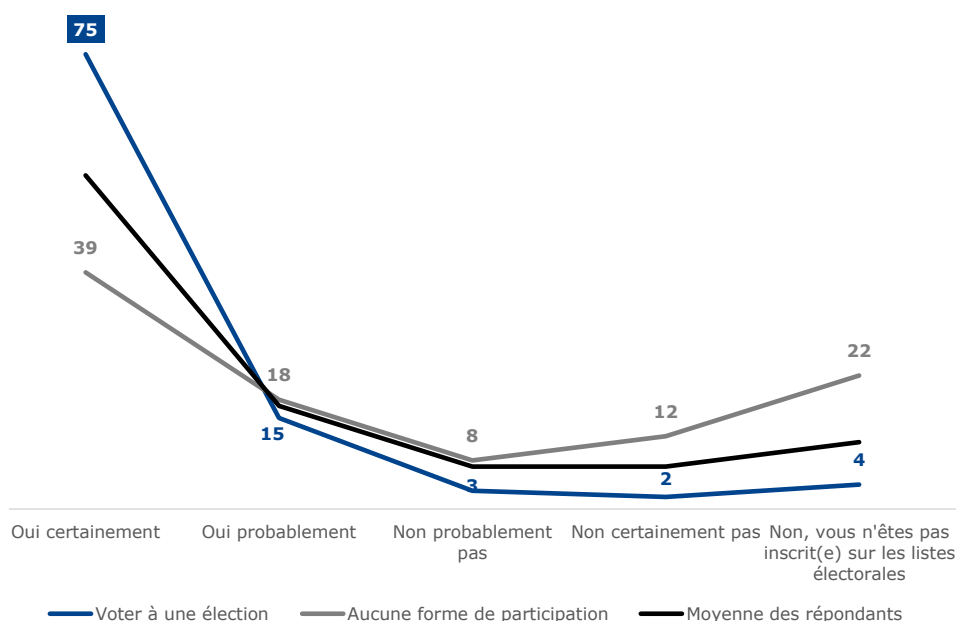
Dans l'ensemble, la participation au vote est cohérente avec l'idée que se font les répondants de la manière la plus utile de faire évoluer la société (Graphique 53). 75% des partisans du vote comme principal facteur de changement de la société sont certains d'aller voter. Parmi les personnes estimant

⁷³ MUXEL, Anne, « L'enquête électorale française : comprendre 2017 - L'entrée des primo-votants dans l'arène électorale de la présidentielle », *La Note* n°19, vague 3, CEVIPOF, 2016.

qu'aucune forme de participation n'est adaptée, seuls 39% sont certains d'aller voter - 22% ne sont d'ailleurs pas inscrits sur les listes électorales (soit 11 points de plus que la moyenne des répondants), signe que la non inscription est pour partie un reflet d'une forme de désengagement vis-à-vis des rendez-vous électoraux.

Graphique 53 – Intentions de vote en fonction de la participation à la vie publique jugée la plus efficace (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

Les jeunes estimant qu'aucune forme de participation à la vie publique ne peut faire évoluer les choses et pourtant certains d'aller voter se distinguent nettement des autres : ils sont plus insérés et plus diplômés. En effet, ce sont plus souvent des jeunes de 25-30 ans (+3 points), des diplômés de niveau bac ou plus (+5 points), des actifs occupés (+5 points), des propriétaires ou accédants à la propriété (+4 points) et gagnent plus souvent plus de 2 200 euros par mois (+9 points). Leur vote revêt peut-être un caractère désabusé puisqu'ils ne croient pas pouvoir faire bouger les choses, ou être le fruit d'une pression sociale (entourage, médias).

Le vote s'inscrit bien souvent dans une démarche citoyenne plus générale. **Il apparaît comme un outil de participation supplémentaire pour les jeunes les plus engagés dans la vie publique tandis que les jeunes connaissant des difficultés plus importantes, et déjà en retrait de la vie publique, font davantage l'impasse sur leur droit de vote** soit en ne s'inscrivant pas sur les listes soit en manifestant la forte réticence à l'idée d'aller voter.

- Pour les jeunes « certains » d'aller voter, le vote est loin d'être le seul instrument de la participation à la vie publique qu'ils utilisent. À l'image des jeunes indiquant avoir voté en 2012, les personnes sûres d'aller voter en 2017 sont plus impliqués dans la vie publique que ce soit en tant que membres ou participants aux activités d'une association (+6 points),

bénévoles (+3 points), signataires de pétition sur Internet (+7 points), manifestants ou grévistes (+4 points).

- Pour les réticents au vote et les non-inscrits sur les listes électorales, le retrait de la vie publique va également au-delà de la question du vote. Les personnes ne souhaitant pas être bénévoles (+3 points) ou entreprendre un service civique (+2 points) sont ainsi plus réticentes au vote et moins inscrites sur les listes (+6 points par rapport à la moyenne des personnes ne souhaitant pas devenir bénévoles).

Pour les jeunes en âge de voter en 2012, la réticence au vote s'inscrit dans la durée. 28% des jeunes n'ayant pas voté en 2012 ne se sont pas inscrits sur les listes électorales et ne pourront donc pas non plus voter en 2017. Par ailleurs, 92% des électeurs de 2012 sont prêts à réitérer leur démarche en 2017 dont 78% avec certitude. La démarche de l'abstention va donc au-delà de questions pratiques (manque de temps ou problème pratique) et résulte au moins pour partie d'une certaine forme de retrait assumé.

Des positions intermédiaires (entre cumul et retrait de toutes formes de participation) sont également possibles : si les jeunes les plus engagés s'emparent plus généralement de tous les outils à leur disposition pour s'engager dans la société (vote, pétition, manifestation, bénévolat, vie associative), d'autres ont des pratiques plus clairessemées qui peuvent ne pas inclure le vote. Le vote n'est pas le seul mode d'expression politique investi par les jeunes et **l'abstention à une élection - surtout de la part d'électeurs jeunes - ne présume pas forcément d'un manque total d'intérêt pour un engagement ou pour la vie politique.** À titre d'exemple, 13% des jeunes bénévoles français déclarent qu'ils n'iront pas voter au premier tour de l'élection présidentielle de 2017 et 8% des jeunes bénévoles ne sont pas inscrits sur les listes électorales. Ces jeunes bénévoles, plus réticents au vote, sont plus fréquemment ceux intervenant dans des domaines plus en contact avec les difficultés des populations comme ceux du social, de la solidarité, dans l'environnement, dans l'insertion, l'emploi, la formation, la jeunesse et l'éducation, le patrimoine ou encore dans la lutte contre les discriminations. Les jeunes bénévoles intervenant dans les domaines de la culture ou des loisirs ou du sport sont plus nombreux à se déclarer prêts à voter au premier tour de l'élection présidentielle.

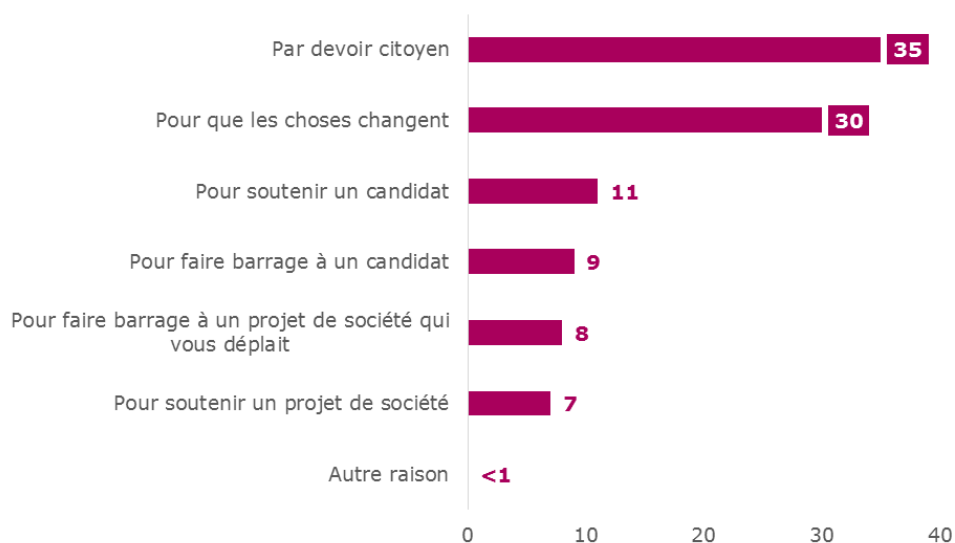
3.3.1. Les jeunes déclarent qu'ils iront voter principalement « par devoir citoyen » mais aussi « pour que les choses changent »

Le devoir citoyen (35%) et la volonté de faire changer les choses (30%) sont les deux premières raisons invoquées pour aller voter au premier tour de l'élection présidentielle 2017 pour les jeunes ayant indiqué qu'ils voteraient « certainement » à cette occasion.

Alors que l'élection présidentielle est souvent présentée comme la « rencontre d'un homme et d'un peuple », en liaison avec la mise en place de la cinquième République accordant un rôle clé au scrutin présidentiel, il n'est pas anodin de constater que le soutien (11%) ou le barrage (9%) à l'égard d'un **candidat** sont bien moins souvent perçus, par les jeunes, comme une motivation principale de vote au premier tour de l'élection présidentielle, de même que le soutien (7%) ou le barrage (8%) à un **projet de société.**

Graphique 54 – Quelle est la principale motivation à aller voter au premier tour des prochaines élections présidentielles ? (en %)

Champ : Jeunes âgés de 18 à 30 ans déclarant aller « certainement » voter au premier tour des prochaines élections présidentielles. (Eff=2 479)



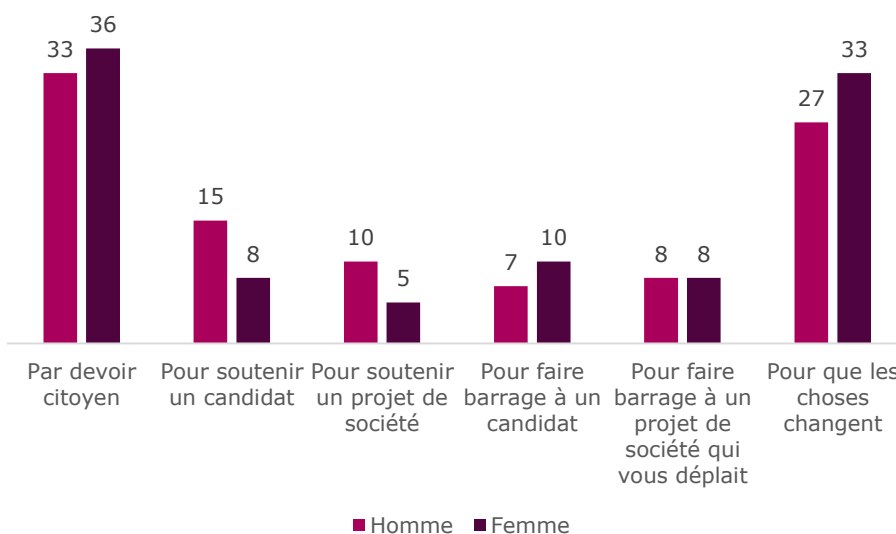
Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

Contrairement à la volonté d'aller voter, l'âge n'a pas d'incidence sur les motivations au vote : les 18-24 ans comme les 25-30 ans citent les différentes motivations proposées dans les mêmes proportions.

Les motivations pour aller voter sont pour partie fonction du sexe des personnes interrogées. Les hommes sont plus nombreux à afficher une conviction politique, c'est-à-dire à motiver leur vote par le soutien à un candidat ou à un projet de société. Les jeunes femmes placent davantage le devoir citoyen et le barrage à un candidat, mais aussi l'envie de faire évoluer les choses au cœur de leur vote. Le barrage à un modèle de société qui déplaît est autant cité par les hommes que par les femmes.

Graphique 55 – Principale motivation pour aller voter au premier tour de l'élection présidentielle 2017 en fonction du sexe (en %)

Champ : Jeunes âgés de 18 à 30 ans déclarant aller « certainement » voter au premier tour des prochaines élections présidentielles. (Eff=2 479)



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

Les motivations de vote sont également fortement liées au niveau de ressources, d'instruction et plus généralement d'intégration socioéconomique.

Le **devoir citoyen** est ainsi une motivation de vote plus souvent partagée par des personnes témoignant d'une certaine désillusion ou résignation à l'égard de la vie politique et déjà repérées plus haut, qui déclarent qu'elles iront voter même si elles estiment qu'aucune forme de participation n'est réellement susceptible de faire évoluer les choses. Le contexte « désenchanté »⁷⁴ vis-à-vis de la politique s'il a pu entretenir la défiance des jeunes générations à l'égard du monde politique, a également pu en partie structurer chez certains d'entre eux l'idée d'un devoir minimal à assumer. Ce sentiment est particulièrement fort auprès de la population étudiante : 37% des étudiants motivent principalement leur participation électorale par le devoir citoyen. Il est légèrement plus valorisé par les diplômés d'un niveau équivalent ou supérieur au bac (+2 points) et les jeunes vivant dans un foyer propriétaire de son logement ou accédant à la propriété (+2 points).

L'envie de changement est plus prononcée parmi les jeunes en difficulté - au chômage (+7 points), dont le niveau de diplôme est inférieur au bac (+4 points), habitant des communes rurales (+3 points) – et qui portent un regard assez négatif sur leur vie (+4 points) et leurs perspectives d'avenir (+4 points).

Le désir de soutenir un candidat ou un projet de société sont des motivations davantage mises en avant par les jeunes qui sont dans une situation matérielle plus confortable : parmi les personnes déclarant ne pas s'imposer régulièrement de restrictions budgétaires, 15% motivent leur vote par le soutien à un candidat (+4 points par rapport à l'ensemble des jeunes) et 11% par le soutien d'un projet de société (+4 points).

⁷⁴ MUXEL, Anne, *Avoir 20 ans en politique : les enfants du désenchantement*, Seuil, Paris, 2010.

3.3.2. Les premiers freins au vote sont idéologiques, avant les raisons pratiques

Les raisons idéologiques sont les premières évoquées par les jeunes qui ne sont pas certains d'aller voter lors du premier tour de l'élection présidentielle⁷⁵ (Graphique 56).

Le sentiment d'un manque de représentation de ses idées est le principal frein au vote des jeunes. 23% des jeunes en font état. Par ailleurs, sans doute en lien avec le sentiment de ne pas voir ses convictions représentées, **12% souhaitent manifester leur mécontentement à l'égard des partis politiques à travers cette abstention**. En 2016, le manque de représentation par les candidats et le mécontentement à l'égard des partis politiques étaient les deux freins invoqués par les jeunes dans le cadre de l'Observatoire du vote des jeunes⁷⁶ ; le mécontentement à l'égard des partis politiques s'exprimant alors bien plus fortement, citée en premier par 20% des personnes inscrites sur les listes électorales n'allant pas voter. La naissance des deux « mouvements » En marche et La France insoumise, revendiquant un fonctionnement différent des partis, l'exclusion *via* les primaires des candidats attendus des partis traditionnels expliquent-ils cette évolution ?

L'idée que les élections ne changeront rien à leur vie quotidienne est la deuxième raison la plus invoquée par les jeunes non certains de voter : 20% d'entre eux pensent ainsi. 10% estiment en outre que le Président de la République n'a pas le pouvoir de changer les choses.

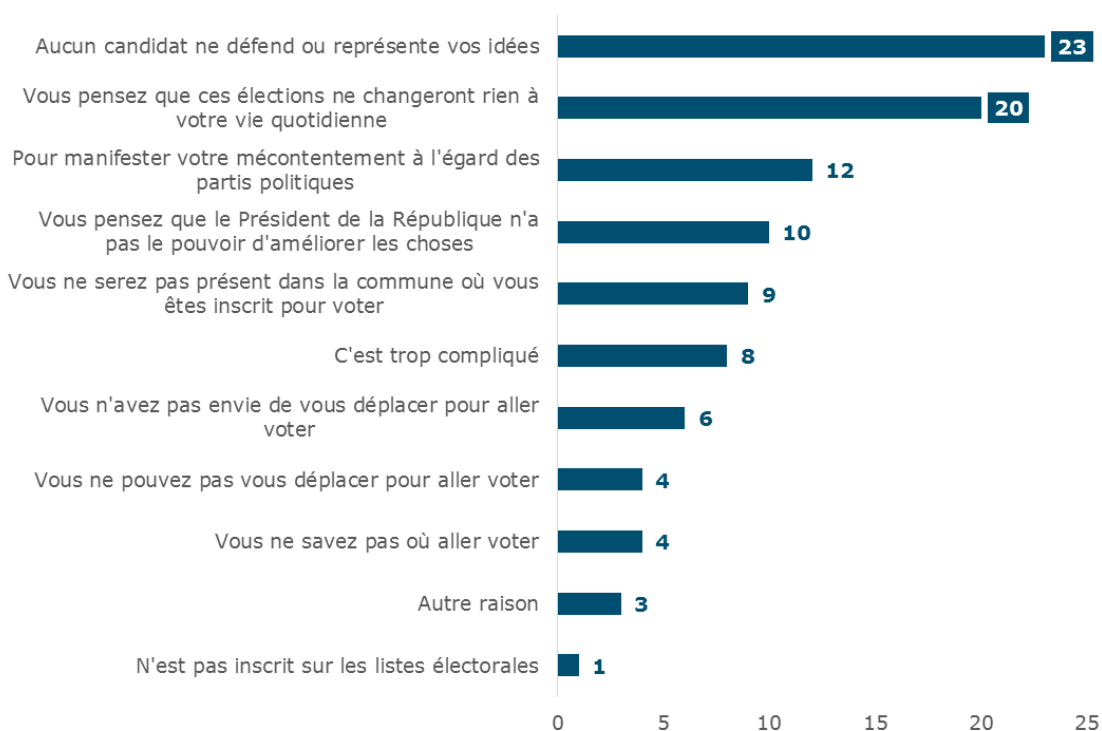
Des considérations pratiques sont ensuite mises en avant par 22% des jeunes n'étant pas certains d'aller voter. Si 8% estiment le vote « trop compliqué », le déplacement est au cœur du renoncement pour le reste, qu'ils n'aient pas envie de se déplacer (6%), qu'ils ne le peuvent pas (4%) ou qu'ils ne savent pas où se rendre (4%).

⁷⁵ La question des freins au vote a uniquement été posée aux jeunes indiquant qu'ils iront « probablement », « probablement pas » et « certainement pas » voter (Question : « Cette année, avez-vous l'intention d'aller voter au premier tour des prochaines élections présidentielles ? »). Elle n'a donc pas été posée aux jeunes ayant répondu « Oui, certainement ».

⁷⁶ Observatoire du vote des jeunes, ANACEJ-IFOP, « Les jeunes et l'élection présidentielle de 2017 à un an du scrutin », 2016

Graphique 56 – Pour quelle raison principale n’êtes-vous pas certain d’aller voter au premier tour des prochaines élections présidentielles ? (en %)

Champ : Jeunes âgés de 18 à 30 ans déclarant d’aller « probablement », « probablement pas » et « certainement pas » voter au premier tour des prochaines élections présidentielles. (Eff=1 435)



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

Ne pas se sentir représenté par un candidat n’est pas nécessairement synonyme d’une absence d’engagement ou de désir d’engagement dans la vie publique et politique. En 2014, Michael Bruter et Anne-Julie Clay repéraient déjà que si l’abstention des jeunes générations était certes plus élevée que celle de l’ensemble de la population, elle ne résultait pas d’un manque d’intérêt pour la politique dans son ensemble mais bien **d’une défiance à l’égard des figures politiques traditionnelles** (partis, hommes et femmes politiques)⁷⁷.

L’idée que l’intérêt pour la politique n’est pas forcément conditionné à une participation électorale se confirme au sein de notre échantillon d’aspirants abstentionnistes. Les jeunes signant des pétitions ou défendant des causes sur Internet sont plus nombreux à partager l’idée que les candidats ne défendent ou ne partagent pas leurs idées. De même, les jeunes prêts à devenir bénévoles déplorent plus souvent ce manque de représentation que les autres (+3 points). C’est aussi le cas des détenteurs d’un diplôme de niveau bac ou supérieur. Pour ces jeunes, le recours à un engagement en ligne ou le souhait de devenir bénévole semble constituer une alternative.

Les jeunes estimant que les élections ne changeront rien à leur vie quotidienne semblent plus résignés dans le sens où ils sont, plus que les autres, en retrait des différentes formes de participation à la vie de la cité et qu’ils expriment davantage le sentiment que leur avis ne compte pas dans la société. L’absence d’impact sur la vie de tous les jours est davantage mis en avant comme

⁷⁷ BRUTER Michael., CLARY Anne-Julie, Les jeunes et le vote. Rapport d’enquête, ANACEJ, Paris, 2014.

frein au vote par les personnes ne souhaitant pas devenir bénévoles (+7 points), par les jeunes de 25 à 30 ans (+5 points) et par les personnes au chômage (+3 points). Les personnes ayant l'impression que leur avis ne compte pas dans les espaces dans lesquels ils évoluent sont plus enclines à remettre en cause l'effet de l'élection sur leur vie quotidienne, et tout particulièrement celles ayant l'impression que leur voix n'est pas entendue pour des raisons indépendantes de leur âge (+3 points).

L'abstention motivée par un **mécontentement à l'égard des partis politiques** est davantage le fait des habitants de communes rurales (+4 points), des actifs occupés (+4 points), des jeunes de 25 à 30 ans (+3 points). Elle est également davantage exprimée par les personnes se sentant limitées dans leurs budgets et dans leurs droits : celles estimant avoir renoncé à certains de leurs droits (+5 points, pour plus de détails sur le non-recours cf. chapitre dédié plus bas), celles s'imposant régulièrement des restrictions budgétaires (+3 points). Ces personnes estiment cependant plus souvent que leur avis est pris en compte dans les espaces qu'elles fréquentent (+3 points), ce qui pourrait en partie motiver leur vision d'une abstention comme outil de revendication.

L'idée que le **Président de la République n'a pas le pouvoir de changer les choses** est un peu plus citée comme frein au vote parmi les moins diplômés : 12% des jeunes ayant un niveau de diplôme inférieur au bac pensent ainsi contre 8% des diplômés du supérieur.

Les considérations pratiques sont davantage mises en avant par les plus jeunes, de 18 à 24 ans, comme le fait de ne pas avoir envie de se déplacer (+3) ou d'estimer le vote trop compliqué (+4 points).

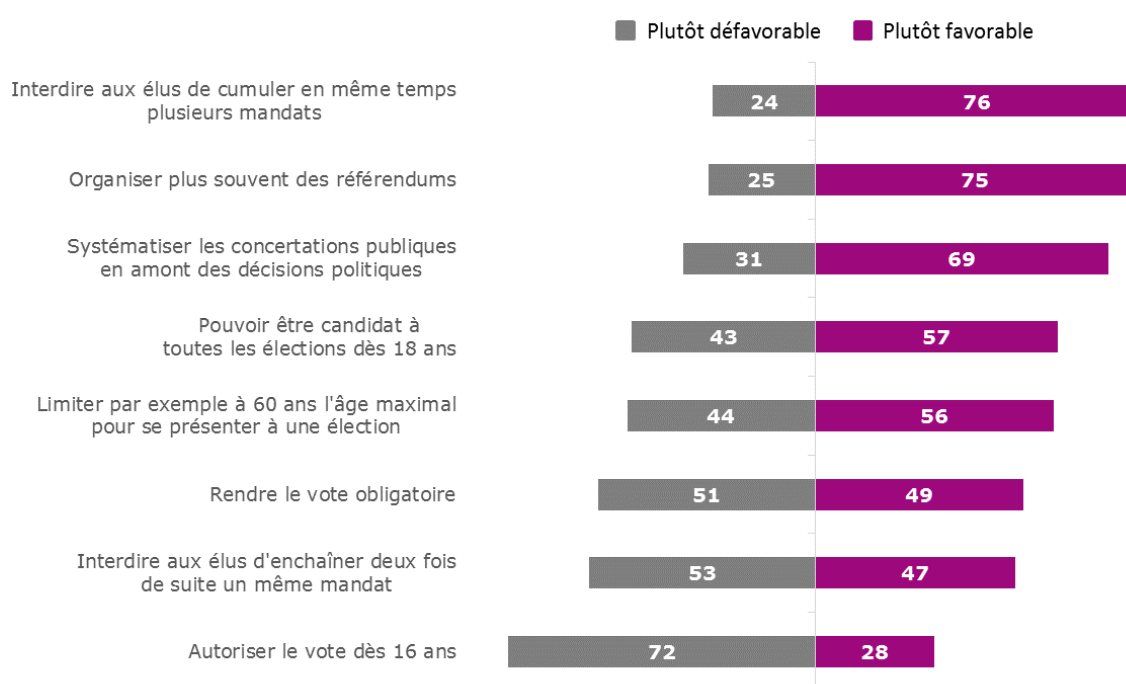
3.4. Les trois-quarts des jeunes sont favorables à l'interdiction du cumul des mandats et à l'organisation plus fréquente de référendums ; seule une minorité souhaite autoriser le vote dès 16 ans

Parmi les propositions de renouvellement du système politique français soumises aux répondants, **l'interdiction du cumul des mandats recueille le plus de suffrages**. Trois jeunes sur quatre s'y déclarent plutôt favorables. La loi de 2014 sur le cumul des mandats⁷⁸ n'étant, à l'époque de l'enquête, pas encore mise en place.

Les propositions de nature à donner plus de poids à la parole du citoyen comme **l'organisation de référendum et la systématisation des concertations publiques en amont des décisions politiques** recueillent également un très large assentiment chez les jeunes.

Graphique 57 – Êtes-vous favorable aux propositions suivantes concernant le renouvellement du système politique français ? (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

Les initiatives pour une participation accrue des citoyens et la **sortie d'une logique verticale** se multiplient dans des domaines très différents dépassant le simple cadre politique : plateforme de co-écriture pour la loi pour une république numérique, intégration d'un collège de citoyens en situation précaire au Comité National de Lutte contre l'Exclusion, budgets participatifs de certaines collectivités, conseils citoyens dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, marketing participatif qui vise

⁷⁸ <http://www.vie-publique.fr/actualite/dossier/cumul-mandats-2017/cumul-mandats-pratique-restreinte-compter-2017.html>

à faire participer ses propres consommateurs à la vie de la marque⁷⁹, entreprise « libérée » où les employés s'organisent librement en s'affranchissant de la hiérarchie et des procédures...

Ces initiatives ont différents objectifs : faire émerger l'intelligence collective, augmenter l'efficacité des décisions prises, améliorer les préconisations relatives aux projets envisagés, et ainsi au bout du compte restaurer la **capacité du citoyen**, du consommateur, du salarié, de l'allocataire en interaction avec ses pairs, à agir sur son environnement, à se le réapproprié et favoriser la **confiance** et l'adhésion aux institutions, marques, entreprises, politiques. La mise en place de systèmes « *bottom-up* », c'est-à-dire émanant de la base citoyenne, est largement plébiscitée : en janvier 2016, **83% des Français estimaient déjà qu'une plus grande participation des citoyens aux décisions améliorerait le fonctionnement du pays**, selon l'enquête Conditions de vie et Aspirations du Crédoc. Cette adhésion est particulièrement marquée **chez les jeunes**. En 2016, interrogés sur l'univers des musées dans une autre enquête du CRÉDOC, 57% des 15 à 24 ans jugent que faire voter les citoyens sur les grandes décisions concernant les **musées** serait assez efficace ou très efficace pour favoriser l'implication de chacun dans la vie des musées⁸⁰.

Autres propositions, probablement de nature à favoriser un renouvellement de la classe politique actuelle, **l'abaissement de l'âge de l'éligibilité à 18 ans et sa limitation à 60 ans** emportent aussi l'adhésion d'une majorité de jeunes répondants.

Rendre le vote obligatoire et interdire aux élus d'enchaîner deux fois de suite un même mandat rencontrent en revanche plutôt un écho mitigé : une majorité de jeunes y sont opposés. **L'autorisation du vote dès l'âge de 16 ans est particulièrement décriée** : 72% des jeunes s'y déclarent plutôt défavorables. Cette critique émane plus particulièrement des jeunes les mieux insérés socio-économiquement, comme diplômés du supérieur ou les personnes en emploi. Un tiers des jeunes dont le niveau de diplôme est inférieur au bac s'y avèrent au contraire favorables (+6 points par rapport à la moyenne) de même que des étudiants ou élèves travaillant, 37% des personnes sans activité et ne recherchant pas d'emploi, et 30% des étudiants sans activité professionnelle. Il apparaît donc que le vote à partir de 16 ans est davantage perçu par ces catégories moins favorisées comme une manière utile de renouveler le système politique français.

Dans l'ensemble, les opinions varient en fonction de l'âge et du statut d'activité et, plus encore, en fonction du niveau diplôme (Graphique 58).

Les jeunes dont le niveau de diplôme est équivalent ou supérieur au bac se déclarent ainsi beaucoup plus favorables à une plus grande participation des citoyens aux décisions à travers la systématisation des concertations publiques ou l'organisation plus fréquente de référendums. Cette participation citoyenne doit en outre prendre la forme d'un vote obligatoire pour un peu plus de la moitié d'entre eux. L'interdiction du cumul des mandats est également une idée populaire parmi cette catégorie de

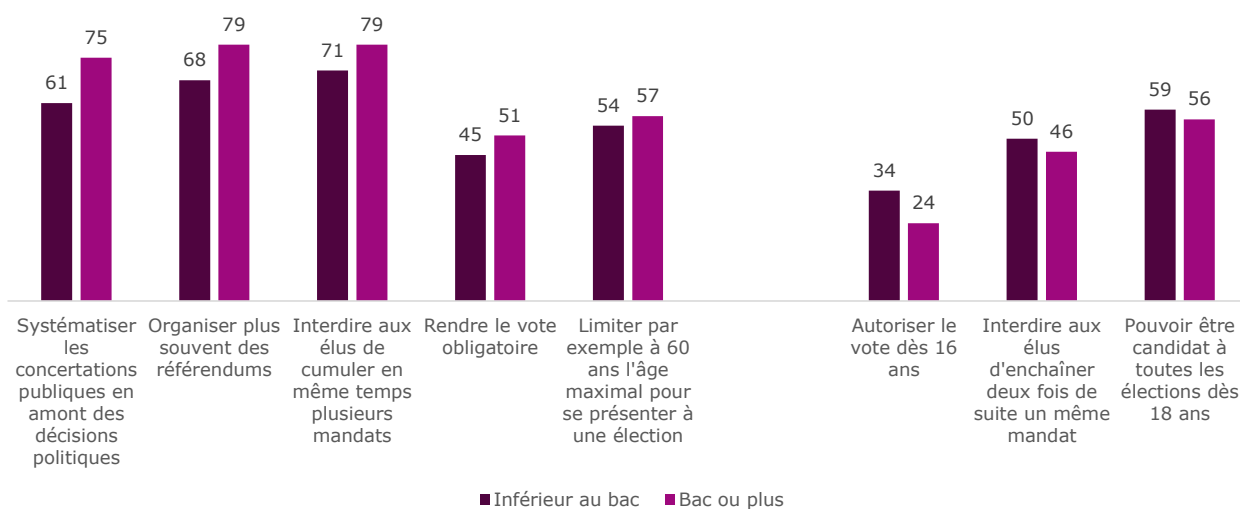
⁷⁹ Concours Bang & Olufsen pour le design de ses produits, Invention participative pour de nouvelles saveurs pour des desserts Danone . On peut également penser à Mario Maker de Nintendo où chaque joueur peut créer son propre jeu qui sera ensuite utilisé par d'autres.

⁸⁰ Jacqueline Eidelman, Rapport de la mission du 21^{ème} siècle, http://www.culturecommunication.gouv.fr/var/culture/storage/pub/musees_21_vol3/files/docs/all.pdf

population puisque près de 8 diplômés sur 10 s’y déclarent favorables. La limitation de l’âge d’éligibilité maximal à 60 ans est légèrement plus partagée par les plus diplômés.

Graphique 58 – Proportion de répondants plutôt favorables aux propositions suivantes concernant le renouvellement du système politique français selon leur niveau de diplôme (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans

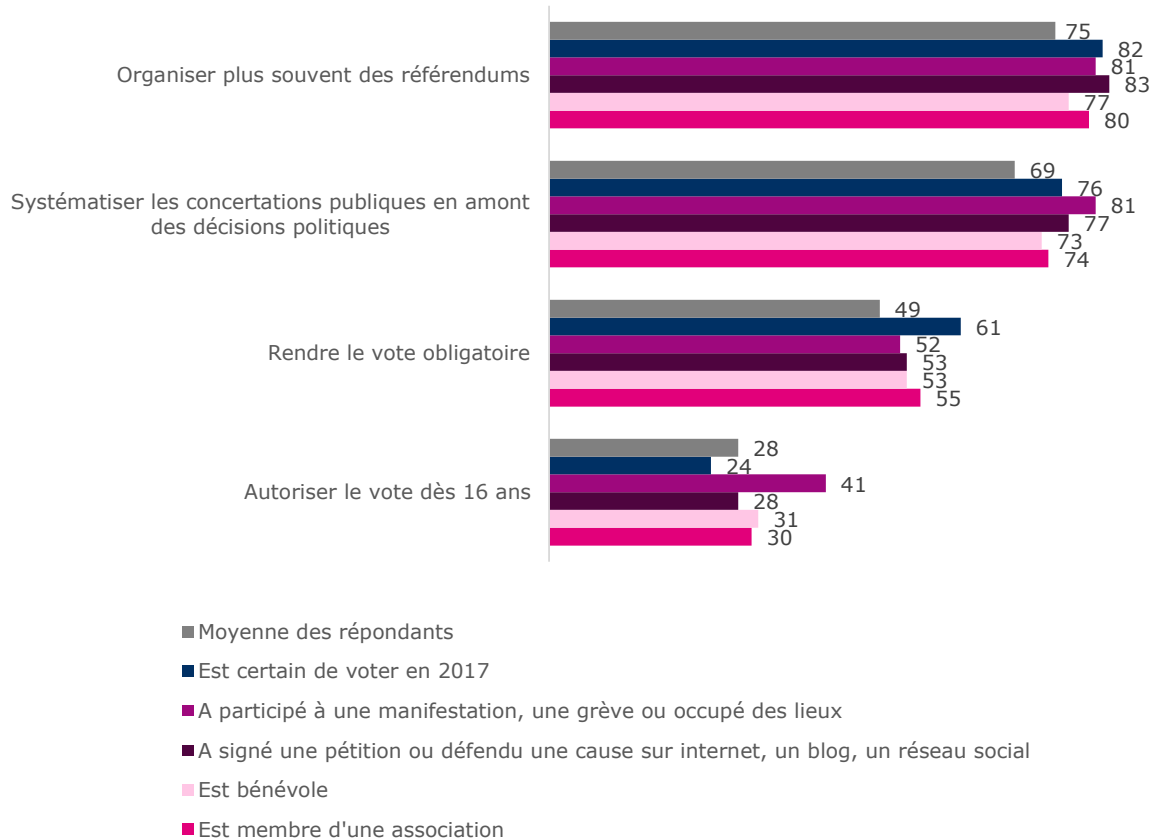


Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

Le renouvellement du système politique français par une participation accrue des citoyens est dans l’ensemble plus valorisé par les catégories actives, diplômées et plus âgées, participant déjà le plus à la vie publique : les personnes membres d’une association ou bénévoles, celles ayant voté en 2012, certaines de voter en 2017, celles s’engageant en ligne ou par des manifestations, etc.

Graphique 59 – Proportion de répondants favorables aux propositions suivantes concernant le renouvellement du système politique français selon le type d’engagement dans la vie publique (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

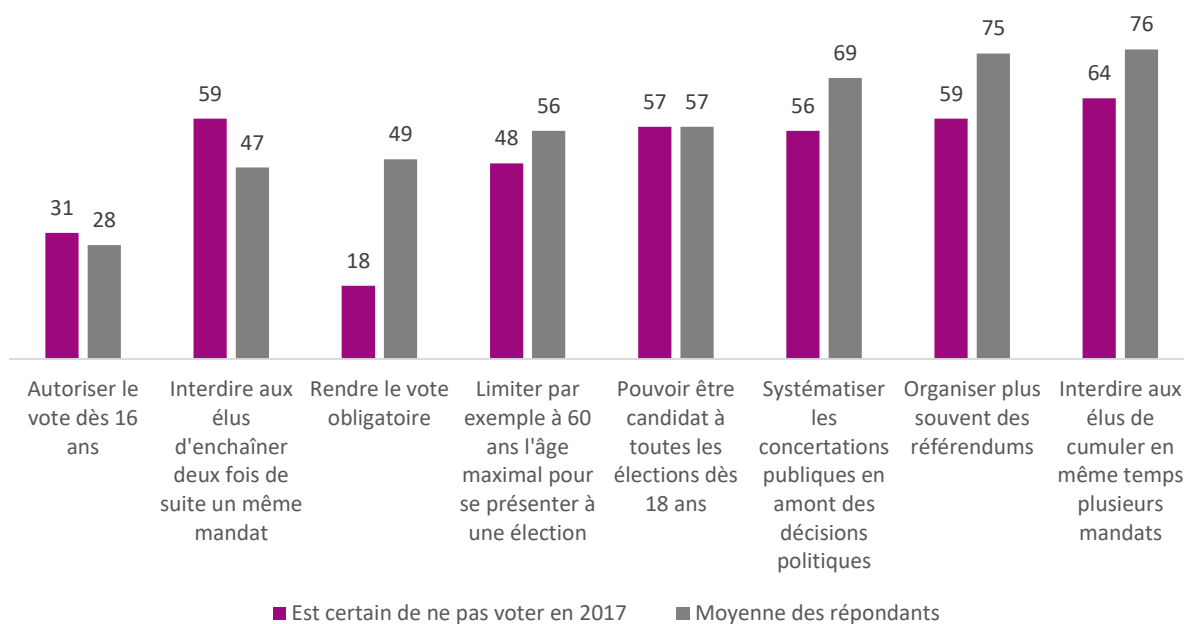
Rendre le vote obligatoire est tout particulièrement encouragé par les personnes qui estiment que l’adhésion à un parti politique (+19 points) ou le vote à une élection sont les moyens les plus efficaces de participation à la vie publique (+11 points).

A l’inverse, les répondants âgés de 18 à 24 ans et les moins diplômés se concentrent moins sur ces dimensions récurrentes des débats politiques et plus sur l’approbation de mesures pouvant les concerner au premier plan : l’éligibilité à partir de 18 ans ou encore l’autorisation du vote à partir de 16 ans qui emporte l’adhésion d’un tiers des non diplômés (+6 points par rapport à la moyenne).

Les personnes les moins engagées dans la vie publique, notamment celles certaines de ne pas voter en 2017, sont plus favorables que les autres aux cumuls de mandats et réticentes à rendre le vote obligatoire.

Graphique 60 – Proportion de répondants favorables aux propositions suivantes concernant le renouvellement du système politique français selon l'intention de vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2017 (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

IV. Une expérience internationale plus difficile d'accès pour les moins diplômés et les plus précaires

Remarque : Cette partie porte uniquement sur les jeunes métropolitains

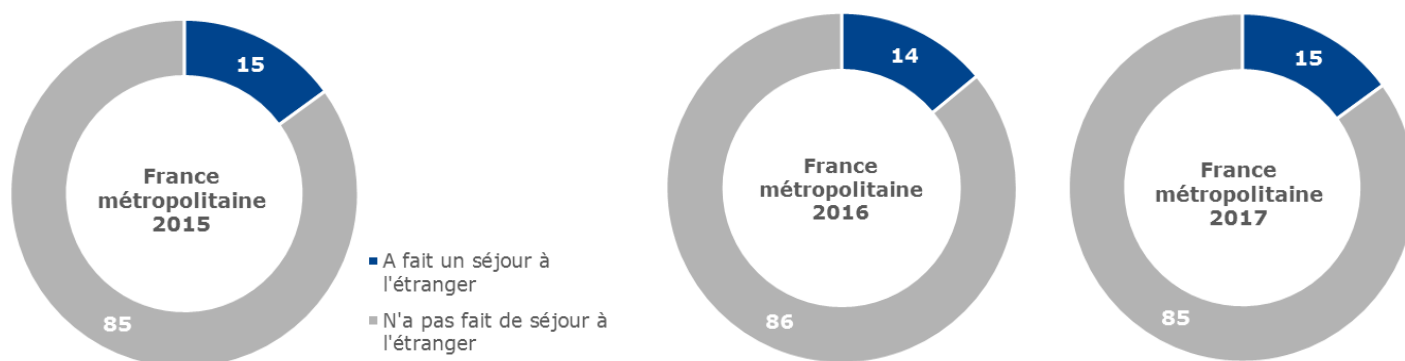
4.1. Le départ à l'étranger est deux fois plus fréquent chez les plus diplômés

Entre 2015 et 2017, la **proportion de jeunes partis à l'étranger** au cours des cinq dernières années au moins quinze jours consécutifs pour une raison autre que les vacances **est restée stable : environ un jeune sur sept déclare avoir bénéficié d'une telle expérience.**

Graphique 61 – Proportion de jeunes partis à l'étranger au cours des cinq dernières années pour une période d'au moins 15 jours consécutifs (en%)

Au moins un départ, hors vacances, pour l'une des raisons suivantes : étude, stage de fin d'études, stage professionnel, emploi, recherche d'emploi, mission professionnelle, bénévolat.

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017 et 2016, Enquête Conditions de vie et Aspirations 2015⁸¹.

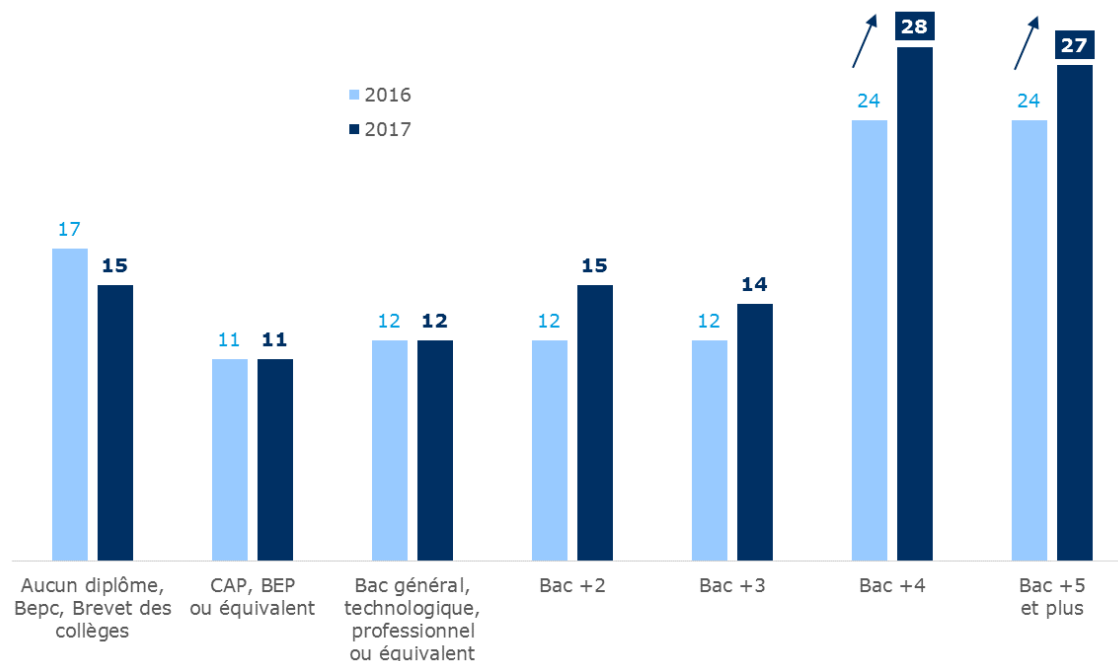
Derrière la stabilité globale des taux de départ à l'étranger, on observe des évolutions quant au profil des jeunes qui bénéficient d'une expérience internationale. **Ces évolutions vont dans le sens d'une accentuation des écarts liés au niveau de diplôme**, déjà observée en 2016. La proportion de départ à l'étranger s'est **accrue chez les diplômés du supérieur** : plus 4 points pour les titulaires d'un bac+4 et plus 3 points pour ceux disposant d'un diplôme de niveau bac+5 ou plus. Cette hausse s'explique notamment par le développement des séjours à l'étranger dans le cadre des études : les jeunes sont plus nombreux aujourd'hui à séjourner à l'étranger dans le cadre de leurs études, notamment au travers du programme Erasmus (voir plus loin). La mobilité internationale apparaît aujourd'hui comme un passage obligé dans le parcours des jeunes, notamment dans le cursus scolaire. Dans une précédente étude réalisée par le Crédoc à la demande de la DJEPVA⁸², plus de la moitié des jeunes interrogés estime que le séjour à l'étranger est une nécessité dans leur parcours. Il s'agit même d'une expérience considérée comme incontournable pour un jeune sur dix.

⁸¹ Les résultats de 2017 et 2016 sont issus du baromètre DJEPVA sur la jeunesse dont l'interrogation a été menée en ligne auprès de 4 000 jeunes métropolitains de 18-30 ans en 2016 et de 4 541 jeunes français de 18-30 ans en 2017. Le point de comparaison 2015 présenté est extrait de l'enquête Conditions de vie et aspirations du CRÉDOC de décembre-janvier 2015 menée en face-à-face auprès de 2000 répondants dont 395 jeunes métropolitains de 18-30 ans

⁸² N. Guisse, S. Hoibian, Une vision positive de la mobilité internationale des jeunes, rapport réalisé à la demande de la DJEPVA, juin 2015.

A l'inverse, la part des jeunes qui sont partis à l'étranger régresse légèrement chez les non diplômés (-2 points).

Graphique 62 – Évolution de la proportion de jeunes partis à l'étranger au cours des cinq dernières années pour une période d'au moins 15 jours consécutifs selon le niveau de diplôme (en%)

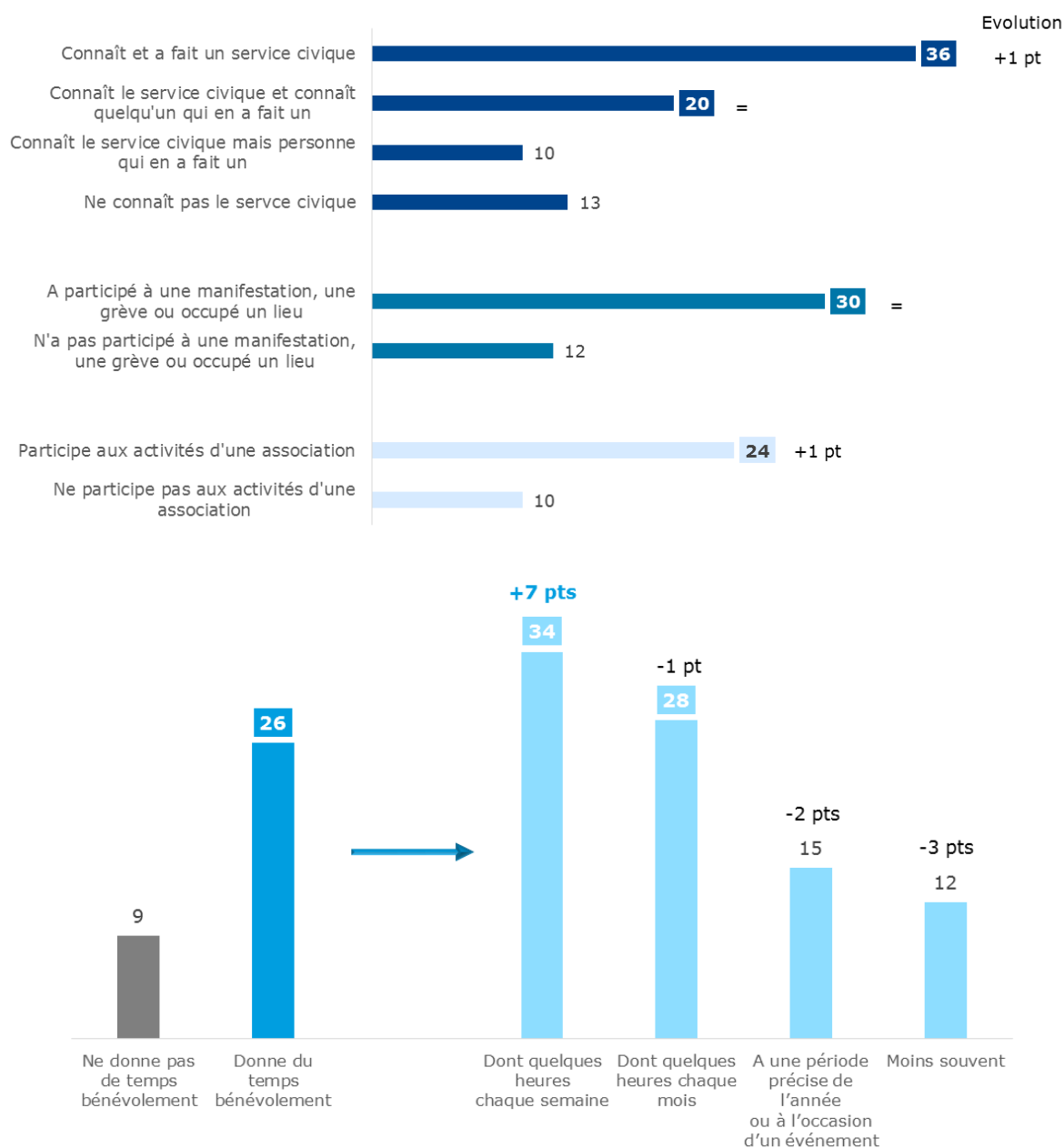


Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017 et 2016.

La probabilité d'avoir fait un séjour à l'étranger est aussi fonction de la catégorie sociale du jeune. Comme nous l'avons vu en 2016, **les jeunes les plus favorisés** ont plus souvent fait un séjour à l'étranger. Cela se confirme cette année : un jeune sur cinq appartenant à une catégorie sociale supérieure (cadres, professions libérales ou professions intermédiaires) a fait un séjour à l'étranger contre seulement un jeune sur dix dans les PCS moins favorisées (agriculteur exploitant, employés, ouvriers). Les jeunes qui sont partis à l'étranger sont également plus nombreux parmi les enfants de cadres (24%) et de professions indépendantes (21%). Les hommes (17%), les résidents d'une grande unité urbaine (200 000 habitants ou plus) (18%) et les étudiants (20%) sont aussi plus souvent partis à l'étranger au cours des cinq dernières années (hors vacances).

Les **jeunes engagés** dans la vie associative ou dans des missions d'intérêt général présentent des taux de **départ à l'étranger très nettement supérieurs à la moyenne**. Plus du tiers des jeunes ayant effectué un service civique, un quart des jeunes participant aux activités d'une association et plus du quart de ceux donnant du temps bénévolement (27%) sont partis à l'étranger. Entre 2016 et 2017 les taux de départ se renforcent pour ces populations de jeunes engagés. Les jeunes qui donnent du temps bénévolement et notamment de façon hebdomadaire (quelques heures chaque semaine) sont plus souvent partis à l'étranger qu'en 2016 (+7 points). Comme nous venons de le voir les jeunes les plus souvent partis sont des jeunes issus de classes plus aisées, ayant un capital culturel plus élevé, et ce profil de jeunes se retrouve également parmi les jeunes engagés.

Graphique 63 – Proportion de jeunes partis à l'étranger au cours des cinq dernières années pour une période d'au moins 15 jours consécutifs selon l'engagement et le temps bénévole (en %)



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017 et 2016.

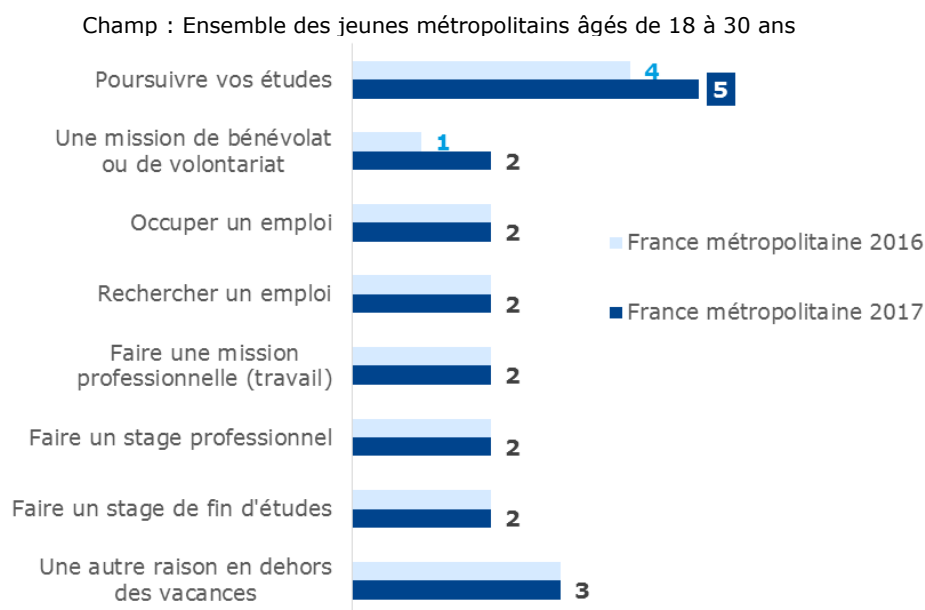
La confiance en l'avenir et la satisfaction vis-à-vis de la vie actuelle sont également liées au fait d'être parti à l'étranger. Les plus inquiets (11%) et les moins satisfaits (11%) sont moins souvent partis que les autres. Si un lien existe, il est délicat de dégager le sens de la causalité. La moindre propension à être parti à l'étranger peut par exemple s'expliquer par une certaine autocensure des jeunes inquiets et insatisfaits, qui ne se sentent peut-être pas capables d'entreprendre une telle expérience. On peut aussi faire l'hypothèse que, l'expérience internationale favorisant l'acquisition ou le développement de compétences favorables à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (voir plus bas), elle contribue à accroître la satisfaction quant à sa situation actuelle et la confiance en l'avenir.

4.2. La poursuite des études est le premier motif de départ

La raison du départ à l'étranger nous renseigne sur le cadre dans lequel s'est réalisé ce voyage. **Le premier motif de départ à l'étranger (hors vacances) est la poursuite des études.** Cela représente le tiers des jeunes partis (+1 point par rapport à 2016). Les derniers chiffres publiés par la Commission européenne font état de la progression de la position de la France en tant que pays d'origine des étudiants Erasmus⁸³. Elle passe en première position des pays d'origine juste devant l'Allemagne, avec 39 985 étudiants en mobilité Erasmus en 2014-2015 (+7% en un an). Elle est seulement en 4^{ème} position comme pays d'accueil en mobilité étudiante mondiale, derrière l'Espagne, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

De plus en plus, pour les étudiants du supérieur notamment, cette expérience apparaît comme partie intégrante de leur cursus. L'harmonisation européenne des diplômes et la mondialisation des savoirs ont instauré la « *mobilité* » des étudiants comme nouvelle « *norme d'excellence scolaire* »⁸⁴. D'après le dernier rapport de l'Eurobaromètre⁸⁵, l'opinion vis-à-vis du dispositif est d'ailleurs très positive : 92% des Français interrogés disent en avoir une opinion positive (soit un peu plus que la moyenne européenne à 86%).

Graphique 64 – Au cours des cinq dernières années, en dehors des vacances, êtes-vous parti(e), pour une période d'au moins 15 jours consécutifs, à l'étranger pour ... (en % - Plusieurs réponses possibles)



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017 et 2016.

La poursuite d'études et le stage de fin d'étude sont deux fois plus souvent cités par les diplômés du supérieur : 10% des bac+4 et 12% des bac+5 et plus ont poursuivi leurs études à l'étranger et 6% des bac+4 et 6% des bac+5 ont effectué un stage de fin d'études. La proportion de jeunes très

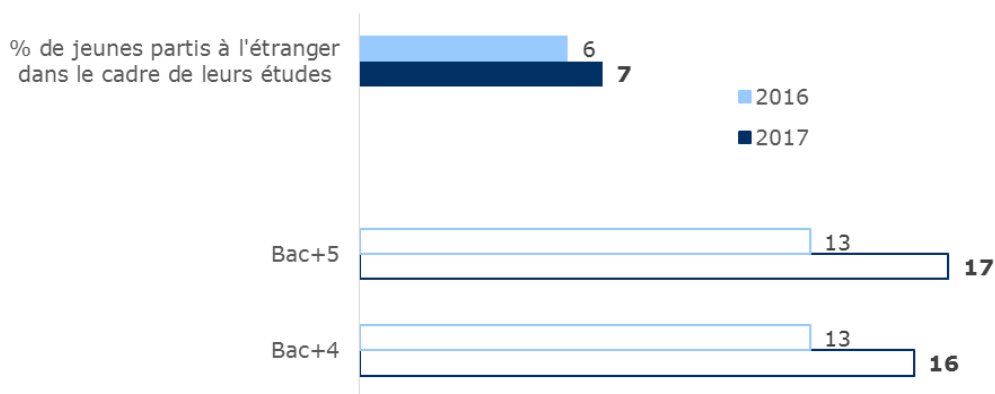
⁸³ Mobilité Erasmus : De fortes évolutions pour la France qui recule en 4^{ème} position des pays d'accueil. <http://www.campusfrance.org/fr/actualite/mobilit%C3%A9-erasmus>

⁸⁴ Garcia Sandrine, « L'Europe du savoir contre l'Europe des banques ? La construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°166-167, mars 2007, p.90 ; Schultheis Franz, Roca i Escoda Marta, Cousin Paul-Frantz, *Le cauchemar de Humboldt. Les réformes de l'enseignement supérieur européen*, Paris, Raisons d'agir, 2008, p.10.

⁸⁵ Eurobaromètre Standard EB86, La citoyenneté européenne, Automne 2016.

diplômés (bac+5 et plus) partis à l'étranger pour poursuivre des études s'est renforcée par rapport à 2016 (+3 points).

Graphique 65 – Proportion de jeunes partis à l'étranger dans le cadre de leurs études (poursuite ou stage de fin d'étude) selon le niveau de diplôme (en %)



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017 et 2016.

4.3. La maîtrise des langues étrangères et l'accroissement des capacités d'adaptation sont plus fortement valorisés cette année comme bénéfiques du départ à l'étranger

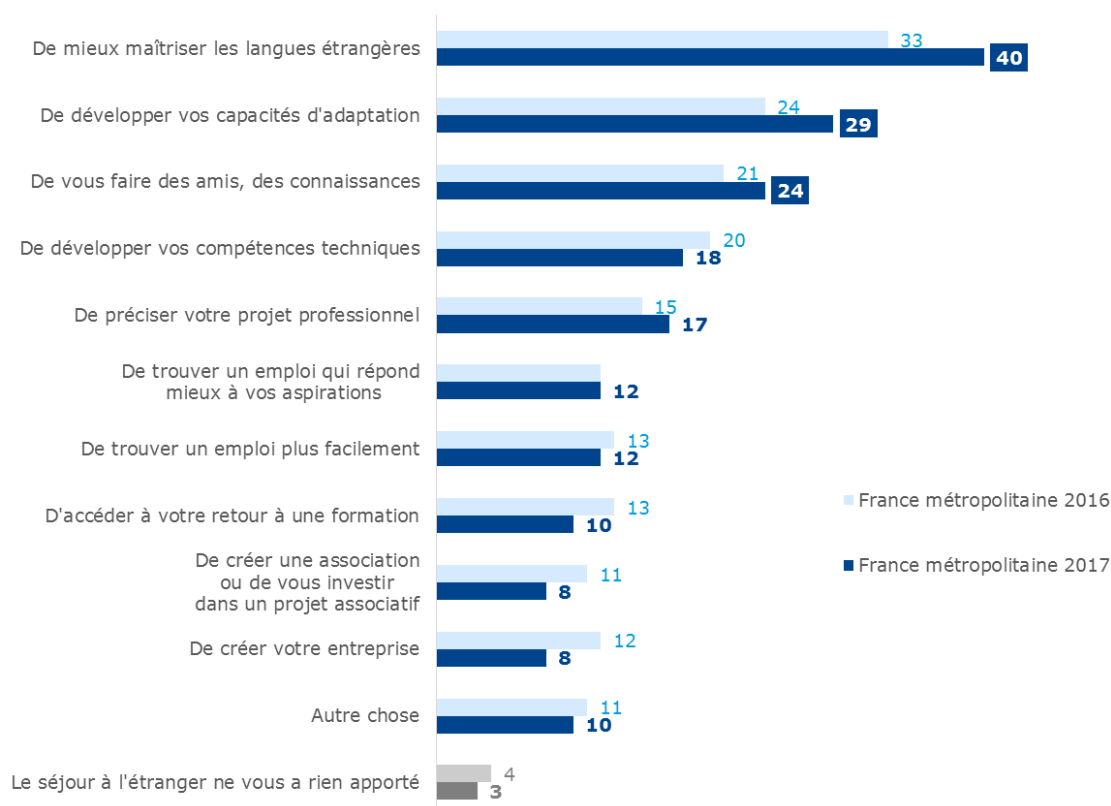
L'expérience du séjour à l'étranger apparaît de plus en plus enrichissante pour les jeunes partis, que ce soit pour la maîtrise d'une langue étrangère (+7 points), le développement des capacités d'adaptation (+5 points) ou le développement de son cercle d'amis, de connaissance (+3 points).

Seuls 3% des jeunes partis estiment que le séjour ne leur a rien apporté.

Les jeunes déclarent un peu moins souvent qu'en 2016 que leur séjour leur a permis de créer un projet professionnel ou associatif (ou de s'engager dans une association).

Graphique 66 – Vous êtes parti(e) à l'étranger pour une période d'au moins 15 jours consécutifs, cette expérience vous a principalement, permis ... (en % - Deux réponses possibles)

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans partis à l'étranger (Eff : 646)

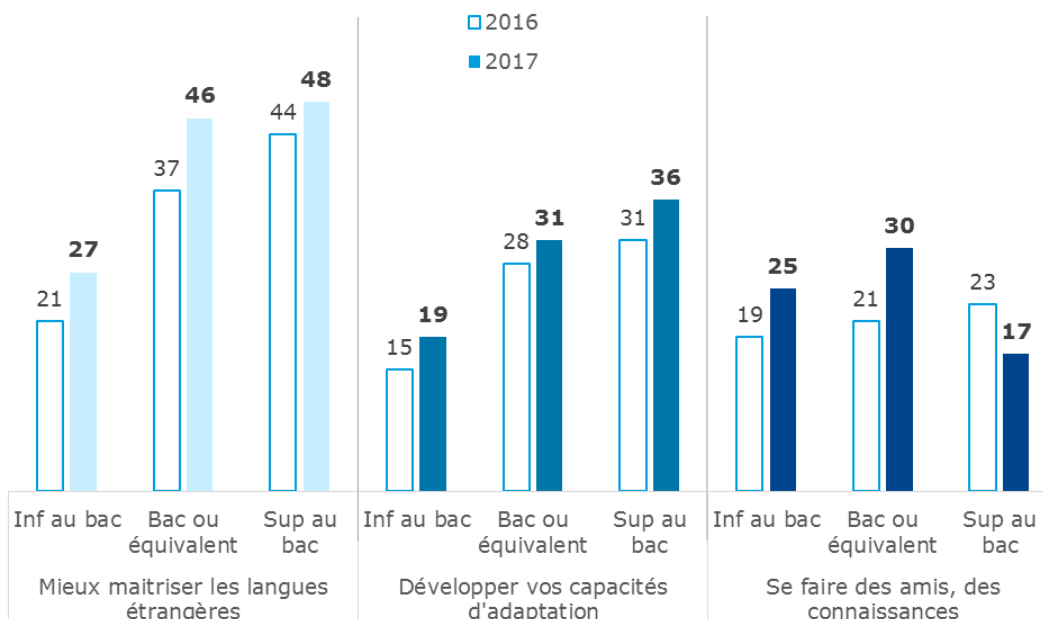


Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017 et 2016.

Les diplômés du supérieur citent davantage les bénéfices opérationnels valorisables dans le monde de l'entreprise. La moitié des jeunes diplômés du supérieur ont cité la maîtrise d'une langue étrangère comme premier ou second bénéfice de l'expérience (+4 points par rapport à 2016) contre moins du tiers des jeunes peu ou pas diplômés (niveau brevet des collèges maximum). Les diplômés du supérieur citent également plus souvent le développement de leurs capacités d'adaptation (36% contre 16% chez les peu ou pas diplômés).

Graphique 67 – Trois premiers bénéfices du départ à l'étranger cités par les jeunes selon le niveau de diplôme (en %)

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans partis à l'étranger (Eff : 646)



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017 et 2016.

Les jeunes qui ont un niveau de diplôme moins élevé citent plus souvent que les autres le développement de leur réseau comme atout à leur expérience internationale (en seconde position derrière les compétences linguistiques). À l'heure où l'accès au marché de l'emploi est difficile pour les jeunes et encore plus pour les moins diplômés, le développement d'un réseau (d'amis, de connaissance) pourrait permettre de pallier aux difficultés rencontrées sur le marché de l'emploi. Le fort essor des réseaux sociaux en ligne, et en particulier des réseaux sociaux professionnels rend également apparent pour cette tranche d'âge les potentialités offertes par un réseau relationnel.

Les jeunes partis à l'étranger dans le cadre d'un stage de fin d'étude déclarent plus souvent que ce départ leur a permis de préciser leur projet professionnel (24%) et de développer leurs compétences techniques (25%) ce qui est cohérent avec le motif de leur départ. S'agissant des jeunes partis dans le cadre d'une recherche d'emploi, ils déclarent davantage avoir amélioré leur situation vis-à-vis de l'emploi : trouver un emploi plus facilement (23%) et trouver un emploi qui répond mieux à leurs aspirations (20%). Ceux qui sont partis pour d'autres raisons déclarent plus souvent que cette expérience leur a permis de mieux maîtriser les langues étrangères (52%).

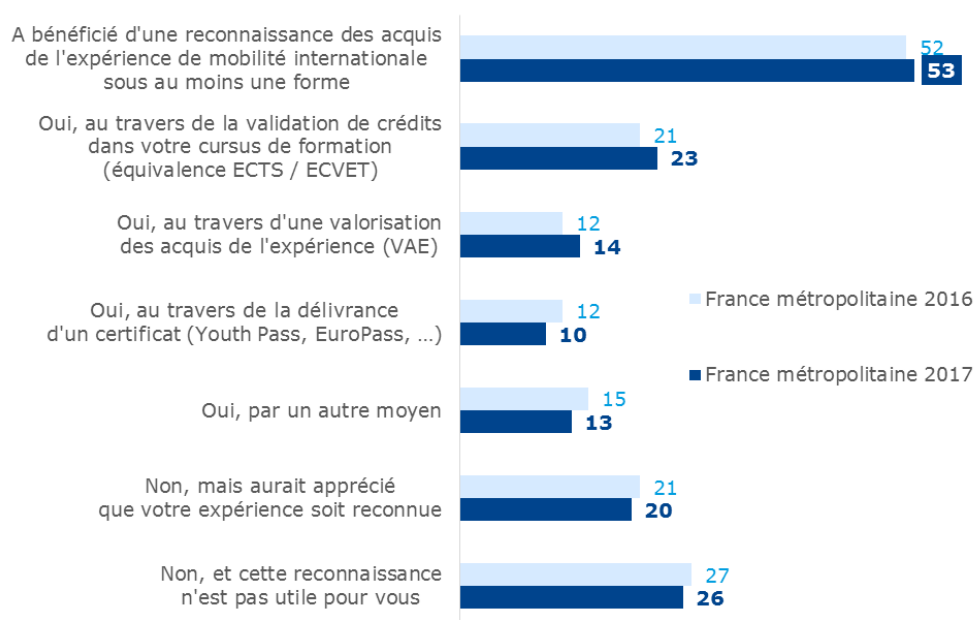
4.4. La reconnaissance des acquis de l'expérience internationale est aussi fréquente qu'en 2016 : la moitié des jeunes en a bénéficié

Un peu plus de la moitié des jeunes partis à l'étranger au cours des cinq dernières années ont bénéficié d'une reconnaissance des compétences développées dans le cadre de cette mobilité (+1 point par rapport à 2016).

Comme en 2016, cette reconnaissance des acquis passe en premier par une validation de crédit du cursus de formation (23%), mais aussi par une validation des acquis de l'expérience (VAE) (14%). Un jeune sur cinq n'a pas eu de reconnaissance des acquis et l'aurait apprécié et un jeune sur quatre n'en a pas eu et ne trouve pas cela utile.

Graphique 68 – Avez-vous bénéficié d'une reconnaissance des acquis de votre expérience de mobilité internationale ? (en % - Plusieurs réponses possibles)

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans partis à l'étranger (Eff : 646)



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017 et 2016.

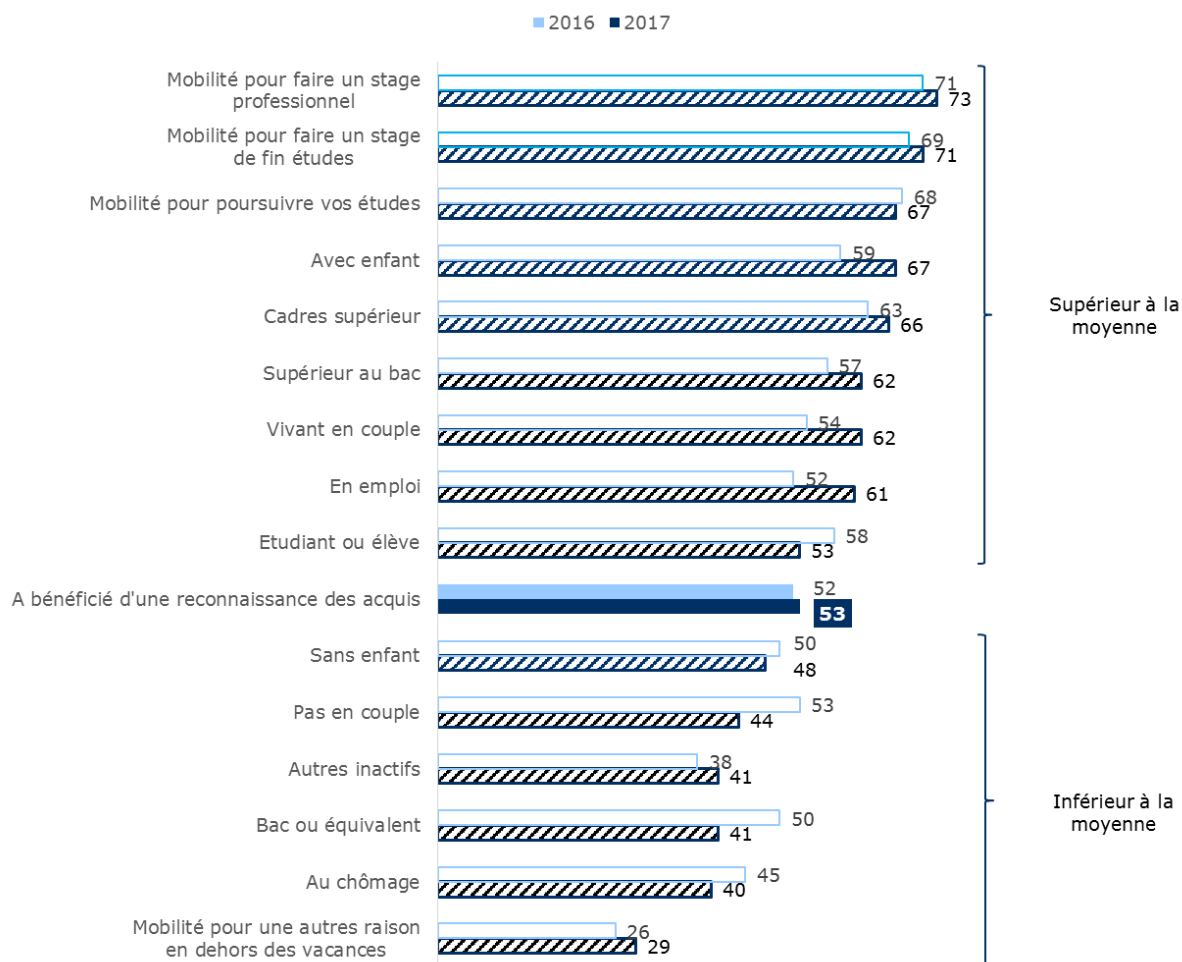
La reconnaissance des acquis concerne plus souvent les jeunes partis dans le cadre de leurs études ou de leur emploi. En effet, sept jeunes sur dix partis pour faire un stage de fin d'étude ont eu une reconnaissance des acquis de l'expérience, de même pour ceux partis pour un stage professionnel et ceux pour poursuivre leurs études. La reconnaissance institutionnelle des acquis a également plus souvent été obtenue **par les jeunes autonomes et les mieux insérés dans la vie professionnelle** : les jeunes avec enfants, les cadres supérieurs, les jeunes vivant en couple et ceux en emploi.

Au regard du niveau de diplôme, les diplômés du supérieur bénéficient le plus souvent d'une reconnaissance de leur expérience (62%), loin devant les moins diplômés (47% chez les niveaux bac et moins). Les jeunes titulaires d'un diplôme de niveau baccalauréat ou équivalent ont moins souvent

bénéficié d'une telle reconnaissance qu'en 2016, avec un net recul de -9 points. **Outre un différentiel d'accès à la mobilité internationale selon le niveau de diplôme, les plus diplômés bénéficient plus souvent de la reconnaissance de cette expérience.**

Graphique 69 – Profils des jeunes ayant bénéficié d'une reconnaissance des acquis de leur expérience de mobilité internationale (en %)

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans partis à l'étranger (Eff : 646)



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017 et 2016.

Parmi les jeunes partis à l'étranger, le profil de ceux qui n'ont pas eu de reconnaissance de leurs acquis et qui estiment que cela ne leur aurait pas été utile se distingue nettement. Il s'agit de jeunes peu diplômés (inférieur au bac) (42% contre 34% en moyenne chez les jeunes partis à l'étranger), un peu plus souvent des hommes (62% contre 58% en moyenne), et ils sont un peu plus souvent au chômage (19% contre 11%). Ils sont plus souvent célibataires (52% contre 38%) et sans enfants (82% contre 70%). Les jeunes partis qui estiment que la reconnaissance des acquis n'est pas utile sont plus souvent partis pour d'autres raisons que celles proposées dans le questionnaire (37% vs. 20%). Ils se caractérisent également par un investissement moindre dans la vie de la cité : quasiment la moitié ne donne jamais de temps bénévolement (48% vs. 31%), les deux tiers ne participent pas à des activités d'une association (65% vs. 46%) et enfin ils sont plus nombreux à ne pas connaître le

service civique (25% vs. 16%). Ces données laissent supposer que ces personnes sont dans une forme de distance aux institutions et de défaitisme par rapport à l'utilité de tous ces dispositifs.

4.5. Un jeune sur deux n'a pas les moyens financiers de partir à l'étranger

95% des jeunes identifient des freins au départ à l'étranger, qu'ils aient ou non bénéficié d'une telle expérience au cours des 5 dernières années. Le principal frein au départ à l'étranger est, comme en 2016, le manque de moyens financiers. En second choix un aspect plus personnel entre en ligne de compte : plus du tiers des jeunes déclarent être freinés par des raisons privées. Trois jeunes sur dix citent la barrière linguistique comme l'un des principaux freins au départ. Par rapport à 2016, la hiérarchie des principaux freins cités reste globalement inchangée, et les trois premiers choix se renforcent légèrement.

La méconnaissance des dispositifs d'aide à la mobilité est un peu moins citée cette année (9%, soit -2 points par rapport à 2016). Cela s'explique probablement, au moins en partie, par la notoriété grandissante des dispositifs de séjour à l'étranger dans le cadre des études. En effet, le dernier Eurobaromètre fait état d'une très nette progression de la connaissance du programme Erasmus (+23 points entre 2009 et 2016). Plus de la moitié des Européens ont déjà entendu parler du programme Erasmus⁸⁶. La France est en 8^{ème} position sur la connaissance d'Erasmus avec 65% de notoriété chez les 15 ans et plus résidant en France.

⁸⁶ Eurobaromètre Standard EB86, La citoyenneté européenne, Automne 2016.

Graphique 70 – Parmi les différents freins suivants, quels sont les principaux qui vous retiennent d’aller vivre pendant une période de quelques mois à l’étranger ? (en % - Deux réponses possibles)

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans

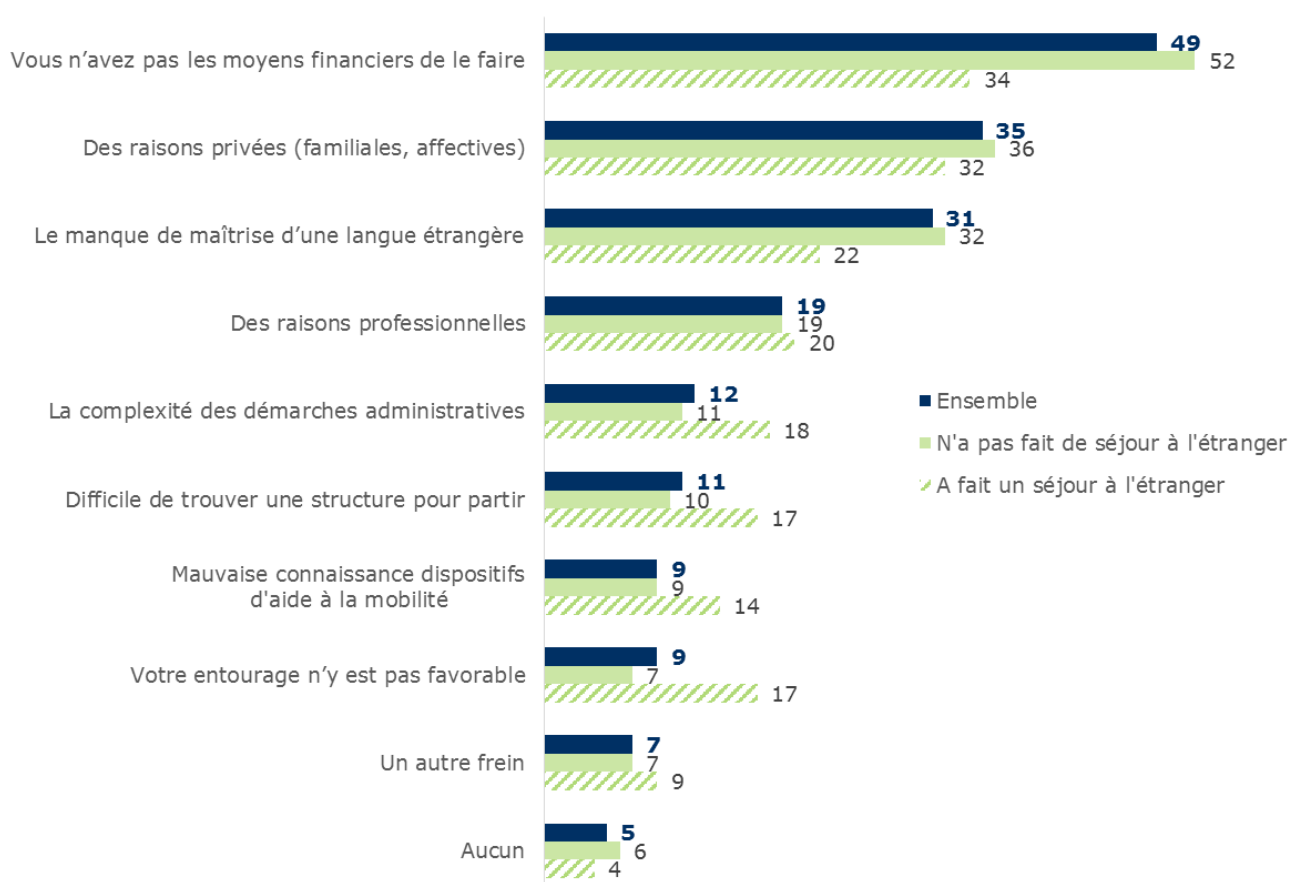


Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017 et 2016.

Les freins au départ à l’étranger ne sont pas cités dans les mêmes proportions selon que l’on considère les jeunes qui en ont fait l’expérience et les autres, même si la hiérarchie reste globalement inchangée. Les jeunes qui n’ont pas fait de séjour à l’étranger citent davantage que la moyenne les raisons financières, privées et le manque de maîtrise d’une langue étrangère ; ceux qui ont déjà effectué un séjour à l’étranger citent plus souvent la complexité des démarches administratives, les difficultés pour trouver une structure pour partir, et les réticences de l’entourage. Certainement ont-ils été confrontés à ces difficultés lors de la préparation de leur séjour.

Graphique 71 – Parmi les différents freins suivants, quels sont les principaux qui vous retiennent d’aller vivre pendant une période de quelques mois à l’étranger ? (en %)

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

Les freins exprimés au départ à l'étranger sont fortement liés à la situation personnelle du jeune. On constate que les **raisons privées et les raisons professionnelles concernent davantage les jeunes installés dans une vie professionnelle et familiale** : 45% des jeunes vivants en couple, 50% des jeunes avec enfants, 38% des diplômés du supérieur citent les raisons privées ; 25% des diplômés du supérieur, 25% des PCS+ et 27% des personnes en emploi citent les raisons professionnelles.

Les **raisons d'ordre matériel** (moyens financiers) **ou les réticences liées à la maîtrise de la langue sont plus souvent citées par les jeunes les plus en difficultés** :

- les raisons financières sont davantage citées par les jeunes qui déclarent devoir se restreindre financièrement (56%), les peu diplômés (54%), les jeunes au chômage (62%) et les catégories socio-professionnelles inférieures (53%). La moitié des jeunes seuls ou sans enfant déclarent ne pas avoir les moyens financiers pour effectuer un tel voyage (respectivement 51% et 50%) ;

- le manque de maîtrise d'une langue étrangère est davantage cité par les jeunes au chômage (36%), les catégories socio-professionnelles inférieures (33%), les peu diplômés (34% des niveaux Brevet ou moins).

Le regard porté sur l'avenir joue également sur les freins exprimés. Les jeunes qui déclarent être confiants pour leur avenir dans les trois prochaines années citent plus que les autres les freins liés à l'affect : les raisons privées (38%) ou la désapprobation de l'entourage (10%). Les jeunes inquiets pour leur avenir signalent davantage les raisons matérielles (56% citent le manque de moyen financier) et la barrière de la langue (34%).

V. Les difficultés de mobilité : un frein à l'insertion des jeunes

Remarque : Cette partie porte uniquement sur les jeunes métropolitains

La place occupée par la mobilité dans la vie des Français progresse : en termes de km parcourus, on est ainsi passés de 849,5 milliards de voyageurs-km en 2005 à 927,9 milliards en 2015 soit une augmentation de 9%⁸⁷. Les enquêtes emploi du temps de l'INSEE mesurent une hausse des temps de transports (hors trajet domicile travail) de 17 minutes entre 1999 et 2010, et de 7 mn pour les trajets domicile travail⁸⁸. Ces évolutions s'accompagnent de changements dans les représentations. Loin des anciennes figures où la sédentarité était valorisée en opposition au vagabond sans statut, l'imaginaire contemporain accole à la mobilité de fécondes et positives associations. Anne Barrère, Danilo Martuccelli⁸⁹ décrivent les multiples connotations dans la littérature articulant la mobilité à la recherche d'une transformation existentielle, la marche vers une vie meilleure, une forme d'emprise sur le monde, la possibilité de se confronter à l'altérité dans un monde exaltant un « *individu ultra-mobile, hyper-malléable et indéfiniment adaptable* » (Taguieff, 2004⁹⁰). Les auteurs montrent que la « *représentation fantasmée de la mobilité généralisée de certains individus produit [même une forme] d'enclavement individuel chez d'autres [...] C'est parce qu'ils vivent dans un monde qui survalorise le mouvement, que la mobilité empêchée ou impossible englué certains personnages dans le malaise existentiel. Ne pas pouvoir bouger est plus que jamais un signe d'impuissance sociale.* »

Au-delà des représentations, Devaux, Oppenchain et Proulhac⁹¹ montrent le rôle fondamental joué par la mobilité en particulier chez les jeunes « *dans la socialisation et la construction identitaire des adolescents. Elle leur permet de s'affranchir de la tutelle de leurs parents* Massot, M.H. et Zaffran, J. (2007)⁹² et d'apprendre à trouver leur place dans le domaine public (Breviglieri, 2007)⁹³. Elle est à la base de dispositions et de manières d'habiter qui structureront en partie leur vie future et leur insertion professionnelle, tout en étant fortement déterminées par le contexte social et territorial dans lequel grandissent les adolescents (Devaux et Oppenchain, 2012) »⁹⁴. Exemple symptomatique et plus direct : à niveau de diplôme égal, les taux d'emploi des jeunes sans permis sont inférieurs à

⁸⁷ Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat, Data lab transport, Les chiffres clés du transport, édition 2017, février 2017, http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits_editoriaux/Publications/Datalab/2017/Datalab-11_CC_du_transport_Edition_2017-fevrier2017b.pdf

⁸⁸ RICOCH Layla et ROUMIER Benoit (2011), « Depuis 11 ans, moins de tâches ménagères, plus d'internet », Insee résultats, n°1377, Novembre 2011, <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1377/ip1377.pdf>
DUMONTIER Françoise et PAN KE SHON Jean-Louis, « En 13 ans, moins de temps contraints et plus de loisirs », Insee première, N°675, octobre 1999, http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip675.pdf

⁸⁹ Anne Barrère, Danilo Martuccelli « La modernité et l'imaginaire de la mobilité : l'inflexion contemporaine », Cahiers internationaux de sociologie 2005/1 (n° 118), p. 55-79.

⁹⁰ Taguieff P.-A., Le sens du progrès, Paris, Flammarion, 2004.

⁹¹ Julian Devaux, Nicolas Oppenchain et Laurent Proulhac, « L'évolution des pratiques de mobilité des adolescents depuis 20 ans en Île-de-France : quelle influence des variables sociales et territoriales sur les inégalités de genre ? », Métropoles [En ligne], 18 | 2016, mis en ligne le 15 juin 2016, <http://metropoles.revues.org/5306>

⁹² Massot, M.H. et Zaffran, J. (2007), « Auto-mobilité urbaine des adolescents franciliens », *Espace Population Société [En ligne]*, n° 2-3, pp.227-241. <http://eps.revues.org/2133>

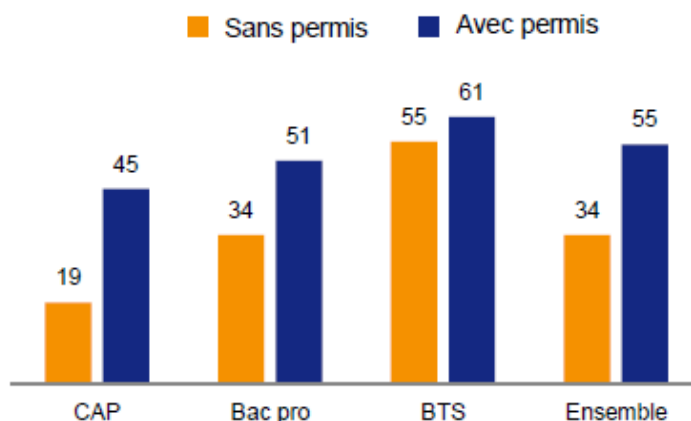
⁹³ Breviglieri, M. (2007), « L'arc expérientiel de l'adolescence : esquivé, combiné, embrouillé, carapace et étincelle... », *Éducation et sociétés*, no 19, pp. 99-113.

⁹⁴ Devaux, J. et Oppenchain, N. (2012), « La mobilité des adolescents : Une pratique socialisée et socialisante », *Métropolitiques [En ligne]*. <http://www.metropolitiques.eu/La-mobilite-desadolescents-une.html>

ceux avec permis⁹⁵, 55% des jeunes diplômés d'une formation professionnelle qui ont le permis sont en emploi sept mois après la fin de leurs études, contre seulement 34% des sans permis.

Graphique 72 – Taux d'emploi 7 mois après la fin des études selon la détention du permis de conduire et le niveau de diplôme (en %)

Champ : France entière (métropole + DOM) Sortants d'une année terminale de formation professionnelle (y compris BTS) en lycée, interrogés sept mois après la fin des études



Source : MENESR-DEPP, enquête IVA 2015.

Les indicateurs retenus pour approcher la mobilité quotidienne des jeunes s'inspirent des travaux de Kaufmann⁹⁶ qui dépasse l'étude simple des déplacements. Pour un individu, celle-ci renvoie à trois dimensions, que nous aborderons pour partie dans la suite du rapport :

- **L'accessibilité.** « L'accessibilité renvoie à la notion de service, il s'agit de l'ensemble des conditions économiques et spatio-temporelles auxquelles une offre de déplacement et de communication peut être utilisée ». Seront ainsi abordés l'équipement personnel, ou l'accès à des moyens de déplacement (voiture, scooter, transports en commun), et les différences selon les conditions économiques et géographiques des jeunes. Les aides attendues en priorité par les jeunes pour faciliter leurs déplacements. Et in fine, le renoncement au transport a été abordé.
- **Les compétences.** « Les compétences relèvent de la socialisation. Deux aspects sont particulièrement centraux dans la dimension des compétences : les savoir-faire acquis permettant de se déplacer et les capacités organisationnelles, comme la manière d'agencer ses activités dans le temps et l'espace, ou la manière de les planifier (programmation, réactivité, etc.) ; » Ce volet n'a pu être abordé.
- **L'appropriation cognitive.** « L'appropriation cognitive est le sens donné par les acteurs aux possibilités de mobilité auxquelles ils ont accès. L'appropriation relève donc de stratégies, valeurs, perceptions et habitudes. L'appropriation se construit

⁹⁵ L'insertion professionnelle des jeunes, rapport de diagnostic préparé par France Stratégie et la Dares en concertation avec les membres du groupe de travail composé des représentants de huit organisations patronales et syndicales ainsi que de quatre organisations de jeunesse, janvier 2017.

⁹⁶ Vincent Kaufmann, « Mobilités et réversibilités : vers des sociétés plus fluides ? », Cahiers internationaux de sociologie 2005/1 (n° 118), p. 119-135.

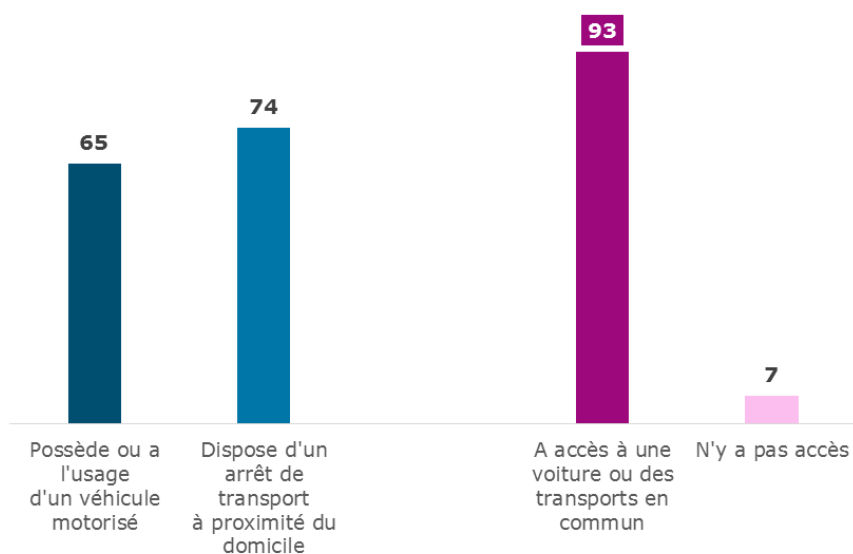
notamment par l'intériorisation de normes et de valeurs. » Quelques représentations ont été étudiées.

5.1. Les deux-tiers des jeunes ont accès à un moyen de transport motorisé et les trois quart ont des transports en commun à proximité

La quasi-totalité des jeunes (93%) a accès à au moins un transport motorisé. Les deux-tiers disposent d'un véhicule particulier (voiture, moto, mobylette, scooter). Sans être complètement comparable, le taux est inférieur aux autres classes d'âge : selon l'INSEE, 84% des ménages dont la personne de référence est âgée de 16 ans ou plus sont équipés d'une voiture en 2014⁹⁷. En revanche, notamment parce qu'ils résident plus souvent dans de grandes agglomérations, les trois-quarts ont accès aux transports en commun à moins de 10 minutes à pied de leur domicile. Les données de l'enquête Conditions de vie et Aspirations indiquent des taux légèrement inférieurs chez les 30 ans et plus⁹⁸.

Graphique 73 – Possédez-vous ou avez-vous l'usage d'une voiture, moto, mobylette ou scooter ? Disposez-vous d'un arrêt de transport en commun à proximité de votre domicile ? (% des réponses oui)

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

⁹⁷ Tableaux de l'économie française, Collection Insee Références, Edition 2016 – Mesurer pour comprendre.

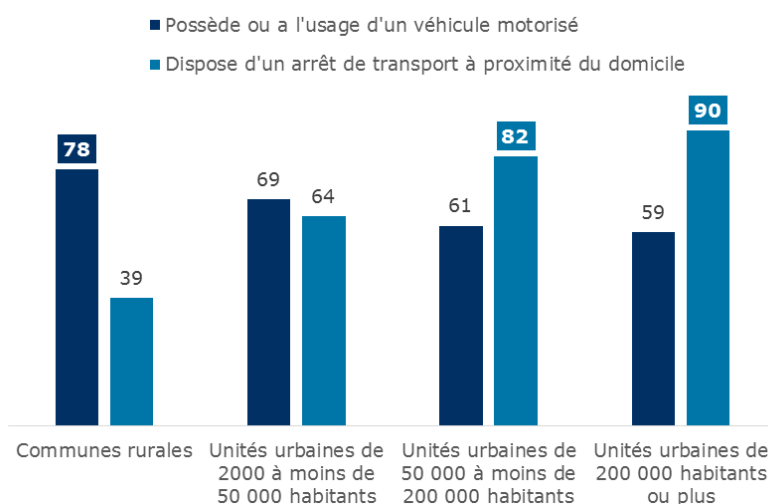
⁹⁸ Le taux constaté en janvier 2017, dans l'enquête Conditions de vie et Aspirations à partir d'une question légèrement différente est de 78% chez les 18-30 ans (sur un échantillon plus réduit de 600 jeunes) contre 70% après 30 ans. La question dans l'enquête Conditions de vie et Aspirations est la suivante *Existe-t-il à moins de dix minutes à pied de votre domicile un ou plusieurs arrêt(s) de transport en commun (autobus, car, métro, RER, train, etc.)*. La question posée dans le baromètre DJEPVA pour la jeunesse est la suivante : *Disposez-vous d'un arrêt de transport en commun à proximité de votre domicile (c'est-à-dire moins de 600 m ou moins de 10 minutes à pied) ? Il peut s'agir d'un arrêt de métro, de tramway, de bus, RER, TER, TGV, etc.*

Le lieu de résidence joue grandement sur l'accès à un véhicule ou à des transports en commun :

- les jeunes en milieu rural ont plus souvent que les autres l'usage d'un véhicule (78% contre 59% des citadins des grandes agglomérations) ;
- ceux qui résident dans les grandes agglomérations sont mieux pourvus en transports en commun (90% contre 39% des ruraux).

Graphique 74 – Équipements en véhicule motorisé et proximité d'un arrêt de transport en commun en fonction du lieu d'habitation (% des réponses oui)

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

Des **facteurs propres à la situation du jeune jouent également sur les modes de transports disponibles.**

La situation d'activité d'abord a un impact sur l'accès aux modes de transports. Les jeunes en emploi ont plus souvent que la moyenne un véhicule (80%) alors que les étudiants, qui vivent plus souvent dans les grandes agglomérations ont plus souvent qu'en moyenne accès aux transports en commun (79%).

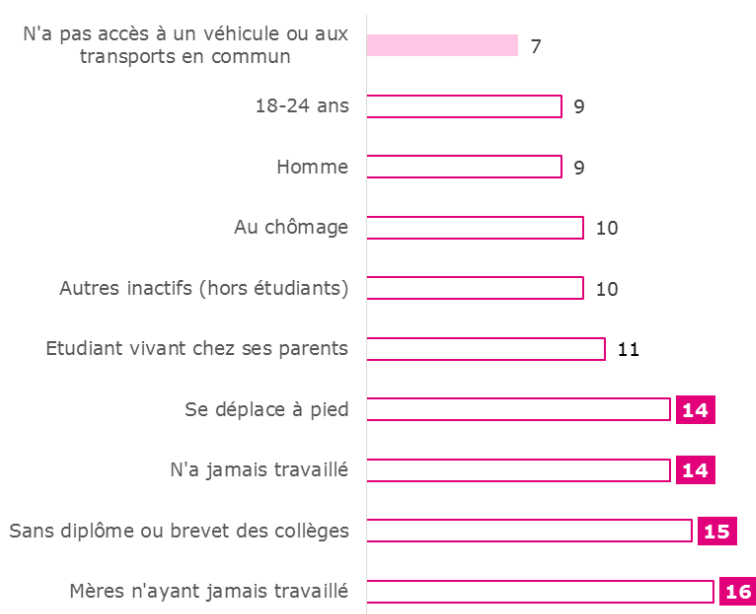
On constate par ailleurs que **les jeunes installés dans une vie familiale ont plus souvent accès à un véhicule particulier** : c'est le cas de 79% des jeunes vivants en couple, 78% des jeunes avec enfant, 76% de ceux ne vivant plus chez leurs parents et 76% des 25-30 ans. L'installation dans une vie familiale, en couple avec des enfants, génère davantage de déplacements avec des contraintes différentes, la présence d'un enfant en bas âge nécessite de se déplacer avec davantage de matériel (poussette, lit parapluie, sac à langer, etc.), les départs en vacances peuvent être plus économiques avec un véhicule personnel quand on est plusieurs par rapport aux trains et à l'avion. À l'arrivée des enfants, les foyers ont tendance également à s'installer plus loin des centres villes, avec un accès plus compliqué aux transports en commun.

7% de jeunes n'ont accès ni à un véhicule personnel ni à un arrêt de transport en commun à proximité de chez eux. Par rapport à la moyenne, **les jeunes précaires ou en situation de**

potentielle fragilité sociale ou professionnelle ont jusqu'à deux fois moins souvent accès à un moyen de transport. Les jeunes dont la mère n'a jamais travaillé, les peu ou pas diplômés, les jeunes inactifs (hors étudiants) et ceux n'ayant jamais travaillé ont moins souvent accès à un moyen de transport que les autres jeunes.

Graphique 75 – Part des jeunes ne disposant ni d'accès à un véhicule ni à des transports en commun en fonction de leur profil (en %)

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

5.2. Après la voiture, les transports en commun sont le second moyen de transport privilégié par les jeunes

Après avoir fait un état des lieux des moyens de transport dont disposent les jeunes, cette partie s'intéresse aux modes de transport utilisés au quotidien.

Le véhicule motorisé (essentiellement la voiture) est le mode de transport le plus souvent utilisé par les jeunes pour se déplacer au quotidien (50%). Mais l'automobile n'occupe pas chez les jeunes une place aussi incontournable que dans l'ensemble de la population adulte. À titre de comparaison, le taux est de 65% dans l'ensemble de la population, selon l'enquête Conditions de vie et Aspirations du CREDOC⁹⁹.

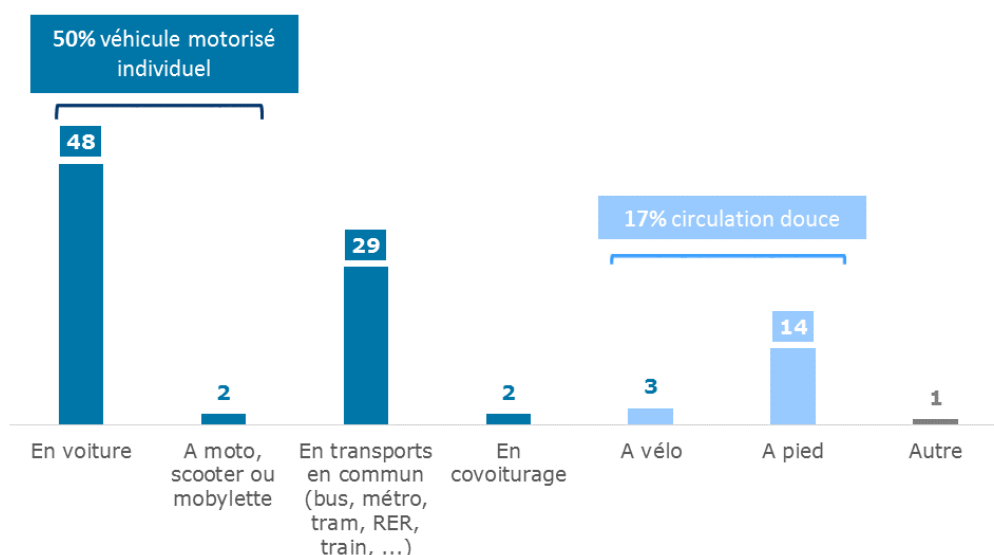
Viennent ensuite les **transports en commun** (29%). En ceci, les jeunes se distinguent très clairement de leurs aînés, le recours aux transports en commun n'étant cité comme mode de transport principal pour les trajets quotidiens que par 14% moyenne dans la population.

⁹⁹ Selon une étude menée pour A'urba, Maes C., Millot C., Consommation et Modes de vie, n°294, « Favoriser la mobilité douce en aménageant les parcours », septembre 2017. <http://www.credoc.fr/pdf/4p/294.pdf>

Les moyens de transport dit « doux » tel que le vélo et la marche à pied concernent près d'un jeune sur cinq (17%), un taux comparable à celui observé en population générale (18%). En particulier, 3% des jeunes utilisent le vélo pour se déplacer quotidiennement, soit une proportion proche de celle mesurée par l'INSEE en 2015 auprès de l'ensemble des actifs en emploi (2%)¹⁰⁰.

Graphique 76 – Pour vos trajets quotidiens (domicile-travail, domicile-études, faire vos courses, ...) vous vous déplacez le plus souvent ? (en %)

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

Des travaux récents du CRÉDOC ont montré à partir d'analyses générationnelles que les jeunes générations se **détournent davantage de la voiture** que les anciennes. La voiture n'est plus autant perçue par les jeunes classes d'âge comme un sésame vers l'autonomie. Les jeunes ont recours plus souvent que les autres tranches d'âge aux transports en commun, en raison de leur forte **présence dans les zones urbaines**, pour des questions de **difficulté financière** à accéder à une voiture, mais aussi pour des raisons **environnementales**. Ils placent ainsi plus souvent leurs efforts au quotidien dans les transports (que par exemple dans le tri des déchets, etc.). Le vélo¹⁰¹ peut revêtir pour certains de nombreuses vertus : moyen de faire du sport et rester en bonne santé, retour à des modes de transports plus lents, et directement ancrés dans une échelle locale. Les jeunes recourent davantage aux **modes alternatifs** à la voiture individuelle¹⁰² : plus de la moitié d'entre eux ont ainsi recouru à du **covoiturage** pour une courte distance (56%) et 46% l'ont déjà pratiqué sur de longues distances (contre respectivement 31% et 30% de l'ensemble de la population). Il faut dire qu'ils sont à la pointe des usages numériques et des démarches « collaboratives » qui sous-tendent la

¹⁰⁰ F. Tallet et V. Vallès, *Partir de bon matin, à bicyclette ...*, Insee Première, n°1629, janvier 2017.

¹⁰¹ Frédéric Héran, *Le retour de la bicyclette, une histoire des déplacements urbains en Europe, de 1817 à 2050*, La découverte, 2015.

Philippe Gaboriau, *Les trois âges du vélo en France, Vingtième Siècle*, n°29, 1991.

¹⁰² Eric PAUTARD (2016) *Les Français et la mobilité durable : quelle place pour les déplacements alternatifs à la voiture individuelle ?*, Datalab Environnement, SOeS, septembre, http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits_editoriaux/Publications/Datalab_essentiel/2016/Datalab-essentiel-36-les-francais-et-la-mobilite-durable-septembre2016.pdf

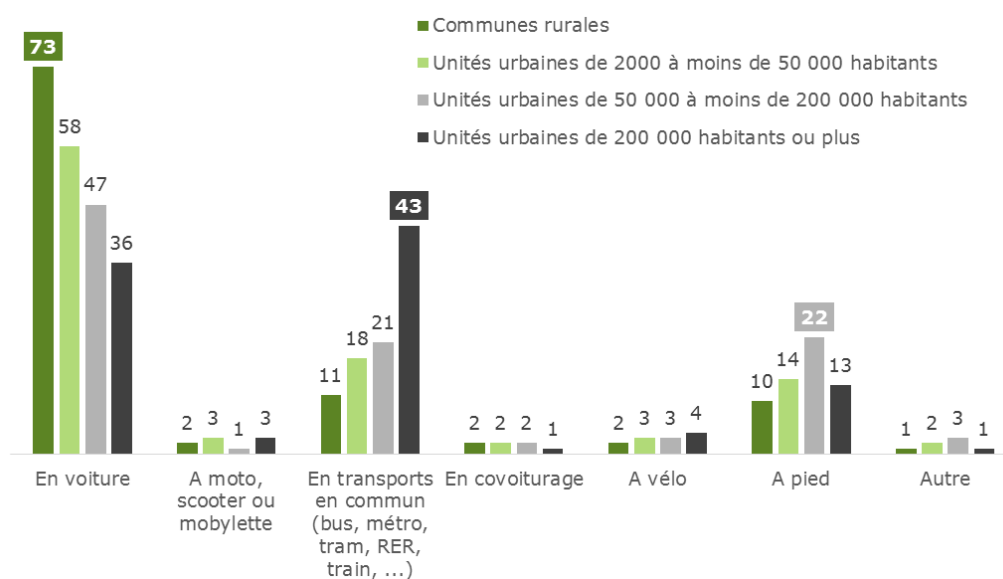
plupart de ces services¹⁰³. Les jeunes sont également plus souvent adeptes du **vélo partagé** : 24% des moins de 25 ans y recourent et 16% des 25-34 ans (contre 5% seulement des plus âgés).

Les travaux de l'INSEE sur les actifs confirment la place importante de la **marche à pied chez les jeunes**¹⁰⁴.

Le lieu de résidence, la vie familiale et professionnelle jouent sur le mode de transport utilisé principalement au quotidien. Les jeunes ruraux sont plus contraints dans leur choix, comme nous l'avons vu précédemment : ils ont moins souvent accès à d'autres transports que leur propre véhicule. Il n'est donc pas étonnant de constater que 73% d'entre eux se déplacent quotidiennement en voiture. Pour les agglomérations de taille intermédiaire (de 2 000 à moins de 50 000 habitants) le choix se porte aussi davantage sur la voiture. Les jeunes des agglomérations de 50 000 à 200 000 habitants sont les plus nombreux à se déplacer à pied (22% contre 10% des ruraux et 13% des citadins des très grandes agglomérations). Les citadins des agglomérations de plus de 200 000 habitants quant à eux privilégient en premier les transports en commun dont ils sont le mieux pourvu.

Graphique 77 – Moyens de transports quotidiens selon la taille de l'unité urbaine de résidence du jeune (en %)

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

La situation d'activité révèle également des habitudes différentes. Pour les jeunes en emploi le premier mode de transport est la voiture (61%) alors que pour les étudiants (ou élèves) il s'agit des transports en commun (41%). Les étudiants et élèves résidant plus souvent dans les grandes unités urbaines (200 000 habitants ou plus) sont naturellement ceux qui prennent le plus souvent les transports en commun car mieux pourvus sur leur lieu de résidence.

¹⁰³ Voir par exemple la dernière édition du baromètre du numérique, réalisée par le CREDOC pour le Cge, l'Arcep et l'Agence du numérique, <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R333.pdf>

¹⁰⁴ F. Tallet et V. Vallès, *Partir de bon matin, à bicyclette ...*, Insee Première, n°1629, janvier 2017.

La situation familiale joue également dans les moyens de transports utilisés par les jeunes : 63% des jeunes parents se déplacent quotidiennement en voiture (ils sont, nous l'avons vu, mieux équipés en véhicules motorisés individuels) alors que c'est le cas de 44% des jeunes sans enfants. Ces derniers privilégient les transports en commun (33% vs.18% des parents)

Les adeptes de la circulation douce pour les trajets quotidiens - à vélo ou à pied - se retrouvent principalement chez les étudiants, élèves (22%), les autres inactifs (28%) et les jeunes au chômage (22%). Ils sont aussi plus nombreux parmi ceux qui doivent s'imposer des restrictions sur le poste des transports (20%).

Près des deux-tiers (63%) des jeunes disposant d'un arrêt de transport en commun à proximité de leur domicile ne les utilisent pas comme moyen de transport principal pour leurs trajets quotidiens. Il s'agit plus souvent des plus âgés, 25-30 ans (52% vs. 46% en moyenne), des actifs en emploi, y compris en apprentissage ou en stage rémunéré (55% vs. 51%), des jeunes parents (28% vs. 24%), des jeunes devant s'imposer des restrictions sur leur budget (62% vs. 59%) et notamment sur le poste des transport (52% vs. 50%). À l'analyse du profil de ces jeunes, deux motifs de non utilisation des transports en commun malgré leur proximité semblent se dégager :

- Des motifs d'ordre pratique pour les jeunes parents ;
- Un frein vis-à-vis du coût des transports pour les jeunes s'imposant des restrictions.

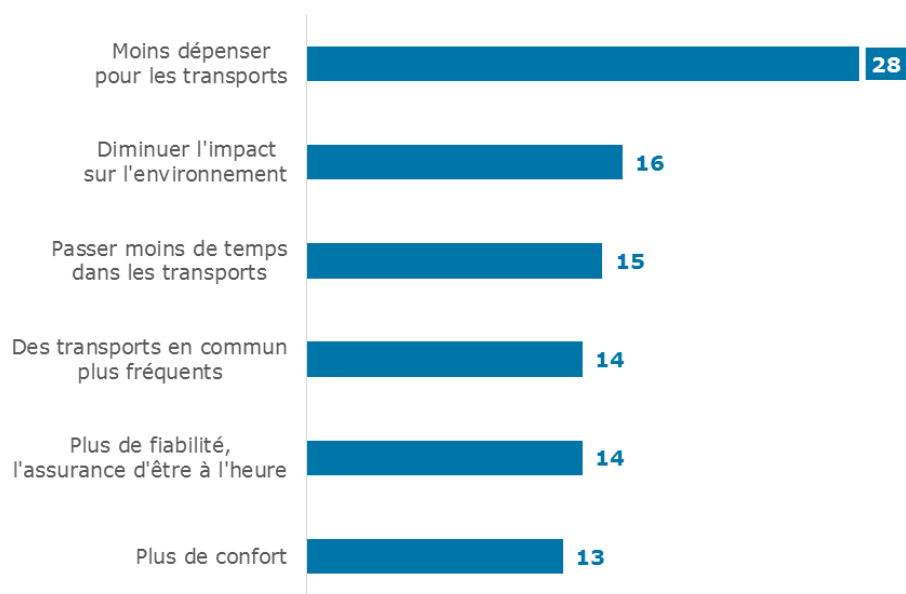
5.3. Pour améliorer leurs trajets quotidiens, les jeunes attendent avant tout des aides pour limiter leurs dépenses

Les ménages français consacrent en moyenne 17,3% de leur budget total aux dépenses de transport (achat et entretien du véhicule, carburant, cout des transports en commun, dépenses exceptionnelles pour les vacances, ...) ¹⁰⁵. **Pour les jeunes de 18-30 ans, les dépenses liées au transport représentent 17,8% de leur budget total.** Il n'est donc pas étonnant de voir le critère financier ressortir en premier parmi les priorités d'amélioration en matière de transport pour les jeunes. Les autres axes d'améliorations sont nettement moins souvent évoqués et se suivent de très près, cités par un jeune sur six à un jeune sur huit : la diminution de l'impact sur l'environnement, l'amélioration du temps de trajet, de la fréquence des transports en commun, de la fiabilité ou encore du confort.

¹⁰⁵ INSEE, Enquête Budget de famille 2011. Données France métropolitaine, non calées sur la comptabilité nationale.

Graphique 78 – Que souhaiteriez-vous améliorer en priorité pour vos trajets quotidiens ? (en %)

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

Le coût des transports est plus souvent cité par les jeunes qui possèdent ou ont l'usage d'un véhicule motorisé : 32% d'entre eux souhaitent voir diminuer leurs dépenses sur ce poste. Le coût d'un véhicule personnel est nettement supérieur aux transports en commun. Les ménages les plus en difficulté financière sont également plus nombreux en proportion à souhaiter des améliorations sur le coût des transports : c'est le cas de 31% des jeunes qui déclarent devoir régulièrement s'imposer des restrictions et 35% des jeunes qui s'imposent actuellement des restrictions sur le poste des transports.

Plus du tiers des ruraux souhaiteraient dépenser moins pour les transports (37%). Ceci est à relier au fait qu'ils utilisent davantage la voiture.

Les citadins, qui rappelons-le, sont mieux pourvus et plus utilisateurs des transports en commun, citent un peu plus souvent que la moyenne le temps passé dans les transports (18%) et la fiabilité, l'assurance d'être à l'heure (17%).

La priorisation des améliorations à privilégier pour les moyens de transport est également fonction de la situation d'activité des jeunes. Le coût des transports est plus souvent cité par les catégories socioprofessionnelles inférieures (33%), alors que les catégories socioprofessionnelles supérieures souhaiteraient plus que la moyenne une amélioration des temps de transport (18%).

La problématique environnementale est un peu plus souvent mise en avant par les diplômés du supérieur (18%) et les PCS+ (19%). Une étude réalisée à partir de l'enquête « Conditions de vie et aspirations des Français » du CRÉDOC¹⁰⁶ montre que les jeunes (20-30 ans) se déclarent plutôt moins sensibles à l'environnement : interrogés en 2015 sur l'attention qu'ils portent aux problèmes

¹⁰⁶ L. Brice, P. Croutte et S. Hoibian, « Pour protéger l'environnement, les jeunes se tournent vers des transports alternatifs et les pratiques collaboratives », Cahier de recherche à paraître.

environnementaux, 26% des 18-24 ans attribuent les notes maximales, contre 42% en moyenne toutes classes d'âge confondues. Ils sont aussi plus nombreux à douter de l'impact qu'ils pourraient réellement avoir au niveau personnel sur la protection de l'environnement. Cependant, les jeunes sont loin de se désintéresser de l'avenir de la planète. Ils ont un sentiment plus fort de culpabilité sur cette question, et sont plus nombreux (86% vs. 78% en moyenne) à estimer qu'ils pourraient faire mieux ou plus pour assurer le respect du développement durable dans leur vie quotidienne¹⁰⁷. Leurs fortes préoccupations par rapport à l'emploi et leur avenir financier relèguent un peu au second plan les questions d'environnement. Mais ils sont plus nombreux à considérer l'impact sur l'environnement de leurs choix de transports que les anciennes générations, plus focalisées sur d'autres thèmes.

La diminution de l'impact sur l'environnement est également davantage mise en avant par les jeunes investis dans la vie associative notamment ceux qui donnent quotidiennement du temps bénévolement (20%). Il s'agit avant tout de jeunes déjà investis bénévolement pour une cause environnementale ou auraient envie de s'investir pour cette cause. Trois jeunes sur dix investis dans une association environnementale et un quart de ceux qui seraient prêts à s'engager pour une cause environnementale déclarent qu'ils souhaiteraient voir améliorer l'impact des transports sur l'environnement.

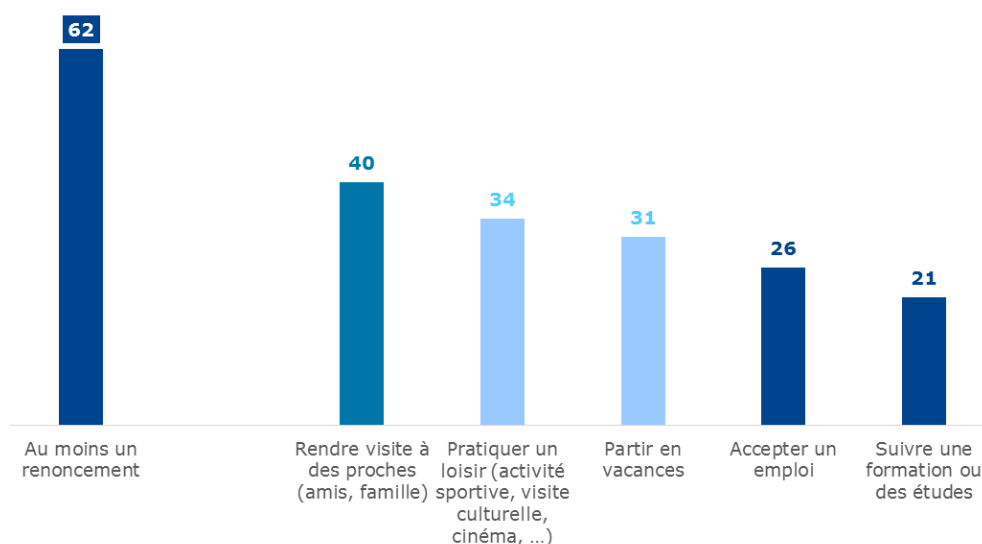
¹⁰⁷ Hoibian S., (2012) « Enquête sur les attitudes et comportements des Français en matière d'environnement. Edition 2011 », CRÉDOC, Collection des rapports n°279, janvier, <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R279.pdf>

5.4. Six jeunes sur dix ont dû renoncer à une activité sociale, de loisir, à un emploi ou une formation en raison de difficultés liées aux déplacements

Pour Orfeuill¹⁰⁸ la mobilité quotidienne n'est pas un bon indicateur des inégalités sociales. C'est la raison pour laquelle il suggère « *de mesurer les inégalités de mobilité par les difficultés rencontrées lorsque les capacités ne sont pas suffisantes pour satisfaire aux obligations, ou lorsqu'on doit effectuer des arbitrages douloureux pour concilier obligations et capacités, ou encore lorsqu'on doit renoncer à mieux construire sa vie du fait de ces difficultés* ». Sur les 12 derniers mois, **les deux tiers des jeunes déclarent avoir dû renoncer à au moins une activité en raison de difficultés liées aux transports**. En moyenne, les jeunes ont dû renoncer à plus d'une activité (1,5) pour des raisons liées aux modes de transport et **plus d'un jeune sur dix a même dû renoncer à au moins quatre des cinq activités proposées** (13%).

Graphique 79 – Au cours des 12 derniers mois, en raison de difficultés liées aux déplacements et aux transports avez-vous dû renoncer à ... (% de réponses oui)

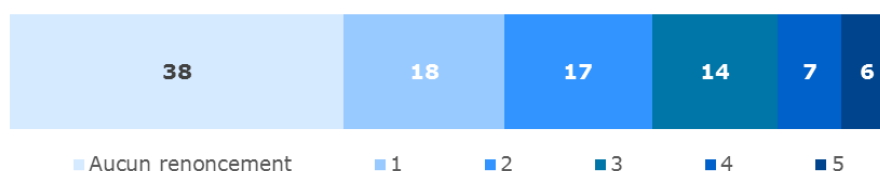
Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

Graphique 80 – Nombre de renoncement en raison de difficultés liées aux déplacements et aux transports

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

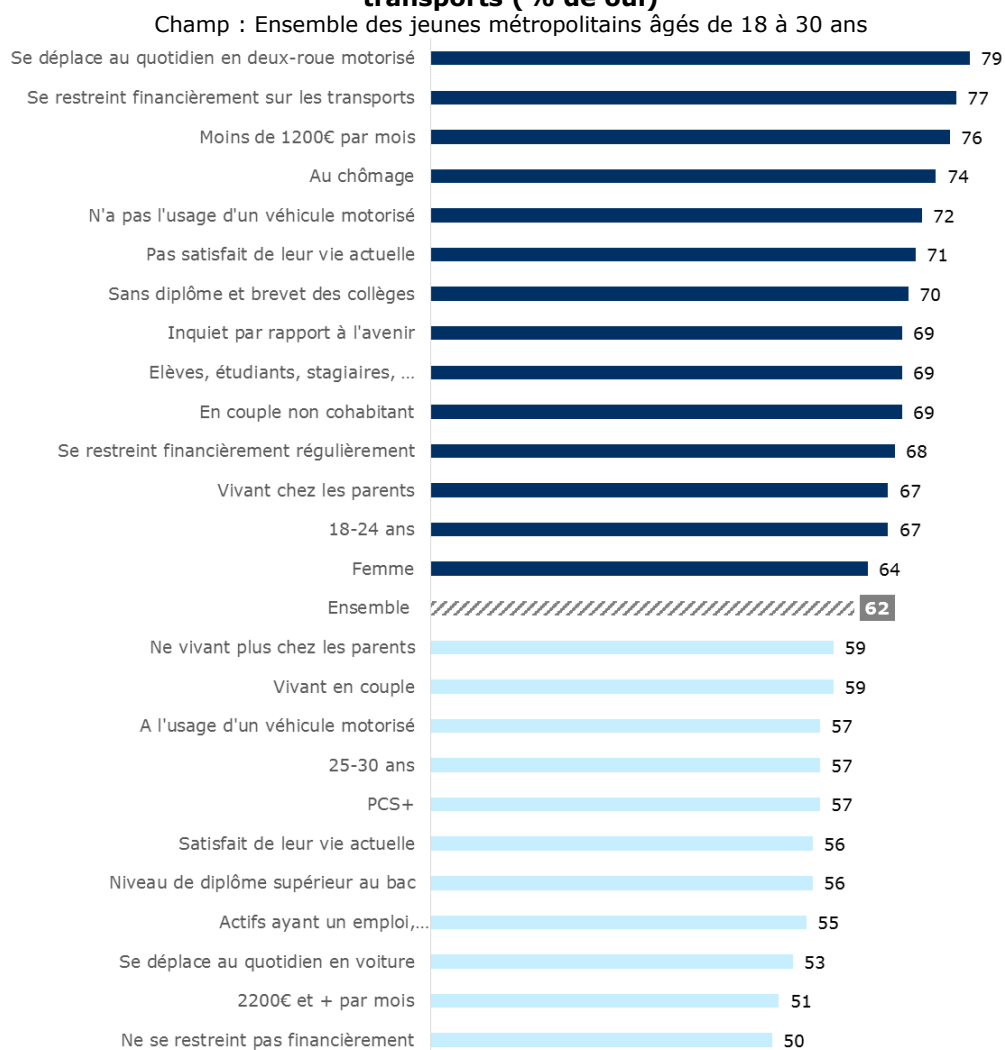
¹⁰⁸ Jean-Pierre Orfeuill et Fabrice Ripoll, Accès et mobilités : les nouvelles inégalités, Gollion, (CH) : Infolio éditions, 2015.

Les jeunes dans des situations plus favorables ont eu moins souvent à renoncer à une activité quelle qu'elle soit, même si cela concerne aussi 50% des jeunes déclarent ne pas s'imposer de restrictions sur leur budget, 55% des actifs ayant un emploi (y compris en apprentissage ou en stage), 56% des diplômés du supérieur et 57% des PCS+. **Le renoncement touche davantage les jeunes les plus en difficulté**, et ceux-ci cumulent souvent les types d'activités auxquelles ils n'ont pas pu se rendre. C'est notamment le cas des jeunes au chômage : 49% ont renoncé à une visite à un proche, 44% à un emploi, 42% à des vacances et 27% à une formation ou des études. Les peu diplômés (titulaires du Brevet maximum) sont aussi plus souvent dans ce cas : 47% ont renoncé à une visite à un proche, 41% à pratiquer un loisir, 38% à des vacances, 33% à un emploi et enfin 29% à une formation ou des études.

Le diplôme joue également dans le sens d'une plus grande propension à renoncer à une activité à mesure que le niveau baisse. Nous verrons dans le chapitre suivant que derrière cette réalité se cache la situation d'activité : à situation d'activité égale, le niveau de diplôme n'a pas d'impact sur le fait d'avoir renoncé à une activité en raison de difficultés liées au transport.

Enfin, notons que la taille de l'unité urbaine tout comme le fait d'avoir des enfants n'ont pas d'impact sur le renoncement à au moins une activité en raison de difficultés de transport.

Graphique 81 – Profil des jeunes ayant renoncé au moins une fois à une activité sociale, un loisir, un emploi ou une formation en raison de difficultés liées aux déplacements et aux transports (% de oui)



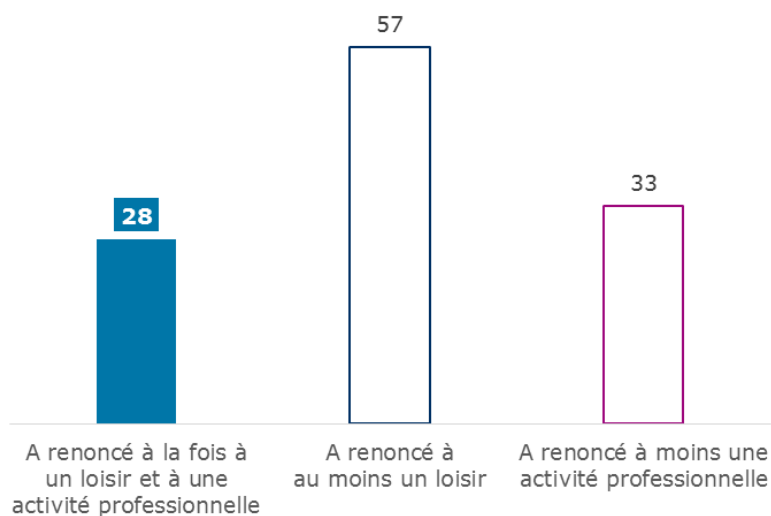
Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

Note de lecture : en moyenne 62% des jeunes métropolitains ont dû renoncer à au moins une activité pour cause de difficultés liées au transport. Les catégories représentées en bleu foncé ont des pourcentages supérieurs à la moyenne alors que celles en bleu clair sont inférieures à la moyenne. 79% des jeunes se déplaçant en deux-roues motorisées ont dû renoncer contre 53% des jeunes se déplaçant quotidiennement en voiture.

Dans l'ensemble, les jeunes renoncent plus facilement à une activité sociale ou de loisir en raison de difficultés de transports qu'à une activité liée à leur insertion professionnelle (trouver un emploi, accéder à une formation souhaitée, suivre une formation ou des études) : 57% des jeunes ont renoncé à au moins un loisir, **33% à une activité liée au domaine scolaire ou professionnel**. L'arbitrage entre le professionnel et le loisir semble ici jouer en faveur du professionnel.

Graphique 82 – Renoncement en raison de difficultés liées aux déplacements et aux transports regroupé par thème (% de réponses oui)

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

Guide de lecture : Le groupe « a renoncé à au moins un loisir » comprend les jeunes ayant déclaré avoir renoncé à rendre visite à des proches ou à pratiquer un loisir ou à partir en vacances. Le groupe « a renoncé à moins une activité professionnelle » comptabilise les jeunes ayant renoncé à accepter un emploi ou à suivre une formation ou des études.

En cumulant les domaines selon cette typologie, on retrouve la plus forte propension des jeunes les plus en difficulté à renoncer à des activités, dans les deux dimensions :

- 70% des jeunes dont le revenu du foyer n'excède pas 1 200€ par mois ont renoncé à une activité de loisirs, 47% à une activité professionnelle ;
- 71% des jeunes se restreignant sur le poste des transports renoncent aux loisirs et 46% à un emploi ou une formation.
- 65% des jeunes au chômage ont renoncé à au moins une activité de loisir, et 51% à un emploi ou une formation.

28% des jeunes ont dû renoncer à des activités à la fois dans le domaine des loisirs et en lien avec leur insertion professionnelle. Parmi eux, certains profils sont davantage représentés. Il s'agit de jeunes plus en difficultés : dont les revenus du foyer n'excèdent pas 1 200€ par mois (37% vs. 25% en moyenne), les inactifs non étudiants (10% vs. 8%) et les jeunes au chômage (23% vs. 16%), les pas ou peu diplômés (niveau Brevet maximum) (26% vs. 21%), les locataires ou sous-locataires d'un logement social (28% vs. 21%), ceux qui s'imposent régulièrement des restrictions (68% vs. 58%), et notamment sur le poste des transports (63% vs. 51%) ainsi que ceux dont la vie ne correspond pas à leurs attentes (52% vs. 40%). Les jeunes avec un enfant (29% vs. 25%) sont aussi surreprésentés. Il s'agit également plus souvent de jeunes qui se déplacent quotidiennement à pied (19% vs. 14%) et qui n'ont ni accès à un véhicule motorisé ni à des transports en commun (11% vs. 7%).

Les travaux menés sur les jeunes éligibles à la Garantie jeunes montrent que, au-delà des freins purement professionnels (manque d'expérience, qualification insuffisante), la mobilité géographique

est le premier frein « périphérique » à l'emploi¹⁰⁹. Marine Boisson Cohen rappelle les multiples effets négatifs de la distance géographique sur l'emploi : réduction de l'efficacité de la recherche d'emploi (moins bonne information sur le marché du travail), coût de la recherche d'emploi, arbitrage coûts et temps de transport / rémunération, réticence des employeurs. Et certaines catégories de la population, notamment les catégories populaires, sont plus que les autres exposées au « *spatial mismatch* » : c'est-à-dire une déconnexion spatiale croissante entre l'emploi peu qualifié et les lieux d'habitat populaire, en liaison avec plusieurs phénomènes : manque persistant d'alternatives à la voiture dans les petites villes et les espaces périurbains, sur représentation des catégories sociales modestes dans des zones peu denses et/ou moins bien desservies par les transports en commun, plus fort impératif de mobilité quotidienne pour les peu qualifiés (fragmentation temporelle et spatiale de l'emploi notamment si emplois atypiques, horaires décalés) alors même que moins de ressources mobilisables (dont équipement automobile des ménages modestes).

Encadré 2 - Les déplacements quotidiens à pied, pour partie contraints ?

Plusieurs résultats tendent à suggérer que les déplacements quotidiens à pied sont, du moins pour une partie des jeunes interrogés, davantage le résultat d'une contrainte que le choix d'une telle mobilité.

- D'abord, il s'agit plus souvent de jeunes qui n'ont accès ni à un véhicule motorisé, ni à un arrêt de transport en commun à proximité de chez eux. Plus d'un sur cinq déplore le manque de confort de ce mode de déplacement (21% attendent en priorité une amélioration du confort de leurs déplacements, contre 13% en moyenne).
- Les jeunes en retrait du marché du travail et qui connaissent des difficultés (au chômage ou inactifs non étudiants) ou qui connaissent des difficultés financières (se restreignent sur le poste des transports) sont plus nombreux à adopter ce moyen de transport.
- Ils sont aussi plus nombreux à renoncer à des activités sociales, de loisir ou liée à leur insertion professionnelle que les autres, et ce résultat se confirme « toutes choses égales par ailleurs », une fois contrôlés les effets liés à la localisation, à la situation d'activité, au niveau de restriction ou encore aux types de moyens de transport disponibles (voir ci-dessous).
- Enfin, nous le verrons dans la partie suivante, les jeunes qui se déplacent à pied vivent plus souvent que les autres les déplacements comme une angoisse ou une épreuve.

¹⁰⁹ Marine Boisson Cohen, France stratégie, Lever les freins périphériques à l'emploi des jeunes : priorités et leviers 2016
http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/ppt_seance_5_01.12_freins_peripheriques_mbc.pdf

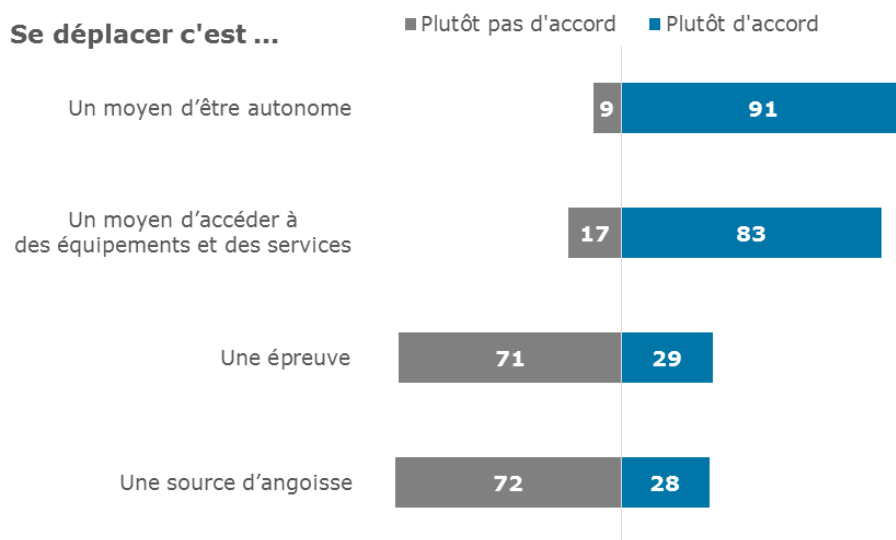
5.5. Les déplacements quotidiens sont une source d'autonomie pour beaucoup, d'angoisse pour certains

Pour Vincent Kaufmann, la mobilité est présentée comme étant une « *dimension incontournable des inégalités* ». Elle se distingue du déplacement dans le sens où elle implique une dimension sociale, liée à cette capacité : « *un déplacement dans l'espace devient mobilité lorsqu'il implique aussi un changement social* ». Il explique ainsi que la mobilité recoupe trois dimensions qui correspondent respectivement à « *des conditions* (« *champ du possible* »), « *des aptitudes* (« *motilité* ») et « *des mouvements* (« *déplacements* ») »¹¹⁰. Plus précisément, la motilité est définie comme « *la manière dont un individu ou un groupe fait sien le champ du possible en matière de mobilité et en fait usage* »¹¹¹. Au-delà des questions d'accès, la manière dont les jeunes vivent et appréhendent la mobilité quotidienne est ainsi éclairante pour comprendre leur mobilité, intégrant les aptitudes sociales voire cognitives au déplacement.

Si pour les jeunes les déplacements sont majoritairement synonymes d'accès à l'autonomie, ainsi qu'à des équipements et des services, ils représentent également une épreuve et / ou une source d'angoisse pour près de trois jeunes sur dix.

Graphique 83 – En oubliant les éventuels problèmes d'argent, de temps ou d'accès aux transports, pour vous, se déplacer c'est ... (en %)

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

Le ressenti vis-à-vis des déplacements est différent selon les modes de transport utilisés au quotidien par les jeunes. En effet, les jeunes circulant le plus souvent en voiture valorisent davantage le fait que les déplacements sont un moyen d'être autonome ou d'accéder à des équipements (93% et 85%). Les usagers des transports en commun vont également plus souvent citer le moyen d'accéder à des

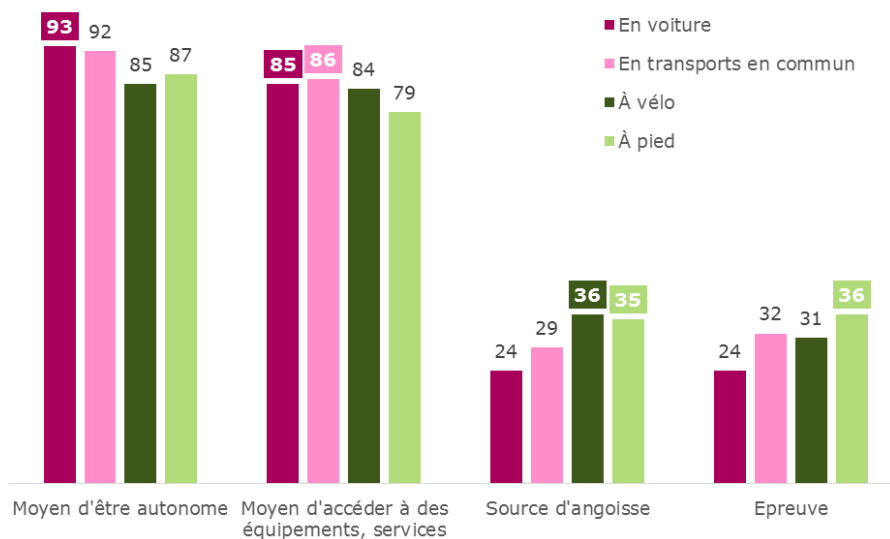
¹¹⁰ Vincent Kaufmann, (2008), *Les paradoxes de la mobilité, bouger, s'enraciner*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 115p.

¹¹¹ Vincent Kaufmann, Éric D. Widmer, « L'acquisition de la motilité au sein des familles. État de la question et hypothèses de recherche », *Espaces et sociétés* 2005/1 (n°120-121), p. 199-217.

équipements (86%). À l'inverse, les jeunes se déplaçant à pied ou à vélo y voient plus que la moyenne une source d'angoisse.

Graphique 84 – Ressenti vis-à-vis des déplacements selon le mode de transport utilisé le plus souvent (en %)

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

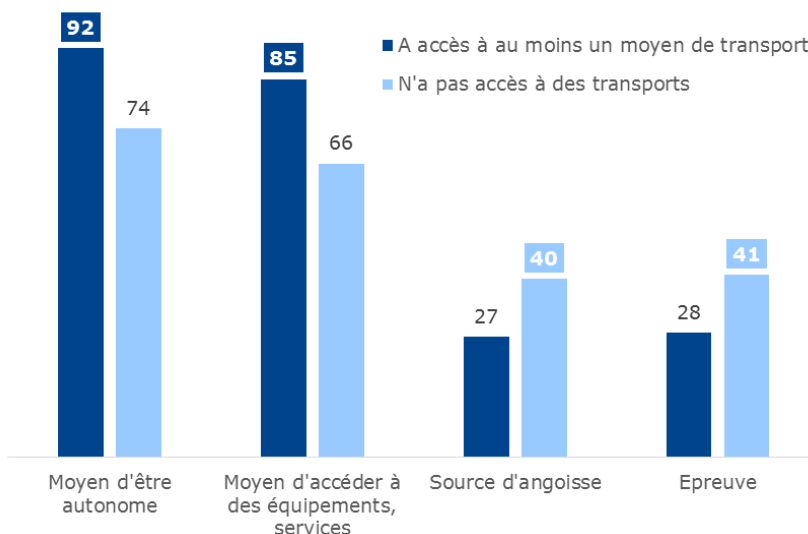
La situation du jeune, et notamment son positionnement dans le processus d'accès à l'autonomie, joue sur l'image et le ressenti qu'il a des déplacements. **Le gain d'autonomie et l'accès à des équipements et services sont davantage valorisés par les jeunes les mieux insérés** : 87% des PCS+ et des diplômés du supérieur estiment que les déplacements sont un moyen d'accéder à des équipements et des services tout comme 86% des diplômés du bac et 85% des actifs ayant un emploi.

A l'inverse, les déplacements sont d'autant plus sources d'angoisse que le jeune est déjà dans une situation difficile ou en cours d'acquisition de son autonomie. Ainsi, les jeunes locataires du parc social, les peu diplômés (niveau brevet maximum), ceux vivant chez leurs parents ou encore au chômage citent davantage que les autres les aspects négatifs des déplacements.

De plus, les jeunes n'ayant ni l'usage d'un véhicule motorisé ni accès aux transports en commun sont plus sujets aux angoisses liées aux déplacements : 40% évoquent l'angoisse et 41% l'épreuve. Alors que ceux qui ont l'usage d'un véhicule motorisé ou vivent à proximité d'un arrêt de transport en commun valorisent davantage le moyen d'accéder à des équipements et services (85%) et l'autonomie (92%).

Graphique 85 – Ressenti des déplacements selon l'accès à des moyens de transport (en %)

Champ : Ensemble des jeunes métropolitains âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

Note de lecture : sont considérés comme ayant accès à au moins un moyen de transport les jeunes qui ont l'usage d'un véhicule motorisé ou vivent à proximité d'un arrêt de transport en commun.

Les jeunes inquiets pour leur avenir citent davantage les aspects négatifs liés aux déplacements (34% y voient une source d'angoisse et 33% une épreuve) que les jeunes qui sont confiants (respectivement 23% et 26%). Les mêmes résultats sont observés pour les jeunes non satisfaits de leur vie actuelle.

Les deux sentiments négatifs vis-à-vis des déplacements sont reliés. Ainsi, quand le déplacement est vécu comme une source d'angoisse, il représente aussi une épreuve pour les deux-tiers des jeunes. Néanmoins les jeunes angoissés par les déplacements ou qui les considèrent comme une épreuve déclarent aussi que c'est un moyen d'être autonome (86%) et un moyen d'accéder à des équipements (80%) même s'ils sont significativement moins nombreux qu'en moyenne.

Enfin, les sentiments d'angoisse et d'épreuve face aux déplacements ont un impact sur le renoncement à des activités. Un tiers des jeunes (34%) qui ont renoncé à au moins une activité déclarent que les déplacements sont une source d'angoisse et plus du tiers (37%) qu'ils sont une épreuve. **En dehors des difficultés d'accès, d'usage ou du coût impliqué par les différents modes de transport, l'attitude psychologique et la perception des déplacements viennent expliquer les renoncements à participer à des activités liées à la vie sociale ou professionnelle exprimés par une partie importante des jeunes.** La réalisation d'une régression logistique a en effet permis de mettre en évidence l'impact de l'association psychologique déplacement – épreuve et / ou une source d'angoisse qui augmente la probabilité de renoncer à une activité sociale ou professionnelle, « toutes choses égales par ailleurs ».

Le sentiment que le déplacement est une épreuve apparaît comme un des deux facteurs, avec les contraintes financières, qui impacte le plus fortement le renoncement à au moins une activité avec la nécessité de devoir s'imposer des restrictions sur le poste des transports.

Tableau 2 – Modélisation de la probabilité de renoncer à au moins une activité en raison de difficultés liées aux déplacements et aux transports

	Paramètre estimé de la régression logistique	
Âge en continu (au sein des 18-30 ans)	-0,0441	***
Sexe		
Homme	-0,1794	***
Femme	<i>Ref,</i>	
Diplôme		
Brevet des collèges	<i>Ref,</i>	
CAP, BEP ou équivalent	0,1521	NS
Bac ou équivalent	-0,00634	NS
Supérieur au bac	0,00139	NS
Situation d'activité		
En emploi	-0,7087	***
Étudiant	-0,2759	**
Au chômage	<i>Ref,</i>	
Autre inactif	-0,5109	***
Taille d'unité urbaine		
Rural	<i>Ref,</i>	
Unité urbaine de 2 000 à moins de 200 000 habitants	-0,0729	NS
Unité urbaine de 200 000 habitants et plus	-0,1125	NS
Êtes-vous actuellement en couple ?		
Oui	0,2952	***
Non	<i>Ref,</i>	
Se restreint sur le poste des transports		
Oui	0,9259	***
Non	<i>Ref,</i>	
Comment voyez-vous votre avenir dans les trois ans qui viennent ?		
Confiant (très + plutôt)	-0,2542	***
Inquiet (très + plutôt)	<i>Ref,</i>	
Se déplacer est une source d'angoisse		
Oui	0,4227	***
Non	<i>Ref,</i>	
Se déplacer est une épreuve		
Oui	0,8790	***
Non	<i>Ref,</i>	
Possède ou à l'usage d'une voiture, moto, mobylette ou scooter		
Oui	-0,2414	***
Non	<i>Ref,</i>	
Dispose d'un arrêt de transport en commun à proximité du domicile		

	Paramètre estimé de la régression logistique	
Oui	-0,1326	NS
Non	<i>Ref,</i>	
Pour vos trajets quotidiens vous vous déplacez le plus souvent ?		
En voiture, moto, scooter, mobylette ou covoiturage	<i>Ref</i>	
À vélo ou à pied	0,3831	***
En transport en commun	0,5563	***

Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

Paramètre estimé pour la constante (situation de référence) : 1.6229

Lecture : un coefficient de signe positif (resp. Négatif), statistiquement significatif, indique que le facteur accroît (resp. réduit) la probabilité d'avoir renoncé à au moins une activité.

*** : significatif au seuil de 1% ; ** : significatif au seuil de 5% ; * : significatif au seuil de 10% ; ref : catégorie de référence, NS : non significatif.

Par ailleurs la modélisation permet de confirmer, « toutes choses égales par ailleurs », l'impact du profil des jeunes sur la probabilité de renoncer à une activité :

- parmi les caractéristiques sociodémographiques, les effets liés au sexe (les hommes renoncent moins que les femmes à une activité en raison de difficultés liées au transport), à la situation d'activité (les jeunes en emploi ont également une probabilité plus faible de renoncer par rapport aux jeunes au chômage), à l'âge (la probabilité de renoncer diminue à mesure que l'âge augmente) et à la situation conjugale se confirment ;
- l'impact du moyen de transport utilisé au quotidien se confirme également : ceux qui ont l'habitude de se déplacer en transport en commun ou à vélo et à pied lors de leur trajet quotidien ont plus de chance de renoncer à une activité que ceux qui se déplacent en véhicule particulier ;
- enfin, les jeunes qui sont confiants dans leur avenir renoncent moins que les autres à une activité en raison de difficultés liées au transport, y compris une fois contrôlés les effets liés au niveau de vie ou aux équipements notamment.

À contrario, le niveau de diplôme, la localisation et la proximité d'un arrêt de transport en commun n'ont pas d'effet sur le renoncement à au moins une activité en raison de difficultés de transports une fois contrôlés les effets des caractéristiques décrites ci-dessus.

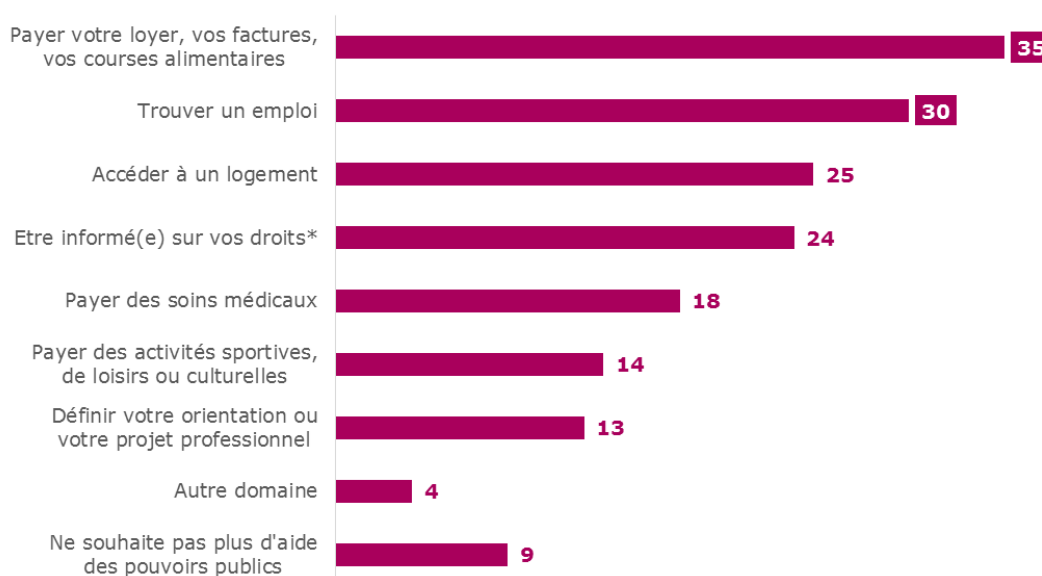
VI. La notoriété des dispositifs sociaux pour les jeunes s'améliore

6.1. Le paiement des charges courantes (loyer, factures, courses) et l'accès à un emploi sont les deux principales attentes vis-à-vis des pouvoirs publics

Plus de 9 jeunes sur 10 sont en attente d'aide de la part des pouvoirs publics. Les domaines dans lesquels les jeunes souhaiteraient le plus souvent être aidés sont les dépenses courantes (35%) et l'accès à l'emploi (30%).

Graphique 86 – Quels seraient les deux principaux domaines dans lesquels vous souhaiteriez que les pouvoirs publics vous aident davantage ? (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

La part des jeunes qui souhaiteraient être davantage aidés sur le plan matériel témoigne de la **fragilité financière** à laquelle ils sont exposés. C'est en effet chez les jeunes que le taux de pauvreté est le plus élevé¹¹². Pour les jeunes qui n'ont pas d'emploi, qu'ils soient en cours de formation ou sans activité professionnelle, les ressources dépendent souvent des aides familiales (70% des jeunes entre 18 et 24 en reçoivent¹¹³) ou des prestations sociales (38% des jeunes entre 18 et 24 ans en bénéficient). Même si ces financements sont parfois cumulés par les jeunes, leurs ressources restent souvent insuffisantes pour acquérir une autonomie résidentielle et subvenir à tous leurs besoins pour une insertion sociale réussie. Lorsqu'ils sont en emploi, les jeunes ont un niveau de salaire moyen inférieur à celui de l'ensemble de la population salariée (2 171 euros nets mensuels en 2013 d'après l'Insee). Pour les jeunes actifs, l'écart est dû en grande partie au manque d'expérience dont souffrent

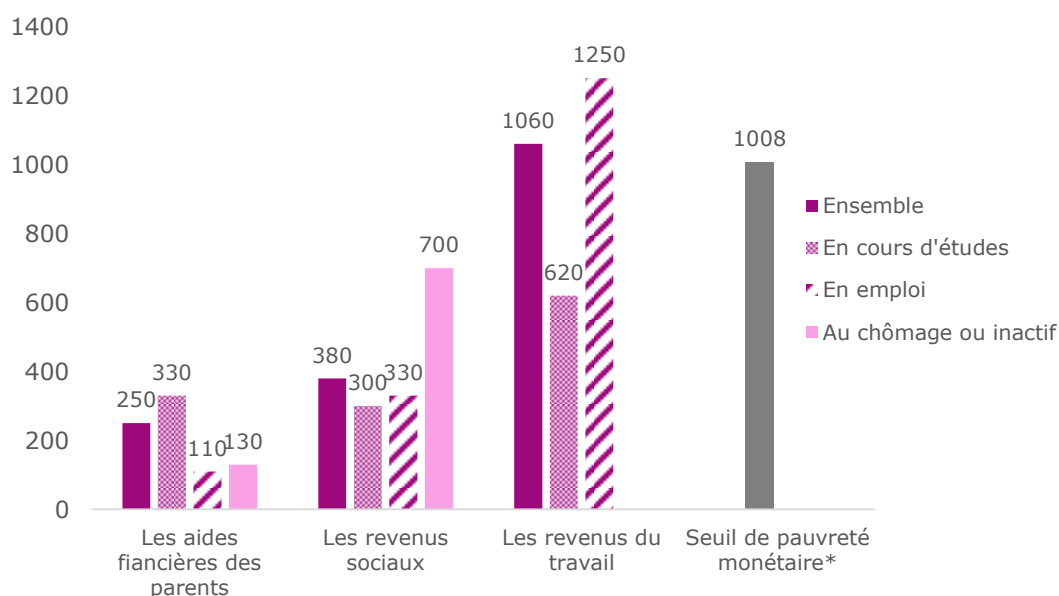
¹¹² Selon l'Insee, le taux de pauvreté monétaire (définie ici comme la part des personnes dont les ressources sont inférieures à 60% du revenu médian dans la population) est de 19% chez les 18-29 ans contre 14% dans l'ensemble de la population active. Source : Insee, enquête ERFS, DGFIP, CNAF, CNAV, CCMISA.

¹¹³ Castell L., Portela M. et Rivalin R. « Les principales ressources des 18-24 ans – Premiers résultats de l'Enquête nationale sur les ressources des jeunes », Etudes & Résultats N° 0965, DREES, juin 2016

souvent les jeunes actifs et qui est un déterminant de la rémunération : il leur faut environ 10 ans d'expérience pour atteindre les niveaux de salaire moyens de la population active¹¹⁴.

Graphique 87 - Ressources moyennes des jeunes en fonction de la provenance des revenus (en euros par mois)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 24 ans



* Il s'agit du seuil pour une personne seule. Ce seuil correspond à 60% du niveau de vie médian

Source : DREES-Insee, Enquête nationale sur les ressources des jeunes 2014 ; Insee – Données 2014 – Observatoire des inégalités

La liste des domaines dans lesquelles les jeunes souhaiteraient être davantage aidés peut être divisée en deux grandes familles (en dehors des modalités « Autre » et « Aucun ») :

- Des aides financières et/ou matérielles permettant de faire face aux dépenses (factures, loyer, soins médicaux, activités sportives et loisirs, accès au logement¹¹⁵), demandées par 70% des jeunes.
- Un accompagnement dans la définition du projet, l'insertion professionnelle et sociale, dont 57% des jeunes souhaiteraient bénéficier¹¹⁶.

¹¹⁴ D'après l'enquête « Génération 98 à dix ans », les jeunes sortis de formation initiale en 1998 ont, dix ans après, des niveaux de salaire médians proches de celui de l'ensemble de la population active. Recotillet I., Rouaud P., Ryk F., « Sur les rails de la stabilisation dans l'emploi après dix ans de vie active », Céreq, Bref du Céreq n° 285, mai 2011

¹¹⁵ Les aides qui peuvent être attendues par les jeunes en matière d'accès au logement peuvent être de nature différente : un accompagnement dans la recherche du logement et dans la constitution du dossier, la mise à disposition de logements adaptés (et/ou moins chers) notamment par la construction d'un parc dédié, ou encore des aides financières pour solvabiliser les dépenses de logement (coût de la recherche de logement, coût du déménagement, dépôt de garantie, loyer, taxe d'habitation etc.). Compte tenu des restrictions récurrentes que s'imposent les jeunes en matière de logement et du fait que les difficultés financières des jeunes peuvent constituer un frein à l'autonomie résidentielle, nous considérons que le besoin d'aide en matière d'accès au logement est avant tout un besoin matériel.

¹¹⁶ Il s'agit du cumul des jeunes qui ont cité au moins un des besoins suivants : « trouver un emploi » « être informé sur vos droits » « définir votre orientation ou votre projet professionnel ». Sachant que dans cette question, deux choix étaient possibles, le cumul est inférieur à la somme des fréquences de ces trois modalités.

Rappelons que les jeunes sont déjà parmi les catégories qui reçoivent des aides au logement (APL, ALS)¹¹⁷. Ces aides leur sont d'autant plus nécessaires qu'ils sont plus nombreux que les autres classes d'âge à vivre seuls, et donc à ne pas pouvoir bénéficier des effets d'économie d'échelle liée à la vie à deux, qu'ils sont très nombreux à être locataires du parc privé (et non pas du parc social). Ces aides ne règlent toutefois pas toutes leurs difficultés : les jeunes ont des conditions de logement globalement moins satisfaisantes que leurs aînés (cf. plus haut Enquête nationale logement 2013), l'accès au logement leur est plus difficile en raison de leur situation professionnelle moins stable.

La part des jeunes qui souhaiteraient être **davantage aidés sur le plan financier** est plus grande chez les jeunes qui ont **décohabité** (74% contre 64% chez ceux qui vivent chez leurs parents). Elle est également plus élevée chez les **jeunes qui ont un emploi** (76%) par rapport notamment aux étudiants (66%) et même aux jeunes qui sont au chômage (60%). Les jeunes qui sont en couple cohabitant demandent également plus souvent une aide matérielle que les jeunes qui ne sont pas en couple (75% et 66% respectivement). Les **jeunes qui ont des enfants** qui vivent avec eux sont également une catégorie particulièrement exposée aux difficultés financières (31% d'entre eux disent qu'ils se restreignent sur les dépenses pour les enfants, 29% se restreignent sur le logement, soit 7 points de plus que l'ensemble des jeunes). Ceci explique qu'ils sollicitent plus souvent l'aide publique dans les domaines liés aux dépenses courantes : 76% d'entre eux souhaiteraient être davantage aidés dans ces domaines contre 68% chez les jeunes qui n'ont pas d'enfants.

Globalement, on observe donc que les jeunes les plus avancés dans le processus d'accès à l'autonomie – ceux qui ont un emploi, un logement indépendant, en couple, voire déjà parents – expriment davantage un besoin d'aide pour surmonter leurs éventuelles **difficultés financières** que les jeunes qui ne sont pas encore autonomes. C'est le résultat conjoint de plusieurs phénomènes qui marquent l'entrée dans la vie adulte :

- en accédant à un emploi, les jeunes quittent souvent le foyer parental (si ce n'était pas déjà fait avant) : ils doivent alors assumer un loyer. Parallèlement, alors qu'une part importante de jeunes sont aidés par leur famille durant leurs études, en entrant dans la vie active, une partie ne bénéficie plus de ce soutien financier. D'après l'Enquête nationale sur les ressources des jeunes, neuf jeunes entre 18 et 24 ans sur dix bénéficient d'un soutien financier régulier de leurs parents lorsqu'ils sont en cours d'études, et ce soutien concerne quatre jeunes en emploi sur dix¹¹⁸.
- Leur indépendance financière est souvent mise à l'épreuve de l'instabilité de l'emploi qu'ils subissent : le début de la vie professionnelle est souvent marqué par des contrats courts, à durée déterminée¹¹⁹, que les jeunes doivent parfois cumuler pour acquérir de l'expérience qui leur permettra ensuite d'accéder à un emploi stable. Le début du parcours professionnel des jeunes est souvent ponctué de périodes d'inactivité et donc d'absence de ressources.

¹¹⁷ D'après l'Insee, les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans représentent 23,8% des bénéficiaires des aides au logement en 2013 (Source : Enquête Logement 2013, Insee Références, édition 2017 – Fiches – Coût du logement)

¹¹⁸ Castell L., Portela M. et Rivalin R., *op.cit*

¹¹⁹ Les contrats à durée indéterminée représentent moins de la moitié des contrats chez les 15-24 ans d'après les Enquêtes Emploi de l'Insee. Pour plus de détails, voir Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2016, INJEP

- Enfin, l'entrée dans la vie active signifie également **la fin du statut étudiant et des avantages** que ce statut pouvait engendrer (sur les tarifs des transports, les loisirs etc.).

Dans cette configuration, les jeunes actifs sont désavantagés sur le plan matériel par rapport aux jeunes en formation et ceux qui sont soutenus financièrement par leurs familles.

En moyenne, 57% des jeunes souhaiteraient être davantage accompagnés dans l'élaboration de leur projet professionnel, dans l'accès à l'emploi et dans leur insertion sociale (qui passe par la connaissance de leurs droits notamment). Cela concerne **60% des 18-24** ans contre 53% chez les 25-30 ans, un écart qui, au fond, reflète leur situation d'activité. Un accompagnement est demandé par **62% des étudiants, 71% des jeunes au chômage**, contre seulement 49% des jeunes ayant un emploi. Les jeunes qui sont en couple, ainsi que ceux qui ont des enfants demandent moins souvent à être accompagnés dans leur recherche d'emploi et dans l'accès à l'information sur leurs droits, sans doute parce que ces jeunes ont plus souvent déjà un emploi, ont choisi leur voie et s'estiment suffisamment autonomes pour s'orienter en cas de changement de parcours ou pour s'informer sur leurs droits.

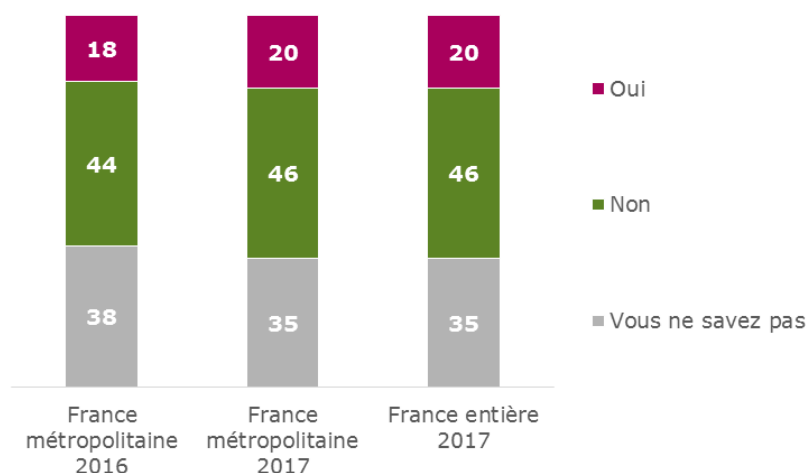
6.2. Un jeune sur cinq pense ne pas avoir bénéficié d'une aide à laquelle il aurait pu prétendre en 2016

La jeunesse étant l'une des cibles prioritaires en matière d'aide et d'accompagnement des pouvoirs publics ces dernières années, il existe une multitude de dispositifs destinés à aider et soutenir les jeunes, mis en place par l'État ou les collectivités locales. Malgré les efforts des organismes en charge de ces dispositifs, une partie des jeunes n'en bénéficie pas. En 2017, **20%** des jeunes déclarent qu'ils n'ont **pas bénéficié de dispositifs auxquels ils auraient pu prétendre**.

En ce qui concerne les caractéristiques ou la situation des jeunes qui ne recourent pas aux aides existantes, leur analyse n'indique pas de tendance ou d'effet systématique. En d'autres termes, il n'y a **pas de facteur, dans notre enquête, qui expliquerait plus que les autres le non recours** aux aides au sein des jeunes.

Graphique 88 – Au cours des douze derniers mois, y a-t-il des dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels vous pouviez prétendre et dont vous n’avez pas bénéficié ? (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017 et 2016.

Par rapport à 2016, **le non recours aux aides chez les jeunes a légèrement progressé** (passant de 18% à 20%) mais cette progression **ne signifie pas un plus grand renoncement aux aides** ou un moins bon accès à l’information. La progression du non recours résulte avant tout de la **baisse de la part des jeunes qui ne savent pas** s’ils ont eu recours à tous les dispositifs auxquels ils avaient droit et étaient éligibles. Cette baisse s’est répercutée à la fois sur le recours aux aides et le non recours, et ce dans des proportions équivalentes.

La méconnaissance des dispositifs (reflétée par la part des personnes qui **ne savent pas** s’il y a des dispositifs auxquels ils auraient pu prétendre et dont ils n’ont pas bénéficié) a particulièrement baissé chez les jeunes hommes, chez les jeunes les moins diplômés (Brevet des collèges au maximum), chez les étudiants qui travaillent et chez les jeunes qui ont des enfants (cohabitants ou non).

6.3. Le manque d’information : premier frein au recours aux aides

Il existe une vaste littérature française et internationale sur les déterminants du non recours, à la fois en Économie, en Sociologie et en Sciences Politiques. Ces analyses distinguent le non recours primaire provenant de l’usager et le non recours secondaire lié aux offreurs d’aide eux-mêmes¹²⁰.

Le modèle de référence proposé par Moffitt¹²¹, met par exemple en avant les coûts de la participation à un programme et notamment le **stigma** qui peut peser sur des personnes recevant des prestations

¹²⁰ Voir :

Math A., Van Oorschot W., « La question du non recours aux prestations sociales », Recherches et prévisions, 1996, n° 43

Hernanz V., Malherbet F., Pellizzari M., « Take-Up of Welfare Benefits in OECD Countries : A Review of the Evidence », OECD Social Employment and Migration Working Papers, OECD Publishing, 2004, n° 17

Warin P., « Le non recours : définition et typologies », Document de travail ODENORE, 2010, n° 1

¹²¹ Moffitt R.A., « An economic Model of Welfare Stigma », American Economic Review, 73 #5, 1023-1035, 1983

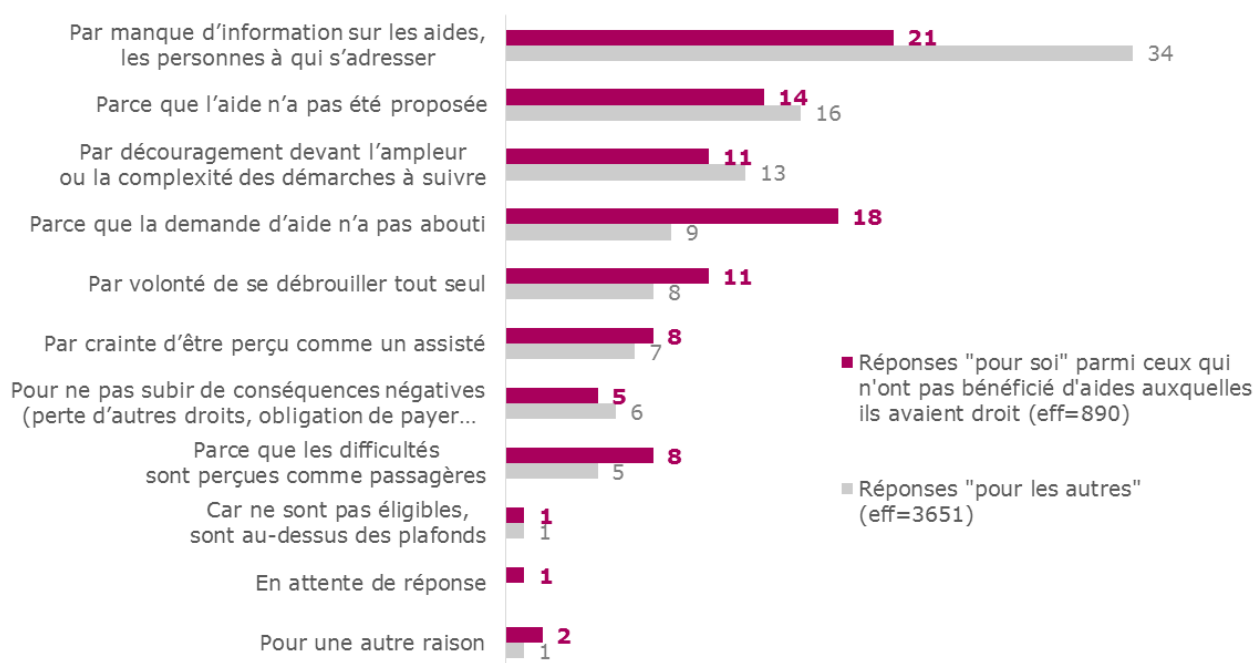
sociales. Le non-recours peut s'expliquer également par les **coûts importants impliqués par la demande d'une aide**, par exemple si la procédure est perçue comme longue et coûteuse, et que son issue est jugée incertaine. Les individus considèrent que les coûts présents l'emportent sur les bénéfices futurs¹²², d'autant plus si le montant de l'aide est faible. Une autre explication souvent avancée est celle **du manque d'information** sur les aides. Recourir à une prestation nécessite en premier lieu un seuil minimal d'information¹²³. Or les personnes éligibles à une aide peuvent ne pas être informées de la possibilité d'en bénéficier ou ne pas croire en leur éligibilité. Les explications du non recours en Sociologie et en Sciences Politiques font également jouer un rôle important à la **qualité de l'information, son accessibilité, sa clarté, a fortiori pour des dispositifs dont les règles d'éligibilité sont complexes**.

C'est cette raison que les jeunes avancent en premier lieu pour expliquer le non recours : le **manque d'information** sur les aides et les personnes à qui s'adresser serait à l'origine du non recours d'après **34%** des jeunes. La deuxième raison citée est le fait que l'aide n'a pas été proposée (16%), ce qui *in fine* représente une autre facette du **problème d'accès à l'information**.

La troisième raison du non recours aux aides que les jeunes citent est le découragement devant l'ampleur ou la complexité des démarches à suivre (citée par 13% des jeunes).

Graphique 89 – Pour quelle raison principale pensez-vous que vous ou certaines personnes ne bénéficient pas d'allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels elles peuvent prétendre ? (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

¹²² Voir O'Donoghue T. et Rabin M., « Doing It Now or Later », American Economic Review, 89 « 1, 103-124, 1999

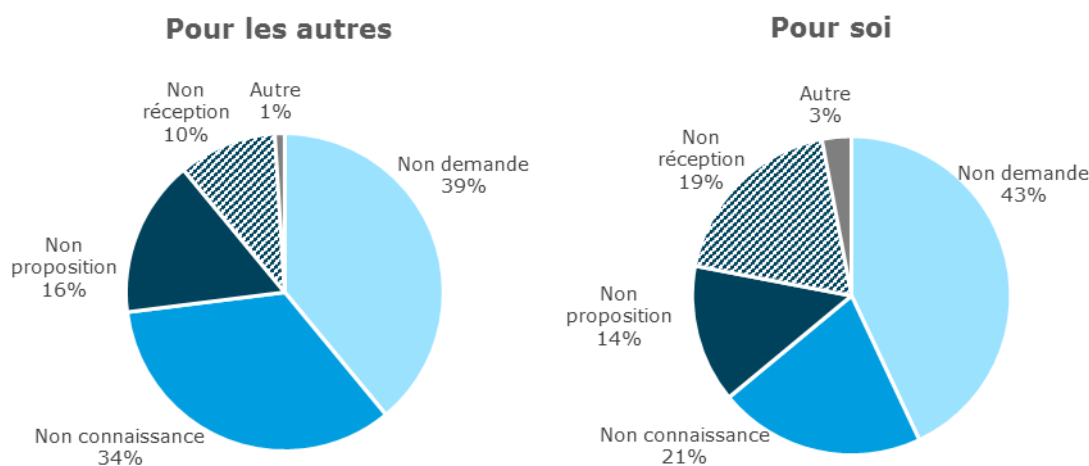
¹²³ Voir Oorschot et Math (1996), *op cit.*

Les réponses données par les jeunes à la question de la raison du non recours chez les autres peuvent être résumées dans une approche qui s’inspire de la typologie du non recours de l’Odenore¹²⁴. Cette typologie distingue trois principales familles de motifs du non recours : **la non connaissance, la non demande et la non réception**¹²⁵. Une telle configuration permet de distinguer le non recours subi (la non connaissance et la non réception) du non recours volontaire. Toutefois, à l’aune des différentes analyses présentées ci-dessus, notamment en ce qui concerne les attentes qu’ont les jeunes vis-à-vis des pouvoirs publics, la définition de l’Odenore ne semble pas suffisamment fine. Cette typologie intègre dans la famille des motifs « non connaissance » à la fois le manque d’information et la non proposition. Or, dans le cas des jeunes, qui sont, comme nous l’avons vu en attente d’accompagnement, ces deux phénomènes ne reflètent pas la même chose. Ainsi, ils méritent d’être distingués.

Ainsi, quand il s’agit des raisons du non recours chez les autres, près de 4 jeunes sur 10 l’attribuent à la non demande¹²⁶, 34% à la non connaissance, 16% à la non proposition et 10% à la non réception. Les jeunes qui eux-mêmes n’ont pas recours aux dispositifs d’aide dont ils pourraient bénéficier le font pour des raisons légèrement divergentes : la non demande est la raison la plus citée, mais la non réception est considérablement plus récurrente chez ces jeunes. Plus globalement, **le non recours aux prestations sociales est un peu plus souvent volontaire pour soi** (43%) que ce qu’on imagine qu’il est pour les autres (39%).

Graphique 90 – Synthèse des motifs du non recours aux dispositifs d’aide chez les jeunes (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

¹²⁴ Observatoire des non-recours aux droits et services

¹²⁵ Warin, P. (2010), *op cit.*

¹²⁶ La non connaissance intègre ici les motifs suivants : « par manque d’information sur les aides, les personnes à qui s’adresser » et « parce que l’aide n’a pas été proposée ». La non demande inclut les motifs suivants : « par découragement devant l’ampleur ou la complexité des démarches à suivre », « par volonté de se débrouiller seul », « par crainte d’être perçu comme un assisté », « pour ne pas subir de conséquences négatives », « parce que les difficultés sont perçues comme passagères ». La non réception correspond aux motifs « parce que la demande n’a pas abouti » et « car ne sont pas éligibles »

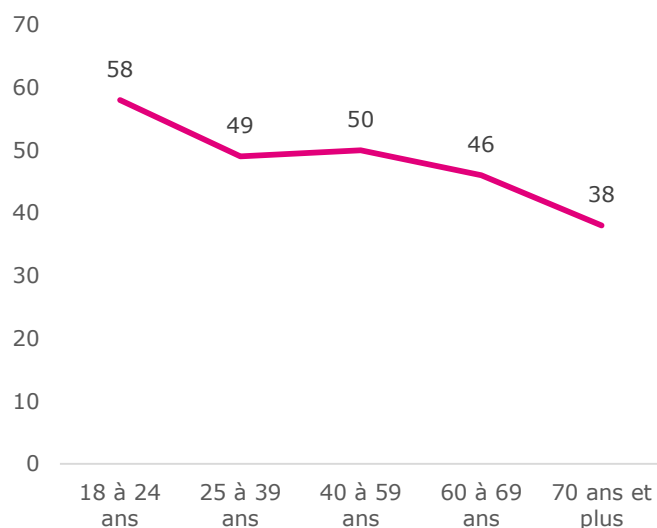
Chacun de ces trois types de freins a trait, d'une manière ou d'une autre, au **système de fonctionnement des aides** : la diffusion de l'information, les procédés, la gestion des bénéficiaires etc. Ainsi, pour près de deux tiers des jeunes (**63%**), c'est le fonctionnement du système et la gestion des aides par les pouvoirs publics qui est à l'origine du non recours.

La question du non recours aux aides n'est par ailleurs pas le seul phénomène qui soulève la question du fonctionnement du système des aides et notamment de sa complexité. Un rapport rendu au Premier ministre en mars 2017¹²⁷ met en avant la manière dont le fonctionnement et la gestion de certains dispositifs deviennent des freins à leur efficacité chez les jeunes. L'une des principales conclusions du rapport est qu'une simplification des démarches et une flexibilisation des dispositifs qui permettraient de mieux faire coïncider l'action publique et les besoins des jeunes.

La remise en cause du fonctionnement des dispositifs et un besoin de simplicité est cohérent avec le fait que les jeunes ont tendance à souvent mettre en cause les pouvoirs publics, notamment sur le fait que ces derniers « ne font pas assez » pour les plus démunis. Cette opinion est partagée par 58% des jeunes entre 18 et 24 ans.

Graphique 91 – Estimez-vous que les pouvoirs publics font ce qu'ils doivent ou ne font pas assez pour les plus démunis (en % des réponses « Ne font pas assez »)

Champ : Population française



Source : CRÉDOC, Enquête Conditions de vie et aspirations, 2017.

¹²⁷ « Arrêtons de les mettre dans des cases ! », Pour un choc de simplification en faveur de la jeunesse, Rapport rendu au Premier Ministre par la mission confiée à Célia Verot, conseillère d'Etat et Antoine Dulin, vice-président du Conseil économique, social et environnemental, mars 2017

6.4. Une typologie du non-recours¹²⁸

Pour comprendre le phénomène du non recours, une **typologie** des jeunes qui déclarent ne pas avoir bénéficié d'une aide à laquelle ils auraient pu prétendre a été élaborée à partir des variables suivantes :

- Les raisons du non recours aux aides
- Les domaines dans lesquels la personne souhaiterait être davantage aidée (qui peuvent être considérés comme une approximation des difficultés qu'elle rencontre)
- La situation d'activité
- Les restrictions budgétaires

L'élaboration de la typologie (par classification ascendante hiérarchique consolidée) aboutit à la définition de quatre grandes catégories de jeunes qui n'ont pas bénéficié d'une aide à laquelle ils auraient pu prétendre :

1. Les désemparés (34%)

Cette catégorie concentre essentiellement **des jeunes qui ne sont pas encore installés** (sans couple ni enfants). Ils sont moins souvent en emploi que l'ensemble des jeunes non recourants. Ceci est lié au moins en partie à leur jeune âge : 61% d'entre eux ont entre 18 et 24 ans. Parmi les raisons du non recours, ces jeunes citent plus souvent que les autres le **découragement face à l'ampleur des démarches** et le **manque d'information**. Parallèlement, ils disent moins souvent que les autres ne pas avoir bénéficié de dispositifs auxquels ils avaient droit parce qu'ils perçoivent leurs difficultés comme passagères ou parce que la demande n'a pas abouti. Ces résultats indiquent implicitement que ces jeunes ressentent le **besoin d'être aidés**, mais encore plus d'être **accompagnés** dans leur quotidien et dans leur insertion professionnelle et sociale. Le besoin d'accompagnement est particulièrement visible à l'aune des aides qu'ils attendent de la part des pouvoirs publics : ils ne sont pas particulièrement en demande d'aide pour faire face aux dépenses, mais demandent plus souvent que les autres à être aidés **pour trouver un emploi** (42% soit 10 points de plus que l'ensemble des jeunes n'ayant pas eu recours aux dispositifs auxquels ils auraient pu prétendre), **définir leur projet professionnel** (18%, +5 points par rapport à l'ensemble) et **être informés sur leurs droits** (30%, +11 points par rapport à l'ensemble). Plus globalement, les critères qui définissent cette catégorie de jeunes sont ceux d'une **jeunesse en transition**, qui est sortie de l'adolescence mais qui n'a pas complètement franchi le cap de la vie adulte. Enfin, ces jeunes sont davantage touchés par l'anxiété, ils sont parfois en manque de repères (ils sont moins satisfaits de leur vie, ont une projection dans l'avenir plus pessimiste etc.).

2. Les actifs occupés fragiles (31%)

Il s'agit essentiellement de **jeunes en emploi** dont une part importante rencontre des difficultés financières (*cf. supra*). 57% des jeunes de cette catégorie sont en emploi, soit 15 points de plus que dans l'ensemble des jeunes qui déclarent être en situation de non recours.

¹²⁸ Caractéristique des classes voir tableau en annexe 2.

Les jeunes au chômage et ceux sans activité sont en revanche sous représentés dans cette catégorie. Par rapport aux « découragés » qui n'ont pas encore passé le cap de la vie adulte, ces jeunes sont déjà **installés** : 69% d'entre eux ont quitté le foyer parental, 53% sont en **couple** cohabitant et 40% ont des **enfants** cohabitants. Ces caractéristiques laissent penser que ces jeunes sont **autonomes**. Leurs difficultés sont principalement financières ou matérielles : 80% d'entre eux s'imposent régulièrement des **restrictions budgétaires**. Ces difficultés se reflètent également dans les aides dont ces jeunes auraient besoin : 61% d'entre eux souhaiteraient être davantage aidés pour assumer leurs dépenses courantes (+19points par rapport à l'ensemble), 29% pour payer des activités sportives et des loisirs (+14 points). Comme la plupart d'entre eux occupent déjà un emploi, ils ne sollicitent que très peu les pouvoirs publics pour les aider à trouver un emploi (7% soit -25 points par rapport à l'ensemble des jeunes en non recours).

Les raisons du non recours chez ces jeunes sont assez spécifiques : 25% d'entre eux disent que **la demande n'a pas abouti** (+7 points par rapport à l'ensemble) et 21% parce que **l'aide n'a pas été proposée**. Ces jeunes admettent plus que les autres qu'ils ont des difficultés et qu'ils ont besoin d'aide puisqu'ils disent moins souvent que les autres qu'ils n'ont pas bénéficié de certaines aides par volonté de se débrouiller seuls ou parce qu'ils considèrent leurs difficultés comme passagères.

3. Les démunis (20%)

Il s'agit d'une catégorie particulière de jeunes qui ont terminé leur parcours de formation et qui se trouvent **aux portes de l'insertion professionnelle** sans y accéder. Cette catégorie concentre des **jeunes au chômage** (35%) qui n'ont pas encore acquis leur indépendance (55% d'entre eux **habitent chez leurs parents**, soit 12 points de plus que l'ensemble des jeunes en situation de non recours). Cette situation induit des besoins particulièrement prononcés en matière d'accompagnement pour trouver un emploi (74%) et pour accéder à un logement (47%).

Ces jeunes semblent faire preuve de volonté et de détermination : s'ils n'ont pas pu bénéficier de certaines aides, c'est rarement par manque d'information ou par découragement face à l'ampleur des démarches, mais le plus souvent parce que **la demande d'aide qu'ils ont fait n'a pas abouti** et, dans une moindre mesure, parce qu'ils considèrent que leurs difficultés sont passagères. Autrement dit, ces jeunes sont dans **une posture proactive** par rapport aux dispositifs d'aide, un constat qui est renforcé par le fait que 3% d'entre eux sont **en attente de réponse** quant à l'octroi d'une aide au moment de l'enquête.

4. Les autonomes (15%)

Cette catégorie rassemble des jeunes qui ont souvent **réussi leur insertion professionnelle** (48% d'entre eux ont un emploi) ou sont en cours de formation. Leur particularité est qu'ils connaissent **moins de difficultés**, notamment financières, que les jeunes des trois premières catégories. La part des jeunes qui déclarent se restreindre régulièrement est de 40% dans cette classe alors qu'elle est de 70% dans l'ensemble des jeunes qui n'ont pas eu recours à des dispositifs auxquels ils auraient pu prétendre. C'est par ailleurs ce qui explique leur

réponse à la question d'aide supplémentaire dont ils souhaiteraient bénéficier : 34% des jeunes de cette catégorie disent qu'ils n'ont **pas besoin d'aide des pouvoirs publics**.

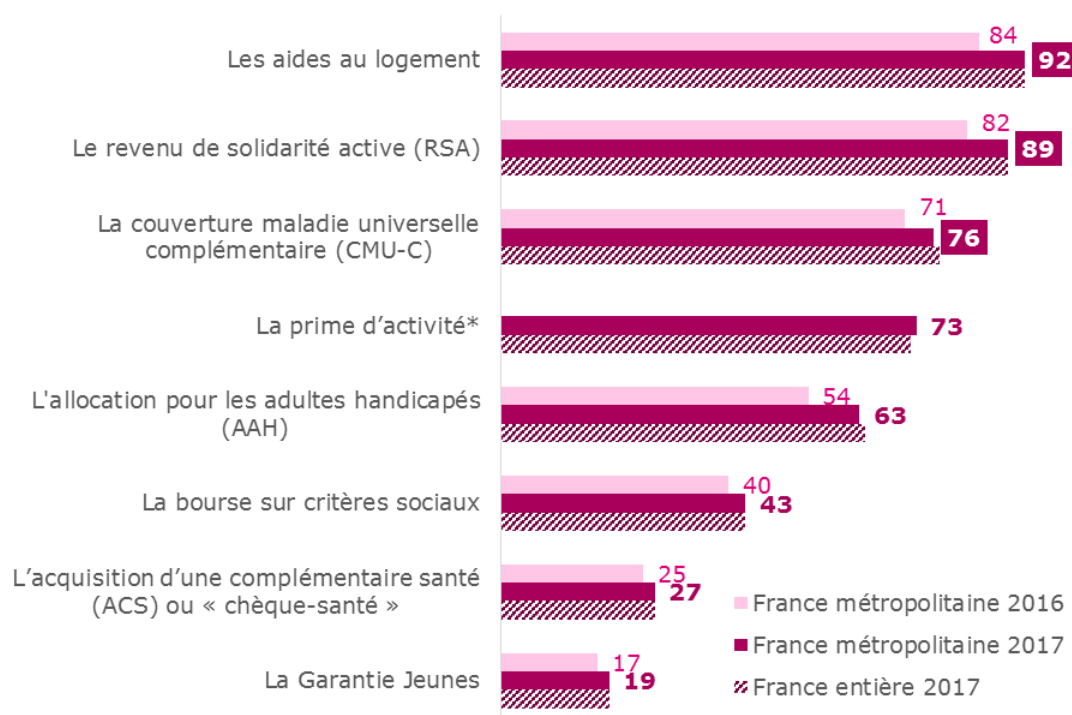
Leur situation plutôt favorisée explique leur positionnement par rapport au non recours aux aides. 27% des jeunes de cette catégorie ont renoncé à des aides par **volonté de se débrouiller seuls** (+16 points par rapport à l'ensemble), 10% pour **ne pas subir de conséquences négatives** (+5 points) et 13% par **crainte d'être perçu comme un assisté** (+5 points).

6.5. La notoriété des principales prestations sociales progresse

Une meilleure connaissance des dispositifs existants constatée sur la question du non recours aux aides (*cf. supra*) se confirme lorsque l'on interroge les jeunes sur des dispositifs précis.

Graphique 92 – Avez-vous entendu parler des prestations suivantes ? (en %)

Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans - % des réponses « oui »



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017 et 2016.

Précaution de lecture : L'item signalé par * « la prime d'activité » a été ajouté lors de cette seconde vague du baromètre DJEPVA sur la jeunesse.

L'édition 2016 du Baromètre jeunesse explorait les éléments qui expliquent la notoriété des dispositifs d'aide publique. Ainsi, il a été montré que les aides sont d'autant plus connues par les jeunes qu'elles sont anciennes et qu'elles touchent le plus grand nombre de bénéficiaires. Ces critères sont des caractéristiques stables et n'expliquent donc pas la progression de la notoriété des dispositifs.

Le niveau de connaissance des aides publiques **dépend également du profil de la personne** interrogée. Les catégories qui ont une meilleure connaissance des dispositifs sont notamment des

femmes, les plus âgés et les plus diplômés. La situation d'activité a également un impact sur la connaissance des dispositifs et en ce sens trois principaux cas de figure se profilent au travers des analyses croisées :

- Les jeunes **en emploi** ont en général une meilleure connaissance des dispositifs que la moyenne des jeunes (+3 points pour le RSA, +3 points pour l'AAH, +4 points pour la CMU-C, + 9 points pour la prime d'activité). Leur niveau de connaissance s'explique par le fait que ces jeunes ont déjà réalisé leur entrée dans la vie adulte, ont développé une autonomie et un sens de responsabilité qui les incitent à s'éduquer y compris sur les aides publiques. La prise d'indépendance s'accompagne souvent de démarches administratives qui peuvent être l'occasion de découvrir l'existence de certains dispositifs
- Parmi les jeunes qui ne sont pas en emploi, ceux qui connaissent plus souvent les prestations existantes en sont **les bénéficiaires potentiels**. Ainsi, la CMU-C est connue par 80% des jeunes au chômage et 79% des jeunes sans activité (soit respectivement 4 et 3 points de plus qu'en moyenne) qui sont des catégories financièrement fragiles et donc avec un besoin fort en matière de prise en charge des dépenses de santé. Un autre exemple est la bourse sur critères sociaux, connue par 62% des étudiants (contre 37% des jeunes en emploi)
- Enfin, les **étudiants** qui, en dehors des dispositifs très répandus parmi les jeunes que sont les aides au logement et les bourses, ont une moins bonne connaissance des dispositifs existants que la moyenne (-5 points pour le RSA, -10 points pour l'AAH, -20 points pour la prime d'activité)

La proportion de ces catégories n'a pas connu d'évolution majeure par rapport à 2016. La progression de la notoriété des dispositifs ne peut donc pas être expliquée par la déformation de la structure de la population des jeunes. Par ailleurs, la progression de la notoriété de la plupart des dispositifs concerne toutes les catégories de jeunes de manière homogène (indépendamment de l'âge, du sexe, de la situation d'activité etc.).

C'est donc certainement **le contexte** qui explique la progression de la notoriété de certains dispositifs. Presque tous ont été au cœur de l'actualité de manière récurrente par les médias courant 2016, voire au moment de l'enquête :

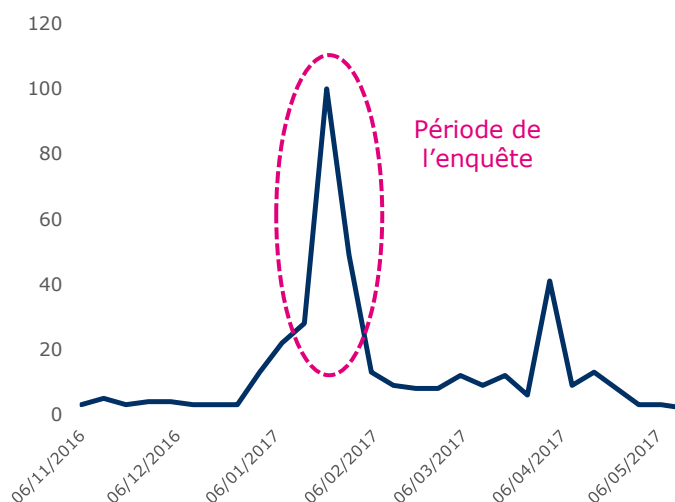
1. Les **aides au logement** ont connu une **réforme courant 2016** qui affecte le calcul du montant de l'allocation et qui est entrée en application en deux temps. Le montant de l'aide est devenu dégressif en fonction du loyer à partir du 1^{er} juillet 2016, puis lié au patrimoine immobilier détenu à partir du 1^{er} octobre 2016 (parallèlement, les allocations logement ont été supprimées pour les jeunes rattachés au foyer fiscal de leurs parents s'ils sont assujettis à l'ISF)¹²⁹. Ces changements ont été présentés dans les médias donnant ainsi l'occasion aux personnes qui ne connaissaient pas l'existence des allocations logement de les découvrir.
2. La **CMU-C** a fait l'objet de **l'actualité au moment du lancement de l'enquête** : suite aux dénonciations des associations, le Conseil de l'ordre des médecins a rappelé à l'ordre les

¹²⁹ Voir la note explicative « Réformes des APL : des mesures ciblées pour lutter contre les loyers élevés et pérenniser les aides pour les ménages plus modestes », Ministère du logement et de l'habitat durable

médecins qui refusent de soigner les bénéficiaires de la CMU¹³⁰. Cette affaire a également été relayée par les médias donnant l'occasion à la population de découvrir l'existence du dispositif et son principe.

3. La **Garantie Jeunes**, lancée en expérimentation en 2013 et qui s'est progressivement étendue sur le territoire national, a été **généralisé sur l'ensemble du territoire** à partir du 1^{er} janvier 2017. Cette généralisation a été largement relayée de fait de son action très ciblée sur les jeunes qui rencontrent des difficultés sévères (qui ne sont ni étudiants, ni en emploi, ni en formation, qui sont peu qualifiés, dont une partie importante habite dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et qui ne remplit pas les critères permettant de bénéficier de dispositifs existants par ailleurs). De par la communication, le gouvernement a attiré l'attention de la population sur cette mesure (qui était l'une des mesures phares du plan contre la pauvreté), ce qui a pu contribuer à la progression de la notoriété de ce dispositif
4. Le **RSA, l'AAH et la prime d'activité** ont également été au cœur des débats pendant la période de l'enquête. Rappelons que l'enquête a démarré le 19 janvier 2017, or le 22 et le 29 janvier 2017 ont eu lieu les Primaires citoyennes de la gauche. L'une des mesures marquantes débattue lors de ces primaires a été le « Revenu universel » qui devait se substituer à plusieurs minimas sociaux qui coexistent actuellement, dont le RSA, l'AAH et la prime d'activité. L'intérêt porté à cette mesure a été particulièrement élevé durant la période de l'enquête, ce qui explique probablement une progression de la notoriété des dispositifs constatée dans les réponses.

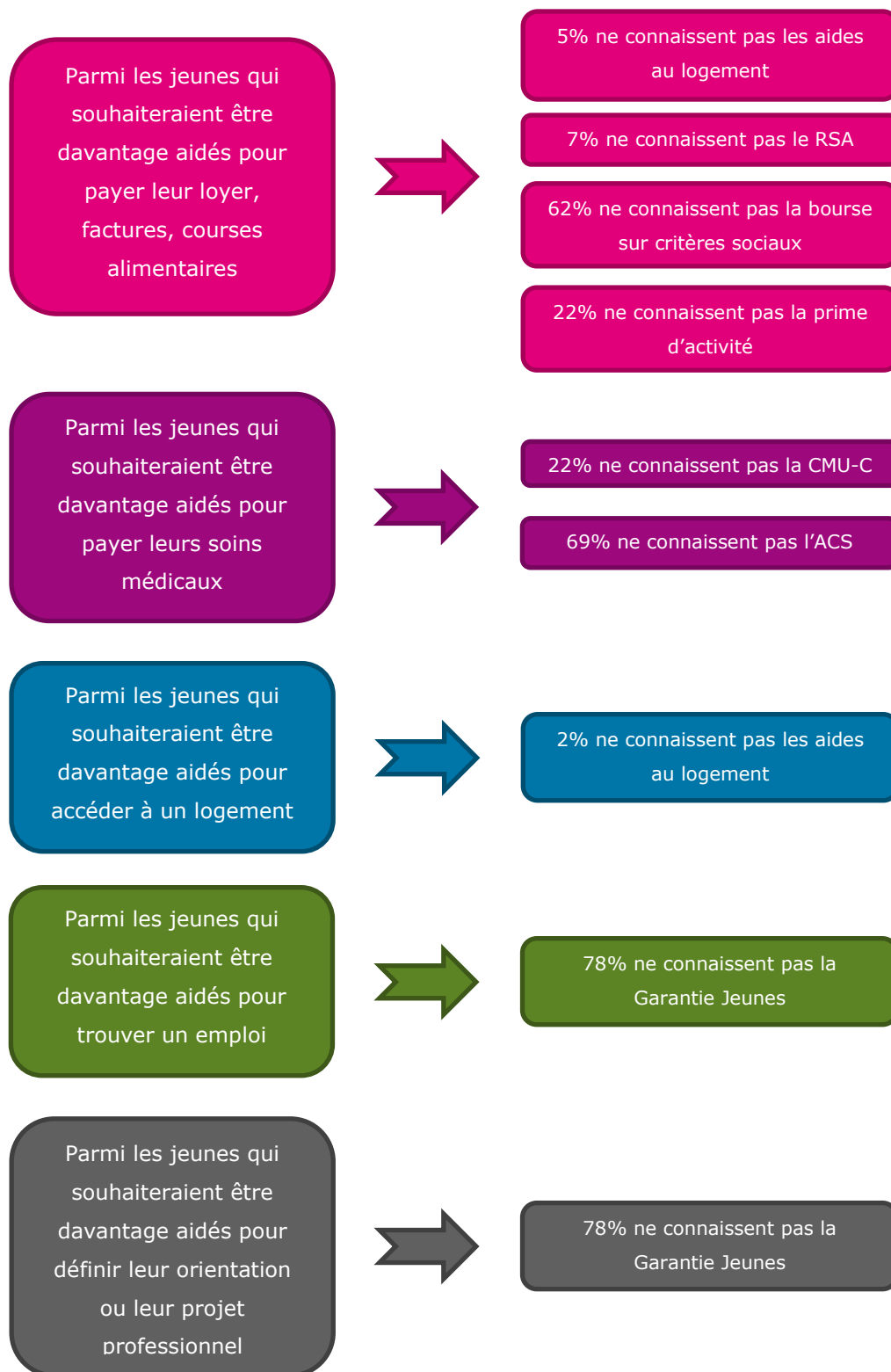
Graphique 93 – Recherches internet pour le terme « Revenu universel » (Indice base 100 le 22 janvier 2017)



Source : Google Trends

¹³⁰ D'après le communiqué de presse du 2 février 2017, l'Ordre de médecins annonçait son intention de porter plainte contre les médecins annonçant leur refus de prendre en charge les patients attributaires de la CMU-C et de l'AME.

Bien que le niveau de connaissance des prestations existantes progresse chez les jeunes, **l'enjeu de la diffusion d'information** reste important compte tenu du décalage entre les besoins des jeunes et la connaissance qu'ils ont des dispositifs existants.



Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017

Bibliographie

Alberola E., Aldeghi I., Hoibian S., « Les mutations du travail. L'envie d'être salarié domine, sauf chez les jeunes qui aspirent à plus de liberté », Cahier de recherche N° C334, Décembre 2016.

Alberola E., Brice L., Guisse N. et Hoibian S., « La France des invisibles », *Collection des rapports du CRÉDOC* n°327, 2016.

Aldeghi I., Guisse N., Hoibian S., Jauneau-Cottet P., Maes C., Baromètre DJPEVA sur la jeunesse 2016, *Collection des rapports*, n°332, Paris, CRÉDOC, juin 2016.

Agence du Service Civique : Rapport d'activité 2016 à paraître au 2ème trimestre 2017.
<http://www.service-civique.gouv.fr/page/rapport-d-activite-2016>

Arnett J.J., « Young people's conceptions of the transition to adulthood », *Youth & Society*, vol. 29, n° 1 :3-23

Barrère Anne, Martuccelli Danilo « La modernité et l'imaginaire de la mobilité : l'inflexion contemporaine », *Cahiers internationaux de sociologie* 2005/1 (n° 118), p. 55-79.

Becquet Valérie, Van de Velde Cécile. « *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe* », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 169 | octobre-décembre 2009, mis en ligne le 05 octobre 2010, consulté le 18 juillet 2017. URL : <http://rfp.revues.org/1661>

Bigot R., Croutte P., Daudey É., 2013, La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française, rapport CRÉDOC, novembre 2013.
URL : <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R297.pdf>

Bigot R., Daudey É. et Hoibian S., 2013, La société des loisirs dans l'ombre de la valeur travail, Cahier de recherche n°305, CRÉDOC, décembre 2013.
URL : <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C305.pdf>

Bigot R., Daudey E. et Hoibian S. (CRÉDOC), Habib M-C, de Mengin A. (Universcience), La curiosité scientifique des Français et leur désir de développer leurs connaissances, avril 2013, Collection des rapports du CRÉDOC n°289, <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R289.pdf>

Boisson Cohen Marine, France stratégie, Lever les freins périphériques à l'emploi des jeunes : priorités et leviers 2016
http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/ppt_seance_5_01.12_freins_peripheriques_mbc.pdf

Breviglieri, M. (2007), « L'arc expérientiel de l'adolescence : esquive, combine, embrouille, carapace et étincelle... », *Éducation et sociétés*, no 19, pp. 99-113.

Brice L., Croutte P., Datsenko R., Guisse N., Hoibian S., Muller J. « L'émancipation », *Note de conjoncture sociétale*, Édition 2017.

Brice L., Mordret X., Van de Walle I. « Futures scientifiques : rapport d'évaluation », février 2013.

http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Final_AP3_48_Evaluation_janv_2013.pdf

Brice L., Croutte P. et Hoibian S., Pour protéger l'environnement, les jeunes se tournent vers des transports alternatifs et les pratiques collaboratives, *Cahier de recherche* à paraître.

BRUTER Michael., CLARY Anne-Julie, Les jeunes et le vote. Rapport d'enquête, ANACEJ, Paris, 2014.

BURRICAND Carine, GLEIZES François, « Trente ans de vie associative : une participation stable mais davantage féminine », *Insee Première*, n°1580, Insee, janvier 2016.

Caillé Alain, « Introduction », dans *La quête de reconnaissance. Nouveau phénomène social total*, sous la direction de Caillé Alain. Paris, La Découverte, « TAP/Bibliothèque du MAUSS », 2007, pp.5-14.
URL : <http://www.cairn.info/la-quete-de-reconnaissance--9782707153326-page-5.htm>

Castell L., Portela M. et Rivalin R. « Les principales ressources des 18-24 ans – Premiers résultats de l'Enquête nationale sur les ressources des jeunes », *Études & Résultats* N° 0965, DREES, juin 2016

CEVIPOF, L'enquête électorale français : comprendre 2017, vague 12/mars 2017

Croutte P., Lautié S., Hoibian S., Le baromètre du numérique, CGE, ARCEP, Agence du Numérique, 2016.

Dares Analyses, juillet 2014, n°056, *Entre 2000 et 2012, forte hausse des embauches en contrats temporaires, mais stabilisation de la part des CDI dans l'emploi*. <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2014-056-2.pdf>

Devaux J., Oppenchain N. et Proulhac L., « L'évolution des pratiques de mobilité des adolescents depuis 20 ans en Île-de-France : quelle influence des variables sociales et territoriales sur les inégalités de genre ? », *Métropoles* [En ligne], 18 | 2016, mis en ligne le 15 juin 2016, <http://metropoles.revues.org/5306>

Devaux, J. et Oppenchain, N. (2012), « La mobilité des adolescents : Une pratique socialisée et socialisante », *Métropolitiques* [En ligne]. <http://www.metropolitiques.eu/La-mobilite-desadolescents-une.html>

Dumontier Françoise et Pan Ke Shon Jean-Louis, « En 13 ans, moins de temps contraints et plus de loisirs », *Insee première*, N°675, octobre 1999, http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip675.pdf

Eidelman J., Rapport de la mission du 21ème siècle, http://www.culturecommunication.gouv.fr/var/culture/storage/pub/musees_21_vol3/files/docs/all.pdf

Erikson Erik, 1972, *Adolescence et crise. La quête de l'identité*, Flammarion, Paris.

Eurobaromètre Standard EB86, *La citoyenneté européenne*, Automne 2016.

Ferreira V.S., Nunes C., « Les trajectoires de passage à l'âge adulte en Europe », Politiques sociales et familiales, n°102, 2010

Flahault Érika, Guardiola Anne, « Genre et associations en Europe : le pouvoir en question », Informations sociales, 2009/1 (n° 151), p. 128-136. URL : <http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2009-1-page-128.htm>

Philippe Gaboriau, Les trois âges du vélo en France, Vingtième Siècle, n°29, 1991.

Galland Olivier, « Une jeunesse française divisée. Entretien avec Olivier Galland », Études 2012/1 (Tome 416), p. 33-43.

Galland Olivier, Les jeunes. La Découverte, « Repères », 2009, 128 pages

Garcia Sandrine, « L'Europe du savoir contre l'Europe des banques ? La construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°166-167, mars 2007, p.90 ; Schultheis Franz, Roca i Escoda Marta, Cousin Paul-Frantz, Le cauchemar de Humboldt. Les réformes de l'enseignement supérieur européen, Paris, Raisons d'agir, 2008, p.10.

Gaboriau Philippe, Les trois âges du vélo en France, Vingtième Siècle, n°29, 1991.

Guisse N., Hoibian S., Une vision positive de la mobilité internationale des jeunes, rapport réalisé à la demande de la DJEPVA, juin 2015.

URL: http://www.credoc.fr/pdf/Sou/Mobilite_internationale_JEUNES.pdf

Guisse N., Hoibian S. « Des jeunes investis dans la vie de la cité », Rapport réalisé à la demande de la DJEPVA et de l'INJEP, mai 2015.

URL: http://www.credoc.fr/pdf/Sou/Jeunes_investis_vie_de_la_cite.pdf

Héran Frédéric, Le retour de la bicyclette, une histoire des déplacements urbains en Europe, de 1817 à 2050, La découverte, 2015.

Hernanz V., Malherbet F., Pellizzari M., « Take-Up of Welfare Benefits in OECD Countries : A Review of the Evidence », OECD Social Employments and Migration Working Papers, OECD Publishing, 2004, n°17

Hoibian S., Enquête sur les attitudes et comportements des Français en matière d'environnement. Edition 2011, CRÉDOC, *Collection des rapports* n°279, janvier 2012. URL : <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R279.pdf>

HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf, coll. « Passages », traduit de l'allemand par Pierre Rusch (éd. or. Kampf um Anerkennung, 1992), 232 p., 2002.

D'Ibarne P. « La logique de l'honneur. Gestion des entreprises et traditions nationales », Paris, Seuil, 1989.

INJEP - L'Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse, Pratiques physiques et sportives, Modes de vie, sociabilité repères, les fiches Repères, juin 2012, http://www.injep.fr/sites/default/files/documents/fr20_sport.pdf

INJEP, Les Chiffres-clés du sport, mars 2017 http://www.injep.fr/sites/default/files/documents/chiffres_cles_du_sport_2017.pdf

INSEE, *Les conditions de logement en France*, Edition 2017

INSEE, 30 ans de vie économique et sociale, Edition 2014, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1374377>

INSEE Première n°1156, « L'indépendance des jeunes adultes : chômeurs et inactifs cumulent les difficultés », septembre 2007. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1280675>

Ion, Jacques, *S'engager dans une société d'individus*, Armand Colin, Paris, 2012

IPSOS SOPRA STERIA, 1^{er} tour présidentielle 2017 : sociologie de l'électorat. URL : <http://www.ipsos.fr/decrypter-societe/2017-04-23-1er-tour-presidentielle-2017-sociologie-l-electorat>

Jauneau Yves, « L'indépendance des jeunes adultes : chômeurs et inactifs cumulent les difficultés », Insee Première n°1156, septembre 2007.

Kaufmann Vincent, *Les paradoxes de la mobilité, bouger, s'enraciner*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 115p. 2008.

Kaufmann, Éric D. Widmer, « L'acquisition de la motilité au sein des familles. État de la question et hypothèses de recherche », *Espaces et sociétés* 2005/1 (n°120-121), p. 199-217.

Kaufmann, « *Mobilités et réversibilités : vers des sociétés plus fluides ?* », Cahiers internationaux de sociologie 2005/1 (n° 118), p. 119-135.

Labadie Francine, Talleu Clotilde, « Le non-recours à la mobilité internationale chez les jeunes avec moins d'opportunités. Un exemple de capacitation empêchées dans le cadre non formel », *Agora débats/jeunesses* 2017/1 (n°75), p.37-55.

Lardeux, Laurent, INJEP, « Participation, engagement, citoyenneté : les jeunes et le vote », *Les Fiches repères*, L'observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse, 2015.

Lardeux, Laurent 2016, « Les évolutions de l'engagement des jeunes : fossilisation et fertilisation », in *Jeunesses sans parole, jeunesses en paroles*, dir. Marie-Madeleine Gurnade, Cédric Ait-Ali, l'Harmattan.

Le Breton David, « 2. L'épreuve comme reconnaissance : ordalie et jeunes générations », dans *La quête de reconnaissance. Nouveau phénomène social total*, sous la direction de Caillé Alain. Paris, La

Découverte, « TAP/Bibliothèque du MAUSS », 2007, p. 44-57. URL : <http://www.cairn.info/la-quete-de-reconnaissance--9782707153326-page-44.htm>

Luthereau Alexandra, « Les Civic Tech veulent soigner la démocratie », *Alternatives économiques*, 2017/4 (N° 367), p. 62-62. URL : <http://www.cairn.info/magazine-alternatives-economiques-2017-4-page-62.htm>.

Maes C., Millot C., *Consommation et Modes de vie*, n°294, « Favoriser la mobilité douce en aménageant les parcours », septembre 2017. <http://www.credoc.fr/pdf/4p/294.pdf>

Massot, M.H. et Zaffran, J. (2007), « Auto-mobilité urbaine des adolescents franciliens », *Espace Population Société* [En ligne, n° 2-3, pp.227-241. <http://eps.revues.org/2133>

Math A., Van Oorschot W., « La question du non recours aux prestations sociales », *Recherches et prévisions*, 1996, n° 43

Merchier, Maurice « Vers la transdémocratie ? », *Le Débat* 2016/5 (n° 192), p. 55-66.

Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat, Data lab transport, Les chiffres clés du transport, édition 2017, février 2017, http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits_editoriaux/Publications/Datalab/2017/Datalab-11_CC_du_transport_Edition_2017-fevrier2017b.pdf

Mobilité Erasmus : De fortes évolutions pour la France qui recule en 4ème position des pays d'accueil. URL : <http://www.campusfrance.org/fr/actualite/mobilit%C3%A9-erasmus>

Moffitt R.A., « An economic Model of Welfare Stigma », *American Economic Review*, 73 #5, 1023-1035, 1983

Muxel, Anne, « Présidentielle : les jeunes électeurs encore plus déroutés que leurs aînés », *Le Point*, 25/03/2017 URL : http://www.lepoint.fr/presidentielle/presidentielle-les-jeunes-electeurs-encore-plus-deroutes-que-leurs-aines-25-03-2017-2114675_3121.php

Muxel, Anne, « Les Français et le vote à la veille de l'élection présidentielle de 2007 », CEVIPOF, 2007.

Muxel, Anne, « L'enquête électorale française : comprendre 2017 - L'entrée des primo-votants dans Muxel électorale de la présidentielle », *La Note* n°19, vague 3, CEVIPOF, 2016.

Muxel, Anne, *Avoir 20 ans en politique : les enfants du désenchantement*, Seuil, Paris, 2010.

Niel X. et Lincot L., « L'inscription et la participation électorales en 2012, Qui est inscrit et qui vote », *INSEE Première* n°1411, Septembre 2012.

Observatoire du vote des jeunes, ANACEJ-IFOP, « Les jeunes et l'élection présidentielle de 2017 à un an du scrutin », 2016

Observatoires des inégalités, « *Les adolescents des cités sont-ils enfermés dans des ghettos ?* », 7 février 2017.

O'Donoghue T. et Rabin M., « *Doing It Now or Later* », *American Economic Review*, 89 « 1, 103-124, 1999

Orfeuil Jean-Pierre et Ripoll Fabrice, *Accès et mobilités : les nouvelles inégalités*, Gollion, (CH) : Infolio éditions, 2015.

Pautard Eric (2016) *Les Français et la mobilité durable : quelle place pour les déplacements alternatifs à la voiture individuelle ?*, Datalab Environnement, SOeS, septembre, http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits_editoriaux/Publications/Datalab_essentiel/2016/Datalab_essentiel-36-les-francais-et-la-mobilite-durable-septembre2016.pdf

Prouteau L., Wolff F.-C., 2004, « *Donner de son temps : les bénévoles dans la vie associative* », *Economie et statistique* n°372.

Rapport de diagnostic préparé par France Stratégie et la Dares *L'insertion professionnelle des jeunes*, en concertation avec les membres du groupe de travail composé des représentants de huit organisations patronales et syndicales ainsi que de quatre organisations de jeunesse, janvier 2017.

Rapport du groupe de travail, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Haut Comité de la santé publique, « *La souffrance psychique des adolescents et des jeunes adultes* », Février 2000.

Rapport rendu au Premier Ministre par la mission confiée à Célia Verot, conseillère d'Etat et Antoine Dulin, vice-président du Conseil économique, social et environnemental, « *Arrêtons de les mettre dans des cases !* », Pour un choc de simplification en faveur de la jeunesse, mars 2017

Rapport de diagnostic préparé par France Stratégie et la Dares en concertation avec les membres du groupe de travail composé des représentants de huit organisations patronales et syndicales ainsi que de quatre organisations de jeunesse, *L'insertion professionnelle des jeunes*, janvier 2017.

Recotillet I., Rouaud P., Ryk F., « *Sur les rails de la stabilisation dans l'emploi après dix ans de vie active* », Céreq, Bref du Céreq n° 285, mai 2011

Ricroch Layla et Roumier Benoit (2011), « *Depuis 11 ans, moins de tâches ménagères, plus d'internet* », Insee résultats, n°1377, Novembre 2011, <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1377/ip1377.pdf>

Taguieff P.-A., *Le sens du progrès*, Paris, Flammarion, 2004.

Tallet F. et Vallès V., *Partir de bon matin, à bicyclette ...*, Insee Première, n°1629, janvier 2017.

Van De Velde C., « *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe.* », Presses universitaires de France, coll. « *Le lien social* », 2008.

Vouillot Françoise, « L'orientation aux prises avec le genre », Travail, genre et sociétés, 2007/2 (N° 18), p. 87-108. DOI: 10.3917/tgs.018.0087. URL: <http://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2007-2-page-87.htm>

Warin P., « Le non recours : définition et typologies », Document de travail ODENORE, 2010, n° 1

Annexe 1 – Précisions méthodologiques

L'enquête a été réalisée en ligne, du 19 janvier au 9 février 2017, auprès d'un échantillon représentatif de 4 541 jeunes âgés de 18 à 30 ans résidants en France (y compris en outre-mer), sélectionnés selon la méthode des quotas. Afin de pouvoir réaliser des analyses régionales¹³¹, certaines régions métropolitaines ont été surreprésentées afin de disposer d'un effectif minimum de 200 répondants sur chacune des régions. Les DOM ont également été surreprésentés.

Les jeunes ont été sélectionnés pour participer à l'enquête selon la méthode des quotas. Les quotas nationaux (région, taille d'agglomération, âge, sexe, niveau de diplôme, situation d'activité) et régionaux (sexe, âge, niveau de diplôme, situation d'activité) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement général de la population (Insee, Recensement de la population, 2013). Un redressement régional puis national a été effectué pour assurer la représentativité de l'échantillon par rapport à la population nationale des jeunes âgés de 18 ans à 30 ans intégrant l'ensemble des variables de quotas, toujours à partir des dernières données du recensements (voir tableau ci-après).

Le taux de départ à l'étranger des jeunes de 18 à 30 ans a également été intégré comme variable de redressement. L'approche méthodologique en ligne adoptée avait conduit à surreprésenter les jeunes mobiles. Le redressement a été réalisé à partir des résultats de l'enquête Conditions de vie et Aspirations du CRÉDOC réalisée en face à face en juin 2016. La même question a été posée en face à face à un échantillon représentatif de 2 010 personnes dont 395 jeunes âgés de 18 à 30 ans.

En 2017, le dispositif d'enquête a été étendu aux territoires ultramarins (La Réunion, la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique). Le suivi des quotas ainsi que le redressement sur cet échantillon ultramarin ont été légèrement différents. Les tailles d'unité urbaine ont été adaptées comme la situation d'activité.

¹³¹ A l'exception de la Corse qui a été regroupée avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les analyses.

Tableau 3 – Effectifs interrogés et ventilation de l'échantillon métropolitain redressé

	Échantillon redressé (en % de l'ensemble des jeunes)	Échantillon non redressé (en nombre de jeunes interrogés)
Sexe		
Homme	49,6%	1 989
Femme	50,4%	2 014
Age		
18-24 ans	53,0%	2 135
25-30 ans	47,0%	1 868
Diplôme		
Inférieur au bac	38,8%	1 393
Bac ou plus	61,2%	2 610
Région		
Ile-de-France	21,8%	600
Centre-Val de Loire	3,6%	200
Bourgogne-Franche Comté	4,0%	200
Normandie	5,0%	200
Hauts-de-France	10,0%	400
Grand-Est	8,8%	400
Pays de la Loire	5,5%	250
Bretagne	4,7%	200
Nouvelle Aquitaine	8,2%	351
Occitanie	8,5%	351
Auvergne-Rhône Alpes	12,2%	501
PACA et Corse	7,7%	350
Unité urbaine (<i>Données INSEE 2012 sur les 15-29 ans</i>)		
Commune rural	17,3%	641
Unité urbaine de 2 000 à moins de 200 000 habitants	34,0%	1 433
Unité urbaine de 200 000 habitants ou plus	48,8%	1 929
Situation d'activité		
Actifs ayant un emploi, y compris sous apprentissage ou en stage rémunéré	52,8%	2 167
Chômeurs	15,7%	571
Élèves, étudiants, stagiaires non rémunéré, au foyer, autre inactif	31,6%	1 265
Mobilité internationale		
Parti à l'étranger sur les 5 dernières années	14,7%	1 259
Pas parti à l'étranger au cours des 5 dernières années	85,3%	2 744
Total	100%	4 003

Source : sauf mention contraire, les données pour calculer le redressement sont issues du recensement de la population, Insee 2013.

Tableau 4 – Effectifs interrogés et ventilation de l'échantillon Outre-mer redressé

	Échantillon redressé (en % de l'ensemble des jeunes)	Échantillon non redressé (en nombre de jeunes interrogés)
Sexe		
Homme	48,2%	202
Femme	51,8%	336
Age		
18-24 ans	57,4%	312
25-30 ans	42,6%	226
Diplôme		
Inférieur au bac	55,1%	126
Bac ou plus	44,9%	412
Région		
La Réunion	48,9%	232
Guadeloupe	18,1%	104
Martinique	17,4%	100
Guyane	15,6%	102
Unité urbaine (Données INSEE 2012 sur les 15-29 ans)		
Moins de 10 000 habitants	9,8%	54
Unité urbaine de 10 000 à moins de 100 000 habitants	28,8%	139
Unité urbaine de 100 000 habitants ou plus	61,4%	345
Situation d'activité		
Actifs ayant un emploi, y compris sous apprentissage ou en stage rémunéré + chômeurs	61,6%	351
Élèves, étudiants, stagiaires non rémunéré, au foyer, autre inactif	34,4%	187
Total	100%	538

Source : sauf mention contraire, les données pour calculer le redressement sont issues du recensement de la population, Insee 2013.

Annexe 2 – Caractéristique des classes de la typologie sur le non-recours

Tableau 5 – Caractéristique des classes

En %	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Ensemble
	34%	31%	20%	15%	100%
Sexe					
Homme	50%	40%	43%	56%	46%
Femme	50%	60%	57%	44%	54%
Age en 2 postes +/- 25 ans					
18-24 ans	61%	50%	57%	54%	56%
25-30 ans	39%	50%	43%	46%	44%
Diplôme en 4 catégories					
Brevet des collèges maximum	18%	12%	16%	22%	16%
CAP, BEP ou équivalent	20%	22%	24%	21%	22%
Bac ou équivalent	28%	33%	37%	26%	32%
Supérieur au baccalauréat	33%	33%	23%	31%	30%
Quelle est votre situation actuelle ? Vous êtes					
En emploi	37%	57%	25%	48%	42%
Étudiant ou élève, sans activité professionnelle	20%	17%	22%	24%	20%
Étudiant ou élève qui travaille, y compris en alternance	10%	8%	9%	7%	9%
Au chômage	21%	11%	35%	13%	20%
Sans activité et vous ne recherchez pas d'emploi	9%	6%	8%	8%	8%
Invalide ou malade de longue durée	2%	1%			1%
Volontaire	1%		2%		1%
Êtes-vous parents d'un ou plusieurs enfants ?					
Oui, et au moins un de vos enfants vit avec vous	25%	40%	27%	34%	32%
Oui, mais aucun de vos enfants ne vit avec vous	1%	2%	1%	4%	2%
Non	74%	58%	71%	62%	66%
Êtes-vous en couple ?					
Oui	45%	53%	36%	44%	46%
Oui	21%	15%	20%	20%	19%
Non	34%	32%	44%	37%	36%
Vivez-vous principalement chez vos parents					
Oui	45%	31%	55%	44%	43%
Non	55%	69%	45%	56%	57%
Pour quelle raison principale, n'avez-vous pas bénéficié de dispositifs auxquels vous pouviez prétendre ?					
Par manque d'information	30%	20%	16%	11%	21%
Par découragement devant l'ampleur des démarches	21%	8%	4%	6%	11%
Par volonté de se débrouiller tout seul	8%	6%	13%	27%	11%
Pour ne pas subir de conséquences négatives	6%	4%	3%	10%	5%
Pour une autre raison	4%	1%	1%	1%	2%
Par crainte d'être perçu comme un assisté	6%	5%	9%	13%	8%
Parce que les difficultés sont perçues comme passagères	4%	5%	13%	14%	8%
Parce que la demande d'aide n'a pas abouti	10%	25%	28%	9%	18%
Parce que l'aide n'a pas été proposée	11%	21%	11%	10%	14%
En attente de réponse		1%	3%		1%
Car ne sont pas éligibles		4%			1%
Est-ce que vous ou votre foyer êtes obligé de vous imposer régulièrement des restrictions ?					
Oui	74%	80%	69%	40%	70%
Non	23%	10%	23%	46%	23%

Nsp	4%	9%	8%	14%	8%
Domaines dans lesquels la personne souhaiterait être davantage aidée par les pouvoirs publics					
Payer votre loyer, vos factures, vos courses alimentaires	45%	61%	31%	10%	42%
Trouver un emploi	42%	7%	74%	5%	32%
Accéder à un logement	22%	28%	47%	8%	27%
Être informé(e) sur vos droits	30%	19%	9%	7%	19%
Payer des soins médicaux	25%	23%	16%	9%	20%
Payer des activités sportives, de loisirs ou culturelles	7%	29%	9%	12%	15%
Définir votre orientation ou votre projet professionnel	18%	11%	10%	10%	13%
Autre domaine	1%	5%	1%	9%	3%
Ne souhaite pas d'aide des pouvoirs publics				34%	5%

Source : Injep-Crédoc, Baromètre Djepva sur la jeunesse, 2017.

Annexe 3 – Questionnaire

Légende pour la lecture des modifications apportées au questionnaire par rapport à la version 2016

Aucun surlignage : Questions conservées à l'identique

Surlignage jaune : Questions non posées pour les interviews DOM (Guyane, Martinique et Guadeloupe)

CARACTERISTIQUES DE LA PERSONNE INTERROGEE

Bonjour et bienvenue ! Commençons par quelques questions pour mieux vous connaître.

[A tous] SEXE

Vous êtes...

- | | |
|-------------------|---|
| . Un homme | 1 |
| . Une femme | 2 |

[A tous] AGE

Quel est votre âge ? Si <18 ou >30 alors FIN

____|____| ans

L'institut d'études xx réalise actuellement une grande étude nationale auprès des jeunes en France.

Nous nous intéressons plus particulièrement à votre mode de vie ainsi qu'à la perception que vous avez de la société française actuelle.

Cette enquête vous est personnellement destinée et vos réponses comptent beaucoup pour nous : les informations recueillies seront traitées en toute confidentialité et permettront aux différents organismes publics d'identifier les moyens à mettre en œuvre pour améliorer votre quotidien et vous proposer des services adaptés à vos besoins.

Votre avis compte ! Exprimez-vous au travers de cette enquête !

[A tous] DIPLOME

Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu ?

- | | |
|---|---|
| . Aucun diplôme | 1 |
| . BEPC, Brevet des collèges | 2 |
| . CAP, BEP ou équivalent..... | 3 |
| . BAC général, technologique, professionnel ou équivalent..... | 4 |
| . Bac +2 (Deug, DUT, BTS, ...) | 5 |
| . Bac +3 (Licence, ...)..... | 6 |
| . Bac +4 (Maîtrise, Master 1,...)..... | 7 |
| . Bac +5 et plus (DEA, DESS, Master 2, grandes écoles, doctorat, ...) | 8 |

[A tous] ZEAT – REG22 – REG13 – UU – DEPT

Quel est votre code postal ?

Quel est le nom de votre commune de résidence ?

Si vous avez plusieurs domiciles, il s'agit de votre domicile principal ou celui où vous résidez le plus souvent

Recode : ZEAT ; région ; département ; rural / 2 000 à moins de 200 000 hab / 200 000 et plus

[A tous] EXERCEPRO

Exercez-vous ou avez-vous déjà exercé un emploi rémunéré ?

- | | |
|-------------|---|
| . Oui | 1 |
| . Non | 2 |

[A tous]

SITUACT

Poser l'item 1 que si 0=1 **Quelle est votre situation actuelle ? Vous êtes ...**

(Si vous êtes en congés maladie de courte durée ou en congé-maternité, déclarez votre situation principale)

(Une seule réponse possible)

- . En emploi 1
- . Étudiant ou élève, sans activité professionnelle 2
- . Étudiant ou élève qui travaille, y compris en alternance 3
- . Au chômage..... 4
- . Sans activité et vous ne recherchez pas d'emploi..... 5
- . Invalide ou malade de longue durée 6
- . Volontaire (service civique, service volontaire européen (SVE), volontariat humanitaire de solidarité internationale (VSI), ...)..... 7

[SI SITUACT=4, 5 ou 6]

STAGE

Q7bis Poser si Q7 in (4,5 ou 6) Êtes-vous actuellement en stage ou en formation ?

- . Oui 1
- . Non 2

[SI SITUACT=1,3]

SITUEMP1 - SITUEMP3

Si 0=1 ou 3 **Et plus précisément, concernant votre situation actuelle, êtes-vous :**

(Plusieurs choix possible)

- . À votre compte 1
- . Salarié en contrat à durée indéterminée (CDI, hors contrat aidé)..... 2
- . Salarié en contrat à durée déterminée (CDD, hors contrat aidé) 3
- . Salarié en intérim 4
- . Salarié en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)..... 5
- . Salarié en contrat aidé (emploi d'avenir, contrat unique d'insertion (CUI), contrat starter) 6

[SI SITUACT=1,3]

NBHEURES

Si 0=1 ou 3 **Combien d'heure par semaine travaillez-vous ?** Si cela varie d'une semaine à l'autre, dans ce cas veuillez indiquer le nombre d'heures travaillées en moyenne par semaine

		Heures	/
		semaine	

[SI EXERCEPRO=1]

PCSDET - PCS8

si 0=1 **Quelle est votre profession actuelle ou, si vous ne travaillez plus, quelle était la dernière profession que vous avez exercée ?**

Recode PCS

[A TOUS]

EXERCEPROMERE

Q9 bis Votre mère exerce-t-elle, ou a-t-elle déjà exercé, au cours de sa vie, un emploi rémunéré ? Possibilité de non réponse

- . Oui 1
- . Non 2
- . Je ne souhaite pas répondre 3

[SI EXERCEPROMERE=1]

PCSMEREDET - PCSMERE8

si Q9bis=1 **Quelle est la profession actuelle de votre mère ? Si elle ne travaille plus, quelle était la dernière profession qu'elle a exercée ?**

Recode PCS

[A TOUS]

NBPERS

Combien de personnes au total vivent habituellement dans votre logement, y compris vous-même ?

Si vous vivez dans plusieurs logements, merci de prendre en compte votre logement principal ou celui dans lequel vous résidez le plus souvent

--	--

[A TOUS]

ENFANTS

Êtes-vous parent d'un ou plusieurs enfants ?

- . Oui, et au moins un de vos enfants vit avec vous (y compris en garde alternée) 1
- . Oui, mais aucun de vos enfants ne vit pas avec vous 2
- . Non..... 3

[SI NBPERS>1]

VITPARENTS

Si Q12>1 Vivez-vous principalement chez vos parents ?

- . Oui 1
- . Non 2

[A TOUS]

COUPLE

Êtes-vous actuellement en couple ?

(Une seule réponse)

- . Oui, avec une personne qui vit dans le logement 1
- . Oui, avec une personne qui ne vit pas dans le logement..... 2
- . Non 3

[A TOUS]

STATLOG

Si 0=1 Vos parents occupent-ils votre logement en tant que ...

Si 0=2 Occupez-vous votre logement en tant que ...

- . Propriétaire ou accédant à la propriété 1
- . Locataire ou sous-locataire d'un logement social (HLM) 2
- . Locataire ou sous-locataire d'un logement appartenant à un propriétaire privé ou un bailleur privé 3
- . Colocataire dans un logement social ou appartenant à un bailleur privé 4
- . Logé dans un foyer, une résidence universitaire, un hôtel meublé 5
- . Logé gratuitement..... 6

ENGAGEMENT

Merci pour vos premières réponses ! Parlons à présent des activités associatives et des causes pour lesquelles vous seriez éventuellement prêts à vous engager.

BENEVOLAT

[A TOUS]

ASSO ON

Faites-vous partie, ou participez-vous aux activités d'une association (sportive, culturelle, de loisir, de jeunes, humanitaire, politique...)?

- Oui 1
 Non 2

[A TOUS]

FREQASSO

À quelle fréquence donnez-vous bénévolement de votre temps au sein d'une association ou d'une autre organisation : parti politique, syndicat, etc. ?

(Une seule réponse)

- . Quelques heures chaque semaine tout au long de l'année 1
 . Quelques heures chaque mois, tout au long de l'année 2
 . A une période précise de l'année ou à l'occasion d'un événement 3
 . Moins souvent 4
 . Jamais 5

SI FREQASSO in (1, 2 ou 3)

DOMASSO1—DOMASSO13

NEW

Dans quel(s) domaine(s) donnez-vous bénévolement de votre temps au sein d'une association ou d'une autre organisation ?

(Plusieurs réponses possibles, rotation des items sauf « un autre domaine »)

- . La culture ou les loisirs 1
 . L'action humanitaire et l'aide au développement 2
 . L'insertion, l'emploi, la formation 3
 . L'environnement 4
 . Le domaine social, la solidarité 5
 . Le patrimoine 6
 . Le sport 7
 . La jeunesse et l'éducation 8
 . La santé, la recherche médicale, l'aide aux malades 9
 . L'intervention d'urgence en cas de crise (catastrophe naturelle) 10
 . La lutte contre les discriminations (racisme, homophobie, antisémitisme, etc.) 11
 . La paix dans le monde 12
 . Un autre domaine 13

[A TOUS]

WHYCAUS1 - WHYCAUS2

Quelles sont les deux principales causes qui vous donneraient envie de vous engager ou de vous engager davantage ?

(Rotation aléatoire sauf 2 derniers items -deuxième réponse différente de la première)

- . La culture ou les loisirs 1
 . L'action humanitaire et l'aide au développement 2
 . L'insertion, l'emploi, la formation 3
 . L'environnement 4
 . Le domaine social, la solidarité 5
 . Le patrimoine 6
 . Le sport 7
 . La jeunesse et l'éducation 8
 . La santé, la recherche médicale, l'aide aux malades 9
 . L'intervention d'urgence en cas de crise (catastrophe naturelle) 10
 . La lutte contre les discriminations (racisme, homophobie, antisémitisme, etc.) 11
 . La paix dans le monde 12
 . Une autre cause 13
 . Aucune cause 14

[SI FREQASSO=5]

BENEVOLE

Si 0=5 **Seriez-vous prêt à devenir bénévole pour une cause ?**

(Une seule réponse)

- . Oui certainement 1
- . Oui probablement 2
- . Non probablement pas 3
- . Non certainement pas 4

A TOUS
NEW

FREINBENEVO

[Si Q18=1, 2, 3 ou 4] **Si vous ne donnez pas plus de votre temps bénévolement au sein d'une association ou d'une autre organisation c'est avant tout :**

[Si Q21=1 ou 2] Si vous ne donnez pas de votre temps bénévolement au sein d'une association ou d'une autre organisation c'est avant tout :

[Si Q21=3 ou 4] Si vous ne souhaitez pas devenir bénévole, c'est avant tout :

(rotation aléatoire sauf dernier item, Une seule réponse)

- . Parce que ça ne sert à rien 1
- . Parce que vous n'avez pas le temps..... 2
- . Pour vous consacrer un peu plus à vos proches 3
- . Parce que vous auriez besoin d'aide vous-même 4
- . Parce que les autres ne vous aident pas non plus 5
- . Parce que vous pensez ne pas avoir les qualités requises 6
- . Parce que l'occasion ne s'est pas présentée 7
- . Pour une autre raison, **veuillez préciser / _____ /** 8

VOLONTARIAT

Le Service civique s'adresse aux jeunes qui choisissent de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général, au sein d'une association ou d'une collectivité locale. Le jeune reçoit de l'État autour de 500 euros nets par mois et un soutien complémentaire, en nature ou en argent, de l'organisme d'accueil.

[A TOUS]
NEW

CONCIVIQ

Parmi ces affirmations sur le service civique une seule est vraie, saurez-vous la retrouver ?

(Une seule réponse possible - aléatoire)

- . Le service civique permet aux jeunes de réaliser une mission d'intérêt général dans une association ou une collectivité locale 1
- . Le service civique est un service militaire 2
- . Le service civique c'est la journée d'appel à la défense 3

=> Si en Q23 = 2 ou 3 alors afficher message : « le service civique n'est ni l'équivalent d'un service militaire, ni la journée d'appel à la défense mais la possibilité pour les jeunes de réaliser une mission d'intérêt général dans une association ou une collectivité locale »

=> Si Q24=1 alors afficher message : « Félicitations, vous avez donné la bonne réponse ! Le service civique permet aux jeunes de réaliser une mission d'intérêt général dans une association ou une collectivité locale »

[A TOUS]

NOTOSC

Aviez-vous déjà entendu parler du service civique ?

(Une seule réponse)

- . Oui et vous-même vous en avez fait un 1
- . Oui et vous connaissez quelqu'un de votre entourage qui en a fait un 2
- . Oui mais vous ne connaissez personne qui en a fait un 3
- . Non 4

Seriez-vous intéressé par un service civique ?

- | | |
|------------------------------|---|
| . Oui certainement | 1 |
| . Oui probablement | 2 |
| . Non probablement pas | 3 |
| . Non certainement pas | 4 |

MOBILITES INTERNATIONALES

Parlons maintenant de vos expériences éventuelles de mobilité internationale, en dehors des vacances.

Au cours des 5 dernières années, en dehors des vacances, êtes-vous parti(e), pour une période d'au moins 15 jours consécutifs, à l'étranger pour ...
(8 réponses possibles sauf si dernier item)

- | | |
|---|---|
| . Poursuivre vos études | 1 |
| . Faire un stage de fin d'études | 2 |
| . Faire un stage professionnel | 3 |
| . Faire une mission professionnelle dans le cadre de votre travail | 4 |
| . Rechercher un emploi | 5 |
| . Occuper un emploi | 6 |
| . Effectuer une mission de bénévolat ou de volontariat | 7 |
| . Une autre raison en dehors des vacances | 8 |
| . Vous n'êtes pas parti à l'étranger pour une période d'au moins quinze jours au cours des cinq dernières années (en dehors des vacances) | 9 |

Aux personnes parties à l'étranger pour une période d'au moins quinze jours au cours des cinq dernières années Avez-vous bénéficié d'une reconnaissance des acquis de votre expérience de mobilité internationale ?

(Plusieurs réponses possibles sauf si 5 ou 6)

- | | |
|---|---|
| Oui, au travers de la validation de crédits dans votre cursus de formation (équivalence ECTS / ECVET) | 1 |
| Oui, au travers d'une valorisation des acquis de l'expérience (VAE) | 2 |
| Oui, au travers de la délivrance d'un certificat (Youth Pass, EuroPass,...) | 3 |
| Oui, par un autre moyen | 4 |
| Non, mais vous auriez aimé que votre expérience soit reconnue | 5 |
| Non, et cette reconnaissance n'est pas utile pour vous | 6 |

Aux personnes parties à l'étranger pour une période d'au moins quinze jours au cours des cinq dernières années Vous êtes parti(e) à l'étranger pour une période d'au moins 15 jours consécutifs, cette expérience vous a-t-elle principalement permis :

(Rotation aléatoire, Classez les deux réponses - deuxième réponse différente de la première)

- | | En 1er | En 2ème |
|---|--------|---------|
| . De trouver un emploi plus facilement | 1 | 1 |
| . De trouver un emploi qui répond mieux à vos aspirations | 2 | 2 |
| . De mieux maîtriser les langues étrangères | 3 | 3 |
| . De vous faire des amis, des connaissances | 4 | 4 |
| . D'accéder à votre retour à une formation (dans une école, une université, un centre de formation) | 5 | 5 |
| . De préciser votre projet professionnel | 6 | 6 |
| . De créer votre entreprise | 7 | 7 |
| . De créer une association ou de vous investir dans un projet associatif | 8 | 8 |
| . De développer vos compétences techniques | 9 | 9 |
| . De développer vos capacités d'adaptation | 10 | 10 |
| . Autre chose | 11 | 11 |
| . Cette expérience ne vous a rien apporté | 12 | 12 |

Parmi les différents freins suivants, quels sont les principaux qui vous retiennent / quel est le principal qui vous retient d'aller vivre pendant une période de quelques mois à l'étranger ?

(Rotation aléatoire sauf deux derniers items , Classez les deux réponses - -deuxième réponse différente de la première)

	En 1 ^{er}	En 2 ^{ème}
. Des raisons professionnelles.....	1	1
. La complexité des démarches administratives	2	2
. Vous ne connaissez pas bien les dispositifs d'aide à la mobilité qui existent	3	3
. Le manque de maîtrise d'une langue étrangère.....	4	4
. Vous n'avez pas les moyens financiers de le faire	5	5
. Il est difficile de trouver une structure pour travailler, étudier ou faire une mission de volontariat à l'étranger	6	6
. Des raisons privées (familiales, affectives) vous en empêchent	7	7
. Votre entourage n'y est pas favorable	8	8
. Un autre frein	9	9
. Aucun frein ne vous retient d'aller vivre à l'étranger	10	10

ACCES AUX DROITS SOCIAUX

Nous allons maintenant parler des aides et des prestations sociales.

RECOURS/NON RECOURS

Au cours des douze derniers mois, y a-t-il des dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels vous pouviez prétendre et dont vous n'avez pas bénéficié ?

- | | |
|--------------------------|---|
| . Oui | 1 |
| . Non | 2 |
| . Vous ne savez pas..... | 3 |

Si 0=1 La dernière fois que c'est arrivé, pour quelle raison principale n'avez-vous pas bénéficié d'allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels vous pouviez prétendre ?

Si 0=2 ou 3 Pour quelle raison principale pensez-vous que certaines personnes ne bénéficient pas d'allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels elles peuvent prétendre ?

(Une seule réponse – randomiser les réponses 1 à 8)

- | | |
|---|---|
| . Par crainte d'être perçu comme un assisté..... | 1 |
| . Par manque d'information sur les aides, les personnes à qui s'adresser | 2 |
| . Par découragement devant l'ampleur ou la complexité des démarches à suivre | 3 |
| . Par volonté de se débrouiller tout seul..... | 4 |
| . Pour ne pas subir de conséquences négatives (perte d'autres droits, obligation de payer des impôts, problèmes administratifs, obligation de rendre des comptes, etc.) | 5 |
| . Parce que les difficultés sont perçues comme passagères | 6 |
| . Parce que la demande d'aide n'a pas abouti..... | 7 |
| . Parce l'aide n'a pas été proposée..... | 8 |
| . Pour une autre raison, veuillez préciser / _____ / | 9 |

CONNAISSANCE DES DISPOSITIFS

[A TOUS]

NOTOGJ – NOTORSA – NOTOCMU – NOTOAAH –
NOTOLOG – NOTOACS – NOTOBOURSE – NOTOPRIM

Avez-vous entendu parler des prestations suivantes ?

(Rotation aléatoire des items)

	Oui	Non
. La Garantie Jeunes	1	2
. Le revenu de solidarité active (RSA)	1	2
. La couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C)	1	2
. L'allocation pour les adultes handicapés (AAH)	1	2
. Les aides au logement	1	2
. L'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS) ou « chèque-santé »	1	2
. La bourse sur critères sociaux	1	2
. La prime d'activité	1	2

ATTENTES/MESURES/PRESTATIONS POUR LES JEUNES

[A TOUS]

AIDEPP1 – AIDEPP2

Quels seraient les deux principaux domaines dans lesquels vous souhaiteriez que les pouvoirs publics vous aident davantage ?

(Rotation aléatoire des items 1 à 7- 2 réponses possibles sauf si dernier item)

. Pour payer votre loyer, vos factures d'énergie ou de communication, vos courses alimentaires	1
. Pour payer des soins médicaux	2
. Pour payer des activités sportives, de loisirs ou culturelles	3
. Accéder à un logement	4
. Trouver un emploi	5
. Définir votre orientation ou votre projet professionnel	6
. Être informé(e) sur vos droits	7
. Un autre domaine	8
. Vous n'avez pas besoin d'être davantage aidé par les pouvoirs publics.....	9

ASPIRATIONS

Parlons à présent de vos aspirations

[A TOUS]

AVIS

Pensez-vous que votre avis compte au sein des espaces dans lesquels vous évoluez (entreprise, école, université, association, club de loisir ou de sport, ...) ?

- . Oui, plutôt 1
- . Non, plutôt pas, et c'est surtout en raison de votre âge 2
- . Non, plutôt pas, et c'est surtout pour une raison indépendante de votre âge 3

[A TOUS]

SATISFIE

De manière générale, votre vie actuelle correspond-elle à vos attentes ?

- Oui tout à fait 1
- Oui, plutôt 2
- Non, plutôt pas 3
- Non, pas du tout 4

[A TOUS]

AVENIR

Comment voyez-vous votre avenir dans les trois ans qui viennent ?

- Vous êtes très confiant 1
- Vous êtes plutôt confiant 2
- Vous êtes plutôt inquiet 3
- Vous êtes très inquiet 4

[A TOUS]

ESPRIT

Quel mot (ou phrase courte) décrit le mieux votre état d'esprit actuel ?

(Question ouverte, limitée à 25 caractères)

/ _____ /

MOBILITE

[A tous]

DEPLACE1—DEPLACE4

NEW

En oubliant les éventuels problèmes d'argent, de temps ou d'accès aux transports, pour vous, se déplacer c'est :

(aléatoire - Une réponse par ligne)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord
. Une source d'angoisse	1	2
. Une épreuve	1	2
. Un moyen d'accéder à des équipements et des services	1	2
. Un moyen d'être autonome	1	2

[A tous]

MOTOR

NEW

Possédez-vous ou avez-vous l'usage d'une voiture, moto, mobylette ou scooter ?

- . Oui 1
- . Non 2

[A tous]

TRANSCOM

NEW

Disposez-vous d'un arrêt de transport en commun à proximité de votre domicile (c'est-à-dire moins de 600 m ou moins de 10 minutes à pied) ?

Il peut s'agir d'un arrêt de métro, de tramway, de bus, RER, TER, TGV, etc.

- . Oui 1
- . Non 2

Nous allons à présent parler de vos trajets quotidiens. Nous entendons par-là les trajets que vous effectuez le plus souvent au cours d'une semaine habituelle, par exemple entre votre domicile et votre travail, entre votre domicile et votre lieu d'étude, ou encore entre votre domicile et vos activités quotidiennes autres que le travail et les études.

[A tous] MODTRANS
NEW

Pour vos trajets quotidiens (domicile-travail, domicile-études, faire vos courses...) vous vous déplacez le plus souvent ?

(Aléatoire - Une seule réponse)

- En voiture 1
- À moto, scooter ou mobylette 2
- À vélo 3
- À pied 4
- En transports en commun (bus, métro, tram, RER, train, ...) 5
- En covoiturage 6
- Autre 7

[A tous] ENJEUTRA
NEW

Que souhaiteriez-vous améliorer en priorité pour vos trajets quotidiens ?

(Aléatoire - Une seule réponse possible)

- Moins dépenser pour les transports 1
- Passer moins de temps dans les transports 2
- Plus de confort 3
- Plus de fiabilité, l'assurance d'être à l'heure 4
- Des transports en commun plus fréquents 5
- Diminuer l'impact sur l'environnement 6

[A tous] RENTRANS1 – RENTRANS5
NEW

Au cours des 12 derniers mois, en raison de difficultés liées aux déplacements et aux transports avez-vous dû renoncer à ...

Rotation

	Oui	Non	Nsp
. Accepter un emploi	1	2	3
. Suivre une formation ou des études	1	2	3
. Rendre visite à des proches (amis, famille)	1	2	3
. Pratiquer un loisir (activité sportive, visite culturelle, cinéma, ...)	1	2	3
. Partir en vacances	1	2	3

Nous allons aborder maintenant le thème de la participation à la vie publique

[A TOUS]
NEW

PARTIPUB

Parmi les différentes formes suivantes de participation à la vie publique, laquelle vous semble la plus efficace pour contribuer à ce que les choses bougent ?

(Une seule réponse possible – rotation aléatoire)

Voter à une élection.....	1
Participer à une concertation publique.....	2
Adhérer à un parti politique	3
Participer à une manifestation.....	4
Participer à une grève	5
Exprimer votre opinion sur internet	6
Donner de votre temps bénévolement dans un groupe ou une association.....	7
Une autre forme de participation	8
Aucune	9

[A tous]
PH37

PETITION - GREVE

Au cours des douze derniers mois, avez-vous ?

(Citez un à un - Une réponse par ligne)

	Oui	Non	Nsp
. Signé une pétition ou défendu une cause sur internet, un blog, un réseau social	1	2	3
. Participé à une manifestation, une grève ou occupé des lieux	1	2	3

[Si âge >= à 18 ans en mai 2012]
NEW

VOTE2012

[Si âge >= à 18 ans en mai 2012] Avez-vous voté au premier tour des élections présidentielles de 2012 ?

(Une seule réponse)

. Oui.....	1
. Non, car vous n'êtes pas de nationalité française	3
. Non pour une autre raison.....	2

[A tous]
NEW

VOTE2017

Cette année, avez-vous l'intention d'aller voter au premier tour des prochaines élections présidentielles ?

(Une seule réponse)

. Oui certainement	1
. Oui probablement	2
. Non probablement pas	3
. Non certainement pas.....	4
. Non, vous n'avez pas le droit de voter (vous n'êtes pas de nationalité française).....	5
. Non, vous n'êtes pas inscrite(e) sur les listes électorales.....	6

[Si Q48 = 1]
NEW

RAISVOT

[Si Q48 = 1] Quelle est votre principale motivation à aller voter au premier tour des prochaines élections présidentielles ?

(Aléatoire - Une seule réponse possible – rotation aléatoire)

Par devoir citoyen.....	1
Pour soutenir un candidat.....	2
Pour soutenir un projet de société	3
Pour faire barrage à un candidat	4
Pour faire barrage à un projet de société qui vous déplaît.....	5
Pour que les choses changent	6
Autre, <u>veuillez préciser /</u>	7

[Si Q48 = 2 ou 3 ou 4] Pour quelle raison principale n'êtes-vous pas certain d'aller voter au premier tour des prochaines élections présidentielles ?

(Aléatoire - Une seule réponse possible)

- | | |
|---|----|
| . Vous pensez que ces élections ne changeront rien à votre vie quotidienne | 1 |
| . Pour manifester votre mécontentement à l'égard des partis politiques | 2 |
| . Vous pensez que le Président de la République n'a pas le pouvoir d'améliorer les choses | 3 |
| . Aucun candidat ne défend ou représente vos idées | 4 |
| . Vous ne savez pas où aller voter | 5 |
| . Vous ne serez pas présent dans la commune où vous êtes inscrit pour voter | 6 |
| . Vous n'avez pas envie de vous déplacer pour aller voter | 7 |
| . Vous ne pouvez pas vous déplacer pour aller voter | 8 |
| . C'est trop compliqué..... | 9 |
| . Autre, veuillez préciser / _____ / | 10 |

Êtes-vous favorable aux propositions suivantes concernant le renouvellement du système politique français ?

(Aléatoire - Une réponse par ligne - aléatoire)

- | | Plutôt favorable | Plutôt défavorable |
|--|------------------|--------------------|
| . Rendre le vote obligatoire | 1 | 2 |
| . Limiter par exemple à 60 ans l'âge maximal pour se présenter à une élection | 1 | 2 |
| . Interdire aux élus de cumuler en même temps plusieurs mandats (maire, conseiller régional, etc.) | 1 | 2 |
| . Interdire aux élus d'enchaîner deux fois de suite un même mandat..... | 1 | 2 |
| . Systématiser les concertations publiques en amont des décisions politiques | 1 | 2 |
| . Autoriser le vote dès 16 ans..... | 1 | 2 |
| . Organiser plus souvent des référendums | 1 | 2 |
| . Pouvoir être candidat à toutes les élections dès 18 ans | 1 | 2 |

RESSOURCES

Merci ! le questionnaire est presque terminé. Pour pouvoir analyser les résultats de cette enquête, nous avons besoin d'avoir quelques renseignements sur vos revenus et vos dépenses. Ils resteront bien sûr tout à fait confidentiels et anonymes. Sachez que vous avez la possibilité de ne pas y répondre.

Pour répondre à la question qui va suivre sur vos revenus nets mensuels, veuillez prendre en compte, pour tous les membres de votre foyer, toutes les rentrées d'argent : salaires, retraites, allocations chômage, primes, prestations sociales (allocations familiales, aide au logement, RSA...), pension d'invalidité, revenus du capital ... Il s'agit des revenus nets, avant impôts.

[A tous]	REV TR
À combien s'élèvent <u>par mois</u> les revenus net avant impôts de l'ensemble des membres de votre foyer (les vôtres, ceux de vos parents si vous vivez avec eux...) ?	
. Moins de 500 € par mois	1
. De 500 à 999€ par mois.....	2
. De 1000 à 1199€ par mois	3
. De 1200 à 1699€ par mois	4
. De 1700€ à 2199€ par mois	5
. De 2200€ à 2999€ par mois	6
. De 3000€ à 3999€ par mois	7
. 4000€ et plus par mois	8
. Ne sait pas	9

[A tous]	RESTRICT
NEW	
Est-ce que vous ou votre foyer êtes obligé de vous imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de votre budget ?	
. Oui	1
. Non	2
. Ne sait pas	3

[Si RESTRICT = 1]	RE_MEDI -RE_VOIT -RE_EQUI RE_ALIM -RE_VAC - RE_HABI - RE_LOG - RE_ENF -RE_TABAL - RE_WEB
NEW	
Parmi les postes de dépenses suivants, quels sont tous ceux pour lesquels vous ou votre foyer, vous vous imposez régulièrement des restrictions ?	
<i>(Aléatoire - Une réponse par ligne)</i>	

	Oui	Non	Nsp
. Soins médicaux	1	2	3
. Transports (voiture, deux-roues, transports en communs)	1	2	3
. Achat d'équipement ménager	1	2	3
. Alimentation	1	2	3
. Vacances et loisirs	1	2	3
. Habillement	1	2	3
. Logement	1	2	3
. Dépenses pour les enfants	1	2	3
. Tabac, boisson	1	2	3
. Téléphone, internet, matériel électronique et informatique	1	2	3

Pour terminer, nous savons que l'environnement urbain, le quartier, peut avoir une influence sur les traitements inégaux. C'est pourquoi nous vous demandons uniquement à des fins statistiques, votre adresse (N°, type et nom de voie) pour caractériser le quartier où vous habitez. L'adresse elle-même ne sera pas conservée et vos réponses resteront complètement anonymes.

[A tous] ADRESSEOK
NEW

Acceptez-vous de renseigner votre adresse ?

- . J'accepte de renseigner mon adresse 1
- . Je refuse / ne souhaite pas répondre 2

[A tous] ADRESSE
NEW

Veillez saisir très exactement votre adresse dans chacune des cases ci-dessous ?

- . N° de voie I_I
- . Type (rue, Bd, place, etc) et nom de la voie / /

Merci beaucoup pour votre participation à cette enquête.